TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 385 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 6 - LUNDI 7 SEPTEMBRE 1981

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,20 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• LIBAN

L'assassinat de M. Delamare

M. Arafat dénonce « la main criminelle » qui veut contrarier les efforts de paix de Paris

L'attentat, qui a coûté vendredi la vie à M. Louis Delamare, ambassadeur de France au Liban, n'avait toujours pas été revendiqué ce samedi 5 septembre, et ses motivations restent obscures. D'ores et déjà, l'enquête se révèle difficile, voire impossible, les auteurs de l'assassinat, — quatre inconnus selon un rapport de police — ayant disparu sans laisser de traces.

La mort tragique de M. Delamare a suscité une vive réprobation dans le monde et notamment dans les pays arabes. M. Arafat a, pour sa part, estimé que « la main criminelle qui a assassiné M. Delamare visait en premier lieu les bons offices entrepris par Paris en vue d'instaurer la justice et la stabilité au Liban et au Proche-Orient » *Téhéran, mis en cause par certains milieux, n'avait pas réagi samedi matin.*

De notre correspondant

Beyrouth. — L'ambassadeur de France, M. Louis Delamare, regagnait sa résidence vers 13 h. 45 dans sa voiture de fonction. Comme à son habitude, il n'avait ni escorte ni garde du corps et se trouvait seul dans sa voiture avec son chauffeur. Malgré les consignes de renforcement des mesures de sécurité données par le Quai d'Orsay après l'arrivée de MM. Bani Sadr et Radjavi en France, M. Delamare continuait de circuler normalement, estimant que dans une ville aussi anarchique que Beyrouth-Ouest on pourrait toujours l'assassiner si on voulait vraiment le faire, et que sa seule protection résidait dans ses amitiés. Elles étaient nombreuses et solides.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 2.)

Le symbole

Les milliers de morts déplorées au cours de la longue guerre civile du Liban et du cortège de violences incontrôlables qui l'accompagnent ont toutes été gratuites. Mais parmi ces morts gratuites, certaines sont plus symboliques que d'autres. En frappant l'ambassadeur de France à Beyrouth, qui plus est l'un des diplomates qui avait le mieux réussi dans ses fonctions et incarnait une inlassable volonté de dialogue, les amateurs de violence ont réussi à démontrer au moins que la soi-disant « logique du terrorisme » n'a d'autres limites que celles de l'absurde.

Bien entendu, toute enquête policière sérieuse étant totalement exclue dans le champ clos des passions guerrières et le microcosme du terrorisme international qu'est Beyrouth, on ne connaîtra pas de sitôt, et peut-être jamais, les noms des auteurs et des organisateurs (car le caractère soigneusement planifié de l'assassinat permet dans tous les cas de conclure à l'existence de donneurs d'ordres) de l'attentat qui a coûté la vie à Louis Delamare.

Les menaces récemment proférées à l'égard de la France par diverses organisations en Iran (autre champ clos d'un terrorisme qui a au moins l'apparence de la logique) offrent bien évidemment une première piste aux spéculations, sinon aux investigations. Après l'attentat qui a décapité le gouvernement de Téhéran et l'affaire de la vedette détournée, il ne manque pas, parmi les fanatiques du khomeinisme, de gens désireux de « punir » Paris pour héberger des opposants au régime actuel, ni de tueurs possibles au sein de la communauté chiite du Liban.

Mais bien d'autres hypothèses peuvent être encore avancées. Des Palestiniens fanatiques sont visiblement décidés à empêcher tout dialogue, toute approche un tant soit peu modérée susceptible de réduire la tension dans l'éternel conflit du Proche-Orient. La toute récente rencontre Cheysson-Arafat, organisée en grande partie par Louis Delamare, a non seulement mécontenté les Israéliens, mais aussi provoqué la fureur de dissidents de l'O.L.P. Un autre attentat tout particulièrement insensé et provocateur, l'attaque contre la synagogue de Vienne, vient de montrer jusqu'où pouvait aller cet extrémisme-là. Comme hier à Beyrouth, il visait un pays qui, sous l'égide de M. Kreisky, s'efforce de promouvoir l'inévitable dialogue.

Louis Delamare n'est ni le premier ni sans doute le dernier diplomate à payer de sa vie cette quête de la paix par la conciliation. Les ambassadeurs d'aujourd'hui sont, beaucoup plus encore que les plénipotentiaires d'autrefois, en première ligne. Dans un monde où la dissuasion nucléaire et les risques d'escalade interdisent les grandes guerres — c'est peut-être là le seul progrès apporté par l'ère moderne en cette matière — où l'universalité et la saturation des communications conduisent les extrémismes à la recherche inlassable du spectaculaire, ils sont l'incarnation vivante, donc vulnérable, des pouvoirs d'État devenus inaccessibles. Que certains veuillent leur faire jouer le rôle des Curiaces de notre époque est une conséquence dérisoire, mais inévitable, de cet état de choses.

• POLOGNE

Le premier congrès du syndicat Solidarité

Le primat salue « une œuvre historique décisive »

Peu avant l'ouverture du premier congrès national du syndicat indépendant Solidarité, né à la suite des grèves d'août 1980, le primat de Pologne, Mgr Glemp, est venu dire la messe, tôt ce samedi matin 5 septembre, à l'église d'Oliwa, la banlieue de Gdansk, où se tiennent ces assises.

« Que votre congrès porte les fruits désirés de la paix et de l'ordre », a dit Mgr Glemp dans son homélie. « Vous entreprenez aujourd'hui une œuvre historique, décisive pour la formation de l'avenir national. » Et il a renouvelé son appel du 26 août pour « un mois de paix et de travail dans le calme ».

Puis les délégués et les invités, polonais et étrangers (voir encadré page 3), se sont retrouvés dans la grande salle des sports. Dans un premier temps, les neuf cent douze délégués vont siéger trois jours pour débattre des futurs statuts de leur organisation et mettre en place des commissions de travail sur la définition de leur programme. Alors ils se sépareront jusqu'au 26 septembre. La dernière partie du congrès sera consacrée à l'adoption du programme et à l'élection de la direction nationale.

De notre correspondant

Gdansk. — Ceux qui viennent de dépasser la trentaine font figure d'hommes mûrs, tant dominent les visages juvéniles. Ces neuf cent douze délégués au premier congrès national de Solidarité sont avant tout des hommes jeunes, nés sous ce régime, préoccupés donc de faire l'Histoire et non de la refaire.

L'art politique si dangereusement complexe en Pologne est une nouveauté pour eux. Leur apprentissage ne date pas du jour où le parti s'est officiellement résigné à compter avec la réalité du bouleversement formidable créé par la signature des accords de Gdansk. Ce jour-là, marqué par l'éviction de M. Gierek au profit de M. Kania, une ère nouvelle s'était ouverte — une ère de guérilla politique à laquelle aucun des deux adversaires n'était préparé. C'était il y a un an exactement et Solidarité ouvrant son congrès ce samedi 5 septembre célèbre, sans même que cela fut son dessein, le premier anniversaire de la révolution polonaise.

Aujourd'hui commence l'An II et avec lui s'amorce une guerre dont la direction estime ne plus pouvoir retarder l'échéance et qu'elle se croit maintenant assez forte pour engager. En moins de deux mois, du congrès du parti à celui de Solidarité, le paysage politique s'est profondément transformé. M. Kania, hier pris en tenaille entre une base en ébullition et un clan de durs prêts à lancer une épreuve de force prématurée, a aujourd'hui les mains à peu près libres.

Son congrès après quelques à-coups l'a brillamment réélu à l'issue d'un scrutin direct et secret et son autorité de premier secrétaire n'est plus contestée au sein même du bureau politique. Dans le même temps, le renouvellement quasi total des cadres que M. Kania avait eu l'intelligence d'accepter pour calmer la contestation de la base a libéré le parti de sa mauvaise conscience et placé aux postes de responsabilité des hommes neufs. Ces hommes sont plus jeunes et décidés à se battre dans une relative cohésion pour garder et renforcer le pouvoir qu'ils viennent de conquérir.

Le premier secrétaire du parti en est désormais véritablement devenu le numéro un et dispose à nouveau d'un appareil sur lequel s'appuyer. Il peut maintenant assumer le risque d'une offensive visant non pas à tenter un impossible retour immédiat au *statu quo ante*, mais à discréditer et diviser Solidarité pour lui enlever progressivement toute capacité de résistance et d'initiative.

Cette offensive bat aujourd'hui son plein mais c'est dès la fin juillet qu'elle a été lancée à la hâte pour essayer de couper court au succès croissant de la campagne de Solidarité en faveur de l'autogestion.

La seule ambition du syndicat indépendant à sa création avait été de faire respecter les accords de Gdansk, de parvenir à créer une organisation défendant véritablement les intérêts sociaux des travailleurs et de s'imposer au pouvoir comme partenaire d'une politique de concertation.

A l'époque, l'autogestion se heurtait à une hostilité ouverte des militants du mouvement dont la hantise était de redevenir, en prenant une responsabilité dans les prises de décision économiques, de simples courroies de transmission d'une politique exclusivement définie par le parti. La gravité de la crise n'incitait pas non plus à assumer l'héritage de dix années de gabegie, d'incurie et de corruption. Des comités dits « d'autogestion » enfin existaient depuis 1956 dans les usines et les simples instruments du parti qu'ils étaient devenus en moins de deux ans en avaient totalement discrédité l'idée même.

Ce que Solidarité voulait être, c'était l'expression organisée d'un droit de discussion et de contrôle et rien de plus.

Mais l'aggravation continue de la situation de l'économie et l'incapacité montrées par le pouvoir à prendre la moindre mesure efficace de redressement, ont en six mois à peine commencé d'ébranler le point de vue des syndicalistes. Qu'ils aient eu envie ou non de prendre des responsabilités, la population qui attendait d'eux tous les miracles commençait à ne pas comprendre pourquoi eux non plus ne formulaient aucune proposition.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

- **IRAN : le procureur général de la révolution est blessé dans un attentat.**
- **ÉGYPTE : le nombre des arrestations d'opposants dépasse le millier.**

(LIRE PAGE 12)

POINT

L'hôpital et l'argent

« Si une nation comme la nôtre, à l'étape de son développement actuel, n'est pas capable d'assurer dans de bonnes conditions la santé des travailleurs et des Français dans leur ensemble, il y a quelque chose qui ne va pas : c'est ce quelque chose-là qu'on a commencé à résoudre. » *En commentant son intention de doter le secteur hospitalier de vingt mille postes supplémentaires en 1982, M. Ralite, ministre de la santé, a laissé entrevoir la nouvelle philosophie du gouvernement dans ce domaine. En décembre dernier déjà, le parti socialiste, évoquant l'accroissement des dépenses de santé, l'estimait* « supportable par un pays comme le nôtre, à condition de chercher à obtenir la meilleure efficacité sanitaire à coût égal ».

Lorsque M. Barre dirigeait le gouvernement, le discours était tout autre. Il s'agissait alors de maîtriser suffisamment la croissance des dépenses de santé pour qu'elle ne s'écarte pas de celle du produit intérieur brut.

Dans ce domaine, l'hôpital joue un rôle essentiel : les dépenses d'hospitalisation représentent environ la moitié de la consommation médicale finale, et les cinq cent mille personnes qu'il emploie absorbent, à elles seules, près de 70 % de ces dépenses.

La modification du système du prix de journée suffira-t-elle à rétablir un équilibre que risque de perturber une augmentation d'effectifs de près de 4 % ? Il est sans doute encore trop tôt pour répondre.

Quoi qu'il en soit, en quelques semaines, M. Ralite s'est montré suffisamment actif pour qu'à l'avenir on se souvienne de son passage au ministère de la santé. Extension du droit de grève et des droits syndicaux dans les hôpitaux, augmentation du parc de scanographes, autorisation d'ouverture de pharmacies mutualistes, il prend des risques — certainement calculés — sans craindre de heurter l'administration hospitalière, l'hospitalisation privée et les pharmaciens d'officine.

Dans les jours à venir, il commencera un tour de France qui lui permettra de juger sur le terrain de l'impact de son action, et de prendre la mesure des autres tâches qui l'attendent.

(Lire page 4.)

LE CHANGEMENT DE POUVOIR EN CENTRAFRIQUE

Un coup d'État par consentement mutuel ?

Bangui. — *Tout incite désormais à croire que Bangui a été mardi dernier le théâtre d'un coup d'État perpétré par consentement mutuel. Reste évidemment à prouver la matérialité des faits, ce que peuvent seuls faire les auteurs de ce subtil tour de passe-passe.*

Nul autre ne connaît actuellement, ou n'a encore rendu public, le film réel des événements qui ont mené au départ de M. Dacko. Cependant, quelques indices restent troublants : n'est-ce pas encore en homme d'État qu'est traité M. David Dacko, à défaut de l'être en président ? Ne rencontre-t-il pas quotidiennement son successeur ? Tous ses proches collaborateurs civils et militaires, centrafricains ou expatriés, n'ont-ils pas conservé leurs postes ?

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Sans aller jusqu'à affirmer que le nouveau et l'ancien président gouvernent de concert, on n'en demeure pas moins frappé par certains faits : c'est M. Dacko lui-même, dont le général Kolingba était le chef d'état-major, qui avait promu celui-ci général d'armée en juillet dernier. Comme son prédécesseur, le nouveau président professe un profond mépris pour les politiciens. Les deux hommes se sont toujours, jusqu'à présent, mutuellement appréciés. Dès lors, il faut trouver des raisons à « l'habillage » en coup d'État spontané. Elles ne manquent pas. D'abord, cette présentation a l'avantage de ne pas altérer l'image du général Kolingba, « tombeur » de M. Dacko. Dans le cas contraire, « l'homme fort » du moment perdrait une part importante de sa crédibilité.

Par ailleurs, ce dénouement justifie l'absence de recours aux voies constitutionnelles. Celles-ci stipulaient que le premier ministre, M. Simon Narcisse Bozanga, devait assurer la présidence pendant une période transitoire de quarante-cinq jours précédant de nouvelles élections. Or, le respect de la loi eut sans doute porté au pouvoir M. Patasse, à l'égard duquel le président sortant et son successeur éprouvent une commune aversion. Enfin, la thèse de l'éviction brutale dissipe les scrupules et les angoisses de M. Dacko, le justifiant à ses propres yeux, lui qui reste un homme torturé, s'interrogeant perpétuellement sur la conduite à tenir.

Dans cette ambiance d'apparente satisfaction générale, le plus comblé pourrait bien être le convalescent qui s'apprête à gagner l'Europe. En donnant momentanément l'impression de s'abaisser ne triomphe-t-il pas ? Car, ce faisant, M. Dacko estime pouvoir barrer plus efficacement la route à M. Ange Patasse qu'il n'eut pu le faire seul. Il croit se décharger sur les militaires d'un fardeau sous lequel ils peuvent, à plus ou moins long terme, ployer. Enfin, en contraignant Paris à engager le dialogue avec des prétoriens, si francophiles fussent-ils, il est conscient de plonger dans l'embarras une France socialiste, qui, plus que celle de M. Giscard d'Estaing, lui a refusé le soutien qu'il exigeait.

Vendredi, Radio-Bangui fustigeait « *l'incompréhension et l'irresponsabilité des opposants* », condamnait « *le combat de coqs* » mené par ces derniers. C'est un langage qui rappelle celui du président sortant, mais faut-il vraiment *s'en étonner* ?

La non-intervention américaine

Bien qu'ayant les apparences de la vraisemblance, toutes les gloses concernant une prétendue intervention américaine dans le déroulement des événements pourraient bien être entièrement fausses. M. Arthur H. Woodruff, ambassadeur américain à Bangui, que nous avons pu interroger vendredi, affirme : « *C'est ridicule. Je ne comprends pas l'objectif de ceux qui lancent un tel canard...* » Et d'ajouter : « *Dès jeudi, le porte-parole du département d'État a déjà fait un démenti officiel...* »

M. Woodruff admet parfaitement avoir été le premier ambassadeur accrédité à Bangui à être reçu après le coup d'État, mardi matin, par le nouveau président et de préciser : « *La France était au courant la veille au soir par le médecin personnel du président Dacko* », ce que l'on a admis officieusement à Paris dès mardi matin.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Larmes

Qui a tué M. Delamare ? On n'a que l'embarras du choix : Palestiniens ultras, services spéciaux en tout genres, chrétiens extrémistes... Que d'ennemis pour la France !

Qui pleure M. Delamare ? Phalangistes, Palestiniens, Israéliens... Que d'amis pour la France !

Il y a quelque part un crocodile qui pleure.

BRUNO FRAPPAT.

LA MISSION DE M. BERTRAND LABRUSSE

Optimisme à la S.F.P.

M. Pierre Desgraupes, président-directeur général d'Antenne 2, aurait de la peine à trouver des volontaires pour diriger chacune des quinze unités de production qui remplacent désormais les fiefs des producteurs maison. Ceux qu'il a pressentis hésiteraient fort, semble-t-il, à accepter de telles fonctions (intéressantes pourtant, *a priori*).

Une des raisons de ce manque d'enthousiasme pourrait tenir à l'interdiction faite aux responsables de ces missions de deux ans de se produire eux-mêmes, ou (voire) de continuer à percevoir des droits d'auteur. Les chevronnés de la télévision — accoutumés à porter diverses casquettes, sinon à jouer sur plusieurs tableaux — trouveraient donc à redire à cette nouvelle règle du non-cumul des avantages, de la non-confusion des rôles ?

Mais ce sont là des chuchotements, et il convient de se méfier des bruits : on nous disait ainsi, il y a trois semaines environ, qu'aux Buttes Chaumont, du côté des tournages ou des bureaux de préparation de productions à venir il y avait toujours beaucoup de gaspillage. D'autres laissaient entendre que, décidément, cette S.F.P continuait d'être « au rouge » dans les établissements bancaires.

Alors — en dépit des déclarations du président-directeur général sortant, M. de Clermont-Tonnerre (*le Monde* du 1er et du 3 juillet), nous avons, au détour d'une phrase, employé le qualificatif impropre d' « *exsangue* » (*le Monde* du 22 août). Or la S.F.P. n'est plus exsangue, même si, n'équilibrant toujours pas son budget, elle demeure fragile. Il n'y a en effet aucune commune mesure entre le trou de 360 millions constaté à la fin de 1978 et le déficit actuel, ramené pour l'exercice 1980 à 19 millions de francs.

Un déficit qui n'est désormais plus structurel ni « *fatal* » ni « *inévitable* », selon les mots de M. Bertrand Labrusse, appelé, depuis le 29 juin, à reprendre en main les destinées de la plus problématique des sept sociétés héritières de l'O.R.T.F. On se souvient que, du 13 octobre 1978 (date à laquelle le premier président, M. Jean-Charles Edeline, renonça à ses fonctions) jusqu'au 5 janvier 1979 — soit durant trois mois à peine, M. Labrusse, qui, déjà, siégeait au conseil d'administration de la société depuis sa création, fut nommé au poste de président. C'était par intérim, c'est aujourd'hui pour trois années.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(Lire la suite page 6.)

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ASSASSINAT DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU LIBAN

M. Arafat dénonce « la main criminelle » qui veut contrarier les efforts de paix de Paris

(Suite de la première page.)

Louis Delamare avait su, en effet, gagner la confiance des principaux belligérants opérant sur la scène libanaise : partis chrétiens, chefs musulmans — y compris ceux de l'organisation chiite Amal, proche de l'Iran, — dirigeants progressistes et organisations palestiniennes.

Cet homme jovial, mais strict sur les principes, et d'un courage tranquille entretenait avec tous les meilleurs rapports, ce qui était d'autant plus difficile qu'il était très actif. Le 14 juillet était, dans sa résidence située quasiment à cheval sur les deux secteurs de la ville, une des occasions où les Libanais de tous bords se retrouvaient.

« Un ami de la cause libanaise »

Mais c'est probablement d'éléments extérieurs au conflit libanais que l'ambassadeur de France a été victime. Sa voiture n'était plus qu'à une centaine de mètres de sa résidence, à la lisière du *no man's land* séparant les deux secteurs de Beyrouth, lorsqu'elle a été bloquée par quatre hommes qui se sont précipités l'arme au poing, tentant d'en ouvrir les portières. Les vitres étant levées, car la climatisation était en marche, l'ambassadeur a eu le temps de verrouiller les portes. Ne pouvant l'enlever, pour vraisemblablement le prendre en otage, ses agresseurs ont alors tiré sur Louis Delamare à bout portant. Dix-sept balles en tout, dont dix l'ont atteint : trois à la tête, quatre à la poitrine, trois au ventre. Transporté à l'hôpital Barbir tout proche par son chauffeur, qui n'avait pas été touché, il devait succomber un quart d'heure plus tard alors qu'il se trouvait sur la table d'opération.

Exactement au même endroit, il y a un peu plus de cinq ans, l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, Francis Meloy, avait été enlevé et exécuté, probablement par des Palestiniens. C'était en juin 1976 et la guerre faisait alors rage au Liban. Depuis lors, dans l'insécurité et l'anarchie de Beyrouth-Ouest, plus d'un diplomate a été agressé. Il s'agissait surtout de règlements de comptes interarabes ou irako-iraniens. Quant aux diplomates occidentaux, ils étaient surtout victimes de vols de voitures, dont les deux derniers avaient d'ailleurs touché des membres de l'ambassade de France. Il y a quelques mois, celle-ci avait été l'objet d'un attentat par explosifs et, en juillet, cela avait été le tour de deux banques françaises. Ces attentats avaient été revendiqués par une organisation, Moudjahidin Saf, dont le nom a une consonance iranienne. Mais ils avaient eu si peu de conséquences que l'on y avait guère prêté d'attention.

Dès l'annonce de l'attentat, le président de la République, M. Sarkis, a adressé au président Mitterrand un message de condoléances réprouvant « *l'acte criminel* » et assurant que le Liban a perdu en Louis Delamare un ami fidèle qui a consacré sa mission à renforcer les liens franco-libanais. Le premier ministre, M. Chafik Wazzan — qui avait négocié avec Louis Delamare la rencontre entre M. Cheysson et M. Arafat, — et le ministre de l'information, M. Eddé, se sont précipités à l'hôpital Barbir. Emus jusqu'aux larmes, ils se sont contentés de dire : « *C'était un grand ami... un ami personnel.* » Le chef du Mouvement national libanais, M. Walid Joumblatt, s'y est rendu à son tour, suivi d'autres personnalités.

Dans l'impossibilité de se rendre sur les lieux, car l'hôpital Barbir se trouve dans le secteur palestino-progressiste de Beyrouth, M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste, a dénoncé ce « *crime crapuleux* » et rendu hommage « *à l'ami sincère de la cause libanaise* » qu'était Louis Delamare.

LUCIEN GEORGE.

UNE VINGTAINE DE PRÉCÉDENTS DANS LE MONDE DEPUIS DIX ANS

M. Louis Delamare est le premier ambassadeur de France mortellement blessé dans un attentat. Cependant, un autre diplomate, M. Pierre Susini, cinquante-deux ans, délégué général de France à Hanoï, avait trouvé la mort, en octobre 1972, au cours d'un raid de l'aviation américaine qui avait totalement détruit l'immeuble de la mission française.

Le dernier attentat mortel contre un diplomate à Beyrouth remonte au 16 juin 1976, date à laquelle l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban, M. Francis Meloy, et son conseiller économique, M. Robert Waring, avaient été enlevés et assassinés par une « organisation révolutionnaire socialiste arabe ».

Depuis 1971, ce sont près de vingt ambassadeurs dans le monde qui ont péri dans des circonstances diverses : attentats, enlèvements, prises d'otages.

Dans cette liste de victimes, on compte quatre ambassadeurs américains, trois turcs, trois d'Amérique latine, deux de Grande-Bretagne.

Voici le rappel de ces principaux attentats (qui ne tient pas compte de ceux commis contre des consuls, conseillers, attachés militaires, etc.) :

● 2 MARS 1973 : trois diplomates occidentaux au Soudan, l'ambassadeur des Etats-Unis, Cleo Noel, son conseiller et le chargé d'affaires belge, pris en otage par un commando palestinien, sont exécutés après un siège de deux jours ;

● 19 AOUT 1974 : l'ambassadeur des Etats-Unis à Chypre, Rodger P. Davies, est tué dans son ambassade à Nicosie, lors d'une manifestation anti-américaine ;

● 22 OCTOBRE 1975 : assassinat de l'ambassadeur de Turquie à Vienne, M. Danis Tunaligil, par une organisation arménienne. Deux jours plus tard, l'ambassadeur de ce même pays, M. Ismail Erez, est tué à son tour par des membres de l'armée secrète arménienne ;

● 11 MAI 1976 : l'ambassadeur de Bolivie en France, Joaquim Zenteno Anaya, est tué à Paris par des membres de « Brigades internationales Che Guevara ». Le mois suivant, deux autres ambassadeurs d'Amérique latine (*ceux d'Uruguay, à Asuncion, et du Pérou, à la Jamaïque*) sont assassinés.

● 9 JUIN 1977 : l'ambassadeur de Turquie près le Saint-Siège, M. Taha Carim, est mortellement blessé à Rome par un groupe terroriste arménien ;

● 14 FEVRIER 1979 : l'ambassadeur des Etats-Unis à Kaboul, M. Adolph Dubs, est pris en otage et assassiné ;

● 9 OCTOBRE 1980 : assassinat, à *San-Salvador*, de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, M. Dunn, qui était détenu depuis le 28 novembre 1979 par des militants des Forces populaires de libération.

Un connaisseur passionné du monde arabe

Il tenait beaucoup à ce poste, qu'il continuait à vouloir assumer — il l'avait dit encore tout récemment à M. Cheysson — malgré les risques encourus. A la fin de 1978 et au début de 1979, lorsque Louis Delamare, alors chef du service d'information et de presse du ministère des affaires étrangères, rongeait son frein en attendant l'ambassade de Beyrouth, les « briefings » quotidiens du quai d'Orsay portaient de plus en plus fréquemment sur le Liban, un pays dont le futur ambassadeur n'ignorait à peu près rien avant même d'entrer en fonction.

Un excellent connaisseur du monde arabe et du Liban en particulier, doublé d'un spécialiste des problèmes de l'information, tel est le « profil » qu'avait campé ce diplomate au meilleur sens du terme, à la fois sceptique et généreux, humoriste et gros travailleur. Ce double profil, il le devait un peu à l'homme sous l'égide duquel allait se dérouler une grande partie de sa carrière, M. Georges Gorse, un autre « tiers-mondiste » passé de la S.F.I.O. au gaullisme.

Né le 12 novembre 1921 à Trouville (Calvados), ce fils d'agriculteur connut ses premiers coups durs pendant la guerre (il était titulaire de la croix de guerre pour faits de résistance), et n'entra à l'ENA qu'en 1955, à trente-quatre ans, après avoir dirigé divers centres culturels français à l'étranger, notamment à Istanbul et au Caire. C'est en 1957, comme troisième secrétaire d'ambassade en Tunisie, qu'il commence à travailler avec M. Georges Gorse, alors chef de poste dans ce pays. M. Gorse l'appelle auprès de lui, trois ans plus tard, dans son nouveau poste de représentant auprès des Communautés européennes à Bruxelles, puis il, en fait son chef de cabinet lorsqu'il devient secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans les gouvernements Debré et Pompidou.

Après un intermède au cabinet de M. Couve de Murville au quai d'Orsay, Louis Delamare suit encore M. Gorse à Alger, pendant toutes les années où celui-ci est le premier ambassadeur de France dans cette capitale, et encore en 1967 à Paris, lorsque l'actuel maire de Boulogne devient ministre de l'information dans le gouvernement Pompidou et fait de son fidèle collaborateur son directeur de cabinet.

C'est à ce titre que Louis Delamare siège au conseil d'administration de l'O.R.T.F. et de la Sofirad (1967-1968). Il acquérra à ce poste une bonne connaissance des problèmes de l'information, qu'il fera valoir pendant quatre ans, de 1975 à 1979, dans ses fonctions de porte-parole du quai d'Orsay. Entre temps Louis Delamare avait eu sa première ambassade à Cotonou, où il a résidé de 1969 à 1972.

Sa candidature au poste de Beyrouth répondait une fois de plus aux vœux de M. Gorse, qui avait accompli des missions de conciliation à Beyrouth, après le début de la guerre civile, et souhaitait y voir un homme de confiance. Louis Delamare avait profondément rénové les méthodes de l'ambassade, supprimant la demi-journée de travail répandue en Orient : avec lui, l'ambassade de France était l'une des rares, sinon la seule, où l'on répondait aux appels de jour comme de nuit. Même dans la crise d'avril-mai, alors que sa résidence, à proximité immédiate de la ligne de démarcation, était tout particulièrement exposée, il n'avait accepté qu'exceptionnellement de passer la nuit ailleurs et refusait systématiquement toute escorte, protection policière ou voiture blindée. Tout en sachant fort bien, comme il le disait récemment, que Beyrouth est « l'endroit où se vident les querelles », il ne voulait pas exposer inutilement des vies humaines et préférait souligner l'image pacifique de la France.

Il est vrai encore, comme il l'aurait souligné lui-même avec son humour coutumier, que son assassinat intervient dans une « période calme ». — M. T.

LES RÉACTIONS

M. MITTERRAND : « Un grand diplomate » et « un homme de courage »

L'assassinat de M. Louis Delamare a provoqué de nombreuses réactions et de multiples condamnations dans le monde.

M. Mitterrand a adressé dès vendredi la lettre suivante de condoléances à Mme Louis Delamare :

« *J'apprends avec tristesse le lâche attentat dont a été victime votre mari à Beyrouth. Depuis le début de son séjour au Liban, M. Louis Delamare a constamment rempli sa mission d'ambassadeur de France en grand diplomate et en homme de courage.*

» *Il a bien représenté la France, et mis toute son intelligence et son cœur au service de la compréhension du Liban dans une phase si difficile de l'histoire d'un pays ami auquel tant de liens nous rattachent.*

» *En m'inclinant devant la mémoire de votre mari, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma très profonde sympathie dans cette cruelle épreuve* », conclut M. François Mitterrand.

● M. PIERRE MAUROY, dans un télégramme à Mme Louis Delamare a exprimé « *sa profonde émotion devant ce lâche attentat* » et a rendu hommage aux qualités éminentes de l'homme et du diplomate.

● M. CLAUDE CHEYSSON, qui avait rencontré le week-end dernier à Beyrouth M. Delamare, a dénoncé ce « *sinistre* » attentat après avoir rendu hommage à un « *ami de vingt ans qu'il connaissait bien* » et dont il appréciait « *le courage et les qualités de cœur.* »

Pour sa part le ministère des relations extérieures a publié un communiqué dans lequel « *il s'incline avec une profonde tristesse devant la mémoire d'un diplomate qui avait mis, tout au long de sa carrière, ses qualités exceptionnelles d'intelligence, de cœur et de caractère au service de la présence française à l'étranger, notamment de l'amitié que la France porte aux pays méditerranéens. Ce sont ces mêmes qualités qui avaient conduit le gouvernement à lui confier la délicate mission de représenter la France au Liban dans une période critique.*

» *Un homme de dialogue, qui avait su développer des relations confiantes avec tous, tombe victime, après tant d'autres, de l'intolérance et d'une violence aveugle et méprisable. Cet acte criminel ne peut qu'aggraver le climat tragique qui endeuille le Liban. Il déshonore ses auteurs* ».

● M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du P.S., affirme que « *cet attentat qui survient quelques jours à peine après la visite du ministre des relations extérieures à Beyrouth, démontre encore, s'il en était besoin, combien urgente est la nécessité de restaurer la paix civile au Liban, tâche à laquelle le gouvernement français avait réaffirmé tout récemment encore sa volonté de contribuer activement* ».

● M. GEORGES GORSE, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, souligne que l'assassinat d' « *un homme remarquable par son caractère, sa loyauté et son courage* » constitue un « *crime particulièrement odieux* », car « *Louis Delamare s'acharnait à défendre avec la plus grande impartialité l'unité et l'indépendance du Liban et à perpétuer l'amitié du Liban et de la France* ».

● M. MAURICE COUVE DE MURVILLE, ancien premier ministre, affirme que ce « *nouvel épisode du drame libanais qui se poursuit inexorablement depuis six ans, atteint directement la France. Louis Delamare fut longtemps mon collaborateur et demeurait un ami très proche. Sa mort dans de telles conditions me bouleverse. Elle ne peut que confirmer que le devoir de la France est de contribuer vraiment à mettre un terme à la tragédie libanaise* ».

● M. JACQUES CHIRAC, président du R.P.R. et maire de Paris, rend hommage au « *diplomate de très grande qualité* » qui « *avait depuis deux ans, à Beyrouth, œuvré de toutes ses forces pour tenter de rétablir la paix intérieure au Liban et maintenir les liens d'amitié exceptionnels entre ce pays et la France* », et affirmé qu'« *à travers ce lâche attentat prémédité, c'est la France qui est atteinte. Il s'agit là d'un manquement insupportable aux règles élémentaires de la vie internationale* ».

Le président Reagan « choqué » et « attristé »

● *A WASHINGTON*, le président Reagan s'est déclaré « *choqué* » et « *attristé* » par l'assassinat de M. Louis Delamare, et a « *estimé que la violence et la terreur dans de nombreuses régions du monde constituent un grave danger pour notre société* ».

● A TUNIS, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a qualifié l'assassinat de « *crime odieux* ».

Dans un message à M. Cheysson il écrit notamment : « *Les tueurs ont tenu à réagir par la violence contre les positions courageuses prises par le gouvernement français en faveur de la paix et de la compréhension entre les peuples.* »

Selon la radio israélienne

M. ATTALI RENCONTRERAIT M. BEGIN LE 24 SEPTEMBRE

Le conseiller spécial de M. Mitterrand, M. Jacques Attali, rencontrera le 24 septembre prochain, à Jérusalem, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a annoncé vendredi 4 septembre la radio israélienne.

M. Attali rencontrera de nombreuses personnalités politiques israéliennes, notamment le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès.

Enfin, selon la presse israélienne, M. Attali serait chargé de régler les problèmes préliminaires à une prochaine visite en Israël de M. Mitterrand. — *(A.F.P.)*

[L'Elysée se refusait, samedi 5 septembre, à confirmer cette information.]

EUROPE

Pologne

Le premier congrès de Solidarité

(Suite de la première page.)

Aux quatre coins du pays, dans des usines, les ouvriers, sans se rendre compte qu'ils mettaient ainsi le doigt dans l'engrenage de cette autogestion honnie, exigeaient le remplacement de directeurs incapables par des hommes bénéficiant de leur confiance. Le total manque d'efficacité de l'appareil de gestion développait de surcroît l'allergie permanente au système de la « *nomenklatura* » qui réserve à la seule autorité du parti les nominations à tous les postes un tant soit peu importants, dans l'industrie notamment.

Le pouvoir économique était à ramasser. Solidarité était condamné à ne pas le refuser sous peine d'être d'autant plus discrédité que le parti, tout en refusant une véritable concertation avec le syndicat, ne cessait de l'accuser d'être une force purement négative. Petit à petit, une conjonction se fait donc entre les aspirations sociales diffuses et la volonté de tous les militants syndicaux, modérés et radicaux — les premiers parce qu'ils voulaient se consacrer à la reconstruction du pays, les seconds parce qu'ils étaient impatients de changements spectaculaires.

La création du « réseau »

A la mi-avril, des représentants de sections syndicales de la plupart des grandes entreprises du pays se réunissent aux chantiers Lénine de Gdansk pour ébaucher une réflexion sur ce problème de l'autogestion ; ce qu'on va appeler *le réseau* est né. Il grossit, travaille et rend public peu avant le congrès du parti un « *projet de loi sur l'entreprise autogérée* ». Ce projet confie la gestion des usines à un conseil des travailleurs élu par l'ensemble des salariés. Les directeurs sont nommés par ce conseil et les ouvriers deviennent en quelque sorte gérants d'un bien qui reste évidemment propriété nationale.

Condamné devant le congrès du POUP comme un pas décisif de Solidarité vers la subversion et comme une tentative de « parcellisation » de la propriété collective, ce texte suscite aussitôt, parce qu'il est attaqué par le parti, une adhésion enthousiaste dans les usines. En quelques semaines, l'autogestion est promue seule voie de salut, et cela d'autant plus aisément que tout le monde la défend, car le parti lui aussi a élaboré entre-temps un projet de loi allant apparemment dans le même sens.

Mais, alors que celui de Solidarité ferait de la Pologne une réplique des conseils dans lesquels le poids de l'Etat — c'est-à-dire du POUP — serait considérablement réduit, celui du parti va évidemment beaucoup plus loin. Par mille biais, l'autorité administrative est maintenue sur la vie des usines, et il ne s'agit-là, même si cela est déjà beaucoup, que d'une décentralisation des prises de décision au sein d'un groupe dont la composition reste inchangée.

La différence est considérable, et l'opposition va s'intéresser particulièrement à la question de la procédure des nominations de directeurs. Le gouvernement veut qu'ils soient nommés soit par les autorités, avec agrément des comités d'autogestion, soit par les comités, avec agrément des autorités. Le syndicat, lui, tient bon pour sa formule : il estime que le projet du pouvoir ne donnerait pas d'autorité réelle aux comités d'autogestion, qui tomberaient donc très vite, et Solidarité avec eux en discrédit et qui perdraient ainsi en pratique toute possibilité d'influer, même sur le choix des gestionnaires.

Bataille décisive pour le parti

Pour le parti, la bataille est décisive. Son autorité morale est très loin encore d'être, ne serait-ce que partiellement, restaurée. Il a perdu de fait le monopole politique. S'il perdait demain le monopole d'embauche aux postes de responsabilités économiques, son emprise absolue sur la société, qui fonde le totalitarisme, ne serait plus qu'un souvenir. La riposte s'imposait donc d'elle-même : acculer systématiquement Solidarité, maintenant que l'état du parti le permet, à des épreuves de force, dont on espère qu'elles scinderont les syndicalistes entre radicaux et modérés.

Le ton des médias se durcit donc brutalement. Les décisions d'augmentation de prix et de réduction des rations alimentaires sont annoncées sans *concertation*. On lance la police dans des opérations de perquisition et de saisie spectaculaires. On commence à interpeller systématiquement les colleurs d'affiches. Les négociations sur l'accès du syndicat à la radio et à la télévision sont bloquées, même si l'on finit par accorder mardi dernier une demi-heure d'antenne à M. Walesa, qui saura fort bien l'utiliser. On pose de telles conditions à la « couverture » du congrès syndical qu'une entente est impossible et que Solidarité en guise de riposte décide de refuser l'accès de la salle aux cameramen polonais. M. Kania évoque devant le dernier plénum la possibilité de décréter l'état d'urgence. Quelques jours enfin avant l'ouverture du congrès, on annonce coup sur coup la clôture de l'instruction judiciaire dans l'affaire des violences policières de Bydgoszcz — les coupables n'ont pas été trouvés — et l'inculpation d'un responsable syndical de Katowice accusé d'avoir fait imprimer des caricatures antisoviétiques.

L'enjeu, c'est le pouvoir

Pour l'instant, Solidarité a su garder son sang-froid et faire figure de « force tranquille », modérée, sûre de ses idées, allant même jusqu'à appeler avec succès les ouvriers à travailler pendant huit samedis libres pour le bien du pays. Mais à la longue, surtout si les provocations devenaient plus flagrantes encore, il lui serait difficile, sous peine de perdre la face, de ne pas se laisser entraîner là où on veut l'amener. A l'inverse, la direction risque, ce faisant, de valoriser encore moralement le syndicat, de faire renaître au sein du parti un malaise dont on a perçu les premiers signes lors du dernier plénum, et plus personne déjà ne fait de différence entre « durs » et « modérés ». Unie dans sa stratégie, la direction est désormais rejetée en bloc, et le crédit dont bénéficiait par exemple un homme comme M. Rakowski est aujourd'hui perdu.

La partie est serrée. Elle peut, après des tensions très dures, s'achever une fois de plus sur un faux compromis quand on frôlera la confrontation violente. Mais la guerre est bel et bien déclarée, car l'enjeu n'est plus rien d'autre maintenant que le pouvoir, non pas formel mais réel.

Le nouveau primat, Mgr Glemp, a tenu à aller à Gdansk et à célébrer une messe solennelle devant tous les délégués. Cette présence du primat marque un engagement public de l'Eglise aux côtés du syndicat dans cette période très difficile. Il y a quelques mois encore, la hiérarchie catholique aurait répugné à un tel geste, et il y a là une autre évolution sur l'échiquier politique qui pourrait être lourde de conséquences. Elle tient peut-être à la personnalité de Mgr Glemp, toujours peu connu des Polonais, et certainement aussi à l'attente des fidèles qui ne se sentent pas à mi-chemin entre MM. Kania et Walesa mais derrière le second.

BERNARD GUETTA.

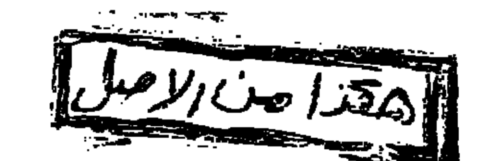
QUELQUES CHIFFRES

Le syndicat indépendant Solidarité compte actuellement neuf millions quatre cent quarante-sept mille membres, qui sont représentés à son premier congrès à Gdansk par neuf cent douze délégués choisis par la base.

De plus, quelque cinq cents invités y assisteront sans prendre part aux travaux. Quatre-vingt-quatorze ont été conviés personnellement par M. Lech Walesa : notamment des experts et des conseillers qui ne font pas partie du syndicat. Les syndicats de branche (ex-officiels) et les syndicats autonomes, qui regroupent quelque six millions de travailleurs, ont été invités. Seuls les derniers seront présents.

La presse est représentée par deux cent cinquante journalistes de la presse syndicale (principalement les publications de Solidarité), par cent vingt journalistes des autres publications polonaises, et autant d'étrangers. En revanche, toute accréditation au congrès a été refusée à la radiodiffusion et à la télévision polonaises faute d'un accord sur le mode de couverture.

Une vingtaine de délégations syndicales d'Europe, des Etats-Unis, d'Amérique latine et du Japon sont attendues (*le Monde* du 4 septembre). Les pays de la communauté socialiste n'ont répondu ni à l'invitation qui leur a été adressée collectivement par le truchement de la Fédération syndicale mondiale, ni à celles qui leur ont été envoyées individuellement. En revanche, la Yougoslavie est représentée par M. Josip Franitch, membre de la présidence de l'Union des syndicats. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

République Centrafricaine

Un coup d'État par consentement mutuel?

(Suite de la première page.)

Quant à la visite à Bangui de M. Philip Christenson, directeur du secrétariat de la sous-commission des affaires africaines du Sénat américain, la veille du départ de M. Dacko, « *il s'agit d'une coïncidence fortuite. Ce voyage était prévu depuis plusieurs mois et concernait l'ensemble des capitales d'Afrique centrale.* »

Le représentant des États-Unis à Bangui insiste, à juste titre, sur le fait que la découverte d'indices de pétrole, près de la frontière du Tchad, par la compagnie américaine Conoco, n'est pas récente et indique que l'ensemble des investissements américains en Centrafrique atteint à peine 2 millions de dollars. Quant au commerce entre le Centrafrique et les États-Unis, il est presque inexistant : 3 millions de dollars d'achats centrafricains aux États-Unis et 4 millions de dollars d'achats américains, surtout des diamants, en Centrafrique. La présence américaine ici se limite à deux cent cinquante personnes, en majorité des missionnaires protestants et une soixantaine de membres du corps de la paix.

L'intérêt stratégique du Centrafrique, à proximité du Soudan et du Tchad, États également au contact de la Libye, ne semble pas évident pour les Américains, solidement implantés par ailleurs à Kinshasa.

Au demeurant, ajoutait un des membres de l'ambassade américaine à Bangui, « *nous nous rendons trop bien compte de la charge financière que représente le Centrafrique pour la France pour chercher à la lui ravir* », voilà qui semble convaincant.

PHILIPPE DECRAENE.

La métamorphose de M. Dacko

De notre envoyé spécial

Bangui. — Détendu, M. David Dacko serre avec chaleur les mains qui se tendent vers lui. « *J'ai l'impression de connaître tout le monde* », dit-il avec une aisance qu'on ne lui connaissait plus depuis plusieurs années. Ce n'est pas une transformation, c'est une métamorphose. Il ne reste rien aujourd'hui de l'homme inquiet, crispé, méfiant, donnant parfois l'impression d'être hanté par l'obsession de la mort, qu'ont pu voir les témoins du retour à Bangui, dans le Transall de l'armée française, du successeur de l'ancien empereur Bokassa, ou encore ceux qui assistèrent aux désordres consécutifs à l'élection présidentielle de mars dernier.

Dans le salon d'apparat de la résidence que Bokassa s'était fait installer au camp de Roux, dans un site qui surplombe le magnifique paysage que constitue la courbe majestueuse dessinée ici par l'Oubangui, la garde présidentielle qui assure la sécurité du président démissionnaire depuis mardi, se fige au garde-à-vous. Sous les lustres de cristal, dans une débauche de glaces renvoyant l'image de ce spectacle insolite, la sérénité de celui sur lequel convergent tous les regards contraste avec la fébrilité des cameramen, photographes et journalistes.

« *M. Dacko, une, première* », lance un technicien. Caméras et magnétophones tournent. Des flashes éclatent. Il est 17 heures. « *Je n'aime pas beaucoup la publicité, ni les déclarations intempestives* », répond à une première question la vedette de la journée. Puis il s'explique sur la médiocrité de son état de santé sur les troubles circulatoires dont il souffre, concluant : « *Bientôt, je me propose, dès que je me sentirai rétabli, de me rendre en Europe pour me reposer, puisque je suis libre de mes mouvements.* »

Rechignant visiblement à se livrer à de longues confidences, il veut conclure très vite : « *Je crois que je ne répondrai plus aux questions.* » Mais il cède aussitôt. Très brièvement d'ailleurs, pour répondre à une ultime demande : « *C'est un coup d'État, on vous l'a dit. Quand l'armée demande au président pour des raisons d'intérêt supérieur de l'État de démissionner, c'est un coup d'État.* » Le rideau levé dix minutes plus tôt retombe déjà. « *Ça s'arrête là et je vous remercie pour toutes les questions* », dit l'ancien président, qui se lève et se dirige d'un pas ferme vers la sortie.

Un sous-officier de la garde présidentielle ordonne : « *Allez, tout le monde dehors, on fait entrer les femmes de ménage pour nettoyer.* » C'est clair et sans appel. Après un dernier regard sur les aigles impériaux du papier peint amarante frappé du monogramme de Bokassa, tout le monde quitte les lieux. Tandis que s'éteignent les lumières, les commentaires fusent... et divergent catégoriquement.

Pour certains auditeurs, M. Dacko a, à sa seule initiative, transmis le pouvoir aux militaires qui ont ainsi recueilli un bien en déshérence. Pour d'autres, il a bien été évincé par des prétoriens qui le tiennent à leur merci. Une phrase prononcée vendredi par M. Bruno Dacko, que nous avons rencontré par hasard, incite à croire que les premiers ont raison. En effet, comme nous lui indiquions combien son père nous semblait soulagé, comme après un dur effort, le fils du prédécesseur du général Kolingba sourit : « *Vous savez, aujourd'hui, il n'a plus de souci. Il s'est débarrassé d'un lourd fardeau...* » Ainsi, M. Dacko ne serait pas un chef d'État déchu, mais un président sortant traité avec les égards dus à un tel personnage. — Ph. D.

Tunisie

Lourdes peines au procès des intégristes musulmans

Le président du Mouvement de la tendance islamique est condamné à onze ans de prison

De notre correspondant

Tunis. — C'est par des chants religieux et en scandant « *Dieu est grand* », « *Nous sommes les soldats de Dieu* », que les dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) ont accueilli vendredi 4 septembre, leur condamnation par le tribunal correctionnel de Tunis, à des peines de un à onze ans de prison. Le président et le secrétaire général du Mouvement, MM. Rached Channouchi et Abdelfattah Mourou, ont été respectivement condamnés à onze et dix ans d'emprisonnement. La majorité des cent sept accusés, dont une trentaine en fuite, se sont vu infliger des peines de plus de deux ans de prison ; six ont bénéficié du sursis et deux ont été acquittés.

Bien que se déroulant devant une juridiction de droit commun, ce procès n'en a pas moins revêtu un caractère politique que les débats, puis le jugement très sévère rendu après cinq journées d'audience, sont venus confirmer. Les accusations de violence, d'incitation à la rébellion et d'atteinte aux libertés individuelles et à la liberté de pratique religieuse, portées contre eux par le ministre de l'intérieur après leur arrestation, au mois de juillet, n'ayant pas été retenues, les intégristes n'avaient à répondre que d'atteinte à la dignité du chef de l'État, propagation de fausses nouvelles et appartenance à une association illégale.

Si aucune preuve formelle n'a été produite pour étayer les deux chefs d'accusation, les quelque soixante avocats de la défense — qui ont plaidé sans interruption durant vingt-huit heures — ont pu aisément réfuter le troisième argument, entre autres que le M.T.I., qui avait demandé sa reconnaissance officielle en tant que mouvement politique se réclamant de l'islam au mois de juin dernier, n'avait rien de clandestin et qu'il se manifestait par des communiqués et des déclarations, au même titre que d'autres courants d'opposition qui continuent aujourd'hui à s'exprimer publiquement sans avoir été légalement reconnus et qui s'apprêtent à participer aux prochaines élections législatives.

Un fait inhabituel a marqué ce procès : pour la première fois un tribunal a accepté d'enregistrer les plaintes de certains accusés à la suite de sévices dont ils auraient été victimes lors de leurs interrogatoires par la police.

MICHEL DEURÉ.

AMÉRIQUES

États-Unis

La rentrée s'annonce difficile pour M. Reagan

De notre correspondante

New-York. — *La lune* de miel de M. Reagan avec le pays est-elle sur le point de se terminer ? Le président est rentré jeudi 3 septembre à Washington avec une image quelque peu écornée. Le président a sans doute eu tort de passer tout un mois de vacances en Californie, et tort plus encore de laisser le groupe traditionnellement impatient des journalistes accrédités à la Maison Blanche se battre les flancs à Santa-Barbara pour trouver de la « copie ».

En faisant ouvertement allusion au peu de temps réel que M. Reagan consacre à sa tâche, *Newsweek* (*le Monde* du 2 septembre) a rompu l'indulgence tacite que la presse manifestait jusqu'ici pour le « style » très particulier du nouvel occupant de la Maison Blanche.

Depuis quelques jours, les articles se multiplient sur les « flottements » de l'image présidentielle. La veille de son départ pour l'Est, M. Reagan avait reçu dans son ranch la visite de deux vieux amis, dont un ancien cow-boy de cinéma, venu lui apporter quatre paires de bottes à ses mesures. Assaillis par les journalistes, les deux visiteurs n'ont pas tari d'éloge, devant les caméras de télévision, sur le temps généreux *que le président* leur avait accordé.

Peu avant l'attentat dont il a été victime, le 30 mars, les sondages indiquaient déjà une certaine désaffection de l'opinion pour le nouveau président. Mais la lutte courageuse menée par *M. Reagan sur son* lit d'hôpital avait rallié les mécontents.

Cinq mois après la tentative d'assassinat et deux mois avant le premier anniversaire de son élection, M. Reagan doit faire face à de pénibles réalités : élu sur un programme d'équilibre budgétaire *et de réarmement du pays, il est* confronté à une situation économique de plus en plus inquiétante. L'impasse budgétaire va sans doute le contraindre à de nouvelles économies qui toucheront notamment la défense. L'inflation et le chômage restent élevés. *Si le commerce de détail* continue à bien se porter, la chute de 125 points de l'indice industriel *Dow Jones* depuis avril dernier traduit les désarrois de la Bourse.

A Wall Street, l'hostilité grandit contre le « programme Reagan », et les articles critiques se multiplient dans le *Wall Street Journal*, peu suspect pourtant de *sympathies démocrates*. Certains milieux financiers se font véhéments contre « *l'incohérence de la politique présidentielle* » et avouent souhaiter une véritable récession économique, seule capable, à leurs yeux, de faire retomber les taux d'intérêt à un niveau *raisonnable*.

L'automobile, le bâtiment, le textile, l'ameublement, notamment, se portent mal, et depuis le licenciement des douze mille contrôleurs aériens, les relations de l'administration Reagan avec les syndicats tournent à l'aigre.

M. Reagan a été élu sur un pari : redonner son lustre à une Amérique démoralisée par la crise d'otages de Téhéran et l'inflation. Soutenu par un Congrès en majorité républicain, il a pu faire voter une série d'économies budgétaires qui toucheront surtout *les pauvres et un programme fiscal* qui profitera surtout aux riches. Si la relance économique survient dans les quelques mois qui viennent, ces iniquités seront *oubliées. Dans le cas contraire*, le raz de marée électoral qui a porté M. Reagan au pouvoir risque de se révéler un coup de tête sans lendemain.

M. Reagan va devoir maintenant exercer sérieusement son métier de président : l'économie doit être remise en ordre, d'importants choix stratégiques doivent être faits, la politique étrangère américaine doit être précisée. Le temps des bons mots, des anecdotes et des pirouettes plaisantes est terminé.

Il y a tout juste un an, M. Reagan avait conclu son fameux débat télévisé de Cleveland contre M. Carter par une formule percutante : « *Combien d'entre vous vivent-ils aujourd'hui mieux qu'il y a quatre ans ?* ». Une question que ses adversaires démocrates n'auront garde d'oublier lorsqu'ils entameront leur campagne pour le renouvellement partiel du Congrès, en 1982.

NICOLE BERNHEIM.

● *Près d'un jeune Noir sur deux au chômage.* — 45,7 % des jeunes Noirs étaient sans travail en août, selon les statistiques du ministère du travail publiées vendredi 4 septembre. — *(A.F.P.)*

LE CONSEILLER DE M. REAGAN POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Allen se dit satisfait de la position française sur les euromissiles

M. Richard Allen, conseiller du président Reagan pour les affaires internationales, a fait escale, jeudi 3 septembre, à Paris, avant de se rendre à Bonn où il participe à *un séminaire de* la Fondation Konrad Adenauer consacré au « *néo-conservatisme aux États-Unis* » et à « *ses effets sur l'Alliance atlantique* ». M. Allen a été reçu par M. Mitterrand mais n'a fait aucune déclaration lors de son bref passage dans la capitale française.

Le conseiller de M. Reagan a cependant indiqué, dans une interview accordée à l'A.F.P. à Bonn, qu'il était satisfait de la position française sur la question des euromissiles (les fusées Pershing-2 et les missiles de croisière qui doivent être déployés à partir de 1983 dans plusieurs pays de l'OTAN). « *Je ne veux pas donner de détails sur mon entretien avec le président Mitterrand, entretien qui a un caractère privilégié. Ce que je peux dire c'est que le soutien français à la politique générale de défense américaine et à la politique de défense alliée est solide. Je n'ai pas discuté de cela en détail avec le président, mais ses vues sont généralement bien connues et elles soutiennent les décisions de défense déjà prises par l'Alliance* », a dit M. Allen.

Le conseiller du président américain s'est félicité, d'autre part, de l'attitude de la diplomatie française sur la question du Proche-Orient : « *Nous trouvons la position française sur le Proche-Orient tout à fait acceptable et nous estimons que c'est une attitude favorable au point de vue américain* », a-t-il déclaré.

M. Allen a enfin mis en garde une fois de plus les Européens contre toute situation où Washington consentirait seul pendant longtemps des sacrifices financiers pour la défense occidentale.

Bolivie

La nomination du président Torrelio laisse espérer une moralisation plutôt qu'une démocratisation du régime

Correspondance

La Paz. — Le triumvirat qui avait pris le pouvoir le 4 août dernier n'aura pas duré plus d'un mois. Après des tractations laborieuses au sein du gouvernement et de la junte, un compromis a été signé à la hâte dans la nuit du 3 au 4 septembre pour désigner le commandant en chef de l'armée de terre, le général Celso Torrelio Villa, à la tête de l'État.

Agé de quarante-huit ans, le nouveau président était un des fidèles du général Luis Garcia Meza, son prédécesseur, qui avait été limogé il y a un mois par ses pairs, à la suite d'accusations l'impliquant dans le trafic de cocaïne. Il est le cent cinquante-septième président de la République depuis l'indépendance de la Bolivie il y a cent cinquante-six ans et le onzième chef d'État de ces trois dernières années.

Sa nomination est controversée aussi bien par les *jeunes colonels* institutionnalistes qui exigeaient un « plébiscite militaire » que par les partisans de l'ex-président Hugo Banzer (1971-1978), représentants de la bourgeoisie, qui réclamaient « un homme d'expérience ».

C'est, en effet, « *un homme nouveau* », qui n'a guère fait parler de lui au cours de sa carrière. Il est le seul membre de la junte possédant un casier judiciaire vierge.

Normalement, c'est le général Waldo Bernal, commandant en *chef de l'aviation, qui, en raison* de son ancienneté au sein des forces armées, aurait dû prendre la relève du président Garcia Meza. Mais la publication, le dimanche 30 août, dans le *New-York Times*, d'un article accusant le général Bernal d'avoir touché 10 000 dollars par semaine pour autoriser le décollage d'avions transportant de la cocaïne, a fini de porter atteinte au prestige de l'aviation et de son chef. Prestige déjà fortement ébranlé par les accusations de la presse, des pouvoirs publics, et de l'ex-ministre de l'éducation, le colonel Asriel Coca, impliquant le chef de l'aviation dans la contrebande de pierres précieuses, le trafic de drogue et d'armement.

Le commandant en chef de la marine, l'amiral Oscar Pammo, a été accusé, de son côté, d'avoir acheté pour 14 millions de dollars de riz pakistanais mangé par les charançons et de l'avoir commercialisé alors qu'il était ministre de l'industrie (1978-1979).

Les observateurs jugent positive la nomination du général Celso Torrelio, qui ne correspond ni à la solution « dure » réclamée par l'Argentine ni à celle qu'imaginaient certains « faucons » du régime. Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Oscar Camilion, s'était vanté, en effet, des demandes de coopération formulées par le président Reagan lui-même pour ramener la Bolivie dans la « normalité ». Et l'un des hommes les plus impliqués dans la répression, l'ancien ministre de l'intérieur, le colonel Luis Arce Gomez, avait déclaré au *Jornal do Brasil*, quotidien de Rio-de-Janeiro : « *La gauche internationale et les gringos nous ont eus, mais nous allons revenir et cette fois nous frapperons sans pitié.* »

Si le général Torrelio n'est pas un faucon, il n'est pas non plus une colombe. On ne s'attend pas qu'il engage le pays sur la voie démocratique. En témoignent le silence des partis politiques et l'indifférence de la population devant sa nomination, ainsi qu'un communiqué officiel annonçant que restaient en vigueur le couvre-feu, l'état d'urgence, la *censure de la presse et* l'interdiction des activités politiques et syndicales...

Tout au moins espère-t-on une moralisation du régime, qui pourrait mettre fin au blocus international, ce qui est vital pour la Bolivie.

NICOLE BONNET.

Brésil

L'arrestation de deux prêtres français relance la polémique entre le gouvernement et l'Église

Les autorités brésiliennes ont reconnu l'arrestation, le 31 août, de deux missionnaires français, les Pères Aristide Camio et François Gouriou, dans la municipalité de Sao-Geraldo do Araguaia (État du Para).

Les deux prêtres sont accusés d'avoir incité des petits paysans à tendre une embuscade au cours de laquelle l'administrateur d'*une propriété agricole* appartenant à un député de l'État a été tué et trois policiers blessés. Le ministre de la justice, M. Abi-Ackel, a affirmé qu'ils seraient poursuivis en vertu du code pénal et non de la loi de sécurité nationale, aux conséquences plus lourdes. Ils risquent néanmoins d'être expulsés (« le Monde » des 4 et 5 septembre)

Correspondance

Rio-de-Janeiro. — La détention des deux prêtres français, liée à la lutte pour la terre qui oppose, surtout dans le nord du Brésil, les grands propriétaires aux *posseiros* (paysans sans titre *de propriété*) constitue un nouveau pas dans l'« escalade politique » qui oppose une grande partie de l'église brésilienne aux secteurs les plus conservateurs du régime.

Cet affrontement s'est accentué lorsque la conférence épiscopale brésilienne (C.N.B.B.) a publié, à la fin du mois dernier, un document intitulé « Réflexion chrétienne sur la situation politique ». Dans ce document, en effet, l'épiscopat affirmait que le modèle de développement choisi par le régime militaire engendrait de graves inégalités sociales, lesquelles étaient source de nombreux conflits.

Les évêques exprimaient également le souhait que soit respectée la volonté populaire lors des élections générales de 1982 et qu'une solution soit apportée au chômage et à l'exode rural. Ils réaffirmaient dans ce texte que l'Église du Brésil n'avait pas d'ambitions politiques et condamnaient le militantisme de certains membres du clergé.

Le document épiscopal suscitait aussitôt une réaction de M. Jarbas Passarinho, président du Sénat. Celui-ci déclarait en effet qu'« *une partie de l'Église progressiste avait choisi le socialisme* » et « *dirigeait l'invasion des terres* », ce qui créait un « *état d'esprit pouvant provoquer un bain de sang* ».

L'ancien président de la C.N.B.B., Mgr Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, a commenté les déclarations de M. Passarinho en affirmant que l'éducation politique de la population était « *inhérente au processus d'évangélisation* ». — C. A.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN dirigée par M. Gilles Martinet (P.S.) effectue actuellement une visite en Chine. M. Martinet a précisé que la Chine comptait maintenir *ses* importations de céréales en provenance des États-Unis et d'Europe occidentale. — *(A.F.P.)*

R. D. A.

● M. EGON BAHR, député social-démocrate et ancien ministre ouest-allemand, qui avait négocié et signé, le 21 décembre 1972, le traité fondamental entre la R.F.A. et la R.D.A., a été reçu le 4 septembre à Berlin-Est par le chef de l'État et du P.C. est-allemand, M. Erich Honecker, après avoir rencontré M. Hermann Axen, membre du bureau politique du SED.

A l'issue de cette entrevue, M. Bahr, qui est également le spécialiste du S.P.D. sur le désarmement, a déclaré à la presse que les entretiens avaient porté essentiellement sur les questions relatives à la sécurité et à la limitation des armements.

Interrogé sur l'état des relations interallemandes, le député ouest-allemand a estimé que les deux parties « *ont la volonté d'éviter une détérioration de ces relations et de chercher à les améliorer dans la mesure des moyens limités des deux États* ». — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● DEUX FEMMES SOVIETIQUES, dont l'identité n'a pas été relevée, ont été tuées durant une escarmouche avec les forces sud-africaines en Angola, a révélé vendredi 4 septembre à Pretoria un porte-parole de l'état-major sud-africain. Celui-ci a confirmé que les autorités soviétiques avaient été informées de tous les décès survenus la semaine dernière en Angola, pendant les opérations menées par les troupes sud-africaines. D'autre part, l'Afrique du Sud a été exclue vendredi du débat sur la Namibie à l'Assemblée générale des Nations unies. La délégation sud-africaine a quitté la salle immédiatement après l'approbation par 117 voix contre 22 et 6 abstentions du rapport de la commission de vérification des mandats qui a refusé ceux de l'Afrique du Sud. — *(A.F.P., Reuter.)*

U.R.S.S.

● PEINE MAXIMUM POUR ANATOLI MARTCHENKO — Le tribunal de Vladimir a condamné l'auteur de *Mon témoignage* à dix ans de camp à régime sévère assortis de cinq ans de relégation pour « propagande et agitation antisoviétiques », c'est-à-dire la peine maximum prévue par l'article 70 du code pénal. Mais on ignore encore les faits qui lui étaient reprochés (*le Monde* du 4 septembre). — *(A.F.P.)*

Le Monde

société

Une Française et ses deux enfants détenus à Tripoli depuis seize mois

Les Dupont en Libye

En septembre 1979, les habitants de *la commune d'Haulchin* dans le Nord s'étaient à peine aperçus du départ de Mme Denise Dupont, cinquante-sept ans, et de ses deux fils, Alain, vingt-quatre ans, et *Jean-Claude*, vingt ans. Les voisins avaient, certes, été un peu surpris, mais non pas mécontents de voir ainsi s'éloigner du quartier une famille *« un peu spéciale »*. En rupture, les Dupont rêvaient souvent de quitter la France, de partir... La Bulgarie, l'Algérie, l'Albanie, les îles : autant de pays dont ils parlaient aux quelques voisins qui acceptaient encore de les *écouter*.

Pourquoi partir ? La rumeur *publique assoupie au fond des* pavillons du bourg se souvient de l'accident mortel de M. Dupont, l'époux et le père, alors qu'il nettoyait son fusil. L'enquête s'était *terminée par un* non-lieu, mais les petites histoires sordides ont la vie dure.

Aujourd'hui, Mme Dupont et ses fils sont incarcérés en Libye, à Tripoli. L'explication de leur détention a évolué au cours *des mois, depuis ce jour d'avril* 1980 où un contrôle de police révèle que leurs visas de touristes sont périmés. Au départ, une affaire banale de séjour illé*gal. L'ambassade de France*, prévenue tardivement, prévoit une libération pour décembre 1980. De retard administratif en report d'audience, l'année 1981 est déjà entamée lorsque les autorités libyennes décident de *faire instruire l'affaire* par la Cour de sûreté de l'Etat. Les frères Dupont et leur mère sont accusés... d'espionnage au profit du sionisme et de l'impé*rialisme américain*.

L'instruction, secrète, suit son cours. L'ambassade de France à Tripoli espère, cependant, un *procès pour le 5 avril 1981*. A cette date, surprise : la Cour de sûreté libyenne abandonne le dossier au profit du tribunal criminel, qui ajourne l'audience *sous prétexte d'une demande* de complément d'expertise psychiatrique. De semaine en semaine, d'expertise en expertise, *le 8 août 1981, Mme Dupont* quitte l'hôpital où on l'a placée pour enfin se présenter devant ses juges. Malheureusement, ses deux fils, toujours incarcérés, *ne sont pas, pour des raisons* inconnues, présentés au tribunal. Le juge faute d'accusés lève la séance et reporte une nouvelle fois l'audience.

Pour le Quai d'Orsay, *« certes la justice libyenne est lente, les charges sont floues, mais il n'y a rien à reprocher aux autorités de Tripoli. La procédure est régulière et le droit de visite est respecté »*. Il n'en demeure pas moins que la Libye n'a jamais communiqué aux autorités françaises des éléments de l'instruction qui permettraient et de comprendre l'affaire et de suivre l'itinéraire de ces trois personnages depuis leur départ de France. Une seule chose paraît certaine : les Libyens leur avaient bien délivré des visas *de touristes. Pour quelle durée ?* On l'ignore.

La saga des Dupont a eu un écho à Haulchin. Deux questions surgissent des conversations : l'argent du voyage ? La réponse est aisée : Mme Dupont a reçu *une importante somme d'argent* d'une compagnie d'assurances, suite à la mort de son mari ; de plus, le petit pavillon familial a été vendu. Quant aux *raisons, la rumeur évoque volon*tiers la décrépitude, le laissez-aller d'une famille. Certains parlent de coup de tête. Le grand voyage sans retour, on n'y croit guère. *« Ils étaient incapables de prendre un avion tous seuls »*, clame un voisin. La rumeur s'enfle : on parle d'une *« sale histoire »*. Un notable du canton éclate de rire à l'évocation des accusations d'espion*nage. Plus sérieux, il ajoute : « C'est une histoire locale. »*

En attendant, Mme Dupont, prostrée, séjourne dans un hôpital de Tripoli ; Alain et Jean-Claude *sont toujours en prison*. La prochaine audience du tribunal criminel est fixée au 13 septembre. En principe.

J. M. A.

Affiches en procès

Les affiches de septembre ne passent pas *inaperçues*. En voilà déjà deux contre lesquelles on appelle la justice à la rescousse *avec des fortunes diverses*.

La première, c'est bien sûr celle de l'agence de publicité Avenir qui aura, de toute façon, bien réussi son coup : *« J'enlève le haut... J'enlève le bas... »*

A Lille, cette vue, fût-elle de dos, d'un corps féminin sans voile n'a pas été du goût de l'association Du côté des femmes. A coup sûr, il ne s'agissait pas *de pudibonderie, mais de protes*tation contre une utilisation à des fins mercantiles. C'est ce qu'on est allé exposer au parquet du tribunal en lui demandant de *« faire quelque chose »*.

Que faire ? Se fonder sur les articles réprimant l'attentat à la pudeur ? Ridicule. Les plaignantes étaient les premières à le savoir. Saisir ? en invoquant un caractère *« contraire aux bonnes mœurs »* ? Démarche bien « bourgeoise ».

Finalement, le tribunal n'a pas *jugé, mais le parquet est intervenu* auprès de l'agence en cause, qui a bien volontiers consenti à faire caller sur les fesses « mercantiles » des carrés de papier... bleu.

A Paris, la mère de la jeune comédienne Arielle Besse, partenaire de Patrick Dewaere dans le film *Beau-père*, n'a pas obtenu un aussi bon résultat. Parce que l'affiche déjà placardée pour annoncer la sortie du film repré*sente Mlle Besse montrant ses* jeunes seins à son partenaire, la maman redoutait que la sensibilité de son enfant, qui n'a pas seize ans, en fût affectée.

On a donc plaidé en *référé*, mais, vendredi 4 septembre, M. Marcel Caratini, président du tribunal de grande instance de Paris, après avoir écouté M° Pialoux, avocat de la mère angoissée, et Mes Desurmont et Attal, défenseurs du producteur et du distributeur, a rendu une ordonnance de rejet. Il y est dit : *« En ce qui concerne les sentiments de pudeur allégués, l'affiche litigieuse va moins à l'encontre de ces sentiments que la diffusion du film lui-même, qui comporte des scènes autrement plus suggestives que la scène dont elle est issue. »*

PRESSE

Malgré les réquisitions de la police judiciaire

LE PERSONNEL DE FR 3 ALSACE REFUSE DE DIFFUSER LA VOIX DU RAVISSEUR D'UN MÉDECIN ALLEMAND

De notre correspondant

Strasbourg. — Les journalistes et techniciens de FR 3 Alsace ont refusé de satisfaire aux réquisitions du service régional de la police judiciaire de Strasbourg leur deman*dant de diffuser la voix du présumé* ravisseur d'un médecin allemand, le docteur Karl Heinz Welsche, dont le corps a été retrouvé dans le coffre d'une voiture le 13 août, à Francfort. Ils en ont donné très officiellement les raisons à l'émis*sion d'actualités régionales*, jeudi soir. Dans cette réquisition, les policiers français répondent à une demande du parquet d'Offenbourg (pays de Bade). Emise par commission rogatoire internationale, cette diffusion, qui devrait être effectuée *avant le 24 septembre, reviendrait*, selon les professionnels de FR 3 Alsace, soutenus au niveau national par les syndicats de la troisième chaîne, à *« lancer un appel à la délation incompatible avec la mission du service public »*.

Cette collaboration de la télévision avec la police est de pratique cou*rante en R.F.A., où l'émission « Aktenzeichen X... Ungelöst »* (Affaire X... non élucidée) diffuse une fois par mois des portraits-robots de criminels présumés, des indices ou pièces d'enquêtes dans l'espoir que des téléspectateurs puissent aider la police dans ses recherches. — J.-C. H.

● *Le bimensuel « Triolo »*, édité par Fleurus-Presse, publie *son premier numéro* (9 F). Tiré à 85 000 exemplaires, *Triolo* remplace *Djm* et *Formule 1* que la société d'édition catholique avait lancés précédemment. (Fleurus-Presse, 31, rue de Fleurus, 75296 Paris Cedex 06 - Tél. 544-38-34.)

MÉDECINE

Le ministre de la santé autorise l'ouverture de neuf pharmacies mutualistes

M. Ralite, ministre de la santé, a *signé* le jeudi 3 septembre les autorisations de création de neuf pharmacies mutualistes (nos der*nières éditions datées du samedi* 5 septembre). Les neuf nouvelles créations se situeront à Charleville-Mézières (Ardennes), Brest (Finistère), Libourne (Gironde), Firminy (Loire), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Cermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Elbeuf et Maromme (Seine-Maritime) et Paris (Mutuelle de la presse et du livre.)

A la Fédération française de la mutualité française (F.N.M.F.), où l'on déclare être satisfait d'une *telle décision, on précise qu'une* dizaine d'autres dossiers sont en instance notamment pour Marseille (Bouches-du-Rhône), Toulouse-le Mirail (Haute-Garonne), Grenoble (Isère), Orléans (Loiret), Toulon (Var) et Avignon (Vaucluse).

Le ministre, qui a *souligné « le rôle pilote joué par les pharmacies mutualistes dans l'extension du tiers payant*, a aussi reconnu *« le rôle de qualité que jouent les phramacies d'officine qui, en émulation, adoptent de plus en plus cette pratique »*.

Cette décision du ministre ne fait qu'entériner celles du Conseil d'Etat, qui, à maintes reprises, avait condamné l'Etat pour le refus qu'opposait le gouvernement à l'ouverture de pharmacies mutualistes. Ces dernières, en *effet, ne peuvent être créées que* sur l'autorisation du ministère, alors que l'ouverture des officines commerciales *n'est soumise* qu'à l'octroi d'une licence par les préfets et au respect du *« numerus clausus »* (une officine pour deux à trois mille habitants). Ce système faisant l'objet d'un certain nombre de dérogations, l'ouverture des pharmacies commerciales n'a pas été, au cours de ces dernières années, chose difficile. La France compte à présent près de vingt *mille pharmacies privées*.

En revanche, les autorisations d'ouverture de pharmacies mutualistes se sont heurtées depuis de longues années à l'hostilité déclarée et efficace des pharmaciens d'officines soutenus en l'espèce par les ministres qui se sont succédé au portefeuille de la santé jusqu'à l'élection de M. Mitterrand.

Au refus d'autoriser l'ouverture de ces pharmacies (qui fonctionnent sans but lucratif, investissent leurs bénéfices dans des activités sociales et pratiquent le tiers payant), les mutualistes n'ont pu *opposer* que des armes juridiques : recours devant les tribunaux administratifs, puis devant le Conseil d'Etat, *qui leur a donné* raison, jusqu'à présent, en pure perte. L'Etat — donc les contribuables — a dû payer à plusieurs reprises des dommages-intérêts élevés aux mutualistes sans que le problème de fond ait été pour autant réglé.

La recherche du meilleur service

M. Ralite a *déclaré* que, en s'appuyant sur ces données, il entendait *« en concertation avec les intéressés et les organismes de Sécurité sociale et en coopération avec le ministre de la solidarité nationale, élaborer un règlement d'ensemble sur ces questions qui s'inspirent de la recherche du meilleur service de proximité des malades et des assurés »*.

M. Ralite veut créer 20 000 emplois dans le secteur hospitalier en 1982

Invité d'« Antenne 2 midi », le vendredi 4 septembre, M. Jack Ralite, ministre de la santé, a annoncé que, sur le contingent de nouveaux emplois dont la création avait été annoncée par le ministre de la fonction publique, le secteur hospitalier bénéficierait de 15 000 postes supplémentaires. *« L'objectif*, a-t-il précisé, *est d'arriver à la fin de l'année* [1982] *à 20 000. » « Ces postes seront créés*, a expliqut M. Ralite, *afin que finalement, les malades soient mieux accueillis dans de meilleures conditions et que le personnel hospitalier soit plus disponible. »*

Interrogé sur le mode de financement de ces nouveaux emplois, le ministre a annoncé que *« le système un peu barbare »* du prix de journée *« qu'avait inventé l'ancien régime »* serait changé. *« D'autre part*, a-t-il ajouté, *ma collègue Nicole Questiaux est en train de préparer, à la demande du président de la République et du premier ministre, un plan de réforme de la Sécurité sociale qui va arranger ces choses. L'argent, il existe, le problème, c'est de ne pas faire payer au malade, dans l'instant, le maximum de choses. »*

Après avoir évoqué les contacts fructueux qu'il avait déjà eus au mois de juillet dans le secteur de la santé avec les fédérations C.G.T., C.F.D.T. et F.O., il a déclaré que *« il n'y avait pas de confusion entre le gouvernement et les syndicats »*.

D'autre part, le ministre a confirmé son intention de voir se développer l'industrie biomédicale française. Il a conclu en disant que *« le problème est de sauver la médecine généralisteet la médecine libérale »*. Il a confirmé enfin *« sans hésitation, mais sans précipitation, en examinant les intérêts des gens concernés »*, la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics.

RELIGION

UNE CONFÉRENCE DE SOCIOLOGIE

L'officiel et le vécu

La seizième conférence internationale de sociologie des religions (C.I.S.R.) (1), qui se réunit tous les deux ans, vient de clore ses assises à l'université de Lausanne. Le thème retenu, « Religion, valeurs et vie quotidienne », a rassemblé près de trois cents participants venus de trente-cinq pays.

La diversité des approches, voire *le manque de cohérence entre les* définitions, a montré que le concept de vie quotidienne était particulièrement difficile à cerner. La perspective qui oppose historique et quotidien, *chose publique* et *chose privée*, court terme et long terme, s'est pourtant révélée féconde, ce qui relève de la *micro-observation* permettant une marco-interprétation *des phénomènes socio-religieux* importants.

La restructuration du champ religieux fait apparaître une évolution notable du rôle joué par les Eglises en tant que dépositaires des normes morales et gardiennes des mœurs. Selon le professeur Guizzardi, de l'université de Padoue, *« l'écartement entre la religion officielle et la religion vécue atteint à un certain point un niveau si élevé qu'il devient intolérable »*. Le récent référendum qui a autorisé l'avortement en Italie est à *cet égard très significatif* de la divergence profonde pouvant exister entre l'autorité ecclésiastique et les fidèles.

Corrélativement, le *professeur* Castiglione a montré dans sa communication sur les témoins de Jéhovah en Italie que les normes éthiques très strictes de ce mouvement expliquent en partie qu'il accroisse ses effectifs d'environ 20 à 30 % chaque année : *« L'éthique proposée nivelle de manière universelle les exigences humaines les plus élémentaires, les reliant à un ensemble de modèles culturels invariables qui assure à qui que ce soit stabilité et acceptation, sécurité et certitude. »*

Ce constat vaut pour d'autres pays et d'autres mouvements de type sectaire, particulièrement dans les pays très industrialisés où la crise des valeurs a sur le comportement des individus des conséquences plus importantes. Le professeur Wilson parle de « dé-moralisation », c'est-à-dire du remplacement de la morale par un ordre d'un autre type, *celui* par exemple que sécrète le fonctionnement de la *machine économique, des règle*ments issus du jeu politique ou imposés par les contraintes technologiques.

De nombreux participants ont souligné que la religion n'étant plus le monopole des institutions spécia*lisées, elle s'investissait de façon* multiforme en des lieux nouveaux. Ainsi, la recrudescence des manifestations de ce qu'il est convenu d'appeler « religion populaire » ne *découle pas directement des normes* établies par l'autorité ecclésiale et en dévie *même parfois sensiblement*, comme l'a fait remarquer l'équipe du centre de sociologie urbaine et rurale de l'université de Louvain.

THIERRY BAFFOY.

(1) *La Conférence internationale de sociologie des religions* (C.I.S.R.) : secrétariat, M. Verscheure, 29, avenue d'Ivry, 75645 Paris Cedex 13, où les *actes* de la conférence sont mis en vente.

SCIENCES

LA COOPÉRATION SPATIALE ENTRE PARIS ET MOSCOU

Le cosmonaute français sera désigné avant la fin du mois

Le Centre national d'études spatiales (CNES) devrait, en principe, *désigner* avant la fin du mois, celui des deux cosmonautes français actuellement à l'entraînement *qui*, en *compagnie* de deux Soviétiques, volera dans l'espace. Son compagnon restera « en réserve ». Selon toute vraisemblance, cette *mission* franco-soviétique devrait avoir lieu en mai 1982.

Depuis plusieurs mois, les deux *sélectionnés français*, le commandant Patrick Baudry et le lieutenant-colonel Jean-Loup Chrétien, ont suivi un entraînement à la cité des Etoiles (près de Moscou) pour préparer leur vol. En juin, s'est achevée pour eux la phase des cours théoriques et, dans les prochains jours, de retour de vacances, ils devraient aborder la partie pratique de *l'enseignement qui* leur est dispensé. Les responsables soviétiques de la mission les attendent en effet pour leur *faire subir* deux opérations de survie : l'une en pays froid et l'autre en mer, pour le cas où le vaisseau soviétique se poserait à son retour dans l'océan ou dans région de grand froid.

Les deux hommes vont aussi parfaire leur entraînement en se familiarisant à la fois avec la station orbitale Saliout à bord de laquelle l'un d'eux passera environ une semaine, et avec le *vaisseau spatial Soyouz* qui le mènera à pied d'œuvre. Il s'agit d'un vaisseau triplace d'un type *nouveau, le Soyouz-T, dont* plusieurs modèles ont déjà volé.

Cet entraînement supplémentaire devrait consister en une trentaine de séances de quatre heures chacune, *passées sur* un simulateur, auxquelles s'ajouteront quinze autres pour assimiler les connaissances nécessaires pour faire face à des situations de vol exceptionnelles.

Rude tâche donc, pour Patrick Baudry et Jean-Loup Chrétien *qui*, comme « ingénieurs-expérimentateurs » de la mission, ont à connaître parfaitement les expériences *scientifiques* qui seront effectuées à bord de la station orbitale Saliout-7, non encore lancée. Une partie de leur récent voyage en France a d'ailleurs été consacrée à une visite des laboratoires responsables des expériences françaises de biologie, médecine, astronomie et métallurgie spatiales qui auront lieu à bord. En tout 350 *kilos* d'équipements — *contre* les 600 à 700 kilos initialement prévus — que les techniciens et scientifiques français ont, au prix de prouesses *techniques, ramenés* à un plus faible poids sans pour autant en altérer les performances.

Les deux cosmonautes vont terminer leur préparation en espérant — ce qui leur a beaucoup manqué au cours des mois écoulés — *pouvoir venir de temps en temps* en France piloter leur avion de chasse et, bien sûr, être celui des deux qui sera désigné pour cette mission spatiale. Outre ce privilège, l'élu aura aussi la chance de déguster en orbite les 6 kilos de nourriture *spatiale* que les maîtres queux du C.N.E.S. leur mitonnent pour ce voyage. Une façon pour *le C.N.E.S. de préparer* l'avenir pour le cas où la France, voire l'Europe, se lancerait un jour dans les vols spatiaux habités.

J. F. A.

ÉDUCATION

Plusieurs organisations demandent une augmentation de l'allocation scolaire de rentrée

Plusieurs organisations demandent au gouvernement de concéder une augmentation de l'allocation de rentrée scolaire qui, attribuée en fonction de revenus par enfant de six à seize ans, atteint actuellement 249,20 F.

M. Guy Ducoloné, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, s'est adressé, *sur ce point*, vendredi 4 septembre, à Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Il lui paraît *« nécessaire que des mesures soient prises au niveau des aides »* apportées au familles, *« en particulier aux plus modestes »*. L'Union nationale des associations familiales (UNAF) réclame, pour sa part, cette augmentation afin de *« tenir compte de l'accélération générale des prix »*. La hausse du coût moyen des fournitures scolaires aurait été, selon la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), de 114 % en quatre ans !

Un conseil interministériel débattra, mardi 8 septembre, de l'augmentation éventuelle de l'allocation, mais Mme Questiaux a déjà *indiqué* sa *réticence face* à des mesures de saupoudrage qui ne relèveraient pas d'une politique globale (*le Monde* du 5 septembre).

Cette perspective est acceptée par la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) qui, toutefois, demande, afin de parer au plus pressé, une augmentation de 50 % de l'allocation de rentrée et la suppression du critère de ressources. La C.S.F. qui présentait, vendredi 4 septembre, son enquête annuelle sur le coût de la rentrée scolaire (1), critique toute politique qui tiendrait *« du rattrapage et de l'assistance »*, où les aides financières seraient utilisées *« pour faire accepter aux enfants de travailleurs des voies marginales et sans issue »*.

Aussi s'inquiète-t-elle davantage des décisions du gouvernement concernant les bourses nationales du second degré : pour l'instant, *il s'est contenté d'accor*der deux parts supplémentaires aux boursiers élèves des sections d'éducation *spécialisée* (S.E.S), des classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) et des classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.). La part de bourses du second degré restant inchangée depuis trois ans, la C.S.F. en revendique l'augmentation de *50 % ainsi qu'un relèvement* de 30 % du plafond d'ouverture.

Pour l'avenir, la C.S.F. est favorable à l'instauration d'un *« revenu social minimum garanti »*. *Attribué* à l'individu, et non à la famille, ce revenu personnel devrait garantir selon elle *« l'indépendance économique et sociale à tout être humain qui se trouve dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins par un travail rémunéré »*, aussi bien les enfants et les jeunes que les *malades*, les chômeurs et les retraités.

(1) Selon ses calculs, les hausses cumulées, par rapport à 1980, des livres, des fournitures, des équipements sportifs et des cotisations diverses, atteindraient 15,3 % pour l'entrée en sixième, 14,3 % pour l'entrée en quatrième et 19,8 % pour l'entrée en seconde.

JUSTICE

● *Deux saisies de cannabis* viennent d'être opérées par les services des douanes, nous indiquent nos correspondants, l'une de près de 500 kilos, jeudi 3 septembre à Vannes (Morbihan), l'autre de 120 kilos, vendredi 4 septembre à Toulon.

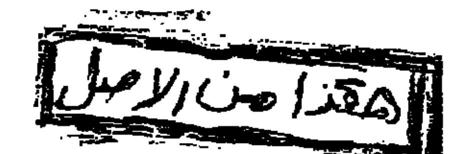
A Vannes, la découverte a été faite à bord d'un sloop en bois de 11 mètres, le *Vroude-Carolina*, battant pavillon américain, qui faisait escale à Cronesty, dans la presqu'île de Sarzeau.

A Toulon, la résine de cannabis découverte se trouvait cachée dans quatre voitures qui venaient d'être débarquées du *Massalia*, un bâtiment en provenance du Sénégal, après escale à Casablanca puis à Tanger.

● *Michel Vaujour*, un malfaiteur recherché par la police depuis son *évasion* (avec prise d'*otage*, en janvier 1979) du tribunal de Châlons-sur-Marne (*le Monde* du 20 janvier 1979), a été arrêté jeudi 3 septembre à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Michel Vaujour, âgé de trente ans, est considéré comme l'auteur de nombreuses attaques à *main* armée dans plusieurs régions. Il s'était évadé à cinq reprises, la dernière fois le 15 janvier 1979, en menaçant le juge d'instruction qui l'*interrogeait* et en prenant une passante en otage. Il avait été condamné à mort par contumace le 17 juin 1979 par les assises de la Marne.

RENFORCEMENT DE L'AIDE AUX ÉTUDIANTS LES PLUS DÉFAVORISÉS

Le directeur des enseignements supérieurs vient de décider une augmentation de l'aide sociale accordée à certains étudiants pour l'année universitaire 1981-1982. Le *Bulletin officiel* de l'éducation nationale du 3 septembre précise qu'une aide complémentaire de 846 francs sera versée en une seule fois aux étudiants titulaires d'une bourse du sixième échelon (soit ceux qui perçoivent les bourses les plus élevées). Cette mesure concerne presque la moitié des étudiants qui reçoivent une aide. D'autre part, il est *prévu d'attribuer un* échelon supplémentaire de bourse aux étudiants de l'enseignement technologique (inscrits en I.U.T., B.T.S., M.S.T., etc.).



Le Monde

culture

FESTIVALS DE MUSIQUE

MÉLODIES EN SOUS-SOL A MONTMARTRE

Les Parisiens, c'est un fait avéré, ne connaissent pas leur ville. La plupart d'entre eux ne sont jamais montés au sommet de la tour Eiffel et, lorsqu'on leur parle de Montmartre, ils sortent leur Guide bleu. Ainsi, loin d'être un festival pour touristes, celui de Montmartre — international et troisième du nom — voudrait s'adresser également aux mélomanes en leur offrant la possibilité de découvrir, entre autres, la crypte du Sacré-Cœur. Proposition d'autant plus séduisante que c'est bien le seul endroit de la capitale d'où l'on n'aperçoive pas ce chef-d'œuvre de l'architecture saint-sulpicienne... Succédant au *Requiem* de Mozart donné le 13 août (à l'église Saint-Jean), le concert proposé par le Quintette des solistes de Radio-Télé-Luxembourg offrait un programme aussi copieux que varié. Ce qu'ils n'avaient sans doute pas prévu, c'est la durée exceptionnelle de la réverbération de la crypte qui, s'ajoutant à un éclairage parcimonieux, leur compliquait singulièrement la tâche. Mais comme on sait, maintenant que l'on donne des concerts un peu partout, la première qualité d'un musicien, c'est de faire contre mauvaise fortune bon cœur et de s'adapter. Pour le public, le dommage est peut-être moindre, puisque, à en juger par l'empressement des éditeurs de disques à ajouter de la réverbération à tous leurs enregistrements, « les gens aiment cela », ou on leur y a fait prendre goût...

Quoi qu'il en soit, ces cinq artistes se sont tirés d'affaire avec un talent consommé, dosant leur souffle, allongeant les respirations et, chemin faisant, ils ont réussi à faire oublier les inconvénients de la situation. On remarquait surtout la cohésion parfaite de l'ensemble non seulement dans les attaques, mais aussi dans le dosage des nuances ; et puis, il n'est pas si fréquent de rencontrer des musiciens qui sont réellement à l'écoute les uns des autres, qui attachent autant d'importance à s'effacer derrière leur partenaire lorsque celui-ci a la part la plus belle, qu'à briller en solo à tour de rôle. C'est, dira-t-on, le principe même de la musique de chambre, mais justement il est souvent bafoué, et, quand il se voit honoré par des artistes amoureux du détail, le résultat se révèle étrangement musical.

De ce programme qui, dès les premières mesures du *Divertimento* de Haydn, promettait beaucoup, on retiendra particulièrement les *Variations sur un thème populaire* de Sweelinck (1562-1621), ce compositeur néerlandais si mal connu en France et dont on a pu, une fois encore, apprécier une richesse d'invention polyphonique et rythmique qui le place d'emblée parmi les figures importantes de l'histoire de la musique. Entendue juste après l'entracte, la *Cheminée du roi René* de Milhaud semblait, en comparaison, d'une gentillesse confinant à l'insignifiance, mais il est vrai que ce n'est pas là une page majeure de son abondante production. La *Kammermusik* de Hindemith, en revanche, dont le style néoclassique paraissait bien démodé il y a quinze ans, retrouvait une fraîcheur et une verdeur qui résistent beaucoup mieux à l'épreuve du temps. L'enjouement communicatif des interprètes n'était sans doute pas étranger à l'impression excellente qu'elle a produite, mais il est certain aussi qu'avec le recul on ne fait plus injure à l'école de Vienne en reconnaissant à leur juste valeur les courants qui tentaient de s'y opposer.

GÉRARD CONDÉ.

(*) Prochain concert : récital de violon de Jacques Francis Manzone, lundi, à l'église Saint-Jean de Montmartre. Renseignements : 606-50-45.

■ L'Association internationale des critiques d'art (AICA)-France organise, lors de son assemblée générale du 2 septembre, une « table ronde » autour du thème : « Les grandes expositions internationales, pour qui ? pour quoi ? » Avec la participation d'un des organisateurs de l'exposition « Westkunst » à Cologne et les organisateurs de la rétrospective Paris-Paris.

Les étés de Salzbourg

Etait-ce un dernier signe de connivence entre Karl Böhm et Salzbourg ? Le grand et vénérable musicien est mort, à quatre-vingt-six ans à Salzbourg, le vendredi 14 août, en plein Festival.

James Levine, directeur du Metropolitan Opera de New-York, à la tête de l'Orchestre philharmonique de Vienne et des chœurs de l'Opéra d'Etat, Lucia Popp, Christa Ludwig, Peter Schreier et Walter Berry, transcendés pour un admirable *Requiem* de Mozart, quel plus bel hommage le Festival de Salzbourg pouvait-il rendre à la mémoire du dernier des grands chefs d'orchestre, dans la lignée de Bruno Walter, Wilhelm Furtwaengler et d'Otto Klemperer ?

Double hommage à des fins officielles et populaires. Hommage du monde politique, représenté par le président de la République d'Autriche, M. Kirschschläger, par le vice-chancelier, M. Sinowatz, et par le secrétaire général des Nations unies — qui est autrichien, — M. Kurt Waldheim. Hommage discret du monde musical, en cette période de festivals. Seule Leonie Rysanek, dernière cantatrice à avoir tenu le rôle d'Electra à Salzbourg sous la direction de Karl Böhm, est présente. Karajan, qui se déplace difficilement depuis plusieurs mois, s'est fait représenter par sa femme. Mais hommage du public surtout : sept mille privilégiés ont pu prendre place, le 26 août, à l'intérieur du dôme.

Car, à Salzbourg, Böhm était chez lui. Cette année encore, après avoir renoncé à diriger les représentations d'*Ariane à Naxos* et le concert Schubert avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, il avait annoncé, dans une interview, le 25 juillet, à la *Salzburger Nachrichten*, que, malgré ses quatre-vingt-six ans, il délaisserait sa maison de Munich « *pour venir le 5 ou le 6 à Salzbourg* ».

Promesse tenue. En compagnie de sa femme, Théa, il arrivait le 4 septembre et prévoyait d'être présent dans la salle qui porte son nom à la Festspielhaus, pour la présentation d'un nouveau livre (1) consacré à sa carrière par un critique viennois et pour l'inauguration d'une exposition retraçant sa vie ; il envisageait d'assister à la soirée de lieder de Christa Ludwig et aux *Contes d'Hoffmann* dirigés par James Levine, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle. Toutes promesses qu'il ne put tenir.

C'est peu dire qu'entre Salzbourg et Böhm était née une véritable passion dès 1938, année où il dirigea pour la première fois ici. « *Plus l'été avance*, écrit-il (2), *plus ma nostalgie de revoir Salzbourg augmente. C'est toujours pour moi un événement de revoir la silhouette de la forteresse du haut Salzbourg et la couronne de montagnes qui l'entoure. Il me semble que c'est un miracle d'avoir le bonheur de travailler dans la ville où naquit le plus grand génie musical du monde.* »

Et s'il regrettait « *l'affluence démesurée des touristes* », c'était pour souligner qu'il partageait la fascination qu'on éprouvait à la découvrir.

Les concerts de la forteresse

A Salzbourg, il y a les touristes et il y a ceux qui vivent le « vrai Festival », qui, chaque soir, du 27 juillet au 31 août, se donne dans les quatre grandes salles. Trois sont situées dans la Maison du Festival — dans la Hofstallgasse, au cœur de la vieille ville, sur la rive gauche de la Salzach : la Kleines, la Grossesfestpielhaus, la Felsenreitschule, la quatrième — le Mozarteum, — dans la nouvelle ville, sur la rive droite.

C'est le festival des grandes soirées — en habits et en robes longues — données par les orchestres symphoniques et les chefs les plus prestigieux : Berlin et Karajan, Vienne et Abbado ; Chicago et Solti ; la Philharmonie tchécoslovaque dirigée par Neumann et par Muti, etc.

Comme tous les ans, il fallait remplir deux conditions pour avoir la chance d'assister à *Falstaff*, à *la Flûte enchantée*, à *Ariane à Naxos* ou à *l'Enlèvement au sérail* : commander ses billets presque un an à l'avance et payer, pour chaque opéra, de 400 à 2 000 schillings (3). Pour un concert d'orchestre symphonique, il convenait de débourser de 200 à 1 000 schillings. Seuls, les récitals de lieder (von Stade, Janowitz, Price, Carreras, etc.) et les concerts de solistes (Brendel, Pollini, Alexis Weissenberg, Askhenazy) étaient, en revanche, d'un prix de 100 à 500 schillings, plus abordables.

Ce Salzbourg-là n'est assurément pas accessible à tous. Ce qui l'est, en revanche, ce sont tous les concerts, chaque soir, dans les châteaux, et notamment ceux de la chambre des princes de la forteresse — Festungkonzert — donnés devant moins de deux cents personnes et qui en font les plus intimistes du Festival.

Ces concerts sont peut-être ceux où l'on joue Mozart avec le plus de raffinement. Là, point d'élégance, on vient en tenue estivale, mais on écoute dans un silence religieux. Ce qui n'est pas toujours le cas du côté de la Hofstallgasse...

Autre intérêt de Salzbourg, les offices religieux qui programment *chaque dimanche — au dôme*, à Franziskanerkirche ou à Maria-Plain (4) — des messes de Beethoven, Mozart et Haydn pour orchestre, soli et chœurs, remarquablement exécutées par des ensembles locaux.

S'ils s'opposent en tous points, le Salzbourg musical et le Salzbourg touristique font finalement bon ménage. L'exploitation qui est faite de Mozart et des artistes invités n'est pas aussi choquante que l'on veut parfois le dire. On ne relève guère de fautes de goût en parcourant la célèbre Getreidegasse, rue où naquit le « génie du lieu ». Seul un commerçant a osé donné à sa boutique le nom de « Drogerie Mozart ».

GILLES MARTINEAU.

(1) *Ein Dirigentleben* (*Une vie de chef*), éditions autrichiennes Hoffman et Campe.

(2) *Ma vie*, Editions Jean-Claude Lattès, 215 pages, 50 F environ.

(3) Un schilling vaut 0,30 F environ.

(4) Eglise érigée en 1671 pour abriter une image miraculeuse de la Vierge. En 1779, Mozart composa *la Messe du couronnement*, à l'occasion du vingt-huitième anniversaire d'une cérémonie qui eut lieu dans l'enceinte de l'église.

FORMES

Wladyslaw Slewinski
le Polonais de l'école de Pont-Aven

Pont-Aven honore ses peintres. La ci-devant « ville des meuniers » paye sa dette de reconnaissance envers ceux qui, il y a un siècle, lui ont valu un renom mondial. A titre de réciprocité, ceux-ci retrouvaient sur la côte de Cornouaille une nature vierge et des Bretons restés eux-mêmes primitifs, au sens le plus noble du terme. Cet été, c'est le tour de Wladyslaw Slewinski (1854-1918), au nom insolite même parmi ceux de la remuante bande d'artistes échappés de Montparnasse.

Qui le connaissait, ce Slewinski, à part les historiens d'art ? Il est vrai qu'il est infiniment plus célèbre dans son pays d'origine que dans sa Bretagne d'adoption, car la majorité de son œuvre est conservée dans les musées polonais et cette exposition de grande envergure, la première qui lui est consacrée, n'aurait pu être réalisée sans les prêts des musées de Varsovie (en majeure partie), de Cracovie, de Poznan, de Lodz, de Bytom, etc., occasion de fêter une sorte de jumelage polono-breton, grâce à un chassé-croisé avec les musées beaucoup moins riches de Quimper, de Rennes, voire du musée d'Orsay.

L'admirable *Portrait de Slewinski au bouquet de fleurs par Gauguin* provient, lui, du Musée national d'art occidental de Tokyo. La présence de cette toile était nécessaire, afin de souligner les liens qui ont uni les deux peintres. Ce fut en effet le grand contempteur non seulement de l'académisme mais de toute culture apprise qui, ayant rencontré « chez Madame Charlotte », rue de la Grande-Chaumière, le jeune aristocrate polonais en rupture de famille, l'entraîna à Pont-Aven où sa puissante et intransigeante personnalité avait réuni une vingtaine de peintres.

Gauguin avait discerné chez son disciple enthousiaste assez de ressources pour transformer un rapin velléitaire et autodidacte en peintre à part entière, en quête de l'authentique. Slewinski avait trente-cinq ans. Elle durera moins de vingt ans sa production, dans laquelle Mme Wladyslava Javorska, de Varsovie, spécialiste de l'école de Pont-Aven et commissaire de l'exposition, distingue trois périodes : la parisienne et bretonne (1888-1905, la polonaise (1905-1910), et enfin la bretonne cent pour cent (1910-1918), lorsque l'attrait de la région qui l'avait révélé à lui-même fut plus fort que celui du pays natal.

A voir les toiles présentées au musée municipal de Pont-Aven, en nombre suffisant (soixante-dix pour donner une vision complète de l'œuvre de Slewinski, on ne peut parler de progrès proprement dit, en dépit de la chronologie respectée par l'ensemble — sur le plan formel du moins.

Tout au plus un approfondissement *de la vie intérieure d'un artiste soucieux* de rendre le réel, d'isoler l'objet — paysage, personnage, fleurs, nature morte — de son contexte anecdotique, voire narratif, voulant aller au-delà des choses. D'emblée, ce qu'on nous donne à voir frappe par sa vérité et son aboutissement pictural. On retiendra par exemple cette *Vieille Femme bretonne en deuil* (vers 1896) qui s'impose par la simplification du trait et parvient sans le moindre subterfuge apparent, sans le moindre empâtement, à l'expression d'une émotion intense. Comme ses camarades, pensionnaires de Marie-Jeanne Gloannec, Slewinski a peint les braves gens qui l'avaient adopté. Pas de trace de folklore, là comme *ailleurs, même si les femmes sont* en coiffe.

On s'attardera également devant *l'Orphelin de Poroning*, exécuté lors de son retour dans une Pologne que son expérience bretonne lui avait appris à regarder désormais en peintre. Et les paysages où la nature, maritime ou champêtre, n'est jamais un décor. C'est une entité vivante, comme le sont les natures mortes et les bouquets de fleurs sauvages aux éclatants coloris.

Il existe un indubitable air de parenté entre les peintres de l'école de Pont-Aven dans ce retour à une simplicité volontaire, dans cet amour-passion pour une terre et une mer librement choisies, loin des palabres *parisiennes. Seulement, en ce qui* concerne celui que Gauguin considérait comme un « parfait gentilhomme », l'esprit d'équipe n'avait, malgré tout pu prévaloir sur l'attrait de la solitude, sur le goût de l'austérité qui se retrouvent dans son œuvre.

Son dépouillement exemplaire à une époque où les artistes les plus doués cédaient souvent aux tentations de la littérature, son enracinement synonyme comme pour Gauguin de dépaysement, en une région encore ignorée du tourisme, ses rapports fraternels avec les pêcheurs et tous les « humbles », n'expliquent sans doute pas totalement les vertus d'un art solide — et que les compatriotes de Slewinski ont su reconnaître. Ils en ont pourtant fourni les conditions nécessaires. Le reste, l'inexprimable, le fonds mystique d'un peintre visionnaire au second degré, qui n'a su et voulu percevoir le sens de la création qu'à travers le monde visible dans ses aspects les plus quotidiens, a pu être mis au jour par un arraisonnement discipliné de tous les sens.

La leçon de Gauguin, son exemple plutôt, a porté ses fruits, qui rutilent telles ces poires en leur coupe sur une nappe rouge.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(*) Musée de Pont-Aven. Jusqu'au 19 septembre.

CINÉMA

« L'ARME A L'ŒIL », de Richard Marquand

L'espion qui en savait trop

Sur fond d'authenticité, le romancier anglais Ken Follett aime raconter des histoires d'espionnage où l'imagination galope à toute bride. Moins denses et emberlificotés que ceux de Le Carré, infiniment plus subtils que ceux de Ian Fleming, ses livres allient à un certain réalisme historique la violence, le suspense et l'humour.

Dans *Eye of the Needle* (sottement traduit en français par *l'Arme à l'œil*), la part de vérité réside dans les stratagèmes mis au point par les Alliés pour faire croire au commandement allemand que le débarquement aurait *lieu via le pas de Calais*. Parmi ces stratagèmes un immense (et faux) rassemblement de matériel dans le sud-est de l'Angleterre. La fiction, elle nourrit les agissements d'un insaisissable espion nazi, surnommé « *the Needle* » (l'Aiguille) qui, après avoir découvert le pot-aux-roses s'efforce de regagner l'Allemagne.

Richard Marquand ne pouvait relater dans son film les innombrables péripéties du roman. Celles qu'il a conservées (entre autres une poursuite dans un train, une tempête, un naufrage et une demi-douzaine de meurtres) sont suffisamment variées et spectaculaires pour nous tenir en haleine. Quant au héros, on devine, grâce au jeu intelligent, nuancé, de Donald Sutherland, qu'il est beaucoup plus qu'un professionnel surdoué et un implacable tueur. Autour de ce solitaire orgueilleux que seuls quelques messages codés relient encore à son pays, autour de cet homme qui semble avoir choisi comme un défi l'ombre, le danger et le crime, plane une sorte de mystère. C'est d'ailleurs par une femme que *the Needle* qui, depuis si longtemps, ridiculise les services britanniques, sera finalement vaincu.

Un bon sujet, un interprète auquel on croit. Ne manque à *l'Arme à l'œil* qu'une mise en scène digne de l'un et de l'autre. Ce n'est pas que Richard Marquand soit maladroit : il sait utiliser un décor, un paysage, et, dans les scènes de mouvement et d'action, il se tire fort bien d'affaire. Son défaut serait plutôt la redondance, le pathos. Que la situation soit dramatique ou sentimentale, toujours il insiste lourdement, toujours à l'allusion, à la suggestion (que pratiquait si bien Hitchcock) il préfère l'« effet » gratuit. Tendance qu'amplifie la musique tonitruante et envahissante de Miklos Rosza (d'ordinaire mieux inspiré), et qui enlève beaucoup de sa crédibilité, voire de son émotion, à la dernière partie du récit.

Dans un genre qui a ses lettres de noblesse, *l'Arme à l'œil* ne constitue qu'une demi-réussite. Mais, s'il vaut mieux lire le livre, du moins le film se voit-il sans ennui.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

■ Une Semaine de cinéma expérimental et d'art vidéo aura lieu dans l'auditorium de la FNAC-Montparnasse, du 21 au 25 septembre. Au programme, plus de trente films et bandes vidéo, pour la plupart silencieux, représentatifs de la recherche internationale dans ce domaine. Des auteurs assisteront aux séances de projection et présenteront leurs travaux. Des cinéastes et des programmateurs de salles seront également présents.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Théâtre musical de Paris (261-19-83) : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30, sam. et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam., 21 h.; dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Freaks Society (sam., 20 h.) ; Boris Supervian (sam., 21 h. 30).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Edouard VII (742-57-49) : Deburau (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : D. Lavanant (sam., 20 h. 30) ; Tranches de vie (sam., 21 h. 45) ; Racontez-moi votre enfance (sam., 23 h., dim., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : Ka (sam., 21 h.) ; Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache (sam., 22 h. 15, dern.).
Fontaine (874-74-40) : les Trois Jeanne (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15) ; On continue à l'appeler Pantalon (sam., 21 h. 45).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), I : Douce (sam., 20 h. 30) ; Un oiseau dans le plafond (sam., 22 h. 15). — J. Di Giacomo (sam., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h.) ; Ce soir, je sors ! (sam., 22 h., dim., 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
Poche Montparnasse (548-92-97) : Accordez vos violons (sam., 21 h.).
Roquette (805-78-51) : la Fétichiste (sam., 21 h. 30) ; la Tournée (sam., 20 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. et 18 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : l'Alouette (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Essayez c'est pas sorcières (sam., 20 h. 15) ; Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : l'Alouette (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : 1929 ou le rêve américain (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Vincennes, théâtre D.-Sarano (374-73-74) : Festival Courteline (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-15-84), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II. Attachez vos ceintures (sam., 21 h. 30), Pit et Rik (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I. : Tiens, voilà deux boudins (sam., 20 h. 30) ; Plurielle (sam., 21 h. 45) ; A. Agier (sam., 23 h.) ; Electro-choc (sam., 0 h. 15). — II. Mangeuses d'hommes (sam., 22 h. 45).
Café de la Gare (272-52-51) : Marianne Sergent (sam., 20 h. 30) ; Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ? (sam., 22 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.78.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 5 - Dimanche 6 septembre

Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Fanal (233-91-17) : Un ouvrage de dames (samedi, 20 h.) ; Francis Blanche (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; T'as pas vu mes bananes (sam., 22 h. 15).
Le Point-Virgule (726-67-03) : J. Charby (sam., 20 h. 30) ; les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30) ; Du ronron sur les bilnis (sam., 22 h. 45).
Théâtre de Dix Heures (606-07-48) : Florence Brunold (sam., 20 h. 30) ; L... est de la police (sam., 21 h. 30).
Tremplin de Paris (258-85-26) : Trente centimètres à l'ombre (sam., 20 h. 15).

Concerts

Galerie Herouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 30).
Lucernaire : S. Boulin, M. Horvat (Dubuil, de Visée) (sam., 19 h. 45). — K. Koleva (Beethoven, Vladiguerov, Chopin) (sam., 21 h.).
Eglise Notre-Dame de Paris : L. Medici - Turrini (Vivaldi, Schumann, Bossi) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : M. Fabrizio (Bach, Scarlatti, Couperin) (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Merry : D. Garcia, C. Boppe (Schumann, Grieg, Hindemith (dim., 16 h.).
Breteuil, château (052-05-11) : A. Motard (Bach, Beethoven, Chopin), dim. 17 h.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Eglise Saint-Merri : G. Prouvost, P.-L. Aimard, J. Di Donato, P. Muller (Messiaen) (sam., 20 h. 30).
Bateaux-mouches : Trio de cuivres contemporains (sam., 15 h. 45).

13e FESTIVAL DE SCEAUX

Orangerie (660-07-79) : Ensemble Guillaume de Machaut (musique du Moyen-Age) (sam., 17 h. 30) ; R. Streich (Mozart, Schubert, Schumann) (dim., 17 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Hal Singer Quartet (sam., dim., 21 h.).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : M. Gaudry, A. Levitt, A. Condurant (sam., dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Mojo Elem Blues Band (sam., 20 h. 30) ; H. Guedon (sam., 23 h.).
Le Connetable (277-41-40) : Jazzing the Beatles (sam., 23 h.).
Dreher (233-48-44) : Booker T. Laury (sam. et dim., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : J.-P. Charles, P. Fayet, J.-L. Verger (sam., 22 h.).
Gibus (700-78-88) : Tango Vidéo (sam., 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : Joe Lee Wilson (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Green (sam., 22 h. 30).
New Morning (523-51-41) : Manu Di Banco (sam., 21 h.).
Patio (758-12-30) : Les Petits Français (sam., 22 h.).
Petit Opportun (236-01-36) : Boulon Ferre (sam. et dim., 23 h.).
Slow-Club (233-84-30) : S. Guérault (sam., 21 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. : 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Fiancée des ténèbres, de S. de Poligny ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : le Masque de fer, d'A. Dwann ; 19 h. : le Golem, de J. Duvivier ; 21 h. : Othello, d'O. Welles. — dim. : 15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Bataillon du ciel (1re époque : Ce ne sont pas des anges), d'A. Esway ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : le Château Vogelod, de F.W. Murnau ; 19 h. : C'étaient des hommes, de F. Zinnemann ; 21 h. : la Nuit du carrefour, de J. Renoir.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. : 15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Pauvre Amour, de D.W. Griffith ; 17 h. : la Tragédie impériale, de M. L'Herbier ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Cage aux rossignols, de J. Dreville ; 21 h. : Sylvia Scarlett, de G. Cukor. — Dim. : 15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Montre brisée, de V. Sjostrom ; 17 h. : Il Posto, d'E. Olmi ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Idiot, de G. Lampin ; 21 h. : Films d'auteurs et films rares : Macbeth, d'O. Welles.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), vers. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24).
L'ANNEE DES 13 LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE, SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**), Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) H. sp.
MOI, CHRISTIANE F... (All.) (*), v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Images, 18e (522-47-94).
NEIGE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A.), v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE POLICEMAN (A.) (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ETE (Bré., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REINCARNATIONS (A. (**), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A.), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hon.), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marbeuf, 8e (225-[illegible]

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME A L'ŒIL, film américain de Richard Marquand. — V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA GRANDE ZORRO, film américain de Peter Medak. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (707-12-28).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS, film français de Laurent Heynemann. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (322-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MESSE NOIRE, film américain d'Eric Weston (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES, film franco-tunisien de Philippe Clair : Normandie, 8e (359-41-18) (jusqu'au L.) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUTLAND, film américain de Peter Hyams. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).

RADIO-TÉLÉVISION

La mission de M. Labrusse

(Suite de la première page.)

Ce conseiller référendaire à la Cour des comptes rappelle que, durant ce court laps de temps, furent réalisé quelque 7 millions de francs d'économies. Il insiste, d'autre part, sur les nombreuses activités qu'il a déployées, depuis 1947, dans le domaine du cinéma, tant pour le Festival de Cannes que du côté des réseaux d'art et essai.

Assis sur un fauteuil design, au milieu de ce bureau réaménagé par son prédécesseur dans le style « laqué » des prospères maisons de production de Manhattan ou de Los Angeles — daim sur les murs, profusion d'acier dépoli, et spots assortis, — il ne manque pas de faire remarquer que, nouvel occupant des lieux, il ne procédera à aucun réaménagement.

A un tel bureau, qui n'est « *pas son genre* », on sent le personnage prêt à s'adapter. La S.F.P. a changé de style, tout comme les discours au sujet de la S.F.P. ont changé de ton, sinon de sens. M. Labrusse, en tout cas, n'entend pas que sa nomination soit expliquée par les seules qualités d'« homme de dialogue » qu'il avait démontrées lors de son précédent passage, au temps de la faillite. Il n'est pas là, dit-il, uniquement pour apaiser les syndicats. Les syndicalistes eux-mêmes, dans ce dernier bastion de l'ex-O.R.T.F., ont, aujourd'hui, un discours différent de celui qui précédait la longue grève de 1979. Et M. Labrusse — tout comme M. de Clermont-Tonnerre le pensait à la fin de ses « *trente mois aux Buttes-Chaumont* » — n'hésite pas à dire que telles propositions venues de la C.G.T. sont des plus positives.

Comme si, de part et d'autre, on était prêt à passer alliance, comme si, saisi d'une crainte sourde et confuse on tenait à prouver que le bâtiment peut flotter. A se défendre, face à l'extérieur, face aux institutions (qu'elles s'appellent ministère de la communication de l'économie, ou direction du Trésor, ou encore commission chargée de la réforme de l'audiovisuel) ; face aussi à ceux qui ont des théories sur la question de la S.F.P. On était corporatiste, et voilà que l'on développe un « esprit maison », que l'on ne refuse plus les reclassements ou les passages d'un secteur à l'autre (du film à la vidéo par exemple). Voilà que l'on ne défend plus l'indéfendable : le retour au passé. Les vertus du regretté O.R.T.F. ne tiennent plus de leitmotiv syndical. En se demandant tout de même, entre les bruits qui courent et les pronostics plus ou moins éventés, à quelle sauce les Buttes Chaumont seront accommodées quand — au printemps prochain ? — on jugera, après leur mise à l'épreuve, les nouvelles architectures de l'audiovisuel français ? Ils entendent, par ici, parler de l'éventuelle transformation de la S.F.P. en G.I.E. (Groupement d'intérêt économique) entre les deux premières chaînes de télévision ; et, par là — chez les réalisateurs — en appeler au démantèlement pur et simple, ce démantèlement que même M. de Clermont-Tonnerre, après quelques mois de sa mission, ne préconisait plus.

Le retour au G.I.E., c'est-à-dire l'abandon à une superstructure écartelée entre des sociétés en principe concurrentes, tout comme la politique du pire (l'« *anarchie* ») ne semblent pas faire d'adeptes au sein de la maison. Plus que jamais, on en appelle à l'idée de « service public ». Notion qui, en la personne de M. Bertrand Labrusse, ne pourrait trouver de plus fervent avocat. Il en a quasiment fait un principe d'existence : il la défend et l'argumente, retournant pour ce faire à la technique éprouvée du plan en trois parties.

Contraintes

« *Le déficit,* dit-il, *a été contenu grâce aux 250 millions de francs versés par l'Etat au cours de la présidence de M. de Clermont-Tonnerre. Il était dû pour une grande partie aux investissements trop grandioses et prématurés réalisés par M. Edeline. Les frais financiers et le montant des amortissements additionnés des studios de Bry-sur-Marne et de ceux de l'Empire équivalent à eux seuls largement à l'importance actuelle du déficit, qui, en valeur absolue, a d'ailleurs diminué : à cause de l'érosion monétaire et grâce à la récente expansion commerciale de la S.F.P., le chiffre d'affaires est, pour 1980, de 914 millions de francs ; il sera supérieur à 1 milliard de francs en 1982. Mais le déficit restera de 20 à 30 millions de francs (l'érosion monétaire étant estimée à 15,6 % pour l'industrie audiovisuelle). Ce trou ne représente plus que 2 % du chiffre d'affaires. On ne peut plus le qualifier de déficit, on ne parlera plus de subvention ; ce qui signifierait que l'outil est inadapté. On dira « montants compensatoires ». Compensatoires, en effet, de la contrainte de service public.*

» *Contraintes sociales d'une part : la S.F.P. dispose d'une convention collective plus avancée que celle du cinéma, assure la sécurité de l'emploi (sauf soubresauts aujourd'hui compensés) et offre des garanties statutaires et syndicales. On pourrait comparer son rôle de citadelle sociale à celui qu'a joué Renault dans l'industrie automobile.*

» *Contraintes quantitatives et qualitatives d'autre part : la S.F.P. exécute bien souvent pour les chaînes ce que le secteur privé ne voudrait pas. Les émissions non répétitives sont en effet les moins lucratives. Les émissions de prestige — achetées par l'étranger — ne sont pas, contrairement à ce qui est dit, d'un coût très supérieur à ce que proposeraient les autres maisons. L'écart de prix, de 20 à 25 %, évoqué il y a quelques années n'est plus qu'un souvenir. Il est en moyenne plus proche de 5 %. Parfois même, la S.F.P. — pour la vidéo mobile, par exemple — pratique des tarifs inférieurs à ceux du marché.* »

« Équilibrer, c'est tout »

M. Labrusse cite ici le cas du *Victor Hugo* qui sera bientôt tourné pour Antenne 2 par Stellio Lorenzi. Le devis S.F.P. est de 25 millions de francs, la moins chère des sociétés privées demandait 22,5 millions de francs à condition de supprimer des scènes trop coûteuses et de tourner exclusivement en Italie.

« *Accepter la loi de la contrainte économique, c'est laisser de côté toutes considérations qualitatives, nationales et sociales,* dit M. Labrusse. *Enfin les surcoûts ne sont dus qu'à une partie de la production : retransmettre des matches de football ou des cérémonies religieuses est très rentable. Je ne pense pas que la S.F.P. ait à faire des bénéfices. Elle a à équilibrer, c'est tout. Les maisons privées font un bénéfice de 2 ou 3 %, si vous faites la soustraction (5 — 3), la S.F.P. n'est plus que 2 % trop chère.* »

M. Labrusse ouvre pour chaque point un dossier, il expose des chiffres et jongle. Des chiffres encore, au sujet du problème des personnels, cette bouteille à l'encre depuis 1974. Ce sera son deuxième point : aujourd'hui 2 339 personnes sont employées à la S.F.P., elles sont, en fait, 2 500 si l'on compte les divers concours occasionnels. « *Contrairement aux bruits qui courent,* dit M. Labrusse, *le personnel administratif ne représente que 341 personnes, soit à peine 15 % du total. Un pourcentage inférieur à ceux du secteur privé.* » Il continue : « *La moyenne d'âge est de trente-sept ans, et les réintégrations auxquelles le procédé ne concernent que quelques dizaines de personnes (des agents aux traitements modestes. La charge sera inférieure à celle qui pèsera sur les chaînes qui réintègrent les journalistes.* »

C'est sur les perspectives d'avenir, son troisième point, que M. Labrusse, face notamment aux auteurs de la réforme de l'audiovisuel, a dû être et sera le plus acharné, sinon le plus convaincant. Il évoque « *la solidarité des chaînes* » qui vont reconduire le contrat de trois ans passé en 1979. Sur le rôle de producteur de la S.F.P., il devient intarissable. Il n'oubliera pas cependant, retournant à ses soucis de gestionnaire, d'évoquer l'expansion à l'étranger de la S.F.P., reprenant les arguments de son prédécesseur selon qui cette maison devrait se comparer à une entreprise industrielle et commerciale, capable de devenir une multinationale.

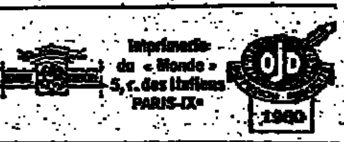
MATHILDE LA BARDONNIE.

● *Radio-Oblique FM* (91,4 MHz) annonce qu'elle diffusera le lundi 7 septembre, à 21 h. 30, une interview de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, portant sur les positions du M.R.G. à propos des radios libres.

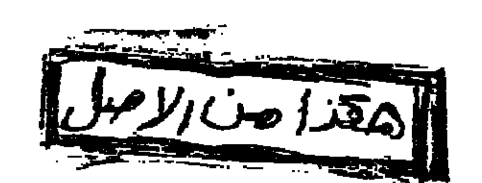
● *Un nouveau catalogue de l'INA*, de sept cents émissions de télévision sera publié en octobre. Il sera principalement destiné aux publics des secteurs éducatif, culturel et social. Ces émissions seront accessibles par location ou, sous certaines conditions, par achat.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, M. Jack Lang, ministre de la culture, ne participera pas à l'émission « Bonjour, bonsoir la nuit », diffusée par Antenne 2 le samedi 5 septembre, à 22 h. 15.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.



RADIO-TÉLÉVISION

L'hypothèse de la quatrième chaîne de télévision

Trois ministères publient des mises au point

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a publié, le 4 septembre, un communiqué, après l'annonce diffusée dans la matinée du même jour par Europe 1, d'un projet de création d'une quatrième chaîne de télévision payante, et qui diffuserait exclusivement des films de cinéma (nos dernières éditions). M. Fillioud déclare que la mise en place d'une quatrième chaîne « à péage » n'est qu'une hypothèse parmi toutes celles sur lesquelles est engagée la réflexion des pouvoirs publics. Il indique que *« la décision de mettre fin à l'exploitation du réseau VHF 819 lignes n'a pour l'instant pas été prise. Ce réseau dessert un nombre important de téléspectateurs parmi les catégories les moins fortunées de la population encore équipées de récepteurs ne recevant pas les images en 625 lignes. La réutilisation du réseau VHF 819 relève de choix politiques sur lesquels le Parlement aura à se prononcer dans le cadre de la loi sur l'audiovisuel. »*

Selon le ministre, la formule, telle qu'elle a été évoquée, doit être envisagée avec la plus grande prudence, en raison de la discrimination par l'argent qu'elle pourrait établir entre les téléspectateurs, du préjudice qu'elle ne manquerait pas d'occasionner aux sociétés de service public, des conséquences qu'elle pourrait avoir sur la situation de l'industrie cinématographique.

M. Mexandeau, ministre des P.T.T., tuteur de l'établissement public de Télédiffusion (T.D.F.), rappelle également qu'aucune décision n'a été prise. Un communiqué du ministère précise : *« Le réseau 819 lignes V.H.F., noir et blanc, permettant la diffusion des programmes de TF 1 (...), dessert encore actuellement plus de cent mille récepteurs de ce type (...).*

» Le ministre des P.T.T., conclut le communiqué, *pour sa part, veillera à ce qu'une décision soit prise en concertation avec toutes les parties intéressées, et à ce que la solution retenue n'établisse pas de discrimination entre les usagers et donne donc entière priorité à la notion de service public. »*

Enfin, le ministère de la culture a fait la mise au point suivante : *« La politique nationale du cinéma et de la télévision relève de la seule compétence du gouvernement et du Parlement. Aucun établissement public ou privé n'est habilité à se substituer aux autorités légalement choisies par le peuple français. Au moment même où, dans le cadre de la mission Bredin, une large consultation est établie avec les professionnels du cinéma et de la télévision, on ne peut que s'étonner d'une initiative aussi manifestement contraire à l'esprit de service public. La politique du fait accompli ne saurait être ratifiée par le ministère de la culture. Les autorités de la République ont été élues par les travailleurs et les classes populaires pour faire prévaloir l'intérêt public. La politique culturelle du pays sera décidée non pas dans le secret de négociations de groupes financiers privés ou parapublic, mais face à l'ensemble de l'opinion publique après un large débat. »*

L'hypothèse d'une quatrième chaîne, « révélée » par Europe 1, est en fait à l'étude depuis assez longtemps. Un article récent publié par *le Monde-Dimanche* faisait le point sur les études en cours (*le Monde* daté 16-17 août).

A Radio-France

● M. JOSEPH PALLETOU EST NOMMÉ INSPECTEUR GÉNÉRAL

● M. JEAN IZARD DEMEURE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, a nommé M. Joseph Palletou inspecteur général auprès de la présidence. M. Palletou était depuis 1975 chef du service économique et social de France-Inter et assurait en outre chaque matin l'émission « Parlons clair », au cours de laquelle, jusqu'au 10 juillet, il interrogeait des personnalités sur les problèmes politiques, économiques, sociaux.

Mme Cotta a, d'autre part, confirmé M. Jean Izard dans ses fonctions de directeur général délégué de Radio-France, poste qu'il occupe depuis juin 1979.

Enfin, Mme Madeleine Bourely, chef du service de presse et depuis 1979 conseiller à la présidence de Radio-France, devient chargée de mission auprès du directeur général délégué. Elle est remplacée à la tête du service de presse par Mme Claire Mugnier-Pollet, jusqu'à présent attachée de presse de la direction de l'information.

● *M. François Mitterrand*, qui sera présent dans l'un des wagons du *« train à grande vitesse »* le jour de son inauguration, le mardi 22 septembre, devrait en principe répondre à quelques questions de téléspectateurs posées au long de l'émission des « Dossiers de l'écran » qui sera réalisée ce soir-là en direct du T.G.V. C'est M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui participera au débat qui suivra les « Dossiers ».

Samedi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Variétés : Monte-Carlo show.
Avec Dalida, G. Campbell, les pompiers de Paris, Magic acrobats of Taiwan, Paviova, et E. Montego.

21 h 20 Série : Madame Columbo.
Le mystère de Santa-Barbara.
Un candidat à une élection politique accusé d'avoir simulé un accident pour obtenir de l'argent d'une compagnie d'assurances...

22 h 10 Spécial sports.
Cyclisme sur piste ; Athlétisme ; Judo.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : L'Arme au bleu.
De M. Frydland. Avec P. Arditi, M. Vandaux, G. Laurent...
Tiré du roman de Jean Toune, nous vivons les dernières heures d'une patrouille française pendant la guerre d'Algérie.

22 h 20 Bonjour, bonsoir la nuit (et à 23 h 45).

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Théâtre : La Visite de la vieille dame.
De F. Dürrenmatt. Adapt. : J.-P. Porret. Avec : M. Marquet, etc. (Rediffusion.)
L'attente d'une vieille dame très riche par les habitants de Gillen, petite ville misérable d'Europe occidentale.

22 h 5 Journal.

22 h 25 A vous de voir.
Le Festival du film américain à Deauville.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, « Le paravent des enfers », de D. Margerie, avec : B. Devoldere, M. Rayer, E. Riva, etc.
21 h 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Récital de chant José Carreras (en direct de la radio autrichienne) : Lieder de V. Bellini, G.-B. Bononcini, G. Donizetti, G. Fauré, Obradors, G. Rossini, A. Scarlatti, P. Tosti, avec E. Muller au piano (Grossen Festspielhaus, 22 août 1981).
22 h, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie, « Musique électroacoustique en Suisse romande » (B. Boesch, N. Loeffel, Ph. Vallet) ; 0 h 5, Jazz nocturne : Trois jam-sessions du concert d'orchestre de l'Union européenne de radiodiffusion à Helsinki en 1979 et un panorama du jazz canadien en 1981.

Dimanche 6 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée à l'abbaye de Trois-Fontaines (Marne). Prédication : Père Robert Jorens.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 20 Variétés : Billy Smart Circus.

14 h 15 Les nouveaux rendez-vous en direct de Deauville.
Festival du cinéma américain.

15 h 30 Tiercé.

15 h 40 Série : La Couronne du diable.

16 h 40 Sports première.

18 h 15 Série : Les Roues de la fortune.
Réal. : T. Erbat.

19 h 15 Les animaux du monde.
Enquête sur un blaireau.

19 h 45 Suspens.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Fantomas ».
Film français d'A. Hunebelle (1964), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, M.-H. Arnaud, R. Dalban. (Rediffusion.)
Un redoutable bandit terrorise la France. Il prend les traits d'un journaliste qui a mis son existence en doute et ceux du commissaire de police lancé à sa poursuite.
Version modernisée et tirée vers l'humour des méfaits du criminel Belle Epoque inventés par Pierre Souvestre et Marcel Allain. Quelques scènes d'action bien venues, mais un mythe complètement dénaturé.

22 h 10 La leçon de musique.
Le piano de Mozart. Avec P. Badura-Skoda.

23 h 5 Journal.

…HA'NE : A 2

12 h Récré A 2 à table.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Série : Le Retour du Saint.

14 h 10 Documentaire : Un monde différent.
Les systèmes de l'esprit humain.

15 h Théâtre : « Conversations dans le Loir-et-Cher ».
De Paul Claudel. Mise en scène : C. Benedetti. Avec D. Gélin, G. Géret, E. Rimbaud, S. Monfort.
Cette pièce de Paul Claudel, écrite entre 1925 et 1929, met en scène trois hommes et une femme qui conversent de l'art de vivre.

16 h 30 Variétés : Véronique Sanson.
Interprète « Besoin de personne », « Sud Limousine », « Christopher », etc.

16 h 55 Série : Orient-Express.
Jenny.

18 h La chasse au trésor.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeux sans frontières.
Angleterre.

22 h Peintres enchanteurs de France et d'ailleurs.
Trois peintres : Anne Vernon, Jacqueline Benoît et Anne Mandeville.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Série : La Malédiction du Kriss Pusaka.
N° 10 : Des ombres dans la nuit.

20 h 30 Théâtre : « Ubu cocu ».
D'A. Jarry. Réal. : J.-C. Averty. Avec B. Allemane, etc.
La première farce potachique d'un alchimiste du verbe.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Cinéma de minuit (cycle FR 3 et le cinéma) : « le Messie ».
Film franco-italien de R. Rossellini (1975), avec P.-M. Rossi, M. Ungari, C. de Carvalho, F. di Bella, V. Dobtchaff, A. Pasano, J. Martin, T. Ucci.
La présence humaine d'un prophète appelé Jésus, à un moment donné de l'histoire du peuple juif, en Palestine, sous la domination religieuse.
Ni hagiographie religieuse, ni fresque à grand spectacle. Avec un didactisme rigoureux, Rossellini, qui n'était pas croyant, a reconstitué la vie quotidienne du Messie et mis en situation les paraboles pour expliquer Sa parole.

FRANCE-CULTURE

11 h, Regards sur la musique : Don Pasquale, de Donizetti.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Le lyriscope.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : L'Ecolier de Salamanque.
16 h 5, Libre parcours jazz.
17 h 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (Diloy le cheminot).
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Valery Larbaud.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Prix Italia 1976 (Opéra du Cameroun, de J. Pivin ; Plainte pour les victimes de la violence, de C. Halffter ; Ne m'oublie pas, de B. Gillet, M. Louys et M. Sola).
23 h, Musique de chambre : Grieg, Bernstein, Arma.

FRANCE-MUSIQUE

11 h 15, Festival de Salzbourg 1981 (Grossen Festspielhaus, 29-8-1981) : Symphonies n° 8 et n° 9 de F. Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Sawallisch ; 13 h 5, Jazz vivant estival : « Jazz vocal ».
14 h, Tel qu'en lui-même : D. Fischer-Dieskau interprète des lieder de F. Schubert ; 16 h, Polyphonie de l'été : opéra, œuvres de Schubert, Robert, Wolf, Stravinski, Beethoven, R. Strauss, Weber.
20 h 5, Equivalences (non-voyants) : six entretiens avec A. Marchal (J.-S. Bach) ; 20 h 30, Concert (festival de La Chaise-Dieu, Abbatiale, 31-8-1981) : « Fanfare » de G. Hugon, « l'Apprenti sorcier » de P. Dukas, « Concerto pour piano et orchestre » de G. Hugon, « L'Oiseau de feu » de Stravinski, par l'Orchestre philharmonique de Katowice, dir. Czifra junior, avec F. Heidsick au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « Jacques Février » (Ravel, Schubert, Poulenc).

SPORTS

JUDO

Le Français Bernard Tchoullouyan champion du monde

Maastricht. — Après Jean-Luc Rougé, à Vienne (Autriche), en 1975, et Thierry Rey, à Paris, en 1979, un troisième judoka français, Bernard Tchoullouyan, vingt-huit ans, est devenu champion du monde, vendredi 4 septembre, à Maastricht (Pays-Bas). En finale de la catégorie des moins de 86 kilos, le Marseillais a disposé du Japonais Seiki Nose de justesse. Il fallut l'intervention de l'arbitre central pour que Tchoullouyan remporte la première médaille d'or de sa déjà longue carrière. Dans la catégorie inférieure (moins de 78 kilos), l'Anglais Neil Adams, vingt-trois ans, s'est imposé devant un autre Japonais, Case.

De notre envoyé spécial

Rude journée pour le judo japonais. Certes, ses deux représentants ont gagné deux médailles d'argent, qui auraient fait le bonheur des autres délégations. Mais dans cette discipline, les Nippons n'ont pas *pour habitude de se contenter* d'accessits, car ni la technique, ni le style, ni le comportement de Case et de Nose, n'ont rappelé la maîtrise de leurs prestigieux aînés. Désespérant, pour une nation qui a dominé le judo durant des lustres et qui cherche tant bien que mal à conserver une hégémonie très contestée par les Européens, de mieux en mieux préparés. Le plus pénible pour la petite colonie japonaise fut sans conteste d'assister à *la terrible défaite de Case devant* Adams, le premier Britannique champion du monde de judo : à la mi-combat, l'Asiatique demanda grâce, victime d'une clé de bras. Un abandon mortifiant.

Plus honorable fut la résistance opposée par Seiki Nose à Bernard Tchoullouyan. Inférieur au plan technique, le Japonais choisit judicieusement de défier son rival au sol et d'essayer de l'étrangler. A trois reprises la manœuvre faillit aboutir.

Le Français, après dix-huit années de pratique, est enfin parvenu au sommet de son art. Habitué des places d'honneur, — il a obtenu *trois médailles de bronze* et une d'argent aux championnats d'Europe, une médaille d'argent derrière Fujii aux championnats du monde de Paris en 1979, une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Moscou, — il n'a cette fois commis aucune faute. Développant avec brio son jeu complet, il a même donné un véritable récital.

De surcroît, Tchoullouyan a fait preuve d'une sérénité et d'une maturité toutes nouvelles pour lui qui fut si souvent handicapé par le trac. Le premier à s'en apercevoir à ses dépens fut le Soviétique Bodaveli, son vainqueur en finale des derniers championnats d'Europe. Ce Géorgien est pourtant une véritable force de la nature avec son style plus proche du sambo que du judo pour contrer ses adversaires plus entreprenants. A une minute de la fin du combat, Tchoullouyan trouva néanmoins l'ouverture en portant *ouchi gari* (cinquième de jambe). Cette revanche prise dès le premier tour du tournoi mondial le libéra totalement de ses dernières appréhensions. Ses autres combats ne seront que pure formalité.

Le Néerlandais Anton Geesing, qui fut le premier judoka européen à battre les Japonais (en 1961), ne tarissait pas d'éloges à son égard : *« C'est le plus beau combattant que l'on ait vu depuis quarante-huit heures »*, estimait-il. Avis partagé par tous les anciens champions présents au bord des tatamis, qui considéraient que les victoires de Tchoullouyan et d'Adams étaient excellentes choses pour ce sport trop souvent diminué par les gagne-petit de tout poils. Rien n'indique cependant que le Français continuera longtemps à faire honneur au judo de compétition. Quoi de plus tentant en effet que de raccrocher son kimono sur un titre de champion du monde ? Devant cette éventualité, il va sans dire que, dans les prochaines semaines, les responsables de la fédération française s'efforceront d'influencer Tchoullouyan, faisant miroiter ses chances de médaille aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Yannick Noah, seul Français présent au troisième tour

New-York. — Une bouffée d'affairisme s'est échappée, vendredi 4 septembre, de Flushing-Meadow. *Le milliardaire texan Lamar-Hunt*, directeur de la W.C.T. (World Championship Tennis) a, en effet, publié la liste des quatre-vingts joueurs qui participeront, en 1982, aux vingt-deux « événements » qu'il va organiser, en concurrence directe avec les quatre-vingt-*dix tournois du Grand Prix* de la Fédération internationale. Les soixante-quatre meilleurs joueurs mondiaux ont confirmé leur participation, à l'exception de Mayer, Noah, Gottfried, Smith, Connors et Ramirez. Cinq autres, Borg, Gerulaitis, McEnroe, Solomon et Vilas, participeront seulement à titre d'invités.

***M. Lamar-Hunt a insisté sur l'aspect sportif* de ces « événements ». C'est toutefois le côté financier de ces tournois, où seize joueurs seulement seront engagés contre trente-deux au minimum dans les compétitions du Grand Prix, qui apparaît déterminant. L'ensemble du circuit *W.C.T. sera doté de 7,9 millions de dollars* (contre 16 millions de dollars au Grand Prix) et les principaux « événements » de 300 000 dollars contre 250 000 aux super-séries du Grand Prix.**

De notre envoyé spécial

« Je joue en pensant que personne n'est plus fort que moi », a déclaré vendredi Guillermo Vilas après son match victorieux contre Raul Ramirez (6-1, 6-3, 6-2). Au cours de leurs onze rencontres précédentes, aussi classiques sur le circuit sud-américain que le tango, le Mexicain avait perdu dix fois. L'Argentin a aggravé ce score en l'assommant *par ses longs coups de fond* de court et en l'obligeant à accumuler les erreurs. Heureux d'avoir pu passer les deux premiers tours, qu'il estime les plus difficiles, Vilas l'est moins, en revanche, des conditions dans lesquelles se déroule le tournoi : *« Même en venant ici chaque année, on ne peut pas s'y habituer. »* Il a estimé en outre que la réfection annuelle du revêtement des courts modifie la nature du jeu, et qu'une semaine est nécessaire pour s'adapter.

Ce ciment synthétique, qui use les jambes, a été fatal au Français Bernard Fritz. Menacé de crampes, il s'est incliné en trois manches (3-6, 3-6, 6-7) devant le Californien Trey Waltke, inlassable renvoyeur. Gilles Moretton ne parvint pas, pour sa part, à se concentrer correctement sur le court 8 où le public et l'arbitrage ne lui furent guère favorables. Gâchant plusieurs fois des balles de break, il finit par abandonner la victoire à l'Indien Amritraj, qui n'était pourtant pas particulièrement inspiré.

Yannick Noah eut également beaucoup de difficultés à entrer dans son match contre le Californien Erik Van Dillen. L'Américain a adopté, à trente ans, une raquette à grand tamis qui lui a assuré de bons résultats depuis le début de l'année. Fatigué par son match marathon de la veille contre le surprenant Andrews, le Français eut quelques difficultés à conclure en quatre sets (6-4, 6-2, 4-6, 7-5). La dernière manche fut particulièrement éprouvante, les deux joueurs perdant alternativement leur service. Les difficultés du numéro un français, au cours des deux premiers tours, ne sont pas de très bon augure avant sa rencontre contre Waltke, tombeur de Fritz.

Noah n'est pas la seule tête de série à avoir souffert. José Luis Clerc, qui lui succédait sur le court 16, a été sérieusement menacé par l'Américain Tim Wilkinson. L'Argentin, qui arrivait à New-York sur une série de quatre tournois victorieux depuis Wimbledon, rencontra, en effet, une résistance surprenante de la part du quatre-vingt-unième joueur mondial. Clerc dut sortir le grand jeu dans le tie-break de la dernière manche, notamment des retours de services missiles pour arracher la victoire (6-4, 5-7, 6-4, 5-7, 7-6).

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Le début de la Coupe du monde à Rome

De notre envoyé spécial

Rome. — Pour sa troisième édition, la Coupe du monde d'athlétisme (1977 : Düsseldorf ; 1979 : Montréal) ne pouvait mieux choisir que Rome. Déjà, *le stadium* géant, édifié aux pieds du Monte Mario, parmi les oliviers et les pins parasols, y avait célébré, en 1960, les jeux de la XVII[e] olympiade. Vingt et un ans et tant d'images illustres restées gravées sur notre rétine, nous nous attendions à éprouver des souvenirs nostalgiques.

Or, nous fûmes agréablement surpris quand, vendredi 4 septembre, par un crépuscule velouté, l'arène olympique nous apparut derechef avec sa pelouse digne d'un golf et cette piste rouge portée exceptionnellement à neuf couloirs, où allaient rivaliser les concurrents de quatre nations (États-Unis, U.R.S.S., Allemagne de l'Est, Italie) et cinq continents (Asie, Afrique, Océanie, Amériques et reste de l'Europe).

Cette première nocturne vit se disputer six épreuves masculines et six épreuves féminines. Nous ne retiendrons que les deux grands moments : la victoire de l'Anglais Sebastian Coe au 800 mètres, et la défaite du Noir américain Carl Lewis au 100 mètres.

Sebastian Coe est ce petit phénomène ultra-léger qui vient, en moins de deux semaines, de réaliser le prodige, à Zurich puis à Bruxelles, de porter le record du *mile à 3 min. 47 sec. 33*. C'est dire l'ovation qu'il reçut de la multitude quand il s'aligna dans le 800 mètres sous le maillot blanc du « reste de l'Europe ». Coe qui court, dit-on sous la table, pour des cachets de toreros, eut à peine besoin d'un tour pour prendre la mesure de ses adversaires. Dès le deuxième tour, il s'échappait, arquant des foulées royales et ralliant le poteau à une dizaine de longueurs devant des concurrents à la limite de l'apoplexie. Son temps, 1 min. 46 sec. 16, était assez loin de son propre record du monde (1 min. 41 sec. 72) mais il y avait eu sa manière péremptoire de se détacher qui nous rappela la révélation, aux Jeux de 1960, *de Peter Snell, l'homme au maillot* noir des antipodes.

Le 100 mètres vit la victoire d'un autre Anglais aux mollets blancs, Allan Wells, champion olympique à Moscou. Mais cette course-là, gagnée en 10 sec. 20, enregistra la plus grande déconvenue de la soirée. Carl Lewis, *vingt ans, qu'on considère aux* États-Unis comme le successeur de Jesse Owens, pour exceller autant dans les épreuves de vitesse que dans le saut en longueur, ne fut jamais dans la course. Quelques minutes plus tôt, Lewis *avait remporté le* saut en longueur avec un bond de 8 m. 15. On sait quelle dépense d'influx nerveux représente la course puis l'envol sur un sautoir.

Quand Lewis regagna le couloir n° 3 après un faux départ, nouvelle épreuve des nerfs. Nous revîmes l'autre favori des Jeux de Rome, le grand Noir, Ray Norton, avec la même noblesse d'allure au départ de ce 100 m. qui est la brève et fulgurante hémorragie de la vitesse pure. Ce jour-là, l'Allemand Armin Hary *avait jailli de ses starting-blocks* avec cette divination qui lui permettait d'être en pleine action en 20 mètres. A la stupéfaction générale, Carl Lewis fut battu irrémédiablement dès le coup de pistolet. Il n'y eut même pas d'arrivée en ouragan pour lui. Il finit bon dernier !

OLIVIER MERLIN.

RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE SOIRÉE

100 mètres : 1. Wells (Europe), 10 sec. 20 (vent fav., 0,16 m) ; 2. Obeng (Afr.), 10 sec. 21 ; 3. Emmelmann (R.D.A.), 10 sec. 31.

800 mètres : 1. Coe (Eur.), 1 min. 46 sec. 16 ; 2. Robinson (E.-U.), 1 min. 47 sec. 31 ; 3. Wagenknecht (R.D.A.), 1 min. 47 sec. 49.

10 000 mètres : 1. Schildaner (R.D.A.), 27 min. 38 sec. 43 ; 2. Kedir (Afr.), 27 min. 39 sec. 44 ; 3. Salazar (E.-U.), 27 min. 40 sec. 89.

400 mètres haies : 1. Moses (E.-U.), 47 sec. 37 ; 2. Beck (R.D.A.), 49 sec. 16 ; 3. Schulting (Europe), 49 sec. 69.

Longueur : 1. Lewis (E.-U.), 8,15 m ; 2. Honey (Océanie), 8,11 m ; 3. Abbiasov (U.R.S.S.), 7,95 m.

Poids : 1. Beyer (R.D.A.), 21,40 m ; 2. Mironov (U.R.S.S.), 20,34 m ; 3. Laut (E.-U.), 19,90 m.

Javelot : 1. Kula (U.R.S.S.), 89,74 m ; 2. Michel (R.D.A.), 89,38 m ; 3. Sinersaari (Europe), 83,26 m.

Classement provisoire : 1. R.D.A., 52 points ; 2. États-Unis, 47 ; 3. Europe, 45 ; 4. U.R.S.S., 42 ; 5. Afrique, 29 ; 6. Océanie, 29 ; 7. Amériques, 27 ; 8. Italie, 27 ; 9. Asie, 17.

CYCLISME. — *La Française Jeannie Longo, qui s'était classée deuxième de l'épreuve sur route, a obtenu la médaille de bronze, vendredi 4 septembre à Brno, dans le championnat du monde de poursuite féminine, remporté par la Soviétique Kibardina. Le Suisse Freuler, révélation du Tour de France, est devenu, de son côté, champion du monde individuel par point,*

ÉDITION

LA RESTRUCTURATION DU GROUPE HACHETTE-MATRA

M. Christian de Bartillat quitte ses fonctions de P.-D.G. des éditions Stock

M. Christian de Bartillat a « résilié » ses fonctions de président-directeur général des éditions Stock qui dépendent du groupe Hachette-Matra. Dans un communiqué, l'éditeur précise que « la conception qu'il se fait de l'édition, activité une et indivisible, ne lui paraissait pas compatible avec les mesures de restructuration prévues ». A la demande de Hachette, « il a accepté d'être nommé président d'honneur de Stock ». Un nouveau président-directeur général sera prochainement nommé. M. Bernard Barrault, chargé d'une mission de coordination de la politique commerciale chez Hachette, a été nommé directeur général de Stock.

A noter encore que M. Claude Glayman, conseiller littéraire, quitte les éditions Stock. Il tiendra bientôt une chronique quotidienne sur le livre à FR 3.

Stock, qui est l'une des plus vieilles maisons françaises — elle a été fondée en 1705, — emploie une quarantaine de personnes et publie une centaine de titres chaque année. Frappée par la crise, elle a connu, comme nombre de sociétés d'édition, des difficultés financières ces deux dernières années. M. de Bartillat estime toutefois que les comptes de Stock seront rééquilibrés à la fin de l'exercice de 1981.

Discrètement, avec l'honneur, mais néanmoins fermement, M. Christian de Bartillat est donc écarté de son poste après vingt-trois ans de bons et loyaux services chez Hachette. L'éviction du P.-D.G. de Stock sera prise comme un avertissement par les autres dirigeants des filiales du groupe Hachette-Matra : l'heure est au « redressement » et aux bénéfices. L'arrivée de M. Jean-Claude Lattès à la direction de l'édition du groupe et la nomination de M. Bernard Barrault à la direction de Stock, tous deux considérés comme des « commerciaux » performants, montrent la voie aux derniers indécis.

M. de Bartillat est d'abord un amoureux des livres. Quand il ne publie pas, il écrit. En érudit. Tantôt il interroge les anciennes civilisations (*la Culture aux ailes de brique*, Albin Michel) ou se penche sur le nomadisme de son enfance à travers les pays méditerranéens (*Christophe ou la Traversée*, Julliard), tantôt il déchiffre l'histoire d'une région rurale (*Un champ de bataille et de blé*, Stock), ce qui lui vaut l'un des prix Sully-Olivier de Serres... d'économie rurale. Car il se passionne pour l'histoire et le quotidien d'une commune de Seine-et-Marne, Etrepilly, dont il dirige la mairie depuis 1971. Il s'intéresse aussi à notre temps, et il le montre quand il interroge l'écrivain Henry Miller (*Flash-Back*, Chêne/Stock).

Né le 25 février 1930 à Saligny-sur-Roudon (Allier), muni de ses diplômes d'études politiques et de sciences économiques, il entre chez Hachette et, un an après, se voit confier la tête d'une société de distribution. En 1968, il devient adjoint de Guy Schoeller chez Stock, et de Charles Orengo chez Fayard. En 1970, le groupe lui confie la présidence de Stock. Sous son impulsion, le domaine étranger de la vieille maison est développé, notamment la fameuse collection « le Cabinet cosmopolite ». Il ouvre aussi la maison vers le secteur français et publie des documents, des romans, des pièces de théâtre, qui rencontrent, en particulier, un certain succès, et des « livres-entretiens » dont Claude Glayman, qui part aussi, fut l'initiateur.

Cet homme, aimable et courtois, ne restera pas longtemps loin des livres. S'il n'écrit pas, s'il ne dirige pas une autre entreprise d'édition, alors on le reverra bientôt à la tête de sa propre maison. — B. A.

[Né le 4 décembre 1939, à Cholet (Maine-et-Loire), employé de librairie dès l'âge de seize ans, M. Bernard Barrault est un homme de terrain, un « excellent professionnel », disent les éditeurs, qui ne tarissent pas d'éloges à son sujet. Il entre dans les services commerciaux de Hachette en 1962, de Hatier en 1966, puis de Gallimard en 1971. Il retourne, en 1978, chez Hachette en qualité de directeur commercial. En avril, M. Yves Sabouret l'avait chargé d'une mission de coordination de la politique commerciale du groupe.

M. Bernard Barrault n'est pas seulement un « technicien ». En effet, il a créé, en 1980, avec M. Bernard Fixot, une petite entreprise d'édition, B.F.B., qui a connu un succès immédiat avec son premier livre, le roman de Sylvie Caster, *les Chênes verts*, vendu à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.]

CARNET

Naissances

— M. et Mme Edouard Aubry ont la joie de faire part de la naissance de leur premier petit-enfant,
Guillaume,
chez Yves et Dominique AUBRY, le 14 juillet 1981.
19, rue de la Monnaie,
35000 Rennes.

— M. Bernard CLAVERIE et Mme, née Geneviève Deldique, ont la joie de faire part de la naissance de
Marie-Sophie,
le 29 août 1981.
105, rue Saint-Genès,
33000 Bordeaux.

— Le docteur Philippe KOSKAS et Mme, née Elisabeth Bouvet,
Leur fils Martin,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Adrien.
2, rue des Huissiers,
Neuilly-sur-Seine,
6, allée Fournier,
Suresnes.

— René LUGAND et Martine POTEL ont la joie d'anoncer la naissance de
Pierre,
le 11 août 1981.
3, rue des Arcades,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Mariages

— M. et Mme Gilbert THINEY,
M. et Mme Xavier SERIS,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
Claire et Vincent,
célébré à Lyon, le 5 septembre 1981.
39 bis, rue de Marseille, Lyon - 7.
29, rue Saint-Mathieu, Lyon - 8.

Décès

— Gustave Capron,
Denise Olivereau-Capron,
Sophie, Xavier et Grégoire,
Françoise de Lavigne Sainte-Suzanne,
Henri et Christophe,
Lucienne et Robert Dayan,
Florence, Yvan et Richard,
Geneviève et Alain Durier,
Jeanne, Edouard et Séverine,
ont la douleur de faire part du décès de
Raymonde CAPRON,
née Bruneaut,
leur épouse, mère et grand-mère,
munie des sacrements de l'Eglise,
survenu, le 30 août, à son domicile,
dans sa soixante-dix-huitième année.
Pour respecter ses volontés, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 3 septembre.
6, boulevard Desgranges,
92330 Sceaux.
Le Pressoir La Tortinière,
37250 Montbazon.
47, avenue de Paris,
78000 Versailles.
6, boulevard Desgranges,
92330 Sceaux.
8, rue Bertron,
92330 Sceaux.

— Les Sociétés
Entreprise Capron,
Capron Bâtiment,
S.A. G. Capron la Tortinière
et tout le personnel,
ont le regret de faire part du décès de
Raymonde CAPRON,
née Bruneaut,
survenu le 30 août 1981.
8, boulevard Desgranges,
92330 Sceaux.
La Tortinière,
37250 Montbazon.

— Nancy,
Dieu a rappelé à Lui
Mme René GEORGES,
née Marguerite Fousnaquer,
dans sa quatre-vingt-onzième année.
De la part de
Mlles Elisabeth et Marie-Louise Georges,
M. l'abbé François Georges,
Bernard et Danielle Georges
et leurs enfants,
Marie Georges et sa fille,
M. et Mme Robert Le Fur,
et toute la famille.
Les obsèques ont été célébrées le mercredi 2 septembre.
54, avenue Anatole-France,
Nancy.

— Mme Raymond Hubert,
Mlle Madeleine Hubert,
font part du décès de
Raymond HUBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'Ordre de Léopold,
ancien chef des services politique et diplomatique
de l'Agence France-Presse,
ancien directeur
du bureau de Bruxelles, chargé des Communautés européennes,
survenu à son domicile, le 30 août, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à la chapelle du Père-Lachaise, et l'inhumation dans le caveau de famille.
19, boulevard Victor-Hugo,
06000 Nice.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du
comte de BOISROUVRAY,
pensées et prières sont demandées à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée le 7 septembre, à 10 h. 30, en l'église du couvent des Dominicains de l'Annonciation,
222, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

— Suzanne Coutens, née Bessède, et ses enfants recommandent à votre prière
Pierre COUTENS,
décédé le 6 septembre 1976.
2, rue Tramier,
69130 Ecully.

INFORMATIONS « SERVICES »

P.T.T.

EUROSIGNAL DANS L'OUEST

Le système Eurosignal, qui permet à une personne munie d'un petit récepteur de recevoir un signal radioélectrique lui indiquant qu'un correspondant cherche à le joindre par téléphone, s'étend peu à peu dans l'ouest de la France.

Depuis le 1er juillet, le service est ouvert dans les régions de Brest, Saint-Nazaire, Vannes et Quimper. Au 15 septembre, il le sera dans les régions de Saint-Malo, Rennes, Laval, La Flèche, Alençon et Avranches. Enfin, au 15 octobre, il fonctionnera dans les régions d'Angers, Tours, Loches, Blois, Châteaudun et Vendôme.

Les démarches peuvent être faites auprès des agences commerciales des télécommunications ou de l'Entreprise générale des télécommunications (E.G.T.), ou encore dans les téléboutiques. Le service Eurosignal nécessite :

— Un numéro d'appel attribué par les télécommunications et donnant lieu à la facturation d'un abonnement (50 F par mois pour l'abonnement national, 100 F pour l'international) ;

— Un récepteur, en location (de 183,46 F à 252,84 F toutes taxes comprises par mois selon le nombre et les caractéristiques des appareils), ou en vente (6 858,43 F toutes taxes comprises), actuellement fourni par l'Entreprise générale des télécommunications.

PARIS EN VISITES

MARDI 8 SEPTEMBRE

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Faubourg Saint-Germain », 15 h., métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Hôtel de Ville », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville, côté Lobau (Tourisme culturel).

« Le Marais illuminé », 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville (le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 05.9.1981 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 6.9.81 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 septembre à 0 heure et le dimanche 6 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions établies depuis plusieurs jours sur l'Europe centrale et la France persisteront, et la perturbation orageuse qui affectait encore samedi nos régions du sud-est s'éloignera vers l'Italie.

Dimanche 6 septembre, le temps restera assez nuageux en Corse où des orages éclateront encore. Sur le reste de la France, après quelques brumes matinales, le temps sera bien ensoleillé et un peu plus chaud que la veille. Les vents d'est seront faibles.

Le samedi 5 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,3 millibars, soit 769 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 24 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 12 ; Bordeaux, 25 et 10 ; Bourges, 23 et 8 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 22 et 7 ; Cherbourg, 20 et 12 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 21 et 10 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 27 et 16 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 24 et 12 ; Nice, 23 et 16 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 27 et 12 ; Rennes, 24 et 8 ; Strasbourg, 22 et 12 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 25 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 38 et 16 degrés ; Amsterdam, 21 et 7 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 21 et 8 ; Bonn, 6 (min.) ; Bruxelles, 21 et 6 ; Le Caire, 34 et 23 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 21 et 7 ; Jérusalem, 30 et 16 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 23 et 9 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 17 et 8 ; Nairobi, 24 et 12 ; New-York, 23 et 19 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 18 et 7.

PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 5 septembre :

UN DECRET

● Modifiant les taux de compétence des tribunaux d'instance et de grande instance en matière civile, des tribunaux de commerce et des conseils de prud'hommes.

VIVRE A PARIS

La révision des listes électorales

La Préfecture de Paris indique dans un communiqué que la révision annuelle des listes électorales politiques a lieu pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

« *L'attention des électeurs parisiens est tout spécialement appelée sur la date limite de cette révision fixée au 31 décembre 1981.* »

La préfecture rappelle que l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

« *Doivent en particulier demander leur inscription les jeunes Français et les jeunes Françaises qui ont dépassé l'âge de dix-huit ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 1982. Il est précisé que les jeunes qui atteindront l'âge de dix-huit ans entre le 1er janvier 1982 et le 28 février 1982 (inclus) devront également se faire inscrire au plus tard le 31 décembre 1981.* »

Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence.

Pour se faire inscrire, les électeurs doivent se présenter dans les mairies annexes munis :

— D'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité, le livret de famille ou le livret militaire) ;

— D'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la circonscription du bureau de vote.

Les demandes d'inscription peuvent être également :

— Soit adressées par correspondance de préférence *sous pli recommandé* par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter à la mairie-annexe du lieu d'inscription ;

— Soit présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence aux lieu et place de l'intéressé.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies-annexes de Paris : en semaine, aux heures normales d'ouverture des bureaux c'est-à-dire de 9 heures à 18 heures ; pendant le mois de décembre, outre les jours de semaine, chaque samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

BREF

ANIMAUX

LE GUIDE ANIMALIER 1981-1982. — Le docteur Lebas a réuni dans son livre, « le Guide animalier de France 1981-1982 », cinq mille adresses d'éleveurs, dresseurs, toiletteurs et de pensions animalières sélectionnées comme des hôtels. Ce guide contient, en outre, tous les conseils utiles pour acheter un animal...

★ 75 francs. Editions Bella Nova, 5, Grande-Rue/Charles-de-Gaulle, 92600 Asnières. Tél. : 790-83-03.

STAGES

NON-VIOLENCE. — « Non-violence et objection de conscience » est le thème de la session de formation organisée par le secrétariat national de l'aumônerie de l'enseignement public pour les animateurs d'aumônerie ou de mouvements JOC, JEC, etc. Elle aura lieu, à Francheville (Rhône), les 26 et 27 septembre.

★ L. Tronchon, 19, cours Gustave-Nadaud, 42000 Saint-Etienne.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3010

HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un régime où il n'y a aucune liberté. — II. Maladie dont les rats sont atteints. Lettres pour attirer l'attention. Pouvait être une réponse à la question. — III. Peuvent grincer des dents. Peut qualifier le goût d'une farce. — IV. Fournit un fil très solide. Ville du Bas-Rhin. — V. Doivent être respectés. Peut faire peur quand elle est grosse. Très bonne quand elle est fumante. — VI. Pronom. Traité comme un citron. En Amérique du Sud, on peut y envoyer paître. — VII. Un gros os. Comme des gros poils. — VIII. N'a pas un grand lit. Donne généralement de bons nois. On y voyait des gens sur le point de mourir. — IX. Blanchit en hiver. Du poids à perdre. — X. Coupe le courant. N'est pas un agrément à Londres. Tamis. — XI. Certain peut conduire à la guerre. Division d'une pièce. Note. — XII. Fleuve côtier. Petite quand il n'y a pas beaucoup de chaleur. Enleva. — XIII. Fis le malin. Qui n'avait peut-être pas été bien digéré. Préposition. — XIV. Son jour est férié. Peuvent être de la revue quand ils sont petits. Enduit. — XV. Certains peuvent apporter une consolation. Demi, n'est pas vraiment un homme. Une dame qui évoque certains jeux.

VERTICALEMENT

1. Magasins où l'on distribue l'essence. Nécessitait autrefois l'utilisation d'un carnet. — 2. Cri qui évoque de belles Bacchantes. Ne circulent plus. Préposition. Négation étrangère. — 3. Atoll de Polynésie. Un général qui inspira Racine. — 4. Se rendra. Sont généralement bien refroidis quand ils sortent du four. — 5. Du pied à la tête. Participe gai. Mot qui s'adresse souvent à un bâtard. Possessif. — 6. Pas assez rassis. Mouvements folâtres. — 7. Fit un cadeau empoisonné. Peut être évoquée par une coupe de cheveux. — 8. Faire des crêpes, par exemple. — 9. Qui sera donc sujette à des variations. Couche dans une coquille. — 10. Appel de berger. Coup de main. — 11. N'a pas une grande portée. Semblable. — 12. Est noir quand il vient des champs. D'un ancien pays d'Europe abandonné aux Goths. Puissance. — 13. Des choses qui arrivent. Qui n'a donc pas circulé. — 14. Sur la Bresle. Menaçante quand elle est nue. Un homme qui tient à ses droits. — 15. Grand, à l'occasion. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est public.

Solution du problème n° 3009

Horizontalement

I. Eteigneur. — II. Mercier. — III. P.M. Ascète. — IV. Apprêt. Et. — V. Le. Emargé. — VI. Ere. Er. Eu. — VII. Maçon. C.N.R. — VIII. Eta. Tris. — IX. Nuée. Œil (voir ce mot). — X. Treuil. Ri. — XI. Ses. Rejet.

Verticalement

1. Empalements. — 2. Température. — 3. Er. Ecales. — 4. Icare. Su. — 5. Gisement. Ir. — 6. Nectar. Böle. — 7. Ere. Cis. — 8. Tégénaire. — 9. Rhéteur. Lit.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le marché intérieur sera protégé s'il le faut

assure M. Dreyfus aux industriels du cuir et du vêtement masculin

M. Dreyfus, ministre de l'industrie, a inauguré ce samedi matin 5 septembre, deux salons professionnels réunis à la porte de Versailles, à Paris. A 10 heures, il a été reçu à la Semaine du cuir et, une heure plus tard, au Salon mondial de l'habillement masculin (S.M.H.M.).

Les industries du cuir et celles de l'habillement masculin sont des activités de main-d'œuvre. L'une et l'autre ont une balance commerciale déficitaire. C'est donc un même langage que tient à leurs représentants M. Dreyfus. La toile de fond étant la reconquête du marché intérieur et au-delà d'elle, la sauvegarde des emplois.

Devant les industriels du cuir, M. Dreyfus a réservé une place à part pour la tannerie, le maillon le plus faible de la filière cuir. Cette activité aura un traitement particulier. Au bénéfice de toute la profession, le ministre a *déclaré que des mesures* gouvernementales seraient prochainement annoncées après discussion avec les organisations patronales. Elles prévoiront un effort financier public important, et aussi un effort professionnel sur le plan individuel (renforcement des fonds propres des entreprises), et sur le plan collectif (utilisation de ressources provenant de la taxe parafiscale).

Aux producteurs de vêtements masculins, M. Dreyfus a précisé que les mesures gouvernementales tendront à soutenir les investissements afin de rétablir une rentabilité normale des firmes ; à faciliter l'introduction de technologie de pointe ; et à encourager la formation ou la conversion des salariés.

Mais qu'il s'agisse des industries du cuir ou de celles du vêtement masculin, il faut, a constaté M. Dreyfus, parvenir à une reconquête d'une part importante du marché intérieur. Que faire ? M. Dreyfus encourage les professionnels à signer des accords *d'autolimitation des importations* avec leurs concurrents étrangers.

Toutefois, estime encore en substance le ministre, le gouvernement ne peut s'interdire de recourir, s'il le faut, à des mesures plus contraignantes, en faisant jouer pleinement toutes les possibilités offertes par les accords internationaux et, notamment le traité de Rome.

● *Ford envisage de supprimer six cents emplois dans son usine de Blanquefort, près de Bordeaux.* — Cette réduction s'effectuera sur la base du volontariat selon deux formules : départ en préretraite à cinquante-cinq ans (163 cas potentiels) et prime de départ volontaire (20 000 F pour les ouvriers, 8 mois et demi de salaire pour les cadres plus des indemnités diverses). Ainsi l'usine Ford de Blanquefort devrait employer en 1982, moins de 3 000 salariés, contre 3 519 à l'heure actuelle et 4 000 en 1979. Ses difficultés proviennent *notamment* de la crise automobile aux Etats-Unis, qui absorbaient normalement les trois quarts de la production de l'unité de transmissions automatiques. De 1978 à 1981, le nombre des transmissions fabriquées à Blanquefort, a chuté de 500 000 unités à 162 000 unités.

● *Création d'un groupe de réflexion sur la réforme des aides au logement.* — M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a décidé de constituer un « groupe de réflexion sur la réforme des aides au logement ». Le groupe comprendra des représentants de toutes les catégories des partenaires concernés (propriétaires, usagers, associations de locataires, collectivités locales, organismes d'H.L.M., caisses sociales). Les membres de ce groupe de travail seront prochainement nommés.

● *Cent six débits de boissons* ont été soumis à la taxation dans le département des Bouches-du-Rhône. Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a pris un arrêté, le 3 septembre, en ce sens, après que la direction régionale de la concurrence et de la consommation aient constaté des augmentations excessives des prix pratiqués dans ces établissements. Fin août, le préfet des Alpes-Maritimes avait pris une mesure identique à l'encontre de plusieurs cafés et hôtels.

CONJONCTURE

La baisse du taux de base bancaire à 14,50 % se généralise

Amorcée, vendredi 4 septembre, dans la matinée à l'initiative du Crédit Lyonnais d'abord, des deux autres grandes banques nationales (Société Générale et B.N.P. ensuite), la baisse du taux de base bancaire à 14,50 % s'est étendue à l'ensemble des banques privées, soit une réduction de 0,80 % sur le niveau antérieur de 15,30 %. Initialement, on le sait, la réduction convenue entre les autorités monétaires et les banques ne devrait être que de 0,60 %, conduisant à un taux de base de 14,70 %. Mais le Crédit Lyonnais et ses deux confrères nationaux, sensibles, probablement, à l'« *écœurement* » de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, ont forcé la dose, allant au-delà de la réduction convenue. M. Delors, qui, après ses déclarations fracassantes, mercredi, avait reçu M. Pierre Ledoux, président de l'Association française des banques, venu lui témoigner son émotion, a déclaré que cette réduction « *allait dans le bon sens* ».

« *C'est le prolongement des efforts du ministère qui tisse une toile de Pénélope depuis trois mois afin d'obtenir une désescalade du taux. Je me suis fâché un peu, car il y avait des propos désabusés et des traîneurs de pieds.* »

D'autre part, des réactions hostiles à la réduction de la rémunération des dépôts à terme ont été exprimées par le CID-UNATI, qui s'élève contre cette décision : « *Ce sont les petits épargnants qui sont frappés par cette mesure discriminatoire. Les banques françaises doivent elles favoriser les possesseurs de pétrodollars par rapport aux commerçants, artisans et professions libérales de notre pays ?* » De son côté, le groupe R.P.R. Banque s'émeut des *critiques portées par les pouvoirs publics* sur le secteur bancaire « *qui a le sentiment d'avoir fait son devoir* ».

Le plan d'expansion pour un meuble « bleu, blanc, rouge »

Des chaises, du kit et de la matière grise

Le plan meuble présenté par la profession et adopté par le ministre de l'industrie pourrait bien être exemplaire. A quatre points de vue (*le Monde* du 2 septembre).

Par sa rapidité d'élaboration d'abord : un mois de travail aura suffi à l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (*UNIFA*) et au cabinet du ministre pour mettre ce plan au point.

De plus, M. Dreyfus se saisit du dossier d'une branche industrielle, en difficulté relative, sans attendre qu'il soit devenu catastrophique.

Exemplaire encore, car ce plan repose sur un financement professionnel, une taxe parafiscale qui sera donc doublée et non sur un recours aux subventions.

Exemplaire enfin, car il s'agit d'appliquer ici, pour l'étendre ensuite à d'autres secteurs, la théorie de la reconquête du marché intérieur, laquelle reconquête devrait dans ce schéma entraîner l'emploi, puis les exportations.

L'industrie de l'ameublement (17,2 milliards de chiffres d'affaires, *mille deux cents* entreprises de dix salariés et plus) emploie depuis plusieurs années un effectif stable d'environ quatre-vingt mille personnes. Fragile stabilité puisque depuis le mois de mai le marché a chuté d'environ 10 %, du fait de la récession générale, marquée plus gravement pour l'ameublement par le caractère anomal de ce type d'achat.

Fragile encore, puisque les *importations progressent* (+ 19,3 % en 1980 pour une valeur de 4,7 milliards) plus vite que les exportations (+ 18,1 % et 1,9 milliard de francs) et que le taux de couverture des premières par les secondes qui était remonté de 20 à 40 % stagne à ce niveau depuis quelques années et *régresse même en 1980* (à 40,3 % contre 41,5 %).

La branche ameublement se caractérise alors par au moins trois faits : dispersion des entreprises, inadaptation à la demande (problèmes de formes et d'esthétique), forte pression des importations. D'où le plan adopté qui comprend six têtes de chapitres : regroupement des entreprises, industrialisation du siège (salon de cuir et chaise), développement du kit, renforcement des actions pour le mobilier contemporain, amélioration des techniques de fabrication (économies de matières premières, automation), information du public et campagne de promotion collective.

L'objectif général est donc la reconquête du marché intérieur. Elle devra s'effectuer d'abord en comblant des absences de la fabrication française : c'est le cas par exemple de la chaise. On ne s'assoit pas sur des sièges français, *mais le plus souvent* italiens, roumains, espagnols ou yougoslaves. C'est le cas des sièges en cuir, notamment dans les bas de gamme. C'est aussi celui du kit, ces meubles « évolutifs » qui sont considérés comme un produit d'avenir, alors qu'ils ne font que de 2 à 3 % du chiffre d'affaires de la branche, contre 20 % en Scandinavie. Pour ce faire, les entreprises spécialisées, une vingtaine en France, doivent investir un outillage très précis (le montage à domicile ne supporte pas les approximations) et performant (nécessité de sortir de grandes séries).

La reconquête s'effectuera aussi sur les produits pour lesquels il existe une fabrication française, que les distributeurs ont tendance à bouder pour deux raisons : parce que les fabricants étrangers sont plus pugnaces que leurs homologues français et parce que, dit-on encore à l'UNIFA, le consommateur compare plus volontiers les prix que la qualité. Ces distributeurs se sont engagés à réduire leurs importations pour vendre français. Quant au consommateur, il devrait bientôt profiter d'un étiquetage informatif lui permettant de regarder ses meubles d'un œil plus attentif.

Des mesures sont encore à l'étude pour favoriser l'achat de meubles, ce poste ne représentant que 3,5 % des *dépenses* des ménages, contre 7 % en Allemagne fédérale. Au-delà d'une campagne publicitaire tendant à persuader les familles qu'on est aussi bien chez soi, « *dans ses meubles* », que dans sa voiture ou au dehors, des formules de financement telles que des prêts de premier équipement pour les jeunes ménages ou des livrets d'épargne-meuble pour les moins jeunes, qui seraient réservés aux meubles français, sont envisagées. Déjà, dans le courant de ce mois, et en attendant l'étiquetage informatif, l'origine française des meubles sera indiquée dans les magasins.

On pourra dès lors songer au développement des exportations. De deux façons. A la mode italienne d'abord, en encourageant des entreprises à se regrouper dans un consortium régional pour explorer les marchés étrangers ; à la mode française ensuite, en regroupant autour d'une entreprise leader quelques cotraitants, c'est-à-dire en associant des entreprises plus petites aux contrats de fabrication et de vente.

Pour toutes ces actions, l'industrie du meuble dispose d'un budget alimenté par une taxe parafiscale, que les pouvoirs publics ont accepté de doubler et qui est gérée par le CODIFA (Comité de développement des industries françaises de l'ameublement), créé en 1971. Il disposera d'environ 100 millions de francs, dont 10 devraient notamment financer la campagne publicitaire pour le meuble français, et 10 autres être investis pour favoriser le développement du kit.

Les aides aux investissements des entreprises doivent servir de démultiplicateur et non se substituer aux *efforts des sociétés* elles-mêmes.

Ainsi, le plan meuble, ou plutôt pour le meuble français, a-t-il valeur de test, et il n'est pas impossible que le ministère de l'industrie s'inspire de cette démarche pour favoriser la relance d'autres entreprises.

JACQUES GRALL.

SOCIAL

FACE A L'AGGRAVATION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

La C.F.D.T. invite le gouvernement à agir très rapidement et à mener une « opération vérité »

Les dirigeants de la C.F.D.T. au complet, ont présenté vendredi 4 septembre au cours d'une « conférence de presse de rentrée » *leur analyse sur l'action* du gouvernement et leur cahier revendicatif. Rappelant leur approbation des réformes gouvernementales en faveur des libertés, M. Edmond Maire a insisté sur les difficultés économiques et sociales et invité les pouvoirs publics à agir d'urgence...

« *Nous sommes devant une crise grave dont nous ne sortirons que par des mutations profondes et qui coûteront cher aussi bien financièrement que psychologiquement.* » Pour M. Maire, cette situation n'est pas « *seulement le résultat d'une logique imperturbable* », résultant de la crise ; elle est aussi à mettre au compte de l'attitude de certains « *groupes sociaux, plus soucieux de leurs propres intérêts que de l'intérêt général* ». Il a notamment cité « *les commerçants ou du moins un grand nombre d'entre eux, les paysans et les employeurs* ». Et le dirigeant de la C.F.D.T. a estimé que le gouvernement devait se livrer sans plus tarder à une « *opération vérité* ». « *Quelle que soit la valeur des réformes en préparation, elles ne suffiront pas à la réussite sans mise dans le coup de l'opinion publique, sans appel à l'initiative, à la mobilisation des énergies et des forces sociales disponibles pour prendre leur part de la tâche commune. Pour réussir, il est indispensable que se développe une mobilisation sociale large et profonde pour un changement du type de développement.* »

De son côté, la C.F.D.T. veut « *réveiller le mouvement syndical* » car « *l'attentisme doit être dépassé* » et faciliter les actions de sensibilisation et d'action. M. Michel Rolant, secrétaire confédéral, a ensuite rappelé les priorités cédétistes déjà présentées dans *le Monde*. « *La réduction effective de la durée du travail est pour la C.F.D.T. l'enjeu central de cette rentrée 81. La C.F.D.T. veut en finir avec les atermoiements et les blocages de ces dernières années. Il faut que ces négociations débouchent sur du concret : sur la programmation des trente-cinq heures en cinq ans, sur la cinquième équipe, la cinquième semaine, sur la suppression des équivalences et un contrôle de l'organisation du temps de travail par les travailleurs. La C.F.D.T. est décidée à mettre toutes ses forces dans cette bataille.* » Elle appelle à « *la mobilisation, sous toutes les formes possibles* », en particulier pour créer des emplois et revaloriser le SMIC.

Répondant aux questions des journalistes, M. Maire a indiqué que la réforme des droits des travailleurs « *n'avait pas pour but de créer des obstacles supplémentaires mais de faciliter les propositions constructives* ». Il a souligné que le droit de suspendre les licenciements existait déjà dans les faits, avec l'obligation qu'ont les chefs d'entreprise de respecter un certain délai avant tout licenciement collectif. M. Maire a ajouté que l'objectif cédétiste était de « *pouvoir mieux se servir de ce délai* ».

A propos des difficultés financières de la Sécurité sociale, le leader de la C.F.D.T. a précisé — après les déclarations de Mme Questiaux — qu'il « *n'était pas raisonnable de dire que la protection sociale ne connaissait pas de problème* ». Il faut en montrer l'ampleur, avoir des chiffres exacts. M. Rolant a ajouté que si l'une des solutions passait par la résorption du chômage, des remèdes immédiats impliquaient un déplafonnement des cotisations, une contribution en fonction des revenus réels, notamment des non-salariés, et le paiement des dettes patronales. Il est temps, a ajouté M. Maire, de créer une « *assurance accident des employeurs* » obligeant ceux-ci à s'assurer contre les défaillances d'entreprises, pour verser en tout état de cause les cotisations à la place du patron en difficulté.

M. JEAN AUROUX VEUT FAIRE FINANCER PAR LES FONCTIONNAIRES ET LES PROFESSIONS LIBÉRALES LE DÉFICIT DE L'ASSURANCE-CHOMAGE.

Pour financer le déficit de *l'assurance-chômage*, M. Jean Auroux, ministre du travail, a, le 4 septembre, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, préconisé un « *recours à la solidarité nationale tout entière, y compris à l'égard des fonctionnaires et des professions libérales* ».

Ainsi, non seulement les agents de l'Etat, mais aussi les membres des professions libérales seraient tenus de payer une cotisation spéciale destinée à combler le déficit de l'assurance-chômage.

Seuls « *les bas revenus seront exclus de cette contribution exceptionnelle* », a encore précisé M. Auroux.

En ce qui concerne les nouveaux droits sociaux des salariés, le ministre a insisté sur l'obligation de négociation dans toutes les entreprises — négociations portant au moins sur les salaires et la durée du travail.

FAITS ET PROJETS

CLIMATS REPREND DELTA VOYAGES.

L'agence de voyages O.I.T.T.-Climats prend en location-gérance la société Centre Delta Voyages qui avait déposé son bilan, le 24 août. Mauvaise gestion, menaces de redressement en faveur du fisc et de l'URSSAF et réserves de la clientèle à acheter du voyage à forfait longtemps à l'avance ont contribué à mettre en difficulté Delta, qui, en 1980, se classait, avec vingt-cinq mille six cent vingt clients à la vingt-troisième place des producteurs de voyages français, selon le mensuel *le Répertoire des voyages*.

L'agence O.I.T.T.-Climats, dont le P.-D.G. est M. Jean-Claude Rouach, président du Syndicat national des agents de voyages, avait jusqu'à présent une activité limitée dans le domaine de l'organisation des voyages. M. Rouach s'est engagé à conserver 70 ou 75 % des trente-cinq salariés de l'agence Delta. Les départs des clients de Delta continueront d'être assurés sans aucune difficulté.

● *Un chalutier du quartier du Guilvinec, dans le Finistère, le « Stiff »*, a été arraisonné et conduit à Plymouth, le mercredi 2 septembre, par un patrouilleur de la marine britannique, alors qu'il pêchait des poissons de fond sur le banc de Shamrock à l'entrée de la Manche et hors des eaux territoriales ; le bateau se trouvait dans *la zone* des 200 milles.

Les autorités britanniques ont expliqué l'arraisonnement par le fait que le maillage des filets du chalutier était inférieur aux normes européennes (78 mm contre 80 mm). L'armement coopératif finistérien à qui appartient le *Stiff* a été condamné à 400 livres d'amende (4 400 FF), plus 400 livres pour frais de justice, ainsi qu'à la confiscation du cul de chalut. Le bateau a pu quitter Plymouth vendredi avec la totalité de sa pêche.

NUANCES...

Ce n'est pas « au mieux de ses intérêts », comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 1er septembre, mais « au mieux des intérêts du pays » que la compagnie Air France entend exploiter le Concorde.

LA « COLLINE DE MATISSE » EN DANGER.

Plusieurs pétitions, dont l'une a été lancée par Charles Trenet, circulent depuis le début de cette semaine parmi la population de Collioure (Pyrénées-Orientales) pour sauvegarder la « colline de Matisse », que les habitants estiment menacée par une opération immobilière.

Dominant la baie de cette cité — « berceau du fauvisme », — la colline de Collioure, plusieurs fois représentée par Matisse, Derain, Dufy, fait l'objet depuis quelques semaines d'importants travaux de terrassement, prélude à un projet immobilier.

L'Association Roussillon-Paris qui rassemble, en Catalogne française, des « *Catalans déterminés à sauver leur patrimoine* » ont demandé par télégramme à M. Crépeau, ministre de l'environnement, de sauver le site classé de Collioure, menacé par la réalisation d'un projet de construction de trente-cinq studios et de vingt-trois chambres *face au célèbre clocher*.

● *M. Antoine Porcu* est nommé attaché parlementaire au cabinet du ministre d'Etat, ministre des transports (*Journal officiel* du 4 septembre).

[Né le 29 août 1926 à Longwy (Meurthe-et-Moselle) de parents immigrés sardes, M. Antoine Porcu entre à l'usine à treize ans et s'engage à l'âge de seize ans dans les rangs du parti communiste clandestin. En 1944, il entre dans la marine qu'il quitte au début de 1948.

Rapidement, il devient, après son retour à l'usine, responsable syndical C.G.T., puis secrétaire général C.G.T. des Aciéries de Longwy. Il est licencié en 1953 pour fait de grève.

Conseiller municipal et adjoint au maire de Longwy de 1953 à 1959, M. Porcu est élu député suppléant de 1954 à 1967. Battu en 1973, alors qu'il se présente comme titulaire, il sera élu député de Meurthe-et-Moselle en mars 1978, dans la 7e circonscription. Lors des élections de juin 1981, c'est un socialiste, M. Jean-Paul Durieux, qui enlève le siège de la 7e circonscription. M. Porcu est conseiller général du canton de Villerupt depuis 1973.]

● *Hausse des salaires à la R.A.T.P.* — Les salaires des agents de la R.A.T.P. ont été augmentés de 4 % au 1er septembre. Le syndicat F.O. de la R.A.T.P. proteste contre « *l'insuffisance de cette mesure* ».

UN SERVICE DE LA S.N.C.F. A LYON ?

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, vient d'adresser à M. Mauroy, premier ministre, une lettre dans laquelle il exprime « *l'opposition de tous les élus d'Ile-de-France, quelle que soit leur appartenance politique* », au transfert à Lyon du service d'achats et d'approvisionnement de la S.N.C.F., installé actuellement avenue de Suffren, à Paris. La S.N.C.F. a prévu de déplacer, en 1983, ce service qui emploie directement huit cents personnes.

A plusieurs reprises, depuis 1979, M. Giraud est intervenu pour faire rapporter cette mesure qui, estiment les élus d'Ile-de-France, aurait, sur l'emploi dans la région, des répercussions, non seulement directes mais indirectes, certains marchés de la S.N.C.F. risquant, disent-ils, d'échapper à des entreprises sous-traitantes de Paris ou des environs. Plusieurs syndicats se sont aussi déclarés opposés à ce transfert. En revanche, le nouveau président de la S.N.C.F., M. Chadeau, s'est dit favorable à l'installation du service concerné à Lyon lorsqu'il dirigeait la DATAR (*le Monde* du 18 décembre 1980).

« *Ayant appris que vous comptiez revoir ce dossier et rendre un arbitrage sur cette affaire*, écrit M. Giraud à M. Mauroy, *je me permets d'insister auprès de vous pour que ce service, si étroitement lié au tissu économique d'Ile-de-France, soit maintenu à Paris, conformément aux vœux de ceux qui y travaillent.* » M. Giraud estime aussi que « *l'aménagement du territoire ne doit plus se traduire par des transferts brutaux de la région d'Ile-de-France vers la province, dont les effets « traumatisants » ne sont, en aucune manière, compensés par des créations nettes d'emplois* ».

● *Pêcheurs boulonnais arraisonné.* — Les autorités norvégiennes se montrent de plus en plus tatillonnes sur les règlements de la pêche. Récemment, un chalutier boulonnais, le *Cap-Saint-Jacques*, a été arraisonné et n'a pu quitter le port de Stavenger qu'après le paiement d'une amende 125 000 couronnes. On reprochait au chalutier un défaut de maillage de ses filets.

Un autre chalutier boulonnais, le *Moussaillon*, vient d'être lui aussi l'objet d'un contrôle méticuleux. *Lundi*, cette fois sous prétexte de non-conformité d'un chalut, le *Moussaillon* a été lui aussi conduit à Stavenger. Il ne pourra quitter ce port qu'après que l'armateur aura versé une amende 130 000 couronnes. — (*Corresp.*)

UN NOUVEAU NOM POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL ?

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en visite dans le Lot, a, le 4 septembre, développé les grandes lignes du projet de loi sur la décentralisation, à propos duquel le débat va reprendre au Parlement, et donné cette précision : « *Par souci de simplification, je proposerai prochainement que les conseils généraux soient appelés désormais : conseils départementaux.* »

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES ET LA MOTO.

Après les déclarations du porte-parole de la Fédération des motards en colère qui vient d'être reçu par le ministre des transports (*le Monde* du 5 septembre), la Fédération française des sociétés d'assurances indique que « *le risque moto est particulièrement lourd, puisque les pertes enregistrées dans cette branche avoisinent 30 % des cotisations versées. En moyenne, la fréquence d'accidents corporels causés par les motards aux autres, et en particulier à leurs passagers, est trois fois plus élevée que celle des automobilistes. Il s'agit d'accidents particulièrement coûteux puisque, en moyenne, l'indemnisation de leurs victimes représente un coût double de celui d'un autre accident de la circulation.* »

ÉTRANGER

LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Où l'on reparle d'une réserve de blé...

Le discours prononcé vendredi 4 septembre par M. Delors devant la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (P.M.A.), à Paris (*le Monde* du 5 septembre), a fait une forte impression sur les participants. Ceux du tiers-monde en particulier ont relevé avec satisfaction que la France faisait sien l'objectif de 0,15 % du P.N.B. pour la part de l'aide publique au développement (A.P.D.) destinée aux P.M.A., objectif que les pays donateurs sont invités à atteindre.

Les délégués des Etats les plus pauvres notamment ont enregistré aussi que le gouvernement ne se contente pas de combler un peu le retard pris par notre pays en ce domaine. Il innove en définissant avec une volonté de précision les orientations de la politique française. Le changement est donc double : quantitatif et dans le fond.

Le fait que le ministre de l'économie et des finances n'ait pas repris à son compte le calendrier indiqué par M. Mitterrand, le 1er septembre — 0,7 % du P.N.B. en 1988 pour l'ensemble de l'A.P.D., — ne remet pas en cause cet engagement. Cela signifie seulement que cette question n'a pas commencé vraiment à faire l'objet de débats au sein de comités interministériels. L'Elysée toutefois a tranché sans doute pour que les planificateurs tiennent compte de cet objectif dès maintenant dans leurs travaux.

La position française est éloignée de celle des Etats-Unis, qui se refusent catégoriquement à souscrire à tout engagement précis en matière d'assistance et ont chargé le responsable de l'aide à l'étranger de plaider à Paris en faveur des... investissements privés. L'Allemagne fédérale, de son côté, a invoqué ses difficultés de balance des paiements et budgétaires pour faire savoir que son aide ne pourrait progresser aussi rapidement que par le passé.

En revanche, les pays nordiques — déjà en avance sur la France — ont encore relevé la barre. Le Danemark a rappelé qu'il avait affecté 0,25 % de son P.N.B. à l'aide aux P.M.A. en 1980 ; le délégué de la Suède a eu beau jeu de rappeler que l'objectif de 0,15 % ne « *faisait pas problème* » à son pays puisqu'il en était déjà au double ! Même attitude de la part de la Norvège, qui se situe à 0,28 % et a fait sensation en annonçant qu'elle porterait la part de son aide globale à 1,3 % de son P.N.B. d'ici à 1985. Ce sera le plus haut niveau projeté du monde occidental, presque le double de l'objectif des Nations unies ! Enfin, M. Ibrahim Shihata, directeur général du Fonds pour le développement international de l'OPEP, a déclaré qu'aucun organisme n'avait autant que le sien mis l'accent sur les P.M.A., considérés comme prioritaires. Les pays de l'OPEP leur consacrent une aide évaluée à 0,23 % de leur P.N.B., a-t-il dit.

L'intérêt de ces déclarations est qu'elles tiennent lieu d'engagement public. Elles permettront en outre de faire à la fin de la conférence une grossière estimation du volume des transferts dont l'ensemble des pays les plus pauvres pourraient bénéficier de la part des pays les plus riches, dans les prochaines années.

La journée du 3 septembre avait été dominée par des interventions intéressant « *la sécurité alimentaire mondiale* » ou, si l'on préfère, les moyens de faire face aux besoins céréaliers des P.M.A. et au problème de la faim. Le directeur exécutif du Conseil mondial de l'alimentation, M. Maurice Williams, a demandé notamment la constitution d'une « *réserve internationale de blé* » de 9 millions de tonnes, afin de couvrir les demandes d'importation des Etats déficitaires ou pour qu'ils se prémunissent contre les fluctuations des cours (1).

Cette proposition fait suite à l'échec des négociations pour le renouvellement de l'accord international sur les céréales et s'est faite aussi dans la perspective du sommet de Cancun au Mexique, les 22 et 23 octobre prochain où les questions alimentaires seront parmi les principaux sujets dont s'entretiendront les chefs d'Etat du Nord et du Sud.

Réticences

Ce projet est actuellement l'objet de discussions diplomatiques. Les moyens financiers qu'il nécessite viendront s'ajouter aux facilités que le F.M.I. a adoptées en mai, pour permettre la continuité des approvisionnements des Etats du tiers-monde en productions céréalières déficitaires. Mais « *la constitution d'une véritable réserve alimentaire internationale, d'un volume suffisant, se heurte à la réticence, voire au refus de certains pays. Dans ces conditions, des mesures plus modestes, à titre transitoire, sont indispensables* », nous a déclaré M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O. Pour lui, « *la réserve alimentaire internationale d'urgence* » est le seul mécanisme existant actuellement. Mais il reconnaît que celui-ci, créé pour apporter une aide gratuite aux pays menacés ou atteints par la disette, n'avait jamais réalisé son modeste objectif : 500 000 tonnes. « *Je ne parviens pas à les obtenir et cela après six ans d'efforts. Et pourtant, il faudrait porter ce chiffre à 2 millions de tonnes en 1985* », estime M. Saouma. Il a proposé qu'un « *programme alimentaire minimum* » pour les P.M.A. constitue l'« *épine dorsale du nouveau programme substantiel d'action* » dont la conférence de Paris doit achever l'élaboration en principe le 14 septembre. Et il a demandé aussi que le tiers de l'aide extérieure soit utilisée dans l'agriculture, le développement des P.M.A. ne pouvant s'effectuer si la priorité ne lui est pas accordée.

Dans le même esprit, M. Williams avait invité les gouvernements des pays pauvres à adopter des « *stratégies alimentaires* » nationales. Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Edem Kodjo, avait réclamé également des investissements « *massifs* » dans l'agriculture et invité d'autre part les pays pétroliers à consacrer un certain pourcentage de leurs ressources d'exportation aux P.M.A.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) La F.A.O. estime à 11,7 millions de tonnes le montant des importations probables de blé en 1981, dans soixante-douze pays en développement, à l'exception de la Chine.

Le jeûne de M. Pannella

Cinq sous-marins nucléaires... Avec ce que coûte cinq sous-marins nucléaires, soit 8 à 12 milliards de dollars, on pourrait sauver les trente millions d'êtres humains, qui, chaque année, meurent de faim dans le tiers-monde. Telle est la thèse de M. Marco Pannella, député radical italien à l'Assemblée européenne, qui a entamé une grève de la faim illimitée pour faire prendre conscience à la communauté internationale du scandale que constitue la mort silencieuse de millions de sous-alimentés.

Exposant à l'UNESCO, en marge de la conférence des Nations unies sur les P.M.A. les motifs et les modalités de son mouvement, M. Pannella, a estimé que, l'« *on meurt, aujourd'hui, de cécité intellectuelle* » dans les pays industrialisés.

Son jeûne, M. Pannella l'interrompra « *seulement quand, et si nous avons la certitude et la garantie de la survie, douze mois durant, d'un dixième de ceux qui sont certainement condamnés à mourir de faim en 1982* ». Cette certitude sera établie « *par un comité d'experts* ». En attendant, M. Pannella, qui se refuse à s'aliter et à interrompre ses voyages et ses activités habituelles, se nourrira de quelques boissons chaudes, d'un peu de sel et de vitamines, soit environ, a-t-il dit, 110 calories par jour.

M. Pannella, journaliste à l'origine, ancien correspondant à Paris du journal *Il Giorno*, député depuis 1976, n'en est pas à son premier jeûne ni à sa première campagne. Engagé notamment dans les luttes en faveur de la libération de l'avortement et du divorce, de la suppression des asiles en Italie, disciple de Gandhi, il a jeûné en 1974 pendant soixante-dix-huit jours, perdant 31 kilos, puis en 1976 et en 1979. Depuis cette date, il mène campagne pour sensibiliser l'opinion européenne au drame de la faim dans le monde. Il faut faire comprendre, dit-il, absolument, « *que la faim est une menace pour la paix et la sécurité internationale* ».

C. B.

En Suisse

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE A ÉTÉ DE 1,5 % EN AOUT

(De notre correspondant.)

Berne. — Comme le laissait présager le relèvement du taux d'escompte de 5 % à 6 %, l'inflation a atteint en Suisse son plus haut niveau depuis 1973. Selon les chiffres officiels, publiés vendredi 4 septembre, l'indice des prix à la consommation a fait en août un bond de 1,5 %, ce qui porte la hausse du coût de la vie à 7,4 %, pour les douze derniers mois. Cette nette accélération de l'inflation qui dépasse toutes les prévisions est d'abord imputable à la fermeté du dollar et au renchérissement des produits pétroliers.

Alors qu'en 1973, l'inflation avait atteint 12 % — soit son taux le plus élevé depuis la guerre — l'introduction de la surveillance des prix et d'autres mesures restrictives avaient ensuite permis de la ramener à moins de 1 % en 1978. Mais de nouvelles poussées inflationnistes se sont manifestées une année plus tard et les prix avaient déjà progressé de 4,4 % en 1980.

Depuis lors la lutte contre le renchérissement est devenue le souci prioritaire des autorités qui espèrent maintenant un redressement du franc suisse par rapport au dollar. — J.-C. B.

AGRICULTURE

Pour pouvoir exporter à nouveau en Grande-Bretagne

LES ÉLEVEURS FRANÇAIS DE DINDES PROPOSENT DE MODIFIER LA RÉGLEMENTATION SANITAIRE

De notre correspondant

Rennes. — La décision du gouvernement britannique d'interdire, depuis le 1er septembre, l'importation de volailles provenant de pays pratiquant la vaccination contre la maladie de Newcastle a d'importantes répercussions en Bretagne et principalement dans le Morbihan où trois entreprises, Père Dodu, Lérial et Bourgoin, produisent 65 000 tonnes de dindes par an, soit un tiers de la production française. Sur les 205 000 tonnes de dindes produites en 1980 en France, 40 000 ont été exportées dont environ 7 500 vers la Grande-Bretagne pour cette année. Les contrats britanniques portaient sur 8 800 tonnes équivalents carcasse (3 500 tonnes de dindes entières et 3 500 tonnes de dindes de découpe) et concernaient dans leur quasi-totalité les transformateurs morbihanais.

Mercredi 2 septembre, M. Jacques Risse, président du groupement interprofessionnel des transformateurs de viande de dinde, a protesté à Rennes contre la mesure protectionniste prise par le gouvernement britannique, soulignant que celle-ci risquait de désorganiser l'ensemble du marché européen. Le comité interprofessionnel de la dinde française, qui a été reçu, jeudi 3 septembre, au ministère du commerce extérieur et le sera, lundi 7 septembre, au ministère de l'agriculture, souhaite que la France prenne les mêmes mesures sanitaires que la Grande-Bretagne, c'est-à-dire interdise la vaccination contre la maladie de Newcastle et procède à des abattages systématiques en cas de maladie en espérant que cela suffise pour mettre fin au blocus décidé par Londres. — C. T.

● *Une P.M.E. du machinisme agricole vient de conclure avec l'U.R.S.S. le plus important contrat d'exportation de matériels dans cette branche.* — La société Gard, qui emploie deux cent cinquante personnes à Potelières (Gard) et a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 70 millions de francs, dont 35 % environ à l'exportation, fournira d'ici à la fin de l'année trois cent cinquante gros appareils à disques pour la préparation des sols à la société soviétique Tractoro-Export. Le marché s'élève à 24 millions de francs. La société Gard, spécialisée dans la construction de charrues à herses à disques, exporte déjà en Algérie et en Afrique australe. Elle est en pourparler pour un marché important avec l'Irak.

M. GASTON THORN INVITE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE A LEVER LES MESURES DE RESTRICTION AUX IMPORTATIONS.

M. Gaston Thorn a lancé vendredi 4 septembre un appel pressant à la France et à la Grande-Bretagne pour qu'elles lèvent sans délai les mesures de contrôle qui empêchent la libre circulation des vins italiens, d'une part, des volailles et des œufs, d'autre part.

Le président de la Commission a assuré le premier ministre italien, M. Spadolini, que l'exécutif européen était prêt à « *prendre une décision dans les prochains jours* » et, le cas échéant, à poursuivre la France devant la cour de justice de Luxembourg si, « *en violation apparente des règlements communautaires, ce pays ne dédouan*(ait) *pas les vins italiens bloqués, dès que les documents douaniers auront été réunis* ».

La Commission doit étudier mercredi 9 septembre le problème du blocage des vins italiens par la France et de l'interdiction par la Grande-Bretagne de l'importation des volailles et des œufs en provenance de la France, des Pays-Bas et de la Belgique.

A ce sujet, le bureau européen des unions de consommateurs a déclaré, dans une lettre adressée à M. Thorn, que les mesures britanniques ne se justifiaient pas sur le plan sanitaire.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 31 AOUT AU 4 SEPTEMBRE

Coup de frein sur les « nationalisables »

L'EUPHORIE qui prévalait depuis une dizaine de jours parmi les nationalisables a fait place à un ton beaucoup plus calme, cette semaine, à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises se sont tout de même adjugé 2 % de hausse d'un vendredi à l'autre au vu des divers indices du marché. L'accalmie était manifeste, dès lundi, lorsque le volume des transactions enregistré sur le marché à terme, pour les seules valeurs françaises, retrouva le niveau des 60 millions de francs environ, un chiffre tout à fait conforme à une séance traditionnelle en cette fin de période estivale. De nombreuses prises de bénéfices étaient encore constatées de-ci, de-là, bien compréhensibles après les quelque 20 % gagnés en l'espace de deux à trois jours par la plupart des sociétés entrant dans le cadre de l'« extension du secteur public ».

Seule, ou presque, parmi ces dernières, Rhône-Poulenc refusait encore de rentrer dans le rang, poussant l'audace jusqu'à s'accorder un nouveau gain de 3 % (alors que l'indicateur instantané abandonnait un peu moins de 0,2 %) ; un mouvement qui devait se poursuivre le lendemain, de sorte que cette action se situait alors en hausse de 80 % sur son plus bas niveau de l'année !

La séance de mardi devait donner, par ailleurs, le signal d'une progression régulière des cours (0,3 % ce jour-là, 0,7 % mercredi), alors que la corbeille manifestait une certaine nervosité en attendant l'issue du conseil des ministres qui avait choisi le cadre champêtre de Rambouillet pour tenter de mettre à plat le puzzle des nationalisations.

Tout occupés à essayer de deviner, une nouvelle fois, comment le gouvernement allait s'y prendre pour tenter d'emboîter les pièces, les boursiers ne s'attendaient certainement pas à voir le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, prendre violemment à partie les banques, coupables, à ses yeux, de n'avoir pas joué le jeu de la vérité en matière de taux d'intérêt. S'affirmant proprement « écœuré » par ce manque évident de compréhension, mercredi après-midi, le grand « argentier » l'était beaucoup moins le lendemain matin, lorsque les banques en question eurent discrètement fait savoir qu'elles n'étaient pas dupes de ce « coup de sang », tentées qu'elles étaient de le mettre au compte d'une ambiance que le ministre lui-même avait qualifiée de « bucolique ».

Et pour cause, à travers ses trois établissements nationalisés, faisait-on valoir, le gouvernement dispose d'un instrument idéal pour faire « comprendre » la politique qu'il souhaite voir appliquée en matière de taux de base bancaire, et tous les établissements sont vite tenus d'aligner leurs taux. Personne n'était dupe, et la Bourse, moins que quiconque, s'adjugeait un gain confortable de 1,4 %, anticipant un abaissement du taux de base bancaire qui devait se confirmer vendredi dès les premières heures de la matinée.

Cette dernière mesure favorable aux entreprises, avec un taux de base ramené, après quelques hésitations il est vrai, à 14,50 % à partir de lundi prochain, contre 15,30 % précédemment, était donc largement escomptée par les professionnels, ce qui explique sans doute que la séance de vendredi ait été plutôt terne. Nombreux étaient pourtant les opérateurs qui pensaient que la nouvelle limitation instaurée sur la rémunération des dépôts à terme pouvait, dès à présent, inciter certains d'entre eux à monter les marches du palais Brongniart pour y déposer leur petit pactole qui ne « vaut » plus que les 7,5 % que peut leur offrir l'« Ecureuil » dans la majeure partie des cas. (Voir « le Monde » du 5 septembre.) Il faudra attendre les prochaines semaines pour savoir vraiment si la Bourse a su se parer de suffisamment d'attraits pour capter cette nouvelle « clientèle haut de gamme » en mal de placements.

SERGE MARTI.

L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ JAPONAISE ITO-YOKADO SERA INTRODUITE LE 16 SEPTEMBRE A LA BOURSE DE PARIS

La société japonaise de distribution, Ito-Yokado, fera son entrée à la Bourse de Paris le 16 septembre prochain, sa cotation étant pour l'instant assurée seulement sur le marché de Tokyo.

Spécialisée dans l'exploitation de grands magasins, de supermarchés et de magasins de proximité, Ito-Yokado est classée au deuxième rang des affaires de distribution au Japon après la firme Dai-Ei, sur la base du chiffre d'affaires (3,65 milliards de dollars pour l'exercice à fin février 1981), et également au second rang après le groupe Mitsukoshi, en prenant en compte le bénéfice (71 millions de dollars).

Son cours d'introduction sera déterminé le 15 septembre en fonction du cours enregistré à la Bourse de Tokyo et de la valeur de la « devise-titre » ce jour-là, mais on estime, dans les milieux spécialisés, qu'il devrait être compris entre 35 F et 40 F. Ce niveau est sensiblement du même ordre que le cours d'introduction en bourse de la société japonaise Olympus Optical, laquelle s'était effectuée le 9 juin dernier au prix de 44,45 F.

Deux autres introductions en bourse d'actions de sociétés étrangères ont eu lieu depuis le début de l'année, celles de la Midland Bank le 2 juin et de la société Dart and Kraft le 18 février, alors que la seule introduction de société française, celle d'Intertechnique le 24 février 1981, venait simplement officialiser la cotation d'un titre qui était auparavant négocié sur le marché « hors-cote spécial ».

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 28 8	COURS 4 9
Or fin (kilo en barre)	9[illegible]	[illegible]
— (kilo en lingot)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	[illegible]	918
Pièce française (10 fr.)	5[illegible]	5[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	765	759 [illegible]
Union latine (20 fr.)	74 [illegible]	73[illegible]
● Pièce tunisienne (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Souverain	805	[illegible]
● Souverain Elizabeth II	815	[illegible]
● Demi-souverain	425	425 10
Pièce de 20 dollars	[illegible]	[illegible]
— 10 dollars	[illegible]	1935
— 5 dollars	[illegible]	[illegible]
— 50 pesos	[illegible]	378
● — 20 marks	[illegible]	[illegible]
— 10 florins	718	715
● — 5 roubles	...	[illegible]

Bourses étrangères

NEW-YORK

Déception

Au terme d'une semaine marquée par la déception et le découragement, Wall Street a été encore déprimé, l'indice Dow Jones tombant à son plus bas niveau depuis quinze mois, soit 861,67, en recul de 30,54 points. Déçus, les opérateurs l'ont été par l'échec de la tentative de baisse du taux d'intérêt effectuée en début de semaine par deux grandes banques. Ils se sont également inquiétés de l'ampleur du déficit budgétaire prévisible, susceptible de peser sur le marché financier et ont, finalement, cédé au découragement. En fin de semaine, ils espéraient que la masse monétaire, en contraction la semaine précédente, se stabiliserait, mais, après la clôture, il a été annoncé qu'elle avait augmenté, ce qui compromet l'espoir d'une baisse des taux. La chute des cours (130 points d'indice Dow Jones depuis le 1er juin 1981) inquiète les milieux financiers, mais le président Reagan a estimé que « les dirigeants d'entreprise étaient probablement un meilleur indicateur de tendance que les gens de Wall Street ».

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Alcoa	27 3/4	26 3/8
A.T.T.	55 3/4	54 3/4
Boeing	23 7/8	24
Chase Man. Bank	51 1/4	49 5/8
Du Pont de Nemours	41 7/8	39 1/8
Eastman Kodak	66 3/8	64 3/4
Exxon	33	32 1/4
Ford	20	20 1/8
General Electric	56 5/8	54 1/4
General Foods	29 3/4	29
General Motors	47 1/2	46 3/8
Goodyear	18 5/8	18 5/8
I.B.M.	55 7/8	54 1/8
I.T.T.	25 5/8	25 3/4
Mobil Oil	28 3/4	27 5/8
Pfizer	45 1/8	44 1/2
Schlumberger	62 1/4	58 1/8
Texaco	36 1/2	35 7/8
U.A.L. Inc.	19 7/8	19
Union Carbide	51 7/8	49 1/2
U.S. Steel	29	29
Westinghouse	27 5/8	27
Xerox Corp	47 3/4	46 3/4

LONDRES

Chute

A l'euphorie qui avait précédé le long week-end du « Bank Holiday » a succédé une chute qui s'est accélérée en fin de semaine par solidarité avec Wall Street. Les boursiers, impressionnés par la baisse prolongée de la Bourse de New-York, ont fini par prendre peur. En outre, profitant de la hausse des cours précédents, les sociétés ont lancé de nouvelles augmentations de capital qui ont épongé les liquidités. Enfin, les pétroles ont été déprimés par le pronostic d'une prochaine baisse du prix du brut et par les mauvais résultats de B.P. Les mines d'or, en revanche, ont progressé en liaison avec le cours du métal.

Indice du « Financial Times » : industrielles, 554,9 contre 573,8 ; mines d'or, 381,8 contre 378,7.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Bowater	280	266
Brit. Petroleum	312	306
Charter	258	258
Courtaulds	65	64
De Beers *	7,29	7,25
Free State Geduld *	39 1/2	39 1/2
Gt Univ Stores	473	475
Imp. Chemical	276	279
Shell	374	372
Vickers	183	182
War Loan	27 5/8	27 7/8

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Schlumberger	94 850	42 572 636
Matra	38 650	40 762 806
4 1/2 % 1973	12 000	29 109 780
Rhône-Poulenc	294 100	23 425 450
Amax	44 300	21 736 980

TOKYO

Nouvelle baisse

La Bourse de Tokyo a de nouveau chuté cette semaine, affectée par d'importantes prises de bénéfice, dans un marché peu actif. L'indice Dow Jones, qui avait perdu 139,82 yens la semaine précédente, en a encore cédé 191,95 à 7 606,30 yens, soit la plus forte baisse depuis le 26 octobre 1974. Le recul des cours se produit depuis quatre semaines, après la vigoureuse hausse qui avait porté l'indice à 8 019 yens, record historique, le 17 août dernier.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Canon	1 560	1 470
Fuji Bank	401	401
Honda Motors	940	932
Matsushita	1 620	1 520
Mitsubishi Heavy	311	300
Sony Corp.	4 540	4 200
Toyota Motors	1 350	1 340

FRANCFORT

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
A.E.G.	54,40	55
B.A.S.F.	145,90	147,20
Bayer	129,40	129
Commerzbank	136,10	134,50
Hoechst	129,40	126,20
Mannesmann	152,50	151,90
Siemens	228	226,70
Volkswagen	143,80	144,70

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	31 août	1er sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.
Terme	113 897 888	124 479 536	128 552 254	161 005 490	188 748 633
Comptant					
R. et obl	385 814 929	176 712 902	278 796 168	389 051 093	438 685 195
Actions	70 444 884	101 078 142	69 458 906	71 607 683	100 182 645
Total	580 147 701	402 270 580	476 807 432	621 664 266	727 616 473

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

Franç.	87,4	88,2	88,5	89,9	90,2
Etrang.	153	150,5	150,9	151,6	149,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

Tendance	97,9	98,2	98,7	100,[illegible]	100,1

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	92,4	92,9	93,3	[illegible]	94,3

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Records battus sur les coupons

Les records se succèdent sur le marché euro-obligataire, tout au moins en matière de taux d'intérêt. Cette semaine, c'est la province de Terre-Neuve qui franchit un nouveau pas en offrant, avec un coupon de 17,25 % sur une euro-émission de 60 millions de dollars d'obligations à sept ans, le taux d'intérêt fixe le plus haut qui ait jamais été offert sur le marché international des capitaux. Le record précédent avait été établi huit jours plus tôt seulement par Cities Service avec un coupon de 17 % sur son emprunt d'une durée de sept ans et d'un montant de 150 millions de dollars qui, malgré son volume élevé, s'est très vite placé précisément à cause du taux d'intérêt. Vendredi matin, les « notes » de Cities Service émises à 100 se traitaient légèrement au-dessus de la parité sur le marché secondaire, signe de bonne réception au stade primaire.

D'une manière générale, le secteur du marché des euro-obligations en dollars et à taux fixe se montre plus actif depuis que les emprunteurs acceptent de payer le prix requis par un environnement où les taux primaires à court terme demeurent orientés à la hausse. C'est ainsi qu'en plus de l'emprunt Terre-Neuve, deux autres euro-émissions ont été lancées ces jours-ci. La première d'un montant de 50 millions de dollars et d'une durée de cinq ans, a été offerte par une filiale de Corn Products, le groupe alimentaire américain. Celui-ci, qui bénéficie d'une meilleure classification que la province de Terre-Neuve, n'a pas hésité à offrir un coupon de 16,75 %. Il n'en a pas fallu davantage pour convaincre les investisseurs. Sous l'effet d'une vive demande, l'émission était, avant même qu'elle soit officiellement lancée, traitée à titre indicatif avec une très faible décote puisque seulement de 0,625-0,125.

C'est finalement peut-être l'euro-emprunt d'une filiale de Niagara Mohawk Power, société américaine de services publics d'électricité, qui retient le plus l'attention. D'un montant de 50 millions de dollars, d'une durée de huit ans et doté d'un coupon de 17 %, il a l'insigne honneur d'être garanti par le Crédit lyonnais. Le fait est rare pour ne pas dire unique. Ce soutien permet à l'emprunteur, à qui cette garantie coûte 0,50 % pour toute la durée de son émission, d'économiser 0,50 % d'intérêt par an, soit la bagatelle de quelque 2 millions de dollars sur huit ans. En effet, Niagara Mohawk, société de classe « A », mais totalement inconnue sur l'euro-marché, aurait, sans la garantie de la banque française, dû proposer un coupon d'au moins 17,50 %.

De son côté, le Crédit lyonnais, dont la dette obtiendrait la plus haute qualification aux Etats-Unis si elle était classée par les deux grandes agences spécialisées d'outre-Atlantique, acquitterait un coupon de l'ordre de 16,75 % au cas, bien improbable, où l'établissement du boulevard des Italiens déciderait de drainer des capitaux à taux fixe. A ce coupon théorique de 16,75 % vient s'ajouter 0,25 % parce que l'émission est, en fin de compte, non pour le Crédit lyonnais lui-même mais pour Niagara Mohawk, qui fait une excellente affaire en ne payant que 17 % seulement.

L'émission est également avantageuse pour les investisseurs internationaux, qui se voient offrir un papier de toute première qualité avec un rendement plus élevé que celui qu'ils obtiendraient en souscrivant directement à des euro-obligations de classe « Aaa ». Pour la petite histoire, il faut noter que la garantie du Crédit lyonnais ne porte en fin de compte que sur 20 millions de dollars. Les 30 millions restants ont été, en effet, contre-garantis par la Lloyds Bank anglaise, la Commerzbank allemande et la Canadian Imperial Bank of Commerce. Il semble que ce soit maintenant au tour de la Société générale d'étudier les modalités d'une euro-émission qu'elle pourrait éventuellement garantir pour le compte d'une autre société américaine de service public.

Trois emprunteurs ont choisi cette semaine de drainer des capitaux par le truchement d'euro-émissions à taux d'intérêt variable. Parmi eux se trouve le Crédit foncier de France qui, ainsi que nous l'avions indiqué précédemment, offre 75 millions de dollars de « notes » d'une durée de sept ans dont le taux d'intérêt sera l'addition d'une marge de 0,25 % venant s'ajouter à la moyenne des taux offerts et demandés sur les dépôts en eurodollars à six mois. L'emprunt, qui bénéficie de la garantie de la République française, est exclusivement dirigé par la National Bank of Abu Dhabi. Destiné aux investisseurs arabes, il sera un « test » pour la signature française dans cette partie du monde.

Déboires japonais

Les sociétés japonaises ayant trop tiré sur la corde des euro-emprunts convertibles, elle s'est, non pas cassée, mais considérablement détendue. Le nombre et le volume trop forts de ces émissions ont finalement conduit à un engorgement du marché et certains emprunts se sont transformés en désastre. C'est le cas de l'opération de 25 millions de dollars de la société Jaccs Company Ltd qui, après avoir été émise à 100 vient de se retrouver à 86,50 — 88 sur le marché secondaire. La transaction n'a pas du tout été soutenue par la banque japonaise chef de file lorsque les euro-obligations ont été traitées sur le marché secondaire. Aussi s'est-elle effondrée dès les premiers dégagements. Il en a été de même de l'emprunt de la Nippon Chemical Corporation, qui est tombé à 88,89 après avoir, lui aussi, été émis au pair. L'émission a, en outre, pâti de l'augmentation de son volume, porté en finale de 20 à 25 millions de dollars alors que rien ne justifie pareille augmentation, si ce n'est le désir du débiteur de ramasser davantage de fifreilins.

En revanche, il faut souligner le bon comportement de l'emprunt de 50 millions de dollars de Fujitsu Fanuc qui, grâce au soutien actif de la banque ayant dirigé la transaction, se traitait, jeudi soir à 98,25 - 99,25, et ce malgré la réduction du coupon semestriel dont le niveau a été ramené de 5 % à 4,50 %. Une autre indication de la difficulté croissante du marché est la diminution de 10 millions de dollars du montant de l'emprunt convertible Minolta Camera, que le débiteur a dû réduire à 40 millions, vendredi matin. Daiwa, la maison japonaise qui avait dirigé le placement de l'émission Minolta sur le marché primaire, se refusait à indiquer une cotation à l'achat, ce qui, de toute évidence, n'est pas bon signe. Par contre, l'institution japonaise offrait d'en vendre sur la base d'une décote de 1,50 point, soit la totalité de la commission bancaire de vente.

Les avanies essuyées par les euro-émissions convertibles japonaises ne paraissent toutefois guère déranger les autres emprunteurs nippons, qui attendent patiemment de venir solliciter l'euro-marché. C'est en effet près de 1 milliard de dollars que Toshiba, Honda, Fuji Electric, Nippon Electric, Itashi Cable, Mitsubishi Electric, Okuma Machinery et Fujisawa Pharmaceutical, pour ne citer que ceux-ci, entendent imperturbablement lancer au cours des prochaines semaines, et ce, quel que soit l'état du marché.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Métaux irréguliers — Nouveau recul du sucre

Semaine relativement calme sur les marchés de matières premières favorisés, dans l'ensemble, par les signes de reflux des taux d'intérêt américains et la tension dans le monde avec l'incursion sud-africaine en Angola, l'avertissement lancé par le président Reagan à Moscou au sujet de la course aux armements et, toujours, les événements de Pologne. Par ailleurs, l'approche du long week-end du Labour Day, qui tiendra fermées les places des Etats-Unis lundi a suscité des rachats de découvert.

Les marchés ont bien besoin de ce regain de vie comme en témoignent la diminution du volume d'échanges outre-Atlantique d'un an sur l'autre en juillet, fait rarissime, et la baisse du chiffre d'affaires à Londres (métaux exceptés) au cours des huit premiers mois de l'année (26,95 millions de livres sterling contre 36,70 millions pour la période correspondante de 1980).

METAUX. — *Bonne tenue des cours du cuivre dans le sillage des métaux précieux. A noter qu'un nouveau contrat baptisé « high grade » a été introduit au London Metal Exchange le 1er septembre. Il ne fait pour l'instant l'objet que de transactions à trois mois ; tandis que l'ancien contrat « wirebar » lancé en 1963 est coté au comptant jusqu'à sa disparition prévue pour le mois de décembre.*

En vedette ces dernières semaines, l'étain s'est assagi en raison des ventes effectuées par le directeur du stock régulateur pour enrayer la hausse. Les opérateurs sur graphiques (chartistes) s'attendent toutefois que les cours dépassent 9 000 livres la tonne.

Baisse de l'aluminium. Arguant du coût élevé du financement des stocks, le producteur américain Reynolds Metals a décidé de suspendre la production de deux séries de cuves d'une capacité annuelle de 25 000 tonnes chacune.

CAOUTCHOUC. — *Les cours à terme sont tombés au plus bas depuis juin en l'absence d'intérêt général et, selon le négociant londonien Lewis and Peat, un renversement de tendance dans les prochains mois semble peu probable.*

TEXTILES. — *Le coton s'est montré un peu plus résistant, mais les estimations du comité consultatif international faisant état d'une production de 69,2 millions de balles pour la saison 1981-1982 contre 65,9 millions en 1980-1981 devrait peser sur les cours.*

DENREES. — *Le sucre a vu ses cours revenir à leur plus bas niveau depuis près de deux ans, à la suite de nouvelles estimations laissant toutes présager une importante récolte mondiale. Pour leur part, les courtiers britanniques ED and F. Man avancent un chiffre minimum de 93 millions de tonnes débouchant sur un excédent d'au moins 2 millions de tonnes. Devant cette situation, l'Organisation internationale du sucre a décidé de se réunir le 9 septembre afin d'étudier une éventuelle réduction des quotas d'exportation.*

Hésitation du café malgré un mouvement de reprise en fin de semaine. Assemblés à Londres pour préparer la réunion de l'Organisation internationale qui s'ouvre lundi, les pays producteurs sont tombés d'accord pour limiter leurs exportations globales à 51,2 millions de sacs pour la prochaine saison commerciale. Nécessaire en raison de la baisse des prix mondiaux revenus à 1,16 dollar la livre au cours des onze mois de l'année de récolte 1980/1981 contre 1,35 dollar lors de la précédente, cette mesure risque de faire l'objet de discussions serrées avec les consommateurs, peu enclins à favoriser une hausse des prix et entre les producteurs eux-mêmes qui, individuellement, réclament une majoration de leurs quotas d'exportation. La désaffection de certains consommateurs pour le café est à l'origine de la présente faiblesse.

CEREALES. — *Les cours ont été bien orientés en dépit de l'estimation d'une récolte record par la F.A.O. Il est vrai que dans le même temps l'organisation annonce une contraction des stocks à leur plus faible volume depuis 1975/1976 et que le secrétaire américain à l'agriculture a fait part de son intention de lancer un programme de réduction volontaire de 15 % des emblavements.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 4 septembre 1981

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant : 931 (945) ; à trois mois (high grade) : 960 ; étain comptant : 8 090 (8140) ; à trois mois : 8 280 (8 340) ; plomb : 421 (415,50) ; zinc : 520 (522) ; aluminium : 640,30 (665,50) ; nickel : 3 160 (3 150) ; argent (en pence par once troy) : 536 (498,50). — New-York (en cents par livre), cuivre (premier terme) : 78,25 (77,90) ; argent (en dollar par once) : 10,040 (9,25) ; platine (en dollars par once) : 449,50 (433) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 91,83 (94,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 440-450 (440-450). — Penang : étain (en ringgit par kilo) : 35,30 (35,32).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre), coton oct. : 66,05 (66,75) ; déc. : 67,70 (68,16). — Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), oct. : 391 (401) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C : 243 (243). — Roubaix (en franc par kilo), laine, oct. : 42,30 (43,10).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo), R.S.S. (comptant) : 57,25-58,25 (58,50-59,50). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 254-255 (253-254).

DENREES. — New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao en dollars par tonne), cacao, sept. : 2 115 (2 101) ; déc. : 2 240 (2 138) ; sucre, oct. : 11,40 (13,12) ; janv. : 11,60 (13,20) ; café, sept. : 112 (105,25) ; déc. : 106,25 (102,76). — Londres (en livres par tonne), sucre, oct. : 158,50 (177) ; janv. : 155,75 (177) ; café, sept. : 873 (875) ; nov. : 910 (900) ; cacao, sept. : 1 217 (1 192) ; déc. : 1 273 (1 230). — Paris (en francs par quintal), cacao, sept. : 1 300 (1 280) ; déc. : 1 390 (1 350) ; café, sept. : 1 050 (1 068) ; nov. : 1 059 (1 072) ; sucre (en francs par tonne), oct. : 1 625 (1 815) ; nov. : 1 620 (1 820) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), sept. : 190,50 (188,20) ; oct. : 190,53 (189,70) ; Londres (en livres par tonne), oct. : 134,60 (133) ; déc. : 134,80 (132,80).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau), blé, sept. : 397 (389 1/2) ; déc. : 425 (421 1/2) ; maïs, sept. : 295 (291 1/2) ; déc. : 307 (301 1/4).

Indices Moody's : 1 028,70 (1 036) ; Reuter : 1 649,70 (1 661,30).

Le marché monétaire

Baisse autoritaire des taux en France

Si, aux Etats-Unis, l'amorce de baisse des taux qui avait été relevée en début de semaine semble avoir fait long feu, du moins pour l'instant, en France, c'est à une baisse autoritaire du coût du crédit et de la rémunération des dépôts auquelle on a assisté.

Au moment même où M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, se livrait, vis-à-vis des banquiers, à l'attaque la plus vigoureuse qu'un membre du gouvernement ait jamais effectuée (« *Je suis écœuré par leur attitude* », parlant de « *faire tomber des têtes* », il entreprenait de faciliter une diminution des tarifs du crédit en abaissant le coût des ressources des banques. Cet abaissement a été réalisé de façon autoritaire, en réglementant sévèrement la rémunération des dépôts à court terme.

Cette dernière, on le sait, avait *été libéralisée par M. Monory*, qui, en juin 1979, avait ramené de 200 000 F à 100 000 F la limite au-dessus de laquelle les détenteurs de disponibilités pouvaient les placer à des conditions librement débattues. En période de hausse rapide des taux une telle possibilité se révélait extrêmement intéressante, puisqu'un déposant pouvait, jusqu'à aujourd'hui, obtenir une rémunération voisine des taux du marché monétaire, soit 16 % à 17 % (et même davantage avant les vacances).

En revanche, celui qui ne disposait pas des 100 000 F nécessaires était renvoyé aux 7,50 % des caisses d'épargne ou aux mêmes 7,50 % des comptes sur livrets bancaires, amputés, le cas échéant, des 38 % de prélèvement libératoire. Une telle situation était préjudiciable aux caisses d'épargne, victimes d'un transfert assez massif, et aux banques, notamment les établissements sans réseaux de collecte et *contraints de se procurer leurs* ressources sur le marché financier et auprès des déposants. Ajoutons que le Trésor voyait d'un mauvais œil les dépôts à court terme concurrencer l'émission des emprunts, notamment de l'Etat, les conditions offertes n'étant pas très différentes.

Pour toutes ces raisons, et surtout pour obtenir une diminution du coût du crédit, indispensable en cette rentrée d'automne fort *pénible pour les entreprises, il* devenait indispensable d'agir, ce qui a été fait. Le Conseil national du crédit a « enregistré » une nette diminution de la rémunération des dépôts à terme, qui, jusqu'à 500 000 F et six mois, n'obtiendront que 7,50 % à 10,50 % environ, ce dernier chiffre correspondant à une formule inédite, le taux du marché monétaire augmenté de 3,50 % et divisé par deux.

Dans ces conditions, les banques ne pouvaient qu'abaisser leur taux de base, le gouverneur de la Banque de France leur « suggérant » 14,70 % au lieu de 15,30 %, soit une diminution de 0,60 point. Vendredi matin, les établissements s'apprêtaient à annoncer une telle mesure, applicable à partir de lundi prochain, lorsque le Crédit lyonnais et son président, M. Claude Pierre-Brossolette, annonçaient sans crier gare, qu'ils consentaient une diminution de 0,80 point et un taux *de base de 14,50 %. Emoi dans la* profession, ambarras des directions et, finalement, alignement sur le Crédit lyonnais, à commencer par la Société générale (nationalisation oblige), suivie par la B.N.P. (idem), et par les banques privées, prises à contrepied.

Voilà de quoi satisfaire M. Jacques Delors, qui, au vu de ces mesures, a quelque peu tempéré la vigueur de ses propos, jugeant qu'elles allaient « *dans le bon sens* », avant d'ajouter : « *Je me suis fâché un peu, car il y avait des propos désabusés et des traîneurs de pieds.* » Nul doute que les présidents des banques nationales n'aient senti le « vent du boulet », *puisque motu proprio*, ils ont poussé la réduction du taux de base plus loin que ne l'indiquaient les mesures prises en Conseil national du crédit. Mais l'objectif de M. Delors est, on le sait, d'obtenir un taux de base de 14 %.

Aux Etats-Unis, un très net *flottement est constaté sur le* marché financier, où une tentative de baisse en début de semaine a tourné court, la réduction d'un demi-point de leur taux de base par la Chase Manhattan et la First National Bank de Chicago n'ayant pas été imitée par *les autres établissements*. Au reste, les Federal Funds (argent entre banques) ont vu leur taux remonter sensiblement (17 % et plus) sans intervention des autorités monétaires.

Au niveau le plus élevé, certes, c'est-à-dire à la Maison Blanche, le président Reagan, dans une *déclaration au magazine Fortune*, a réaffirmé son souhait de voir les taux baisser, car « *ils contribuent à l'inflation que nous essayons d'enrayer* ». Mais il a précisé qu'il ne pouvait *dicter* sa conduite aux autorités monétaires (le Fed), dont le président, M. Paul Volcker, a assuré qu'il continuerait à maintenir des taux élevés. Cela n'empêche pas des banquiers de prévoir une baisse d'ici la fin de l'année, tandis que les milieux financiers internationaux traduisant cette perspective par une baisse du dollar (voir en rubrique marché des changes).

Ailleurs, la Banque nationale *suisse a porté son taux d'escompte* de 5 % à 6 % et celui de ses avances sur titres de 6,5 % à 7,5 % pour lutter contre l'inflation, qui a atteint 1,5 % en août 1981.

Sur le marché obligataire français c'est la stabilité et les taux de rendement du marché secondaire ne varient guère : 16,88 % contre 16,91 % pour les emprunts d'Etat de plus de sept ans, 17,12 % contre 17,10 % pour ceux du secteur public, et 18,25 % contre *18,28 % pour ceux du secteur* privé, selon les indices Paribas.

Au calendrier des émissions figure, seul, l'emprunt d'Etat, dont le placement s'effectue dans de bonnes conditions, notamment auprès du public, après un démarrage difficile dû à l'absence de candidats souscripteurs, encore en vacances pour la plupart. Il est probable que certains non-résidents, comme l'Etat saoudien, souscriront aussi, en dépit de la perpective d'une dévaluation du *franc : il convient de soutenir* la France, du moins pour l'instant...

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Repli du dollar, nette remontée du mark et du métal jaune

Les deux événements de la semaine ont été la nette remontée du mark face à un dollar en repli *non moins* net, et la poursuite de la reprise de l'or, étroitement liée au fléchissement de la monnaie américaine.

Amorcée la *semaine précédente*, la retombée des cours du dollar s'est accélérée pendant la période sous revue sous l'influence de deux facteurs. Le premier a été l'attente d'une baisse des taux d'intérêt, qui pourrait bien se produire, en fin de compte (voir en rubrique marché monétaire), bien que l'évolution de la masse monétaire américaine soit considérée comme « décevante », une remontée succédant à une contraction.

Le second facteur a été constitué par les déclarations du président Reagan sur la nécessité de procéder à des coupes dans les dépenses militaires des Etats-Unis pour contenir le déficit budgétaire dans des limites acceptables. Les coupes auraient pour effet de diminuer l'importance des appels du *Trésor* au *marché* financier, et donc d'atténuer la pression sur les taux d'intérêt, qui pourraient alors fléchir. Ces considérations ont été prises en compte par les milieux financiers internationaux, qui estiment que l'« effet-taux » va moins jouer en faveur du dollar, sur lequel les perspectives à court terme sont jugées défavorables.

Elles semblent s'améliorer, en revanche, pour les monnaies européennes, essentiellement le mark, qui semble, pour la première fois depuis près de deux ans, avoir le vent en poupe. Le commerce extérieur de la R.F.A. a été fortement excédentaire en juillet (3,66 milliards de deutschemarks contre 1,67 milliard en juin et 98 millions en juillet 1980), le bilan des sept premiers mois *de l'année* se traduisant par un excédent de 10 milliards de deutschemarks contre 4,5 milliards pour la période correspondante de 1980.

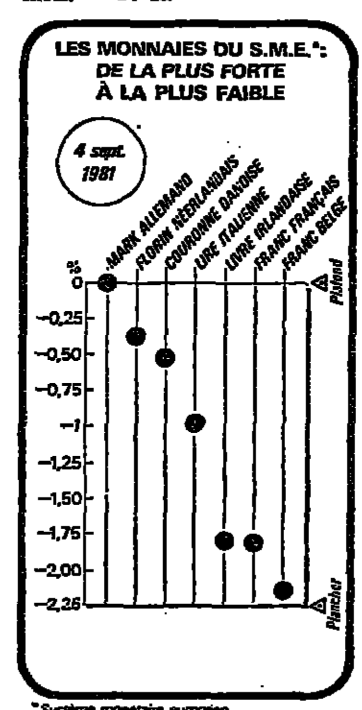
Plus important, le déficit de la balance de paiements courants se réduit, celui de juillet 1981 (3,1 milliards de DM) correspondant pratiquement à un équilibre après correction des variations saisonnières. La balance de base des paiements *s'améliore également*, les mouvements de capitaux se soldant par une entrée nette de 5,7 milliards de DM en juillet contre 1,92 milliard en juin. Si on y ajoute les efforts de réduction du déficit budgétaire ouest-allemand, on dispose d'un ensemble d'éléments en faveur du mark, dont *la remontée pourrait s'accentuer* dans les mois à venir.

Cette remontée serait de nature à mettre le franc français à nouveau en posture délicate. Pour l'instant, la Banque de France intervient discrètement, et modérément, avec le concours actif, et non moins discret, de la Bundesbank, pour maintenir le *mark aux environs de 2,40 F* à Paris. Mais il est possible que les pressions s'accentuent dans les prochaines semaines si la monnaie allemande se redresse plus vite que prévu face à un dollar moins recherché.

Quant au fameux « réajustement » du système monétaire européen, auquel tout le monde s'attend, il semble que les Etats membres de la C.E.E. ne soient pas prêts à l'effectuer, pas plus les Italiens que les Belges ou les Allemands. Mais la solution pourrait « mûrir » au soleil de l'automne, d'autant que les Britanniques, inquiets de la perte de compétitivité de leurs produits par suite de la hausse de la livre (+ 50 % par rapport au mark et + 35 % par rapport au franc), ne seraient pas fâchés de l'occa*sion pour abaisser* implicitement les parités de leur monnaie vis-à-vis de celle du S.M.E.

Sur le marché de l'or, des « touches » manifestes commencent à se faire sentir. Retombé à moins de 400 dollars le 7 août dernier, le cours de l'once était déjà remonté à 430 dollars environ *quinze jours plus tard*, avant de revenir en dessous de 410 dollars, puis rebondir à 427 dollars à la fin de la semaine dernière.

Cette semaine, après un *début* aux alentours de 420 dollars, le cours de l'once a progressé régulièrement pour atteindre, et même dépasser un peu, le niveau de 440 dollars. Plus que la tension, désormais habituelle, en Pologne, ou en Angola, c'est le fléchissement du dollar qui a provoqué la reprise du métal jaune, comme cela était prévisible depuis des mois. — F. R.



*Système monétaire européen

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...								
New-York .	1,8470	—	17,2483	47,6190	41,4078	2,5284	37,3482	0,0825
	1,8450	—	16,9923	46,8603	40,7331	2,4875	36,7782	0,0812
Paris	10,7079	5,7975	—	276,07	240,06	14,6586	216,52	4,7834
	10,8578	5,8850	—	275,77	239,71	14,6393	216,43	4,7806
Zurich....	3,8787	2,1000	36,2220	—	86,9565	5,3097	78,4313	1,7326
	3,9372	2,1340	36,2621	—	86,9246	5,3084	78,4847	1,7335
Francfort .	4,4605	2,4150	41,6562	115.	—	6,1061	90,1960	1,9925
	4,5294	2,4550	41,7170	115,0420	—	6,1069	90,2905	1,9943
Bruxelles .	73,0488	39,55	6,8219	18,8333	16,3768	—	14,7712	3,2632
	74,1690	40,20	6,8309	18,8378	16,3747	—	14,7848	3,2656
Amsterdam	4,9453	2,6775	46,1851	127,5000	110,8695	6,7699	—	2,2091
	5,0165	2,7180	46,2043	127,4133	110,7535	6,7636	—	2,2057
Milan	2208,56	1212	209,05	577,14	501,86	30,6447	452,66	—
	2271,19	1231	209,17	576,85	501,42	30,6218	452,73	—
Tokyo	425,88	230,15	39,6982	109,59	95,3002	581,92	85,9570	0,1898
	424,35	230	39,0838	105,99	92,5661	569,54	83,3027	0,1847

À Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 septembre, 2,5190 F contre 2,5586 F le vendredi 28 août.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Dans son prochain numéro

Le Monde

publiera :

- UN ENTRETIEN AVEC M. CHEVÈNEMENT, ministre de la recherche et de la technologie, sur les sciences sociales et humaines.
- IDÉES : L'état de grâce.
- « MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Les dossiers économiques et sociaux.
- ILE-DE-FRANCE : La Défense et les Halles toujours en chantier.

● *Mme Jacqueline Baudrier*, nommée ambassadeur de France auprès de l'UNESCO depuis le 30 juillet (*le Monde* du 31 juillet), a présenté, vendredi 4 septembre, ses lettres de créances au directeur général de l'organisation, M. Amadou Mahtar M'Bow.

DÉBUT D'INCENDIE AU « MONDE »

Un début d'incendie, survenu samedi 5 septembre, vers 11 h. 30, dans les sous-sols du « Monde », a perturbé la sortie du journal.

Nous prions nos lecteurs et nos diffuseurs de bien vouloir nous excuser du retard ainsi provoqué.

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1981 a été tiré à 568 087 exemplaires.

La répression se poursuit en Égypte

● Le nombre des arrestations dépasse le millier
● Plusieurs rassemblements de protestation ont été dispersés

Mille cent personnes ont été interpellées et placées en garde à vue en Egypte dans le cadre de la campagne menée par le parquet général contre « les responsables des incidents confessionnels », *selon un dernier bilan publié par le quotidien cairote* Al Ahram *de ce samedi 5 septembre.*

Aucune précision n'a été donnée par la presse sur l'appartenance des cinq cent quarante-sept personnes nouvellement interpellées, après les cinq cent cinquante-trois interpellations de vendredi (le Monde *du 5 septembre).*

De notre correspondant

Le Caire. — Les grenades lacrymogènes de fabrication française ainsi que les spécialistes de la lutte anti-émeutes formés en France ont fait merveille le vendredi 4 septembre pour disperser les rassemblements intégristes organisés à la faveur de la grande prière hebdomadaire autour de plusieurs lieux de culte musulman.

Selon la presse cairote, au moins soixante-dix-sept militants islamiques ont été arrêtés dans la seule capitale à l'occasion de ces *manifestations.*

A la mosquée Lumière et à la mosquée Source de vie, dont les imams avaient été arrêtés l'avant-veille (il s'agit, pour la seconde, du célèbre prédicateur aveugle Kichk), il semble bien que les fidèles rassemblés, qui scandaient des slogans louant Dieu et attaquant les chrétiens et le régime, avaient l'intention de marcher sur la *cathédrale copte* — orthodoxe. A la mosquée dite de Saladin, dans l'île de Rodah, on a pu croire un instant que les manifestants se dirigeaient vers le siège du Club Méditerranée, mais d'importantes forces de l'ordre ont aussitôt bloqué la rue conduisant à cet édifice. Dans une mosquée d'Ismailia, sur le canal de Suez, les musulmans présents se sont battus entre eux.

Les milieux de l'opposition laïque ont, pendant ce temps, tenté de faire le compte des arrestations opérées parmi eux au cours de la nuit du 2 au 3 septembre. L'incarcération de M. Hassanein Heykal, ancien proche de Nasser, a été confirmée, ainsi que celles de MM. Ahmed Zidane, rédacteur en chef d'*Al-chaab*, hebdomadaire de l'opposition travailliste, désormais interdit, Kamal Ahmed, ancien député nassérien, Fathi Radouane, avocat wafdiste (1), etc. Chez les « religieux », on souligne particulièrement l'arrestation du jeune journaliste Mohamed Abdel Koddous et de l'avocat Alexandrin Adel Aid.

A la liste des ecclésiastiques coptes interpellés, *il faut ajouter* un troisième évêque, Mgr Benjamin, titulaire du diocèse de la Menoufieh, province natale du raïs. Ces arrestations ont surpris la minorité chrétienne (approximativement cinq *millions de* personnes, soit 12 % de la population), dans la mesure où elle s'attendait plutôt, depuis plusieurs mois, à la déposition, par le pouvoir, de son patriarche, Chenouda III, en conflit avec le président à propos de l'application de la loi islamique, et non pas à la mise en accusation de prêtres et de prélats connus uniquement *pour leurs activités* pastorales au sein de la communauté copte.

La nostalgie de l'autoritarisme nassérien

C'est finalement l'opposition légale nasséro-marxiste qui pour une fois n'a pas fourni le contingent le plus important de « comploteurs ». Ses *responsables* politiques les plus connus n'ont pas été inquiétés, mais seulement des personnalités de moindre rang comme le théoricien Hussein Abdel Razak et les anciens députés Aboul Ezz Hariri et Abdallah Kabbari. Cette relative clémence peut s'expliquer par la récente condamnation par le Rassemblement national et progressiste de M. Khaled Mohieddine, des activités des Frères musulmans dirigés contre les coptes.

Cependant le nombre total des opposants arrêtés, qui dans leur immense majorité sont des membres de l'extrême droite musulmane, n'est pas encore connu avec certitude. Certains journaux du Caire parlent de « *moins de six cents interpellations* » tandis que d'autres évoquent « *les mille cent accusés, responsables directement des affrontements confessionnels* ». De nouvelles arrestations auront peut-être lieu puisque l'officieux *Al Goumhouriya* évalue à six mille le nombre des cadres du mouvement islamique.

Malgré la panoplie juridique très variée dans laquelle il peut choisir pour mener la lutte contre la « sédition » — en clair contre les Frères musulmans et assimilés, — le raïs devait, ce samedi, « *proposer au peuple* » douze mesures, que celui-ci, comme de coutume, plébiscitera quasi unanimement, et qui permettront de « *commencer l'enquête* ». Le grand imam cheikh d'El-Azhar, a d'ores et déjà lancé un appel au soutien de l'action du président. L'homme de la rue, peu amène pourtant ces derniers temps à l'égard du raïs, ne paraît pas *contempler d'un œil mécontent* la vague d'arrestations, semblant exprimer ainsi une sorte de nostalgie de l'autoritarisme nassérien.

Mais le premier raïs, à coup de pendaisons et d'emprisonnements, était arrivé à juguler le péril intégriste. Son successeur, après une décennie de large tolérance à l'égard des Frères musulmans, y parviendra-t-il, alors que dans son propre entourage on constate aujourd'hui : « *Que sont cinq cents barbus* (2) *en prison, quand ils sont cinq cent mille à vouloir un Khomeiny en Egypte ?* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions d'hier l'un des avocats interpellés, Me Chourbagui, ancien bâtonnier, n'avait pas été limogé de ce poste l'été dernier. Il s'agissait de Me Khaouaga qui, lui, n'a, semble-t-il, pas été arrêté.

(2) Sobriquet par lequel les Egyptiens désignent les activistes islamiques qui, pour la plupart, portent une barbe, selon une recommandation de la tradition musulmane.

TROIS SYNDICALISTES DANS LA DÉLÉGATION FRANCAISE A L'ONU

La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. ont accepté la proposition de M. Claude Cheysson de se faire représenter dans la délégation française à la prochaine assemblée générale des Nations unies, qui doit s'ouvrir à la mi-septembrebre à New-York, a-t-on appris vendredi 4 septembre à Paris. La C.G.T. sera représentée par M. Joannes Galland, secrétaire confédéral, la C.F.D.T. par M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, et F.O. par M. Jean Rouzier, secrétaire confédéral.

Il s'agit d'une « novation », a précisé M. Chérèque, à l'occasion de la conférence de presse de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.. En effet, la délégation française aux assemblées générales de l'ONU n'était jusqu'à présent composée que de représentants gouvernementaux et de parlementaires.

● *Réunion « informelle » des Dix près de Londres.* — Les ministres des affaires étrangères des *Dix effectuent leur rentrée* après l'interruption des vacances en examinant, samedi 5 et dimanche 6 septembre au cours d'une réunion « informelle », à Brocket-Hall, un château situé à 30 kilomètres de Londres, la réforme de la C.E.E. et les grands problèmes internationaux. Ces réunions confidentielles, qui ont lieu depuis sept ans une fois par semaine dans le pays qui assure la présidence de la C.E.E., n'ont pas d'agenda officiel et, en principe, ne conduisent pas à des décisions. — *(A.F.P.)*

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ARABE ADRESSE UNE MISE EN GARDE AUX PAYS QUI COMMERCENT AVEC ISRAËL

De notre correspondant

Tunis. — Réuni ces jours derniers à Tunis, le Conseil économique et social arabe a demandé aux hommes d'affaires, aux sociétés et aux entreprises étrangères ayant des intérêts dans le monde arabe de prendre plus en considération les décisions de boycottage économique d'Israël. Cette mise en garde, qui doit être confirmée et probablement précisée lors de la session ordinaire du conseil des ministres de la Ligue arabe qui s'ouvre lundi, s'adresse entre autres à la France, dont la législation sur le système de boycottage d'Israël a été récemment assouplie.

Le Conseil économique et social a estimé que les législations étrangères, « *contrairement au boycottage arabe qui ne revêt aucun caractère racial ou religieux* », constituent un « *défi* » aux droits arabes, « *encouragent les agressions sionistes et protègent la spoliation à travers l'occupation des terres arabes* » au *détriment de la reconnaissance* des droits du peuple palestinien.

Les ministres arabes de l'économie et des finances siégeant au sein du Conseil ont, d'autre part, demandé à la C.E.E. dans un document spécial de s'abstenir de pratiquer une politique protectionniste à l'égard des trois pays du Maghreb, dont ils se déclarent solidaires, et de prendre en considération leur point de vue sur l'adhésion de nouveaux pays au Marché commun. Ils souhaitent aussi que « *les travailleurs arabes participant à l'œuvre de développement économique des pays de la C.E.E. bénéficient de tout ce qui est de nature à leur assurer l'égalité des droits dans les domaines économique, social et culturel* ».

M. D.

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA RÉVOLUTION IRANIENNE EST BLESSÉ DANS UN ATTENTAT

Téhéran (A.F.P.). — L'ayatollah Ali Ghodoussi, procureur général de la révolution iranienne, a été blessé et hospitalisé à la suite de l'attentat à la bombe survenu samedi matin 5 septembre dans ses bureaux à Téhéran, annonce l'agence Pars.

D'autre part, la radio de Téhéran a annoncé que le colonel Vahid Dastgherdi, chef de la police iranienne est décédé à l'hôpital dans la nuit de vendredi à samedi des suites des blessures reçues lors de l'attentat à la bombe qui a tué dimanche dernier le chef de l'Etat, M. Radjaï, et son premier ministre, M. Bahonar.

DEUX SONDAGES

● Sofres-« FIGARO MAGAZINE » : M. Mitterrand perd neuf points
● IFOP - « FRANCE-SOIR MAGAZINE » : M. Rocard en tête avec 62 % d'opinions positives

Dans son numéro du 5 septembre, le « Figaro Magazine » publie un sondage réalisé par la Sofres entre les 21 et 27 août auprès d'un échantillon de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, la cote de confiance de M. François Mitterrand a baissé de 9 points : 62 % au lieu de 71 % lors du *précédent* sondage réalisé les 22, 23 et 24 juin (« le Monde » daté 5-6 juillet). 32 % (au lieu de 24 %) des personnes interrogées déclarent ne faire « plutôt pas confiance » ou « pas confiance du tout » à M. Mitterrand « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ». 6 % (au lieu de 5 % en juin) sont « sans opinion ».

Le nombre des personnes qui disent faire « *tout à fait confiance* » ou « *plutôt confiance* » à M. Pierre Mauroy diminue également : 68 % au lieu de 73 %. 23 % se déclarent d'un avis opposé (au lieu de 17 % en juin) et 9 % (au lieu de 10 %) sont « *sans opinion* ».

L'action du gouvernement est jugée « *pas très efficace* » ou « *pas efficace du tout* » par 74 % des Français (au lieu de 43 % avant les vacances), 15 % (au lieu de 16 %) l'estiment « *très* » ou « *assez efficace* », et 11 % (au lieu de 41 %) n'ont pas d'opinion. Pour la lutte contre le chômage, le nombre des personnes « *sans opinion* » baisse de 37 % à 17 % : celui des personnes qui considèrent que l'action gouvernementale est plutôt efficace diminue : 17 % au lieu de 23 %, et celui des personnes qui la jugent plutôt inefficace augmente : 66 % au lieu de 40 %.

M. Mauroy occupe toujours la première place dans la liste des personnalités de la majorité que les Français souhaitent « *voir jouer un rôle important au cours des mois et des années à venir* », mais il perd 7 points par rapport au précédent « baromètre » : 67 % contre 74 %. A l'exception de M. Jacques Delors, qui gagne 7 points (49 % au lieu de 42 %), toutes les personnalités de la majorité reculent : — 14 points pour M. Jospin, — 5 points pour MM. Rocard (qui arrive en seconde position derrière M. Mauroy) et Crépeau, — 4 points pour MM. Chevènement et Marchais.

Dans l'opposition, Mme Simone Veil occupe toujours la première place, mais sa cote s'effrite : 34 % au lieu de 37 %. MM. Chirac et Giscard d'Estaing, avec respectivement 32 % et 30 %, gagnent un point l'un et l'autre.

France-Soir Magazine daté du 5 septembre publie d'autre part un sondage effectué par l'IFOP du 17 au 22 août auprès de 1887 personnes représentatives de plus de dix-huit ans, qui ont été interrogées sur l'opinion « *bonne* » ou « *mauvaise* » qu'elles avaient de vingt et une personnalités politiques.

M. Michel Rocard arrive nettement en tête avec 62 % de bonnes opinions contre 15 % de mauvaises opinions. Il est suivi de MM. Delors (50 % contre 10 %), Jospin (44 % contre 17 %) et Mme Cresson (40 % contre 20 %). Mme Simone Veil obtient le même pourcentage de bonnes et mauvaises opinions avec 39 %. Toutes les autres personnalités de l'opposition recueillent plus de mauvaises opinions que de bonnes : il s'agit notamment de MM. Giscard d'Estaing (49 % contre 38 %), Chaban-Delmas (46 % contre 34 %), Raymond Barre (56 % contre 32 %), Jacques Chirac (56 % contre 30 %).

Seule personnalité de la majorité à avoir une cote négative, M. Marchais, qui obtient 57 % de mauvaises opinions contre 28 de bonnes.

On note toutefois qu'une personne interrogée sur deux — ou plus dans certains cas — ne se prononce pas sur un certain nombre d'hommes politiques. Le taux de sans réponse s'établit à 50 % pour M. Cheysson, 52 % pour M. Badinter, 57 % pour M. Hernu, 61 % pour M. Fabius, 63 % pour M. Savary

A PROPOS D'UN PLACARD PUBLICITAIRE

Dans le « Figaro-Magazine », on peut lire que « le Monde » « n'a pas cru devoir accepter » un placard publicitaire annonçant la reparution du « Figaro-Magazine ».

En fait, « le Monde » a pour principe de n'insérer aucune publicité pour des quotidiens français, qu'ils soient vendus ou *non avec un supplément.*

En Espagne

LE CHEF DES GRAPO EST TUÉ PAR LA POLICE

Barcelone (A.F.P.). — Le chef des Groupes de résistance antifascistes du premier octobre (GRAPO), Enrique Cerdan Calixto, a été tué samedi 5 septembre à Barcelone dans un affrontement armé avec la police, annonce-t-on de source officielle.

LES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE CAMBODGIENS SOUHAITENT CONSTITUER UN GOUVERNEMENT PRÉSIDÉ PAR M. SON SANN

Les dirigeants des trois mouvements de la résistance khmère contre le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh — Khmers rouges, Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de l'ancien premier ministre Son Sann, et sihanoukistes — se sont mis d'accord, vendredi 4 septembre, à Singapour, pour que M. Son Sann prenne la tête du gouvernement de coalition qu'ils ont l'intention de constituer (*le Monde* du 5 septembre), a annoncé le prince Sihanouk au cours d'une conférence de presse.

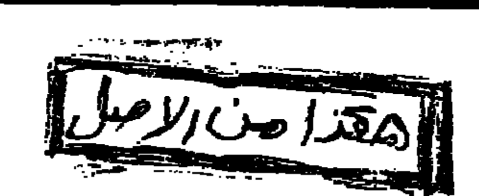
● *L'un des militants républicains irlandais détenus* dans la prison de Maze, Matt Devlin, a interrompu, le 4 septembre, à la demande de sa famille, la grève de la faim qu'il poursuivait depuis cinquante-deux jours. Membre de l'IRA provisoire, il avait été condamné à sept ans de prison en 1977 pour tentative de meurtre sur la personne d'un policier. Son état de santé s'était brusquement aggravé vendredi.

● *M. Michel d'Ornano*, député U.D.F. du Calvados, a affirmé, vendredi 4 septembre, sur TF 1, que si *M. Giscard d'Estaing* « *ne parle pas à l'heure actuelle, c'est parce qu'il ne veut pas gêner l'action de ceux qui ont été dernièrement élus* ». L'ancien ministre a estimé que l'ancien président de la République « *s'exprimera lorsqu'il considérera que les intérêts essentiels de la France sont en jeu comme il l'a dit dans son message d'au revoir, qui n'était pas un message d'adieu* ».

● *M. Michel Poniatowski*, membre du conseil national de l'U.D.F., a exprimé, vendredi 4 septembre à Aix-en-Provence, des doutes quant au succès des socialistes. « *J'espère pour la France que nos successeurs réussiront, mais je ne le crois pas* », a dit l'ancien ministre d'Etat, avant d'ajouter : « *Dans quelques mois, on dira : ce n'est pas mieux, c'est bien pire* ». Après s'être déclaré préoccupé par « *l'esprit de dogme qui anime ceux qui ont des responsabilités* », M. Poniatowski a indiqué : « *Aux chocs technologiques d'une part, pétroliers et énergétiques d'autre part, nous sommes en train d'ajouter la mutation rapide de nos structures et de nos institutions. C'est un autre danger.* »

● *M. François Léotard*, député U.D.F. du Var, membre du bureau du parti républicain, commente dans *le Quotidien de Paris* du 5 septembre les articles publiés dans *le Monde* par M. Jean-François Deniau. Je considère la fusion des partis composant l'U.D.F. (fusion envisagée par M. Deniau) comme « *hors de portée* ». Il se prononce pour une réorganisation du P.R. se traduisant par la mise en place d'un « *système démocratique de désignation des responsables* ». Il souligne aussi la nécessité de « *relations beaucoup plus harmonieuses* » avec le R.P.R.

A B C D E F G



SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11385 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1981

Le Monde
DIMANCHE



Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig, le Péruvien Alfredo Bryce Echenique, l'Italien Vincenzo Consolo, le Paraguayen Ruben Bareiro-Saguier, l'écrivain soviétique en exil Alexandre Dimov, le Bavarois Herbert Achternbusch, l'Algérien Mouloud Mammeri, l'Italien Mario Rigoni-Stern, le Congolais Tchicaya U Tam'Si, voici pour terminer cette série le Paraguayen Augusto Roa Bastos.

Sapukaï le village errant

PAR AUGUSTO ROA BASTOS

SAPUKAI est un étrange endroit. Probablement le plus étrange du Paraguay. Un village perdu au cœur d'un pays perdu, lui aussi, au cœur de l'Amérique du Sud. Il y en a peu qui comme Sapukaï reflètent avec plus d'intensité et aussi de l'air le plus désintéressé du monde l'image du terroir. Personne mieux que lui ne *distille les arômes instinctifs* de son destin, le caractère de ceux qui l'habitent, qu'il s'agisse d'êtres humains, d'animaux, de pierres qui pleurent ou de fantômes forgés de ténèbres et de clameurs. Sapukaï semble ne pas se soucier du temps des événements révolus, mais plutôt du temps renfermé dans le noyau de ce qui n'est pas encore survenu. La pulpe du jour à venir, le cri du lendemain.

Fondé en l'année de la Comète, Sapukaï (qui en langue indigène *signifie* : crier, *rugir*, brailler, hennir, vociférer) est *l'un des villages les plus neufs et* tout à la fois plus anciens du Paraguay. En tout cas, un *lieu* sans aucun âge apparent. Évanoui dans *la brume de la non*-mémoire, s'en allant au loin et revenant toujours d'un monde différent du monde. Différent à chaque tour sans cesser d'être le même lieu. Un village immobile dans un paysage engourdi. Mais terriblement inquiet aussi. Nomade. Errant. Au coucher du soleil, il disparaît vers le nord, du côté de la forêt. Au levant, somnolent, il s'empresse de sortir par le sud, avant le soleil, pour reprendre sa place parmi les feuilles, la glaise noire et le ceinturon d'eaux qui l'encerclent. Sapukaï est l'un de ces lieux toujours en train de transporter leurs lieux en un autre lieu.

La comète de l'an 10 le baptisa, à peine né, d'une sécheresse de sept ans. Elle crevassa son sol à jamais. Elle le rendit malade de cette fièvre toute de tremblements qu'on appela la tierce sapukègne.

Le soulèvement agraire de l'an 12, *écrasé en* 13, tua ses hommes, et les troupes du gouvernement, en guise d'adieu, violèrent ses femmes. En 17 débuta la pluie de quarante jours. Elle submergea ses champs, les hangars des briqueteries, l'église et son clocheton de bois qui n'eut jamais de cloche. Les eaux ba*layèrent quelques demeures res*pectables, parmi lesquelles le bordel de Na *Lolé* et le nouvel hangar de la gare de chemin de fer détruite par les bombes de l'an 12.

C'est de là que sortit l'histoire du wagon qui, en ruine, traversa la plaine, le ruisseau et les marécages *jusqu'à s'enfoncer* dans l'épaisseur de la forêt.

Retour

Cette fois où je suis arrivé à Sapukaï en remontant le Ka'a Ñavé, comme les poissons-papillons qui s'en retournent, au début de la *saison* chaude, frayer aux sources du ruisseau, ce fut un jour comme un autre. *Tout* était comme avant. Sans changement apparent, mais avec d'innombrables choses qui avaient bougé imperceptiblement. L'âge des arbres m'indiquait mon âge, et la lumière bondissante sur les pâturages et l'argile, l'âge qui n'était plus le mien.

Peu de gens d'autrefois restaient encore. Que des vieux et des femmes et des gosses. Ce qu'il y avait de reste, c'était les chiens, efflanqués d'attendre leurs maîtres. Et quelques étrangers qui étaient de passage, comme moi, deux fois étranger à Sapukaï. Comme eux j'ai logé au bordel qui demeurait la seule auberge du village. La patronne obèse fut la *seule* à *me reconnaître*. Elle m'hébergea dans la plus spacieuse et la plus fraîche de ses chambres, comme si, entourée de ses silencieuses pupilles, elle m'avait *gardé au fond* de ses souvenirs, tandis que, moi, je sortais des miens. De l'intime et ultime moi qui cherchait au-dehors ce qu'il portait enfoui au-dedans. *« Je suis venu juste pour faire la connaissance du wagon »*, m'entendis-je lui dire au milieu de son bavardage et de ses rires *enjôleurs qui n'étaient plus ceux* d'antan. *« Oubliez donc ces bêtises, insista-t-elle en gloussant. Le wagon ce n'est pas pour vous qui êtes de par ici. »*

J'ai cherché Cristobal Jara, le fils de Nati et de Casianio, qui l'avaient habité à ses débuts. J'ai demandé à mon compagnon d'enfance de me guider jusqu'à lui. Rien d'autre que jusqu'à la réalité vivante de cette ruine dans les profondeurs des fourrés. Il s'y refusa, au début. Il se défendit obstinément de faire pour moi le travail qui l'enrôlait quotidiennement à la curiosité des inconnus.

« Moi, jamais je n'ai vu le wagon », me suis-je plaint du fond *de moi. Ce n'est qu'alors qu'il* consentit, à condition que je *laisse* mon *appareil photo à l'au*berge. Nous sommes partis à l'aube, avant *le lever* du *soleil*, lorsque les chemins et les sentiers s'étaient éveillés dans la brume et la rosée.



En route

Le chemin serpentait entre les plantations de coton et de canne à sucre. Peu après le *cimetière* se trouvait la léproserie. Des silhouettes émaciées s'encadrèrent dans les embrasures sans porte des cabanes. Les tourbillons de poussière avaient tôt fait de les effacer. Un moment, des gamins *pansus nous suivirent* avec des piaillements. Ensuite, plus rien, plus personne. *Rien que le flam*boiement lourd et blanc ricochant sur la terre noire et fendillée.

Cristobal marchait à grandes enjambées devant moi. Son mégot éteint au coin des lèvres, il scandait ses silences de crachats comme s'il secouait de vieilles *conjurations*.

Il parlait peu et à contrecœur. Il ne voulait pas évoquer les années passées. Moins encore ce qu'il y avait avant ces années-là. *Tout ce que je parvins* à *lui* soutirer, ce fut le détail des rails en bois dont ils se servirent pour déplacer la carcasse démantibulée. Nous nous arrêtâmes un instant à l'ombre d'un *timbo*.

« Comment le firent-ils, Cristobal ? », essayai-je de lui faire expliquer. Infiniment lointain, accroupi, les yeux verts fixés sur *les craquelures du terrain*, il joignit ses mains osseuses et les déplaça au-dessus d'elles. Très doucement, avec une désespérante lenteur. Malicieuse de par son exagération. Ainsi, même cette image des rails en bois pouvait n'être qu'une idée à moi. Une astuce dédaigneuse de Cristobal. *« Combien de temps ?... »*, lui demandai-je. Il regarda ses *doigts en les soupesant. Voulut-il* indiquer cinq ou dix mois ou années à la manière indigène de compter le temps ? Je pensai à l'incommensurable quantité d'efforts et de sacrifices que peuvent renfermer les mains d'un homme.

« C'est par ici qu'ils l'amenèrent ? » Il se flanqua une tape sur la nuque. Entre les dents, il lâcha quelque chose comme *« maudit bourdon ! »*. Il n'y eut pas moyen de lui faire rien dire d'autre. Sans doute avait-il déjà tout dit.

Durant des heures et des heures nous avons trimé à travers des taillis bouillonnants d'insectes et de soleil. Des espaces indéterminés entre deux clairières. Des distances difficiles à apprécier *à cause des marches* et contremarches en rond que le guide ourdissait comme *en* un labyrinthe invisible entre des palmiers, des marais et des vallons sans une goutte d'humidité. En vain, moi je m'étirais les yeux. Ça ne pouvait pas être si loin, pensai-je. Je me mis à soupçonner que Cristobal était en train de me faire marcher plus que nécessaire. *Une sorte de revanche* narquoise, comme du temps de nos jeux d'enfance.

Peut-être était-ce bien là le chemin.

Foyer

Il m'en coûtait d'imaginer le voyage du wagon à travers la terre sauvage. L'imaginer ou le rêver, roulant sur ses rails rudimentaires, tiré par une paire de bœufs et deux ou trois ou même quatre paires. Mais plus encore que par les bêtes attelés au joug, *traîné par l'obstinée, l'envoûtante* volonté d'un homme qui n'eut de cesse qu'*il le fit pénétrer*, le cacha, jusqu'à l'incruster dans la forêt.

Au milieu des réverbérations de la lumière blanche qui ne devait être *que ténèbres en ces* nuits-là, je pouvais voir Casiano choisir le terrain, placer les traverses et les lourdes billes de quebracho. Yeux brillants de ce cau*chemar qui l'entraînait* lui-même.

(Lire la suite page XIV.)

COURRIER

Mutée

Studio, coin cuisine, douche, la cuisine dans le placard, la douche dans l'évier. Nous quittons Paris pour la province, mon amie mutée, moi chômeur.

Orléans.

D'une A.N.P.E. à l'autre, même attente, vous tendez les bras, le prospecteur placier le drapeau blanc.

La cuisine en est une, la douche aussi. A peu de kilomètres, la Sologne, gare aux pièges et aux gardes-chasse, on touche avec les yeux.

Point d'anonymat ici. Au jardin des plantes, quelques messieurs se content fleurette devant le Lyons ou l'Otary.

Une fois l'an, congé pour la ville. Pucelle en croupe, c'est fête, prélats aux tribunes, parades militaires.

Emotion. L'amie chérie attend un enfant. Quelques mois de réflexion et nous passons devant le maire. Je mesure 1,75 mètre, mon complaisant voisin de palier 1,85 mètre, le costume est large, l'étoffe un peu chaude.

J'ai trouvé un travail. Trois heures de transport, mi-temps, mal payé mais bien vu, et, en plus, avec promesse d'embauche.

Ma femme entre à l'hôpital, assistée aux forceps par l'accoucheur. C'est une fille.

Un an plus tard, mon contrat n'a pas été renouvelé. Ces messieurs qui papotent m'ont suggéré de retourner à Paris. Ma femme recherche une mutation, moi un travail.

1,40 franc seulement pour pouvoir tout dire.

GEORGES LAVIE
(Orléans.)

Histoire juive

Je termine une conférence devant une centaine d'ouvriers et de cadres d'une entreprise de la région parisienne spécialisée dans les technologies de pointe. Il a été question de génétique, de la hiérarchie sociale, du racisme.

Le médecin qui m'a invité me raccompagne ; je lui dis mes doutes sur l'utilité d'une telle conférence, ce que j'ai exprimé correspond à des évidences maintenant connues de tous ; pourquoi les rabâcher encore ?

Non, me répond-il, la lutte contre le racisme n'est jamais gagnée. J'ai vu venir dans mon cabinet de consultation, il y a quelques mois, un agent de maîtrise, garçon jeune (moins de trente ans), instruit, grand lecteur ; il était très angoissé car sa femme attendait pour bientôt leur premier enfant.

« Quest-ce qui ne va pas pas ?

— Tout va bien apparemment ; mais je dois vous dire, docteur, avant de me marier j'ai fait une sottise, qui peut avoir des conséquences pour l'enfant.

— ?

— J'ai couché avec une juive.

— Et alors, elle était malade ? Elle vous a transmis un sale microbe ?

— Non, non ; il ne s'agit pas de ça ; mais elle était juive. Est-ce que mon enfant ne risque pas d'en être marqué ? »

Voilà contre quoi il faut se battre si l'on veut faire reculer le racisme, le mépris ! Les scientifiques ont-ils le droit de rechercher, confortablement, quelques nouvelles constantes de l'univers, quand ils n'ont pas encore accompli leur devoir premier : détruire dans l'esprit de leurs contemporains les vieux fantasmes qui rendent si insupportable dans notre société le sort de tous les méprisés.

ALBERT JACQUARD.

Relations au travail

J'ai lu avec intérêt votre article du 9 août sur « La révolution sociale du travail à domicile ». Il me semble que l'auteur n'attache pas assez d'intérêt et d'importance à un aspect de la question. Le lieu de travail est également un endroit de rencontres, de dialogues, d'apprentissage par l'échange avec d'autres ou par simple observation des collègues plus expérimentés. Même dans un atelier où l'on travaille à la chaîne, des liens peuvent se nouer avant ou après les prestations. Dans les bureaux, il est généralement facile de distraire un peu de temps pour bavarder, pour faire connaissance.

Or il semblerait que dans le monde futur toutes les actions impliquant une relation « interpersonnelle » (comme disent les « psy ») se feraient par le truchement d'un terminal vidéo : courses du ménage, opérations bancaires, assurances et, maintenant, travail...

Comment se fait-il que personne ne réagisse à la dépersonnalisation, à la déshumanisation de nos vies, alors que tant d'auteurs et de journalistes évoquent les conséquences, parfois dramatiques, de la solitude et de l'isolement, tant dans nos villes qu'à la campagne ? Voulons-nous une vie familiale silencieuse devant nos écrans de T.V. ou chacun muni de son « walk-man » ? Voulons-nous que tout commerce humain, au sens le plus large du mot, se fasse par l'intermédiaire de terminaux ? A quand les rencontres amicales par téléphone-vidéo interposé, chacun dégustant ses pastilles-repas de son côté ? A quand l'amour par ordinateur, garantissant l'absence de toute défaillance et de toute querelle ?

JEAN-CLAUDE PETO
(Bruxelles).

A Marseille ! A Marseille !

J'ai assisté un soir d'août, à Cannes, à une « expulsion » dont je voudrais rendre compte. Plusieurs dizaines de jeunes de toutes les nationalités, voyageant en stop avec leur sac à dos, s'étaient rassemblés sur un tronçon de la plage de la Croisette. Ils avaient étendu leurs duvets et formaient une « zone » animée, mais ni agressive, ni sale, ni bruyante.

Vers 22 heures, les services municipaux font dégager la plage pour la nettoyer ; la police les suit de peu et commence à accuser les jeunes de *« gâcher les plages de Cannes »*. On sait que les plages de la côte provençale, vu leur indice de fréquentation très élevé, ont besoin périodiquement d'être débarrassées de leurs papiers gras, ratissées et damées ; celle-là ne faisait pas exception, et il paraissait hasardeux d'accuser ses derniers occupants de l'avoir polluée.

Jusque-là, rien d'anormal. Les jeunes s'installent alors sur les chaises libres de la Promenade. Là, les policiers les cernent, les « regroupent » et leur ordonnent de quitter la ville : *« Les sacs à dos, à Cannes, c'est fini ! Ne remettez plus les pieds ici ! A Marseille ! A Marseille ! »* Les policiers répètent comme un slogan : *« A Marseille ! A Marseille ! »* du ton qu'ils auraient dit « à la poubelle ! ». Un des jeunes demande avec pertinence : « Pourquoi Marseille ? » Il s'entend répondre : *« Là-bas, vous vous débrouillerez avec le maire ! Ici, on ne veut plus vous voir ! »*

Après l'ironie lourde et la hargne politicienne, on passe aux actes : deux équipes de policiers et de civils repoussent les voyageurs tout au long de la Croisette, sans violence, mais avec des allusions insultantes, en direction de l'ouest, les empêchant fermement de se séparer et de marcher dans la direction de Nice ! La scène avait un drôle de goût de chasse aux sorcières.

J'ai discuté avec plusieurs voyageurs, des Anglais, des Américains, des Scandinaves, des Italiens ; l'un d'eux m'a dit : *« C'est extraordinaire ! Je sais que je peux voyager dans le monde entier avec mon sac à dos, nulle part, sauf peut-être dans les pays de l'Est, je ne serais interdit de séjour ! »*. J'ai personnellement assez voyagé pour savoir que c'est vrai. En tout cas, l'égalité de tous devant la loi, le droit de circulation, les libertés individuelles, semblent dans l'histoire avoir été oubliés par ceux qui ont mission de les défendre. C'est une curieuse image qui était donnée du libéralisme de la France et de l'hospitalité des Provençaux.

ROLAND PÉCOUT
(Montpellier).

« La maison », tout simplement

Allez, je me lance. Le vent d'« auto-responsabilité » socialiste me décide enfin, et pour la première fois, à écrire au fameux courrier des lecteurs d'un journal. L'espoir nous gagne-t-il ?

La communauté *(le Monde Dimanche* du 16 août) : éternellement écartelée par la presse et canalisée en deux catégories. Présentée soit comme un refuge pour renégats nihilistes enveloppés d'un nuage de fumée protecteur et destructeur à la fois, soit comme une réunion ultraconsciente d'intellectuels en mal de psychodrames, et le mot « dur » revient donc toutes les trois lignes. Je n'en nie pas l'existence globale, bien entendu.

D'autres communautés existent : vivantes, et créatrices parce que vivantes. Une image (repoussante ?) : celle d'un compost, union due à un hasard relativement sélectif — pas de plastique par exemple — où grouille une vie larvaire qui n'attend plus que la canalisation consciente de son énergie puissante pour s'allier à la terre (humanité) et jaillir enfin, fleur, fruit, légume, arbre !

Un exemple (repoussant ?) : celui de notre groupe/famille/communauté, que l'on préfère nommer « la maison » tout simplement. Celle d'un mariage entre manœuvre, ouvrier(e), employé(e), touche-à-tout (pas de prof de fac ou d'alcoolique chronique !). Aucun militantisme de départ, ou autant que de personnes présentes ; aucun problème, ou des centaines indissociables et ponctuels à la fois ; aucune « ligne », sinon celle qui a évolué d'elle-même dans le rapport quotidien du conscient et du hasard, et dont le catalyseur semble être la curiosité.

Six ans de vie/travail/voyages partagés ; quatre ans de vie sédentaire/propriétaire à la campagne (et nous ne l'avons guère quittée, ne faisant même pas partie des « citadins dégoûtés »), et toujours autant de questions (plus les mêmes) !

Et qu'on ne me pose plus les deux questions traditionnelles, celles qui catégorisent : *« Alors, la communauté, c'est dur ? »*, et re-belote avec *« c'est facile ? »*.

J'en sais rien, je me suis jamais posé la question.

Veuillez excuser les maladresses, mais les maladroits vont peut-être enfin s'exprimer, vu que parler à un mur m'a toujours coupé la parole, je n'en ai jamais pris l'habitude.

Merci d'écouter.

PATRICK ALBRAND
(Bardigues, Tarn-et-Garonne).

Parti pris

Surprise

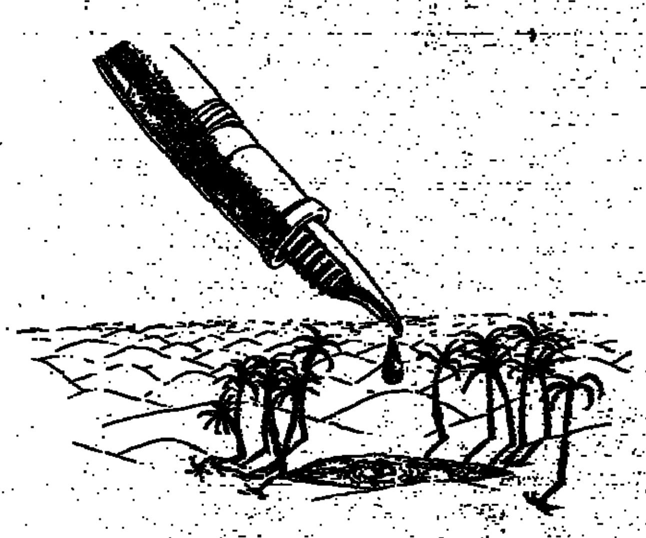
Les responsables de France-Soir *n'en sont pas revenus ! Un sondage IFOP, commandé par leurs soins, vient d'indiquer que* « les Français veulent du culturel » *à la télévision* (France-Soir *du 27 août). Notre confrère débute ainsi son commentaire :* « Pour une surprise, c'en est une de taille... »

Surprenant ? Assurément pour tous ceux — patrons et rédacteurs en chef de journaux, dirigeants de chaînes TV, hommes politiques... — qui ont refusé de prendre la mesure d'un des bouleversements sociaux les plus importants de l'après-guerre : la montée du niveau culturel des Français. Progression favorisée par la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans, par l'accession en masse des enfants des classes moyennes à l'enseignement secondaire long, puis supérieur, par le développement des moyens de communication de masse, dont la télévision...

Y a-t-il eu dans le même temps une progression culturelle sensible des moyens d'information ? Cela n'est pas si sûr. Beaucoup de journaux, notamment parmi les quotidiens régionaux, n'ont pas joué cette carte. Les radios « périphériques » font leurs choux gras de « hit-parades » débiles. Guy Lux, Annie Cordy et Mireille Mathieu ont longtemps symbolisé la « culture » télévisuelle.

Les Français, par leur vote du printemps, ont bousculé un peu la torpeur politique où s'était enfoncé le pays. Vont-ils aussi réveiller les muses assoupies ?


YVES AGNÈS.


NADIA

Les séquestrés de Cabourg

Il m'arrive, depuis douze ans, de prolonger mes vacances en allant en week-end à Cabourg, dans le Calvados. Je « cabourge » chaque fin de semaine. Mais au mois d'août, cette année, on ne se saluait plus entre voisins et connaissances. Et savez-vous pourquoi ? Pour ne pas avoir à annoncer l'échec à l'examen ou le doublement de ses enfants chéris.

Par exemple, la venue de mes voisines, mères de famille nombreuse l'une et l'autre, déclenchait chaque année une bonne heure de bavardage, où la question *« Mais que deviennent vos enfants ? »* engendrait moult confidences. Or, cette année, le déclic n'a pas eu lieu, ou plutôt au premier « bonjour » les têtes se sont détournées. Renseignements pris, sur les sept enfants de nos *mater familias* quatre doublent leur classe... Au moment du bain, un avocat en vue passe devant moi la tête haute. Me doutant du pourquoi de sa bouderie 81, je l'arrête, lui dis bonjour, et insidieusement lui demande des nouvelles de ses enfants. Ma flèche avait frappé juste : l'aîné était séquestré pour repréparer un examen de droit et les jumelles avaient raté leur bac de français...

Là n'est pas le pis ! Une grand-mère a cloîtré ses petits-enfants pour ne pas répondre aux questions du voisinage. Parce qu'ils doublent leur seconde et leur troisième, les pauvres ne sortent que la nuit... On chuchote même que certaines familles les cachent au grenier, à la cave... Ah, les folles nuits cabourgeaises !

Vous les voyez sortir en laisse, ces chers petits, sur la digue Marcel-Proust, l'œil hagard, les joues sillonnées de larmes, privés de tout, et surtout de soleil. Vous vous en approchez, chaussez vos lunettes et n'en croyez pas vos yeux : ces petits êtres sont de véritables enfants !

JANINE HÉNIN
Paray-Vieille-Poste (Essonne.)

Actuelles

BÊTES ?

« On parle de l'infériorité des bêtes, de notre supériorité sur elles ? Belle supériorité, faite de force, de contrainte ! Je l'avoue : pour ma part elle ne m'enorgueillit pas. Je n'ai pas le culte de la force, ni plus guère celui de l'intelligence. L'intelligence ? Une question de chimie organique, rien de plus. On n'est pas plus responsable d'être intelligent que d'être bête. Il n'y a pas plus à être fier de l'un qu'à rougir de l'autre. Une seule chose est arrivée à compter pour moi, c'est la bonté, la faculté de sentir, la pitié qui agit. Toute la rhétorique de la vie ne m'en impose pas. Je ne vois en nous, devant les animaux, que des animaux d'un autre genre, des animaux arrivés, voilà tout. Mais ceux que nous avons laissés en arrière ont aussi leur domaine, dans lequel nous ne pénétrons peut-être pas complètement. Je le sens souvent, quand se pose sur moi le regard d'une bête. Quelle mystérieuse force d'expression, que de choses dans ces yeux d'une si pure lumière, et comme j'oserais peu me flatter de les comprendre toutes. »

D'une chronique du 1er décembre 1911, recueillie par la suite dans le *Théâtre de Maurice Boissard*. Sous ce pseudonyme, et à propos de pièces, Paul Léautaud parlait à l'aise, on le sait, de ce qui lui faisait plaisir.

JEAN GUICHARD-MEILI

VOUS et MOI

Solitude interdite

« Je fais la grève de la faim, me dit-il, *pour être seul en cellule. »* Condamné à dix ans de réclusion criminelle pour attaque à main armée, il a trente-trois ans. Il lui reste sept ans à faire. Le synopsis de son histoire est d'une écœurante banalité. *« Je suis né hors mariage,* me dit-il aussi. *Parâtre ivrogne, haineux, centre d'observation, éducation surveillée et, à vingt ans, la prison... »*

La solitude lui a toujours manqué. Dès l'enfance, il a vécu en groupe. Il n'était à l'aise que parmi les gens de sa bande, même pour « draguer », comme à la manœuvre ! Il fallait qu'ils se missent à plusieurs pour se sentir exister. Seules les influences extérieures agissaient sur lui. Livré à lui-même, il ne savait que boire et dormir.

Mais il y a des moments où trois personnes font une foule abusive. Projeté avec son paquetage dans une cellule conçue pour un pensionnaire mais déjà occupée par deux malfaiteurs, en moins de dix minutes, il comprend à son tour que « l'enfer, c'est les autres ». Face à lui, sur 9 m², deux blocs de haine. Deux fous déguisés capables de tout. Des gredins qui, si je saisis bien, plus que « méchants », sont pervers. L'écume. Des crapules qui n'ont pas plus de moralité qu'un renard et qui se réfugient dans la haine, à tout hasard. Bref, des gens « inharmonieux », diraient MM. les « psy ».

Plutôt frêle, il ne mesure, lui, que 1,70 m. Bien plus costauds, ses partenaires ne vont avoir aucun mal à faire régner entre leurs quatre murs la loi brute de la jungle : persistance obscure du réflexe primitif d'abuser de ce qui ne se défend pas ou mal et de s'en prendre aux êtres qu'on sent vannés. Dans la brousse mentale où vivent ces coquins, il n'y a place que pour des rapports de force physique : brutalité (innée ou acquise, le résultat est le même !) qui aboutit toujours, ou presque, derrière les hauts murs, à la domination de ceux qui sont vigoureux sur ceux qui ne le sont pas. Exacerbée jusqu'à la démence, leur agressivité va donc se défouler. Lâcheté oblige ! Réflexes de « déviants » dressés à s'opprimer eux-mêmes. Pulsion de racaille, me fait-il aussi comprendre, qui compense ses frustrations, histoire de se prouver qu'elle peut — encore — faire le « mal ».

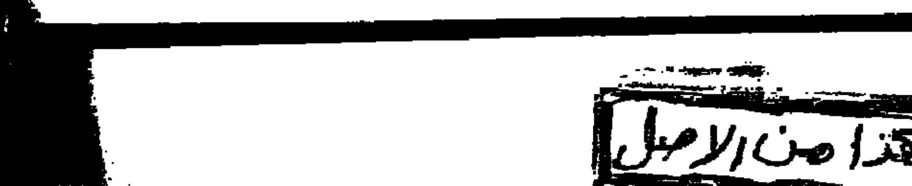
Jour et nuit, il doit monter la garde autour de lui-même, avoir l'œil de tous les côtés. Une véritable vivisection mentale. Brimades sexuelles, « avoines », « baston », racket, provocations perpétuelles, pillage de ses colis..., il subit la violence qui corrompt et pervertit même celui qui en est la victime. Excédé, il veut se récupérer. Il réclame le droit au silence, à la solitude. Il n'a qu'un désir : se tenir à l'écart de tous (sinon de tout). Mais les gardiens n'en ont cure. Pas d'histoires ! Le principe du caïdat, des « kapos » : diviser pour régner. Car la surpopulation pénale n'explique pas tout. La promiscuité organisée serait-elle une espèce de T.V.A. : valeur ajoutée à la punition, comme la chasteté carcérale, laïque et obligatoire ? Alors, il faudrait le dire !

Dans certains cas, on n'est bien qu'avec soi-même. Nul n'est du reste moins seul que le solitaire qui médite dans sa cellule, remarquait Guillaume de Saint-Thierry. Pour regagner cette région de lui-même (la meilleure), il a besoin d'une catharsis qui lui permette d'oublier la douleur, la honte, la crainte. Comble d'ironie, *« depuis pas mal de temps,* me dit-il encore, *je pense à jeter sur le papier tout ce que j'ai vu, senti, vécu... »*. Cultivé, il le pourrait. Mais pour écrire et même pour penser, il faut un minimum de liberté physique et morale, et, me dit-il encore : *« La prison ne serait qu'une étape « supportable » s'il n'y avait toute cette promiscuité... »*

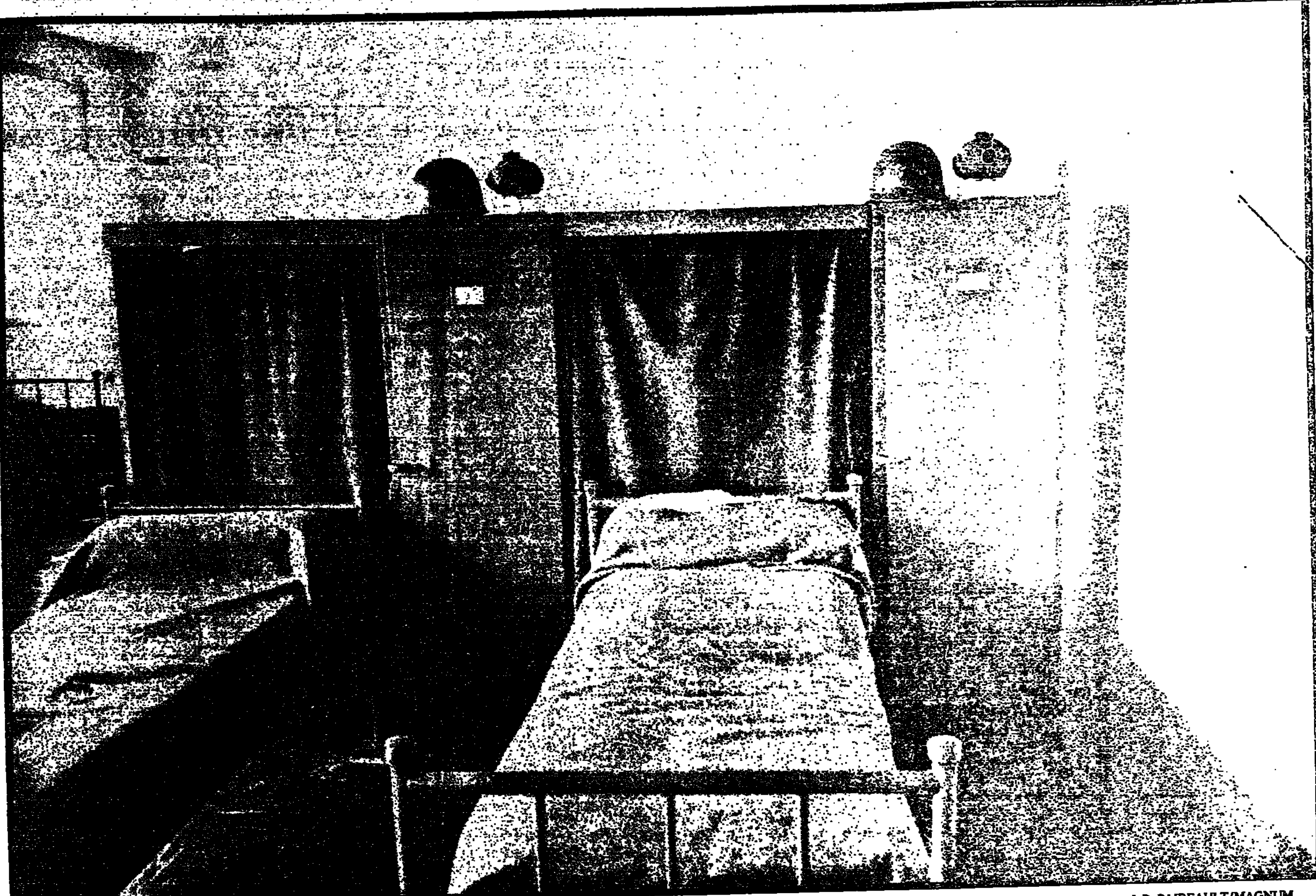
Il se peut que l'isolement carcéral qu'il réclame débouche, dans d'autres cas, sur toute une gamme de maladies mentales, voire de tentatives de suicide. Les incarcérés de la Rote Armee Fraktion parlent d'isolement insoutenable et exigent d'être regroupés. Mais il y a solitude et solitude ! Le suicide, c'est l'absence des autres, a-t-on dit. Il arrive que ce soit leur présence. Odieuse. Horreur des sociétés où l'on inculque, de force, l'idée que le pire c'est la solitude ! Abjection des systèmes où l'on n'a pas le droit d'être seul sans être réputé et même se sentir coupable, inadapté, sous prétexte qu'il faut être « adjusted » au cadre social !

Pour vivre seul, il faut être une bête ou Dieu, disait Aristote. Il manque le troisième cas, ajoutait Nietzsche : il faut être philosophe. La prison ne peut-elle être un lieu favorable à cette entreprise ? Un homme seul est-il toujours en aussi mauvaise compagnie que le pensait Valéry ? La solitude est le plus précieux des biens si on sait l'employer. C'est en prison que, soucieux de rentrer dans sa sombre coquille (à demi brisée), il a découvert ça. Ce que l'on apprend à ses dépens, on le sait bien. Une solitude qui est un choix ne peut être une capitulation. Bref, il préfère mille fois ce froid (sain) qu'on appelle solitude à l'étouffant enfer de la collectivité, du groupe, des... « autres » !

PIERRE LEULLIETTE.







J.-P. PAIREAULT/MAGNUM

Conversations

« Chaque jour, enlever un jour »

Cinq appelés dans un compartiment de train, en route vers l'Allemagne. Cinq copains qui attendent « la quille ».

NICOLAS BEAU

« JE *ne suis pas pédé : tire-toi* » : les appelés du dimanche soir qui regagnent leur caserne en Allemagne après une permission toujours trop courte sont un peu brusques quelquefois pour qui cherche à lier conversation. Ils ont « *les boules* » de repartir, et ce mot avale toute leur tristesse. L'intrus passera donc son chemin et eux gagneront leur compartiment surchauffé... ou le couloir glacial où dorment les retardataires : ceux qui n'ont pas voulu sacrifier une miette de « *la 72* » (soixante-douze heures), cette unique permission de trois jours qui leur est accordée chaque mois.

Les appelés, lorsque le train s'éloigne de la gare de l'Est, ont seulement la force de crier : « *42* », « *153* », « *225* », chiffres magiques qui les éloignent de « *la quille* », cette permission à vie. Ils le crient d'abord à ceux du train d'en face encore à quai, qui ont eu la chance de boire un demi supplémentaire et la malchance peut-être de voyager dans un de ces convois strictement militaires qui mettent jusqu'à douze heures pour gagner l'Allemagne.

Dans la voiture 164, du train de 23 h 15, ils sont cinq à s'être assis dans le premier compartiment. La géographie a été décisive, il y a sept mois dans leur amitié : le 3 février, leur premier jour de service, ils étaient voisins de chambre. Depuis ils ne se sont pas quittés. « *Nous sommes*, dit l'un, *bien avec les autres mais encore mieux entre nous* », comme « *cinq doigts de la main* », comme « *une famille* », comme, après tout, des copains de régiment décidés à se revoir après le service : « *On en chie pendant un an, autant rigoler ensemble* ».

Il y a là Jean, ainsi surnommé parce qu'« *il ressemble au sous-off* », dont c'est le prénom ; Pupuce dit Spiderman (l'homme araignée) puisque des araignées il y en a tout plein, et Dieu sait pourquoi, sur les enveloppes que lui envoie sa petite amie ; Claude Lelouch, le surnom de celui, coiffé d'un chapeau de cow-boy, qui prend des films « *pour avoir des souvenirs* » ; David Hamilton qui photographie tout et n'importe quoi ; et puis, panne d'imagination, Dédé, « *à cause de ses initiales* ». Il y a bien un sixième absent du train de ce soir-là, le Beatnik, populaire celui-là : « *supercool* », « *intelligent* », « *vachement dur* », « *la parole facile* », il veut en un mot rester libre.

Tous sont originaires de la région parisienne et ils n'en sont pas peu fiers : « *Nous, on est de Paris*, dit l'un, *on a la mentalité, on aime bien rigoler* » ; « *on est fin* », tranche un autre. Pas comme les paysans, « *ces pécores, ces bouzeux* » qui boivent de la bière « *par packs de six canettes* », « *de véritables éponges* ». « *Eux*, disent-ils, *avec leurs vieux mégots, ils parlent des tracteurs de leur ferme et de leur dernière vache. Nous on parle de femmes.* »

« Are you german ? »

« *Leurs femmes* » : celles qui ont accompagné jusqu'à la gare trois d'entre eux, celles des Champs-Élysées et de Saint-Germain, les étrangères qu'ils disent « draguer » pendant leurs permissions tant attendues, celles des magazines dont ils ont affiché sur les murs de leur chambrée les visages puisqu'ils n'ont pas le droit au reste, celles dont ils manquent, de leur propre aveu, à la caserne. Alors, ils en parlent. « *Lui il a les menottes, c'est le fiancé, c'est le coup de foudre.* » « *C'est vrai*, reconnaît l'intéressé, *je me suis calmé.* » « *Moi*, ajoute un autre, crâne, *je suis assez prisonnier de l'armée comme ça, je ne veux pas être prisonnier d'une femme.* »

Ils parleront pourtant à peine à ces deux femmes en chair et en os qui partagent leur compartiment : les deux touristes allemandes au bronzage rougeoyant et au gentil sourire. Bien sûr ils leur ont prêté *Play-Boy* pour créer un lien, pour témoigner d'une expérience qu'ils n'ont peut-être pas. Mais la situation née de la mixité évoluera peu, ne serait-ce que pour des raisons linguistiques : en sept mois ils n'ont pas appris trois mots d'allemand et leur anglais ne va pas au-delà du classique « *Are you german ?* »... « *On en prend plein la gueule pour pas un rond* », affirmera l'un deux, en voyant les deux filles se mettre à rire.

L'armée demeure pourtant leur premier sujet de conversation. Ils en parleront pendant quatre heures, jusqu'à Nancy. Malgré la nuit qui s'avance et le footing de 10 kilomètres qui les attend à l'arrivée à Pforzheim, comme, paraît-il, à chaque retour de permission : « *Demain*, disent-ils, *on aura les yeux en peau de saucisson.* » « *Ils nous prennent pour des chiens, des pions* », affirme l'un d'eux. « *Ils nous mènent*, dit un autre, *comme ils veulent.* »

Et aussi : « *On se fait gueuler dessus par ces officiers qui ont été de la légion et des paras. Ils essaient de nous foutre dans le crâne, nous, c'est pas notre genre* ». « *Faut qu'on en chie* », tranche un dernier qui a particulièrement peu supporté de voir passer à la tondeuse ses longs cheveux frisés : « *J'aurais donné un mois de plus pour les garder.* »

« Buller et balayer »

La discipline n'est pas leur fort : ils n'admettent pas qu'un gradé condamne à quatre jours d'arrêt un appelé qui avait froissé une tôle de voiture, ils ne comprennent pas qu'on rétorque à une de leurs propositions : « *Depuis quand un hussard pense ?* » Ils ne veulent pas indéfiniment nettoyer au jet d'eau une chambre déjà nette ou une jeep impeccable. « *Ah, vous pouvez le dire, notre caserne, elle est propre !* »

Rien en définitive ne leur semble crédible dans cette armée. Ni l'armement : « *On se bat avec des mitraillettes de 1949.* » Ni l'entraînement : « *On passe huit mois sur douze à buller et à balayer.* » Ni l'ennemi désigné : « *Ils n'arrêtent pas de nous parler des Russes, ennemi héréditaire, alors qu'on s'est battu trois fois contre les Allemands. Nous n'avons pas encore vu les Russes manger les petits enfants.* » Ni enfin le commandement : ils doutent même des qualités de courage que les officiers montreraient le jour fatal face à l'épreuve du feu.

L'un d'eux se prononce pour une armée de métier ; tous acquiescent, même les deux qui ont des sympathies pour le parti communiste. Ces cinq copains parlent d'une même voix.

Leur hostilité à l'armée est d'autant plus nette que les pères de quatre d'entre eux, anciens de la guerre d'Algérie, sont devenus antimilitaristes : « *Ils n'oseraient pas te traiter comme cela si tu avais trente ans*, a expliqué l'un d'entre eux à son fils, *ils profitent de ton âge.* » Et c'est d'un grand hourra qu'ils salueront à minuit et cinq minutes la fin du cent soixante-cinquième jour de service. En revanche, le silence accueillera l'entrée dans le compartiment de « *Bill* », dit aussi « *Kiki* », leur ennemi de toujours, le contrôleur du train. « *D'abord, il porte l'uniforme* » : surtout, c'est lui qui, mois après mois, composte sans pitié les onze billets gratuits dont l'appelé bénéficie pour ses permissions. Il ne leur en reste plus, après six mois de service, qu'un ou deux. Demain, il leur faudra payer 150 F pour revenir à Paris : c'est beaucoup pour une solde de 300 F.

Hourra !

300 F, c'est peu de toute façon pour sortir dans ces boîtes de nuit allemandes « *peuplées de bidasses* », pour acheter ce walkman qui permet au temps de passer un peu plus vite dans la chambrée, pour se payer le sifflard (saucisson) et les gâteaux de semoule qui aident à supporter l'ordinaire ou pour se procurer *Rock and folk*, *V.S.D.* et Gérard de Villiers, leurs habituelles lectures. Peu de dérivatifs avec une telle solde et une attente interminable.

Une attente telle que la peur du chômage à la sortie, chez ces jeunes sans aucune qualification, n'existe pas. Telle aussi que ces appelés assez révoltés n'envisagent à aucun moment une quelconque action contestataire de peur de faire « *un jour de rab* ». « *La seule chose qui compte c'est d'être entre potes et chaque jour d'enlever un jour.* » ■

RÉANIMATION

Sauver le béarnais !

Théâtre, littérature, école maternelle expérimentale, stages linguistiques, colloques, radios libres... tout est bon aux Béarnais pour arracher leur langue et leur culture à la mort.

MARIE-BERTHE SAHORES

A l'extrême pointe de l'Hexagone, entre Atlantique et Espagne, fiché comme un coin entre mer et montagne, à côté du Pays basque : le Béarn. On y parle encore un peu le béarnais. C'est une belle langue, rabelaisienne, souple et fertile. Elliptique et lapidaire, parfaite pour l'humour. Pourtant, depuis un siècle que le français s'est lancé à l'assaut des langues régionales, il a bien failli l'étouffer... Après la dernière guerre, l'exode rural parachevant le travail entrepris à travers l'école publique, le béarnais devenait tout doucement la langue des culs-terreux, celle que l'on osait de moins en moins parler...

Il y avait bien, dans l'indifférence générale, une poignée d'obstinés qui ne doutaient pas de sa perfection. C'étaient d'abord les félibres, ces seigneurs de la langue, héritiers de Mistral : Simin Palay, cape noire et barbe de prophète, ou Yan dou Sabalot, qui vient juste de mourir. C'étaient ensuite les « savants » comme l'historien Pierre Tucco-Chalaà, ou des chercheurs moins « officiels », paysans ou fonctionnaires : Anna Saffores, mémoire vivante de la vallée d'Aspe, Jean-Jacques Cazaurang dans la vallée de Barétous, Barat Bergez ou Roger Lapassade à Orthez. Mais qui suivait ces érudits passionnés ?

Dans le registre populaire, il y avait beau temps que la danse avait disparu ; le chant béarnais, ample et puissant, on l'entendait encore, bien sûr, le dimanche dans les auberges. Mais, déjà, les jeunes ne connaissaient plus que le premier couplet du *Beth ceu de Pau, qoan te tourney rebéde...* (Beau ciel de Pau, quand donc te reverrai-je ?), chant d'un exil qu'ils pratiquaient de plus en plus.

Aussi, en 1962, la tentative de Marcel Amont, *« se souvenant de ses origines aspoises »*, parut totalement insolite : il édita un disque en béarnais, un « plop » retentissant ! *« Ça n'intéressait personne. La même année, j'ai fait* Bleu, Blanc, Blond : *500 000 exemplaires. L'autre, 7 300, je crois... Cela n'a même pas couvert les frais d'enregistrement ! »* Dans le même temps, l'Occitanie bougeait... mais ailleurs. Pas le Béarn. Immobilisme traditionnel, ou fierté tempérée de pudeur ? Tout de même, en 1969, il y eut cette chose étonnante : le premier Festival béarnais de Siros, près de Pau. Des paysans, des ouvriers, jeunes et vieux, des « Ribères » des gaves ou des vallées, vinrent chanter et raconter leur pays dans la « luengue mayrane », la langue mère. Quelques répétitions, les dernières recommandations, et en scène ! Il fallait les voir, fous d'orgueil et de trac, par petits groupes empruntés et dignes, affronter une foule qui soudain se reconnaissait.

« Siros n'est pas un spectacle, mais la représentation que le peuple béarnais se donne à lui-même », dit Alexis Arette-Landresse, paysan à Momas. Une sacrée personnalité, Arette-Landresse. La veille du festival, il s'est dit : *« Si ça ne part pas comme un feu d'artifice, c'est foutu ! »*. Avec Jo Eygun, psychologue, André Mariette, conseiller général socialiste, plus quelques autres, il en a fait une fête de famille. Dix mille personnes en trois soirées. Et le début d'une autre histoire.

Maternelle

Vers le milieu des années 70, de jeunes Béarnais pleins de talent, dont Lous Nadau, occitanistes convaincus, furent invités à Siros. Mais on ne se moque pas de Sanguinetti à une fête de famille ; on n'y chante pas non plus le Chili de Victor Jarra. Arette-Landresse est intraitable : pas de politique à Siros ! Dès lors, entre occitanistes et partisans d'une certaine tradition, c'était la rupture. Et chacun continua de son côté.

A la politisation de la lutte pour la culture régionale, à un Béarn intégré à l'Occitanie, beaucoup de jeunes disent oui : *« De notre action dépend le sort de la langue ; et c'est maintenant que tout se joue, parce que dans dix ans il sera trop tard. »* Alors ils se battent. Ils rallient « Per Noste » (1), le groupe de Roger Lapassade ; il a deux fois leur âge, mais leurs thèses sont les siennes ; lui, il a toujours enseigné le béarnais, en franc-tireur, à côté des modes. Avec eux, il pense que l'école maternelle Calendreta est une *« bonne solution d'attente »*, pour le jour où l'éducation nationale prendra enfin les choses en main. Une première classe à Pau ; la deuxième va ouvrir à Oloron-Sainte-Marie en septembre 1981. Privée, Calendreta ? Oui, mais gratuite, et surtout laïque, souligne Roger Lapassade.

Infatigable Per Noste, qui, non content de soutenir Calendreta, ouvre des stages ici, édite là, milite partout. Prenons le stage de Bedous en février 1981, au cœur de la vallée d'Aspe. La formule est originale. La vingtaine de participants, landais, pyrénéens, ou même normands, sont hébergés hors stage par les familles aspoises. Courage ! C'est du béarnais non-stop, et comprenne qui pourra... *« Au début, c'était plutôt dur*, dit Régine. *L'an dernier, ce qui m'intéressait plutôt, c'était de savoir comment ils vivaient. Cette année, je parle un peu mieux. »* A la fin du stage, les grands espaces étaient là, tout près, avec Charles Gervais, du parc national : derrière les Barres d'Azun, à 2 kilomètres à peine à vol de faucon pèlerin, *« qui se laisse tomber de 200 ou 300 mètres comme un caillou, choisit une falaise pour nicher et ramène huit à dix proies à l'heure, pour épater sa femelle... »*.

Et *« si voletz aprener tot sol »*, achetez, toujours à Per Noste, *Lou Gascon leu e pla* et faites confiance à Michel Grosclaude : sa méthode, il l'expérimente depuis des années au lycée d'Orthez, où il enseigne le béarnais autant que la philo aux futurs bacheliers. Vous serez alors prêts à vous immerger dans les dix-neuf romans exhumés par Per Noste. Commencez par *Lous tres Goujats de Borda Bielha*, de Simin Palay : trois mille exemplaires vendus contre deux cents du temps du vieux Félibre...

Le patois de Paris...

Beaucoup d'activités, mais pour quels effets ? Et, d'abord, les Béarnais d'origine jugent-ils capital de sauver une langue qui se dissout avec le mode de vie qui la portait ? Gaston Cassiau, trente années à tracer des routes par monts et par vaux, parle un béarnais impeccable. La question le fait grincer : *« Qu'est-ce que tu crois ? C'est fini ! »*. Il donne pourtant son accord pour un enregistrement radio à diffuser en béarnais. Pour le docteur Paul Navaillès, c'est simple : 50 % de ses consultations se déroulent en béarnais ; alors, le renouveau culturel... Mais il est prêt à aider Calendreta, Per Noste, et même tous les autres.

Finalement, ce sont plutôt les jeunes qui reprennent en chœur, avec Lous de Nadau : *voli pas audir lo patcès de Paris, voli audir ua votz deu pais*, (je ne veux pas entendre le patois de Paris, je veux entendre une voix de mon pays)... Un pays adoptif, au besoin. Le cas de Mireille Lepoètre est exemplaire mais pas unique : jeune médecin, elle a quitté la Normandie pour Oloron, et elle a appris le béarnais... A eux tous, ils ont fait le siège des pouvoirs publics, des élus, des médias.

L'éducation nationale ne se presse pas pour introduire le béarnais dès la maternelle. Mais pour Henri Laclau, le maire socialiste d'Oloron, cela ne saurait tarder. D'accord *« pour sauver le béarnais »*, il met à la disposition des animateurs une partie du vieux lycée, et donne carte blanche à Pierre-Louis Giannerini, président du comité des fêtes. De Semaine béarnaise en Quinzaine de l'autonomie, de Soirée des ethnies en Festival des vallées, où va-t-il s'arrêter ? Les organisations régionalistes et politiques s'y rencontrent : qu'ils s'expliquent donc sur l'identité régionale, la langue, le contrôle des richesses ! Marcel Amont vient en bénévole : *« Cela fait partie des choses que je peux faire. Alors, chaque fois que je pourrai aider, dans le domaine de la chanson... »*. Cet été, il s'est fait vraiment plaisir, Amont : à Pau, où André Labarrère soutient les béarnisants, il a conçu, mis en scène et animé une immense *Hesta* béarnaise, un grand spectacle à l'américaine, retransmis par la télé le 29 juillet, et entièrement sous-titré en français pour une fois.

Radio libre

Car, pour tous, la grande affaire reste les médias. Ah ! investir les ondes, et rien qu'en béarnais ! Rendre caduque, du même coup, cette « querelle des anciens et des modernes » : pour ou contre une graphie rénovée, accessible d'Orthez à Carpentras ? A la direction de FR 3-Pau, M. Mullet soutient David Grosclaude, un jeune « pro », responsable de l'émission occitane depuis un an. David émet dans les deux langues, traduit en virtuose les télex de l'A.F.P. et commente les élections en béarnais. Pas toujours facile cependant, même pour lui, de parler du « taux de croissance » *« sans faire du français à l'envers »* ! Mais il faut choisir : *« soit une langue gadget, soit un langue outil ; si elle ne doit pas servir, pas la peine de la laisser vivre ! »* Confiance ! L'auditeur suit : après la surprise, la curiosité.

A quelques kilomètres de la station officielle, Jean-François a *« pris le maquis »)* avec sa radio libre Votz de noste (Voix de chez nous). Son comité de soutien a recueilli neuf cents signatures, un magasin de sono lui a prêté 20 000 F de matériel pour émettre trois heures par jour. La radio locale, c'est *« une façon de ressentir le pays... Parce que, traduit par Paris, c'est pas ça »*. Giannerini est du même avis : Radio-Oloron va démarrer cet automne, avec toutes les associations de la ville... et l'appui discret des pouvoirs locaux.

Arrière, sceptiques et maussades ! Ici, l'ardeur est monnaie courante ! On n'en finirait pas de recenser les initiatives ; le tour d'horizon lui-même s'avère réducteur. Un dernier exemple tout de même, pour qui aime les vallées qui ne meurent pas. Tellement différente de ses voisines d'Ossau et de Barétous, indemne de remontées mécaniques et de coulées de béton, la vallée d'Aspe frappe d'amour fou ceux qui la pratiquent. 40 kilomètres d'escarpement et de vertige, jusqu'au Somport, ce n'est pas trop pour ceux qui ont besoin pour exister vraiment d'une certaine cassure du ciel sur fond de montagne. On y parle l'aspois, la langue d'Anna Saffores ou d'André Eygun. Elle, on vient la consulter sur le poète de la vallée, ce Cyprien Despourrins qu'elle a sauvé de l'oubli, en captant la tradition orale avant que ne s'éteignent les mémoires.

L'actualité aspoise inspire le théâtre d'André Eygun. *Eth Poun de l'Estang* raconte l'inacceptable : le semi-abandon du train international Pau-Canfranc, après un éboulement (dix ans plus tard, il veut récrire sa pièce : la voie ferrée n'est toujours pas réparée...). Il a aussi en tête le projet d'une bibliothèque à Osse-en-Aspe, rassemblant les écrits de la vallée, qui demeure pastorale : autour de Louis Loustau-Chartès, c'est en béarnais que le conseil municipal délibère et vote la date de la transhumance. Pour affiner le trop rare fromage de brebis, les jeunes d'Accous ont créé un saloir collectif... à vocation culturelle ! Ils se proposent d'éditer les écrits d'André Eygun, et préparent *l'Ours et le berger*, et une *Histoire de la vallée*. A Accous encore, Jacques Bouhaben a lancé il y a cinq ans les *Entretiens de la vallée d'Aspe*.

Tant d'efforts pour lutter contre la mort ! ■

(1) Per Noste (Las Biaçotas), route de Bordeaux, 64300 Orthez.

RITES

L'alcool initiatique

La consommation d'alcool augmente chez les jeunes. C'est en particulier parce qu'il fait partie des rites d'intégration à la société.

PASCAL PRIESTLEY

PRINTEMPS 1981 : la Bretagne entre en lutte. Révolte antijacobine, crise de l'agriculture, peur du chômage ? Non. Guerre des buvettes. Les 14 et 15 mars, treize procès-verbaux frappent des débits de boissons installés, au mépris de la loi, dans des stades des Côtes-du-Nord. Un procureur tatillon entreprend de faire appliquer la législation sur les ventes d'alcool. Riposte immédiate du sport outragé : quatre-vingts présidents de clubs démissionnent, et toutes les rencontres sportives sont annulées. Moins de trois semaines plus tard, l'affaire est réglée. Les responsables sportifs obtiennent l'abandon des poursuites et l'assurance qu'aucun contrôle ne sera organisé à l'avenir. Quand la canette s'enrhume, la France éternue.

« L'alcool est partie intégrante de notre civilisation », reconnaît le rapport du professeur Bernard récemment remis au président de la République. A trop parler de l'alcoolisme, notion médicale venue d'ailleurs, virus mystérieux de la déchéance, on a fini par en oublier les fondements. Rejeté dans l'univers feutré des hôpitaux, on l'a baptisé fléau et classé dans la galerie des épidémies historiques, entre peste et syphilis. Malade ou pittoresque, l'alcoolique est un autre, et son exclusion conforte notre certitude d'appartenir au monde limpide de la sobriété et de la mesure.

Son vin, pourtant, est du même raisin que le nôtre. Entre *lui et nous, la différence physique* est mince : à peine quelques grammes d'alcool par litre de sang. Encore la tolérance varie-t-elle suivant les individus. A une définition biologique, la plupart des médecins préfèrent la notion, plus opératoire, de « dépendance ». *« C'est-à-dire l'impossibilité pour un buveur excessif de s'arrêter de boire, sa part de liberté à l'égard de l'alcool »*, explique le professeur Aron, de l'Académie de médecine (1).

Ce qui distingue le « malade », c'est donc moins un critère physiologique qu'un rapport particulier à la boisson. La limite entre abus et tempérance est plus floue qu'il n'y paraît. Si trois millions de Français sont des « alcooliques », tous les autres ne boivent pas du lait de brebis. Notre fléau est national parce qu'il repose en grande partie sur un tissus d'habitudes qu'aucun décret n'est en mesure de détruire. Selon une étude, 25 % des éthyliques sont psychonévrotiques ; 75 %, en revanche, le sont devenus par « entraînement socioprofessionnel ». Sans doute ces chiffres sont-ils aléatoires. Ils n'en soulignent pas moins les racines culturelles du mal. Lors d'une phase critique, on est d'autant plus tenté de recourir à l'alcool qu'on en connaît l'usage.

« Il est temps de cesser de voir en lui un produit de l'ignorance, de l'inculture, de la paupérisation, pour considérer qu'il est aussi une réaction à des sollicitations culturelles et sociologiques, voire politiques (2) », estime l'ethnologue Maurice Robert. Sur nos tables ou au café, au travail ou entre amis, il est présent à chaque instant de la journée. Déguisé en anisette, il se faufile dans les pages publicitaires de nos journaux et envahit les rayons des supermarchés. Aucun gouvernement occidental n'a tenté de renouveler l'expérience américaine de la prohibition. En France, à plus forte raison, aucun homme politique et peu de médecins se risqueraient à en recommander l'interdiction. C'est toujours l'« abus » qui est en cause, notion manichéenne qui renvoie la consommation ordinaire sur une autre planète. Encore fait-il, à l'occasion, l'objet d'une certaine tolérance. Etre ivre lors d'un mariage ou d'une fête, c'est presque du meilleur goût.

Une puissance magique

Avant d'entrer dans notre littérature, le vin fait partie de la mythologie et de la religion. De Zeus régnant sur sa vigne d'or à Bacchus, de Noé aux noces de Cana, où Jésus transforme l'eau des jarres en vin, il est régulièrement investi d'une valeur divine. Il est le sang du Christ et sacre les rois de France. Inversement, son usage profane dégage une légère odeur de soufre. Il « rend fou », fait « tomber les barrières » et menace l'ordre terrestre. Le danger n'est pas seulement symbolique : l'alcool est responsable de 69 % des meurtres, de 27 % des délits sexuels, de 30 % des dégradations d'édifices publics... et de 34 % des outrages à agents (3).

Plus banalement, il favorise toutes les exentricités ou simplement la transgression des règles de bonne conduite. *« Quand j'ai bu*, dit Christine, vingt-quatre ans, *je peux passer une soirée à aligner les pires âneries et ne plus m'en souvenir le lendemain matin. Mais c'est un défoulement. J'accomplis ce que je n'oserai pas faire en temps normal. »* Accomplir, violer les interdits : le désordre qu'il risque de créer n'est pas la moindre raison du contrôle dont il est l'objet. *« Le danger potentiel représenté par l'alcool explique sa ritualisation*, affirme le sociologue Albert Memmi. *On ne boit pas seul, on boit à certaines heures, dans certaines conditions. Mais cette ritualisation signifie que l'alcool n'est pas exactement refusé, mais utilisé et contenu dans certaines limites* (4). »

Comme jadis le carnaval, la fête se conçoit mal sans un minimum de transgression, et l'alcool en est le plus sûr garant. Le buveur flirte avec le péché. Elimane, étudiant sénégalais de vingt-cinq ans, compare la boisson au sorcier : *« Il vit à la limite de la forêt, entre l'univers familier du village et un monde inconnu et menaçant. Il n'existe que par cette dualité, parce qu'il y a derrière lui un degré supérieur de danger. »* Ce que Christine traduit en disant : *« Si l'alcool était innoffensif, il perdrait beaucoup de son charme. »* De l'héroïne au « 1 f° », en passant par le tabac, toutes les drogues répondent à cette logique. Les plus « dures » sont redoutées parce que leur contrepartie est excessive. Le sorcier est trop dangereux et la forêt trop profonde.

« A votre santé ! »

A la lisière du sacré, l'alcool est toujours chargé d'une puissance magique et de vertus thérapeutiques. Son pouvoir stimulant est bien réel. On boit « pour oublier » mais parfois aussi pour se souvenir. Ainsi Jean-Claude, journaliste de trente-quatre ans, soigne-t-il à la vodka *« l'angoisse de la feuille blanche »*. Mais plus encore que les esprits, l'alcool est supposé soigner les corps. Maurice Robert a recensé plus de cinq cents remèdes populaires français dans lesquels il intervient sous une forme ou sous une autre. Le vin rouge guérit l'anémie, les vers ou le rhume. La macération de feuilles de noyer dans

de l'eau-de-vie soigne la débilité. Quant à la jaunisse, son remède universel est le vin blanc additionné de poux vivants...

Sans doute la plupart de ces recettes sont-elles tombées en désuétude. Mais si l'on ne jette plus de poux dans le vin, la croyance en ses facultés thérapeutiques n'en reste pas moins vivace. A « l'alcool tue » de la médecine répond une autre terminologie populaire. L'« eau de vie », c'est tout un programme. Le « à votre santé ! », qui accompagne les verres entrechoqués est un peu plus qu'un vœu : une profession de foi. Le grog soigne les refroidissements, le cognac réchauffe, l'ivresse est aphrodisiaque. A l'inverse des potions nauséabondes des docteurs, il se consomme avec plaisir, s'achète sans ordonnance et à bas prix.

Sa magie est renforcée par la ritualisation dont il est l'objet. Pour l'enfant, le droit au vin symbolise une participation au monde adulte. Intronisation progressive, la plupart du temps. Michel, la trentaine, est professeur de lettres. Il se souvient que vers huit ans, à l'occasion d'une fête, on l'a autorisé à tremper ses lèvres dans une coupe de champagne : « *Ça piquait et je trouvais ça plutôt mauvais. Mais j'étais fier.* » Dans les familles où le vin fait partie des repas quotidiens, l'initiation est plus naturelle. Bernard, vingt-trois ans, se rappelle qu'on lui a permis, à partir de sa première communion, de « *rosir son eau* » avec quelques gouttes de vin. « *A partir de ce moment,* raconte-t-il, *l'eau n'a pas cessé de rougir. A quinze ans, l'affaire était réglée : je buvais du vin pur.* »

« Ça aide à draguer »

Étape ultérieure du rituel : l'excès. Selon une enquête du C.N.D.C.A., alors que 90 % des jeunes de quatorze ans n'ont jamais été ivres, ce chiffre tombe à 50 % à seize ans et à 20 % à dix-huit ans. Les premières saouleries ont lieu loin des yeux des parents, sur fond de rock ou de disco. Il s'agit à la fois de transgresser les normes familiales de tempérance et de préparer l'adhésion au monde adulte. « *Ma première cuite,* se rappelle Michel, *je l'ai prise l'année de mon bac, dans une boum de lycéens. Il y avait du whisky. C'était manifestement trop fort pour nous, et personne n'aurait pu le boire pur. Mais il restait la solution de le mélanger à du Coca-Cola ou du jus d'orange. Naturellement, j'ai été malade, mais j'étais quand même persuadé d'avoir gagné un certain prestige.* » Eric, seize ans, est un adepte de ces soirées où les paris stupides vont bon train : « *Il y a toujours deux imbéciles pour organiser un concours de boisson. Dans l'ensemble, on ne boit pas beaucoup, mais on s'arrange pour avoir l'air bourré.* »

Simuler l'ivresse : un comportement qui en dit long sur le rôle, à cet âge, de l'alcool. Jean-Michel, dix-sept ans, se défend farouchement d'imiter les adultes. Simplement, il passe « *plusieurs nuits par semaine à jouer aux cartes devant une bouteille de whisky* ». Toute ressemblance avec des héros de western ne serait que pure coïncidence. L'initiation n'est pas toujours sans lendemain : on ne découvre pas impunément les plaisirs de la bouteille. Selon l'enquête du C.N.D.C.A., 88 % des jeunes gens de dix-huit ans interrogés ont été rendus « *joyeux, intéressants ou fiers* » par leur ivresse. Les autres s'en sont trouvés ridicules ou... malades.

Si la fonction symbolique de la boisson prime sur son effet psychotrope, celui-ci est loin d'être absent. « *Il y a beaucoup de frime,* dit Eric, *mais c'est vrai que ça aide à draguer.* » Un silence, et il ajoute, avec une pointe de regret : « *Remarque, en général, les nanas ne boivent pas beaucoup.* » Dans l'imaginaire d'un adolescent, l'endurance est aussi un signe de virilité auquel les filles sont moins perméables. Celles-ci recherchent davantage dans l'alcool un stimulant ou un euphorisant. A quinze ans, Claire n'est pas, selon son expression, un « *pilier de boum* ». Mais, quand elle s'y hasarde, elle n'hésite pas à boire autre chose que du jus d'orange : « *Après deux ou trois verres de sangria, je me sens beaucoup mieux. Je suis moins gênée pour danser ou parler avec des gens que je ne connais pas trop.* »

Face à la difficulté d'être adolescent, l'alcool n'offre pas seulement un billet pour l'univers des grands. Il procure des instants d'euphorie et de confiance en soi. Le premier vrai contact avec lui se produit à un âge d'instabilité et de malaise. Le plus souvent, on en restera là. Ni la tradition familiale ni les expériences de beuveries ne sont en elles mêmes génératrices d'alcoolisme. Mais elles signalent aux jeunes l'existence d'une échappatoire possible, fût-elle éphémère et illusoire. Or, si l'on en croit la plupart des études, leur tentation d'y recourir augmente. « *De plus en plus d'adolescents des deux sexes sont des buveurs excessifs* », constate le rapport Bernard.

Thierry, vingt-deux ans, a longtemps fumé du haschisch et de la marijuana. De sa période « baba », il a gardé un style un peu anachronique. Cheveux longs, chemise indienne échancrée, il paraît rescapé d'une époque où l'Afghanistan exportait plus de canabis qu'il n'importait de soldats russes. Aujourd'hui, Thierry s'est reconverti dans les gauloises bleues et l'anisette à 51°, dont il use quotidiennement. « *Faut vivre avec son temps,* ironise-t-il. *C'est moins cher, moins compliqué, et pas plus désagréable. Au moins, je n'ai plus peur de voir débouler les flics à l'heure du laitier.* » Il n'est pas certain que sa santé y gagne beaucoup. Socialement, en revanche, son évolution marque un retour à la normalité. « *Qu'on le veuille ou non,* observe un éducateur, *la drogue s'inscrivait dans une contre-culture, même folklorique et illusoire. L'alcool, c'est l'imitation des parents. Que les jeunes y reviennent, c'est peut-être le signe d'un certain désenchantement.* »

Sans doute, nombre de jeunes sont-ils devenus étudiants alors que leurs aînés, au même âge, étaient des travailleurs déjà stables. Sans doute, une relative liberté des mœurs favorise-t-elle parfois les excès. Sans doute, faut-il s'abstenir de chercher, à chaque recrudescence d'un fléau, des causes mécaniquement sociales. Il n'en reste pas moins que la crise économique, le chômage et l'incertitude que subit la jeunesse ne l'incitent pas à chercher son salut dans l'eau gazeuse. « *Le jeune,* reconnaît le docteur Thomazi, membre du Haut Comité de lutte contre l'alcoolisme, *a l'impression d'être enfermé dans un monde sans avenir ; et on lui répète qu'il n'a pas une belle perspective, cela au moment où, physiologiquement et psychologiquement, il est fragile. Cet élément intervient dans son choix des boissons alcooliques, sources de plaisir et d'oubli* (1).

Jus de fruits coûteux

L'observation, en tout cas, passe très loin au-dessus des pouvoirs publics. En 1978, Simone Veil, alors ministre de la santé, déplorait la perte d'influence du Coca-Cola : « *Il faut convenir que les jus de fruits français ne répondent pas toujours à l'objectif recherché. Ils sont, notamment, trop sucrés. Si l'on pouvait trouver une véritable boisson de remplacement, je crois que le problème de l'alcoolisme serait en partie résolu, du moins chez les jeunes.* » L'argument est moins saugrenu qu'il n'y paraît. Les jus de fruits, en France, ne sont pas seulement trop sucrés. Ils sont coûteux : plus de 5 francs sur un comptoir du quartier Latin quand le ballon de rouge y vaut moins de 2 francs. Une politique des boissons ne résoudrait pas les causes de l'éthylisme, mais elle pourrait modifier certaines habitudes alimentaires.



PHILIPPE COUSIN

Dans les casernes, lieu de passage obligatoire des deux tiers de la jeunesse française mâle, la bière est la plus accessible des boissons. Alain sort de douze mois de service militaire dans une base aérienne de Limoges. « *L'armée,* affirme-t-il, *c'est l'école de l'alcoolisme. L'ennui y est tel qu'il n'y a rien d'autre à faire que boire.* » Quand les soldats les plus aisés profitent de leur permission pour rentrer chez eux, les autres la passent au foyer ou dans les bars de la ville. Bidasse ne se noie pas dans la bière par désespoir, il a simplement la canette facile, et à portée de la main.

Qu'il se fasse en famille, entre adolescents ou sous les drapeaux, l'apprentissage de l'alcool ne suffit pas à expliquer son omniprésence. Tous les pays occidentaux connaissent son usage, et même son abus. Mais nulle part plus qu'en France il ne préside à chaque instant de la vie sociale. Au repas, aux soirées entre amis, aux fêtes, il est l'indispensable accessoire de toute réunion récréative. Son usage n'est pas seulement toléré. Il est valorisé par le savoir-vivre et codifié par le bon goût.

L'alcool, d'abord, procure du plaisir, à commencer par celui, sensuel, de sa dégustation. Une jouissance orale qui ne flatte pas les seules papilles. Quand Michel se sert du cognac, il le verse précautionneusement dans un ballon et le chauffe quelques instants au creux de sa main. Il en respire le parfum avant de le porter à ses lèvres. « *Tout un cinéma* », résume-t-il. « *Il y a,* écrit le sociologue Abraham Moles, *une plénitude du geste de remplir son verre et de le porter à sa bouche, une plénitude de la bouche remplie, une clôture de la forme dans le verre vide* (4). » Une véritable analyse psychanalytique de la boisson reste à faire.

« Jamais seul »

Elle n'est pas seulement un acte individuel. Ses rites sont ceux d'une communion dont les règles ne sont pas intemporelles.

Selon un rapport du Sénat, la quantité de vin absorbée par chaque Français est tombée de 199 litres en 1956 à 147 en 1976. Beau succès, apparemment, pour les associations de tempérance. En fait, on constate un report de sa consommation vers d'autres produits alcooliques. Ainsi, l'importation de whisky passe-t-elle de 745 hectolitres à 103 117 de 1950 à 1975. L'alcool quitte le domaine de la table, et même celui de l'apéritif, pour accompagner chaque instant de la convivialité. André, journaliste quadragénaire, boit parfois lorsqu'il écrit. « *C'est un stimulant comme le café* », dit-il. Il avoue aussi célébrer chaque début de soirée par un whisky ou deux, chaque rencontre par un apéritif ou une bière. « *Je ne bois jamais seul* », précise-t-il. Le malheur est qu'il n'est jamais seul. Le rite n'est plus seulement un régulateur de la consommation mais un alibi. Paradoxe d'une société où le loisir occupe une place croissante, où la communication se développe sur le plan quantitatif : elle multiplie les opportunités de rencontres tout en appauvrissant les cellules sociales traditionnelles, stables et sécurisantes. La contrainte de rôles qui ne nous sont pas familiers nous pousse à utiliser des stimulants.

Etre brillant à l'heure dite, dans une situation menaçante ou qui induit la crainte d'un jugement. Bien qu'aucune statistique ne permette de vérifier l'hypothèse, il est probable que la tentation alcoolique augmente à mesure que la vie exige de nous des rôles variés. La dichotomie entre les catégories professionnelles est révélatrice. Lorsque deux cents manœuvres sur cent mille meurent d'éthylisme (accidents compris), cent vingt-cinq O.S. « seulement » sur le même nombre en sont victimes. Le milieu et les conditions de vie sont pourtant sensiblement les mêmes. Cause vraisemblables du décalage : l'insécurité, la variété des tâches et la mobilité auxquelles le manœuvre est astreint.

Impuissance sociale

Médecin du travail, le docteur Niveau a vécu, dans les années 60, la restructuration des Houillères de Lorraine : diminution des effectifs, modification des techniques d'exploitation, mécanisation et... augmentation de la consommation d'alcool. « *La mutation,* explique-t-il, *a posé à certains de nos agents des problèmes d'adaptation difficiles. Si on décrit le milieu du travail à ce moment-là, on peut dire que nous nous sommes trouvés face à de nombreuses situations d'impuissance chez les individus. On savait depuis longtemps que l'alcool était le « médicament » des situations d'impuissance sexuellle. J'ai dû me rendre à l'évidence que c'était aussi le « médicament » des situations d'impuissance sociales ou familiales* (1). »

L'augmentation de l'usage de l'alcool chez les femmes confirme cette interprétation. Un « alcoolique » sur quatre est une femme, alors, que, il y a vingt ans, la proportion était d'une sur douze. Elles ne sont pas seulement plus nombreuses à travailler, et donc plus soumises à l'entraînement du milieu professionnel. L'évolution des mœurs, les changements dans la cellule familiale, les responsabilités auxquelles elles se trouvent confrontées sans que leur éducation les y ait préparées, sont autant de facteurs qui placent la femme devant des rôles multiples, inattendus et menaçants.

Objet de plaisir ou de transgression, psychotrope ou symbole, boisson ou médicament, les fonctions de l'alcool, aussi variées soient-elles, ne sont pas dissociables. Aucune d'elles ne suffit à expliquer le phénomène alcoolique. Au stade de la dépendance, celui-ci provient de la rencontre d'une personnalité et d'un environnement. L'analyse de l'usage ordinaire de l'alcool ne montre qu'une chose : tout, dans nos habitudes alimentaires et sociales, nous pousse à nous tourner vers lui.

L'oubli de cette dimension explique largement les échecs de la prévention. La puissance économique et politique des producteurs rend à peu près caduques les réglementations destinées à modifier consommation et distribution. Mais elle s'appuie sur l'indifférence et la complicité générales. Si beaucoup de Français vivent de l'alcool, tous vivent avec lui. Il y aura d'autres guerres des buvettes. ■

(1) Auditions du groupe d'études du Sénat sur les problèmes de l'alcoolisme. Annexe au procès-verbal de la séance du 12 juin 1979.

(2) Les *Cahiers* du C.N.D.C.A. (Comité national de défense contre l'alcoolisme).

(3) Chiffres cités par le C.N.D.C.A.

(4) *De l'usage à l'abus des boissons alcoolisées*, Institut de recherches scientifiques, économiques et sociales sur les boissons.

CROQUIS

Argan

Paris, lundi 16.

De retour. Plutôt dur le voyage. Mais, arrivé ici, je me sens mieux qu'avant.

Mardi 17.

Je sens que Paris m'envahit peu à peu. Ça va moins bien. Pas envie de sortir de chez moi. Aujourd'hui, j'ai pensé : « Je suis en voie de pétrification. »

Mercredi 18.

Je m'observe, nu devant un miroir : que des signes avant-coureurs d'une maladie grave, quelque chose d'irréversible. Je vois mes veines comme si elles étaient collées à mon squelette, juste un mince filet de peau presque transparent qui recouvre le tout. Mes côtes sont là, aussi visibles, beaucoup trop : ça me fait peur. Des signes me reviennent : étourdissements de tous les jours, fièvre presque constante, et toujours la fatigue. Tout concorde ce soir (« je suis atrocement maigre » — « je suis probablement malade, tuberculose ou quelque chose de ce genre ») ; et si j'allais mourir ?

Demain j'irai faire faire cette prise de sang que j'avais oubliée et aussi des radios de mes poumons. Je me souviens d'un début de tuberculose pulmonaire, il y a trois ans environ. Je repense à Kafka se sentant mourir, obsédé par une seule chose : donner de l'eau aux fleurs, que les fleurs ne meurent pas. Au-dessus de mon lit, je vois, là, une tige de philodendron éclore doucement et donner une toute jeune feuille d'un vert fragile et resplendissant. Demain, changer le pot trop petit, en mettre un autre plus grand pour que les racines trouvent enfin la place et la substance qu'il leur faut pour vivre.

Jeudi 19.

Tête lourde, corps floconneux ; journée pénible.

Je me suis renseigné et j'ai appris qu'on soignait maintenant la plupart des tuberculoses pulmonaires avec quelques cachets, un traitement de quelques mois, tellement efficace qu'on peut continuer à travailler tout en étant malade. Il paraît que c'est bien mieux qu'avant. Et plus besoin de longs mois dans un sanatorium. Je trouve un peu cavalière cette façon de traiter les grands malades. Mais j'ai quand même demandé : il existe encore des sanatoriums.

Lundi 23.

Je viens de voir le médecin, avec tous mes résultats d'analyses et mes radios. RIEN. Il n'y a rien. Le médecin a été formel, il avait l'air content comme s'il s'agissait de lui : « Vous voilà rassuré. Rien de grave, juste une légère carence en calcium qui éclaire en grande partie les symptômes que vous décrivez ; le reste est une affaire de moral. »

Bien sûr que je suis rassuré. Quelle question !...

Il m'a prescrit des comprimés à prandre pendant deux semaines ; et aussi que je mange, des repas réguliers. Et bien sûr, si je pouvais trouver un emploi qui me convienne, le moral serait meilleur..., etc.

Ce type ne me plaît pas.

Lundi 30.

J'y crois pas beaucoup, mais je prends quand même ces trucs effervescents, on ne sait jamais.

Ce matin, torpeur insidieuse. Je sens peu à peu l'angoisse qui revient.

Et cette lassitude, cette lourdeur, ça ne disparaît pas. Je crois que je ferais mieux de partir en vacances.

Mardi 1er.

— Et si j'avais un cancer ?

JEAN-MARIE AUDIGNON.

Mobylette volée

La mobylette est là depuis quelques jours, à l'abri dans un coin, aux abords du Théâtre Essaïon, près du Centre Pompidou. Pas d'antivol, rien. Et, dès lors, se passe un étrange manège.

Un adolescent — quinze ans — s'approche, une veste de cuir rapé sur le dos. D'une poche, dépasse une clé. Il passe trois ou quatre fois devant la mobylette, s'éloigne, revient en faisant mine de se désintéresser, inspecte les environs d'un œil aigu, et cette fois, plonge sur le trésor.

Une minute lui suffit à peine pour ôter la selle, une selle toute neuve, qu'il emporte, en courant, sous son bras.

Tiens ! c'est drôle. Le lendemain, le phare a disparu. Le phare et la sonnette. Est-ce le même garçon ? Et pourquoi, diable, n'enlève-t-il pas carrément la mobylette pour la « désosser » à son aise dans son coin ? Est-ce un novice ? Un timide ?

Trois jours plus tard. La mobylette n'a plus qu'une roue. Et là, j'observe le petit manège qui continue. Des adolescents motorisés viennent en éclaireurs, tournent deux ou trois fois autour du vestige. Certains repartent ou n'osent pas. D'autres insistent.

Ceux-ci par exemple. Ils sont deux. Le garçon en croupe sur la selle n'a pas douze ans. Il s'accroupit près du moteur de la mobylette, y glisse des clés d'une main d'expert, et hop ! l'ablation de l'organe a lieu. L'organe moteur. Il saute sur la selle de son ami, qui démarre en trombe.

Pauvre mobylette qui s'effeuille comme un arbre en automne !

Le lendemain, je repasse. La roue arrière a disparu avec la chaîne et le porte-bagages. Sûrement des gourmands, ceux-là !

Un petit rouquin en anorak s'approche distraitement. Il m'a vu. On dirait qu'il hésite. Il esquisse un sourire comme pour se dédouaner. *« Tu as vu l'engin ? »*, lui dis-je en désignant du menton la carcasse de la mobylette. *« Elle est là depuis une semaine !*, fait-il. *C'est une volée ! »*

Il se méfie, car, soudain, il s'éloigne, il m'évite, il se retourne de temps en temps pour voir si je le suis.

Et puis, un matin, deux agents sortent d'un car. L'un d'eux se penche sur la carcasse et l'enfourne dans le fourgon, comme un squelette ramassé dans le ruisseau.

C'est fini. Le car s'en va, sans même actionner sa corne.

C'est drôle, dans leur hâte, les agents ont oublié le bouchon du réservoir qui traînait par terre. De quoi faire encore un heureux !

JEAN-PIERRE FILY

Conte froid

La richesse

Il avait soudain hérité d'une grosse fortune, mais, comme il était sentimental, il n'avait pas voulu changer d'appartement. Et le trois-pièces de 60 m² qu'il occupait dans une H.L.M. semblait bien exigu pour le majordome, le valet de chambre et la cuisinière engagés à son service.

JACQUES STERNBERG.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

WHO'S WHO

Le pensionnat de la parfaite épouse

A Montreux (Suisse), les riches héritières s'initient aux bonnes manières. En français.

MARYSE WOLINSKI

UN jury original, pour un dîner qui ne l'est pas moins, un soir de pleine lune sur les hauteurs de Montreux, dans cette Suisse si réputée pour sa bonne éducation. Ciel étoilé au-dessus du lac étale, juste troublé par une voile blanche à l'horizon.

Avant de passer à table, dans la salle à manger de l'Institut Villa Pierrefeu — l'un de ces instituts des bonnes manières et des bons savoir-faire, le *nec plus ultra* des *finishing schools* suisses — mesdames et messieurs les jurés contemplent cette nuit tranquille et moite, se laissant aller à quelques envolées romantiques. Le président de l'Office du tourisme et administrateur de sociétés horlogères du coin en costume trois-pièces et tempes grises séduisantes, accompagné de sa femme, teint hâlé sous des soies bleues plissées et sages. Le directeur d'une clinique de rajeunissement et sa femme, en mousselines champêtres, de longues mèches subtilement décolorées emmêlées par la brise du lac. Monsieur l'ami de l'Institut et directeur de société, qui un tel soir d'examen sous de mêmes cieux étoilés, s'amouracha d'une élève-candidate, devenue sa femme. Charmante et digne. Education oblige pour une diplômée ès Pierrefeu. Tout ce petit monde est réuni autour de Vivianne Néri, la maîtresse des lieux, une directrice à l'enthousiasme persuasif.

C'est le branle-bas de combat depuis trois jours à la Villa Pierrefeu, pour préparer ce dîner mémorable au cours duquel trois candidates au diplôme maison, promues hôtesses d'un soir, seront reçues ou ajournées. La belle affaire ! Branle-bas de combat en gants blancs et morceaux choisis culinaires pour la fine fleur — jeunettes en bijoux — des comptes en banque les plus garnis du monde entier.

On croit rêver, mais on ne rêve pas. Ces demoiselles — une vingtaine — de toute race, religion, couleur de peau, Rolex en or au poignet, anneaux Cartier au doigt, dépensent les deniers de papa sous le soleil de Montreux (environ 30 000 FF pour un semestre...) pour apprendre à se couler dans le moule de la parfaite épouse. Celle qui détient les secrets de la bonne tenue d'une (grande) maison. De futurs femmes de... Surtout de diplomates. Un tel institut vit encore, et bien, si l'on en croit la longue liste d'attente pour l'année prochaine. Même publicité que les premières écoles du genre dans les années 1900 — éducation distinguée, étude sérieuse du français, étude pratique de la tenue du ménage et des devoirs d'une maîtresse de maison, — même enseignement ou presque, à peine corrigé par mai 1968.

Comment définir une *finishing school* ? Littéralement, une école de fin d'études où l'on parfait, parachève son éducation. La fin des fins (et le fin du fin) avant la bague au doigt. En fait, une super école ménagère où il est de bon ton de parler français, où l'étiquette et le savoir-vivre comptent tout autant que l'économie domestique ou la couture et où, enfin, on acquiert en prime un vernis de culture générale.

Plus de chichis

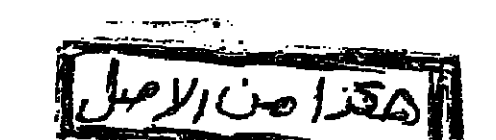
Au début du siècle, des pensionnats de « premier ordre » pour jeunes filles ont été créés en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France, aux Etats-Unis et en Suisse (où se trouvaient les plus cotés).

Nombre d'entre eux ont fermé leurs portes, se sont convertis en écoles secondaires, devenues mixtes par la force des choses. D'autres, en revanche, ont conservé le style. En France, la dernière *finishing school* a disparu il y a dix ans. En Suisse, c'est toujours le succès. A Pierrefeu en particulier, où, depuis quinze ans déjà, cette *« école ménagère de l'avenir »*, selon la définition de la directrice, accueille non plus des filles incapables de poursuivre des études secondaires ou universitaires, mais s'ouvre à toutes.

« Parce que toutes devront un jour tenir une maison ». C'est l'évidence même. Et Pierrefeu, dans un esprit rénové, suit sa voie, *« formant des maîtresses de maison modernes »*. Malgré quelques déconvenues en chemin : la chute de prestige de la langue et de la culture françaises, l'époque maudite de mai 1968, quand la cuisine, les bonnes manières et le snobisme étaient passés de mode. Tristes années de vaches maigres pour Pierrefeu... L'état de grâce revient à l'aube des années 80. Avec le concours notamment des chefs cuisiniers français, ces grandes toques qui ont eu le génie — et on comprend que Vivianne Néri les porte aux nues — de remettre à la mode la cuisine, en démontrant derrière leurs pianos rénovés que cuisiner était un art. Et, raffinement pour raffinement, les bonnes manières et le savoir-vivre, rafraîchis, rajeunis, débarrassés de leurs chichis d'antan, ont repris cours. Tandis que les inscriptions à Pierrefeu ont vite été closes.

Les élèves ? Une vingtaine de nationalités représentées, mais surtout, après la vague américaine des années 60, celle de l'Arabie Saoudite, de l'Iran, du Koweït des années 75, l'Amérique latine, l'Angleterre et l'Allemagne. Des filles d'industriels, de politiciens, de diplomates et de quelques aristocrates. De plus en plus rares. D'aucunes sont fiancées de longue date et, après l'université, passent par Pierrefeu avant d'enterrer leur vie de jeune fille. Certaines avouent avoir été influencées par leurs parents avant de décider de s'inscrire. Influencées mais pas forcées : Pierrefeu n'est pas un couvent. Même si, le week-end, on est contraint de « proposer » son emploi du temps. Au risque d'encourir un veto de la directrice si l'on a souhaité se rendre pour quelques heures au *Luna-Park* de la ville...

Fatima, la jolie fiancée pakistanaise, et Maria-Gloria, l'imposante Péruvienne, sont les



hôtesses du jour. Après le réveil en musique et le petit déjeuner, elles ont établi les menus, dressé la liste des courses. Une équipe s'active à la cuisine, *en faïence verte et marron.* Grands tabliers blancs et fichus. Pas une boucle *dehors,* et, chacune à sa tâche, épluchant, râpant, découpant, émincant, bridant, farcissant, *blanchissant, échaudant, bientôt* rompues à la nouvelle cuisine française, sous l'œil attentif de la maîtresse *ménagère. Des gestes* appliqués dans un silence total. Pas un sourire, pas un trait d'ennui *sur* ces visages sagement maquillés, impassibles depuis ce matin. Zekye, autre fiancée, turque *cette fois,* Gloria, la Colombienne, et Sonia, l'Australienne en culotte bouffante turquoise *cachée à mi-genoux par son tablier blanc,* préparent le dîner du diplôme. Et avec quel sérieux !

Trop moulante

Pendant ce temps, une autre *équipe* participe au cours de couture. Elles piquent, ourlent, épinglent, surfilent, brodent ou surjettent. Petites mains attentives, le nez sur l'ouvrage, mais ici chantonnant quelque reggae, *s'interpellant, se concertant sur* la longueur d'une jupe ou le décolleté d'une blouse, couvrant la voix *chevrotante du professeur,* petite dame toute rose en chignon blanc, qui se lamente de *constater que Dania,* une Haïtienne bien en chair, termine une jupe « *trop moulante* » pour elle. Dania a *appris pourtant,* au cours de théorie, les formes et les couleurs qui siéraient mieux à une jeune fille distinguée... Mais, pour cette élève plus prolixe que les autres et qui se laisse aller à quelques confidences : « *Barbant la couture, mais pas moyen d'y échapper.* » Et, plus bas, avec un clin d'œil : « *C'est plus sexy, une jupe moulante.* » Non, la petite dame en chignon n'a pas entendu, qui continue sa chanson : « *Une épouse parfaite doit savoir coudre, mesdemoiselles.* »

Dans les couloirs, la « siniorina » veille. Gouvernante, ange gardien, âme de la maison, confi*dente à ses heures, cette octogé*naire italienne joue les super surveillantes. Une mèche qui cache le *regard, des sourcils mal épilés,* une jupe un peu trop mini ou une bouche trop rouge, une petite déprime à *consoler... Elle a l'œil,* la « siniorina », depuis le temps qu'elle veille sur des troupeaux *de damoiselles.*

Au déjeuner, l'équipe couture sert l'équipe cuisine. Service en gants blancs, nappe damassée. Chaque jour, les petits plats dans les grands, histoire de prendre de bonnes habitudes. On grignote plus qu'on ne mange, malgré le menu savoureux (le troisième trimestre est celui du régime, à l'approche des beaux jours). Madame la directrice, *présente à* chaque repas, commente : le maître d'hôtel du jour — Dania en *l'occurrence — est efficace mais* ne sait pas encore empiler les assiettes. Le café se prendra au sa*lon et on fera la causette en fran*çais.

Sujets tabous

L'après-midi est consacrée en partie aux choses de l'esprit. Diapositives à *l'appui, sur lesquelles* défilent les grands de ce monde, l'enseignante raconte à sa façon *l'actualité. Un journal de l'his*toire à la sauce Pierrefeu. On y parle beaucoup de nationalisations : un mot qui fait fortune par les temps qui courent, et déclenche ici sourires et *a parte.*

En fin de journée, l'étiquette, le savoir-vivre et la conversation à table. Capital ! Apprendre à mener la conversation tout en versant le thé qu'en passant le sucre, un tour de force pas évident. Quelques idées de sujets pour mettre ses invités dans l'ambiance, d'entrée de jeu, d'un dîner. Parmi les vingt-trois proposés, retenons : que pensez-vous des voyages dans la Lune et aimeriez-vous y aller ? Comment croyez-vous que nous vivrons dans dix ans ? Avez-vous déjà pratiqué le ski en été et qu'en pensez-vous ?...

L'essentiel : *veiller à ce que* chaque invité ait l'occasion de s'exprimer. Une règle d'or, ne *pas asseoir les brillants causeurs* ensemble. Et les sujets tabous à *éviter,* dans l'ordre : « *Les plus dégoûtants : maladies, avortement, viol ; ceux prêtant à controverse : race, drogue, alcoolisme, politique, religion et les consultations gratuites à un médecin ou à un avocat...* »

Si d'aventure un invité fait un faux-pas, savoir le remettre vite dans le droit chemin de la conversation possible. Reste ? Le tennis, le bateau, le golf, les opéras, le théâtre, les voyages... des thèmes de conversation neutres.

Au programme, encore, de *l'institut :* l'art du bouquet, la théorie du service de table, l'hygiène, le maquillage, la puériculture, l'introduction à la psychologie, l'économie domestique, l'organisation d'une maison, la planification du budget. En cours de culture moderne, on essaie le plus souvent possible de disserter sur les droits de la femme. « *Des droits qui ont évolué ces dernières années. Mais aucune raison de pavoiser,* explique Vianne Néri à ses élèves, *tout n'est pas encore conquis, loin s'en faut.* » N'allez pas penser que Pierrefeu est à l'arrière-garde du féminisme. Mais de féminisme, on ne parlera pas au cours du dîner de diplôme. Sujet à controverse. ■

ROME

Le plus grand immeuble du monde

Alors que la France construit petit petit et croit avoir ainsi retrouvé la fameuse échelle humaine, on édifie en Italie le plus grand immeuble du monde : un kilomètre de long, le Corviale. Inhumain ?

FRANÇOIS CHASLIN

COMME les ingénieurs du dix-neuvième siècle aspiraient à *construire la tour* record de « mille pieds » avant qu'Eiffel y parvînt, les *architectes modernes* rêvèrent longtemps de couvrir d'un seul tenant la distance magique : 1 000 mètres. Voilà qui est fait dans la banlieue de Rome. Mais le chantier, comme par une ultime hésitation, a été arrêté pendant plus de huit mois : échoué en rase campagne, le plus grand immeuble du monde était en panne. *Le terrain était désert,* parfaitement propre ; le chant incongru des oiseaux avait remplacé *celui des outils* ; des centaines d'éviers entassés, des piles de radiateurs sous des bâches, attendaient que les travaux reprennent. L'immeuble était aux deux tiers achevé, équipé, peint, mais l'entrepreneur, estimant insuffisante la clause d'alignement des prix sur l'inflation qui avait été indexée à son contrat, demandait un extra. Nul ne savait combien de temps devaient durer les choses; et puis le chantier a repris, après divers marchandages. *Il devrait aller à* bon port maintenant, à moins que d'autres tempêtes ne surgissent.

Trop tard

Mille mètres donc, 1 246 logements pour environ 6 000 habitants, 7 353 pièces : l'opération (d'un coût total de 17 milliards de lires) avait été lancée en 1972 dans une période euphorique ; l'Italie se modernisait, elle allait se couvrir de grands ensembles modernes parfaitement équipés, avec des *services sociaux* abondants. La « barre » du Corviale était l'opération pilote de l'I.A.C.P., l'institut des *case popolare.* Ce devait être une véritable unité d'habitation autonome, inspirée des *cités radieuses* de Le Corbusier : elle compensait son isolement par l'intégration au projet architectural d'une église et de centres sociaux et culturels, scolaires et sanitaires, administratifs, commerciaux... Voilà que renaissait le vieux mythe du paquebot. Mais l'intention était aussi urbanistique. Par ce « *grand geste territorial* », les architectes affirmaient leur souci de ne pas se « *compromettre* » avec la pagaille urbaine, d'en découdre avec la grande dimension et de restructurer la périphérie de la capitale italienne, en proie depuis des décennies à un mouvement irrépressible de construction sauvage, l'*abusivismo.* Ils voulaient mettre un terme à cet émiettement général de grosses maisons de rapport cubiques qui donne à la banlieue romaine un aspect particulièrement désordonné. Il fallait clore cette expansion en tache d'huile, « *faire un front, une tête de pont entre ville et campagne* » permettant d'envisager un jour une « *réorganisation formelle* » de ce chaos. Et, de ce point de vue, l'opération est parfaitement réussie. Le Corviale est stupéfiant : Décidé, rectiligne, sobre, il est monumental comme un aqueduc, entouré d'une immensité de nature verdoyante : des prairies, collines et vallons encaissés, des vaches, quelques pylônes, un lointain d'arbres. Il est posé là comme sur une mer.

L'immeuble est long, et ses architectes (vingt-cinq concepteurs dirigés par Mario Fiorentino) ont souhaité qu'il le paraisse pleinement. Ils ont étiré sur ce kilomètre huit à dix niveaux homogènes, lisses et sans volume, marqués du contraste entre les allèges blanches et les interminables bandes sombres des fenêtres. Des stries obliques dans le coffrage du béton clair répètent le *même effet graphique* à l'infini. Une « rue », perchée sur la façade au quatrième niveau, introduit une fente horizontale : les étages supérieurs y forment un léger surplomb dont l'ombre accentue la linéarité.

L'ensemble n'est pas posé sur le sol mais sur un grand talus de béton, socle fortifié, glacis qui abrite des parkings assez terrifiants. Seules les cinq fortes tours des escaliers cassent, mais à peine, l'unité du volume. L'intérieur est un étrange mélange de dureté austère, étriquée, et de grands espaces généreux. Au rez-de-chaussée court une galerie, traversant les murs de refend l'un après l'autre, tous les 6 mètres, d'un portique rectangulaire découpé dans le béton ; ainsi sur 1 kilomètre... étonnante perspective sans dimension, infinie.

La « rue » haute, destinée comme celle des immeubles de Le Corbusier à accueillir des bureaux et des artisans, est une galerie au flanc ouvert, séparée du *vide et du paysage naturel par* une grille, sorte de cage n'arrêtant pas le regard. Parfois lui fait suite une longue promenade, succession régulière de balcons donnant vers la campagne, munis d'un simple banc de béton, net et dur. Ailleurs, ce sont des espaces amples, de grands vides, de larges escaliers monumentaux, des passerelles, des lieux vastes et nus, ou bien, au contraire, des cours intérieures très étroites, quadrillées de pavés de verre et *distillant une lumière chiche.* Immeuble inouï, angoissant et fascinant, qui, hélas ! lorsqu'il sera *achevé, arrivera de toute façon* trop tard. Comme la France, l'Italie n'aime plus les grands ensembles, *qu'elle juge inhumains* ; elle n'en construit plus, malgré la crise croissante du logement.

Et pourtant, à l'université, chez les théoriciens, et pour beaucoup d'architectes, le Corviale reste un monstre sacré. Il témoigne d'un moment révolu, optimiste, où l'Italie paraissait devoir combler son retard et devenir un pays moderne, pleinement européen. L'industrialisation du chantier, totalement préfabriqué, la rationalisation du *projet et la grande décision du* parti urbanistique symbolisent encore cette modernité que les architectes appellent de leurs vœux.

Souvenirs d'en France

Aussi, le Milanais Vittorio Gregotti fait-il encore figure de maître à penser avec sa théorie des « *morphologies territoriales* ». Pour cet architecte célèbre, il faut conquérir de nouveaux espaces ; ne plus se soucier de prendre en compte le « *matériel désastreux des périphéries urbaines* », mais travailler sur de grands sites vierges. La géographie est le « *matériel prééminent* » de l'architecte moderne. La nouvelle université de Calabre, qu'il construit près de Cosenza selon un projet établi en 1974, veut en administrer la preuve. Entre un nœud ferroviaire et un *carrefour* autoroutier, symboles de cette nouvelle échelle qu'il préconise, celle du « *territoire* », il tend un dispositif linéaire de 1 480 mètres qui enjambe une succession de collines, crêtes et versants, faces sud plantées d'oliviers réguliers, faces nord boisées. Les constructions descendent au sol à partir d'une cote haute constante, « *viaduc équipé* », sorte de ponton recevant une chaussée de 6 mètres de large. *Du contraste entre* l'irrégularité pittoresque du paysage naturel et la violence de cette grande structure construite, naîtra un effet architectural qui se veut aussi une philosophie du monde. La France est loin maintenant de ces « *gestes* » grandioses ; elle s'est fait une gloire de son « *bon sens* » retrouvé, de la juste mesure qu'elle mettrait en toutes choses. Et pourtant, naguère encore, les architectes de renom s'y livraient entre eux à *une course éperdue,* à *qui marquerait* l'époque du bâtiment le plus long.

Vainqueur absolu, le grand prix de Rome, Bernard Zehrfuss, qui édifia sur le plateau du Haut-du-Lièvre, *dominant* Nancy au nord-ouest, deux immeubles de quinze et dix-sept niveaux qui totalisent 700 mètres, grande muraille plate, identique aux fameuses « *biscottes* » de Lille et à tant d'autres : le Cèdre bleu, 917 logements et 402 mètres, et le Tilleul argenté, 716 logements et 300 mètres de long. Pour l'architecte, la « *composition* » du nouvel ensemble se rattachait « *à la composition classique de Nancy* »... d'où son aspect « *volontairement rigide, sévère même* », car « *Nancy, ville d'ordre et de tradition, n'aurait pu supporter un ensemble baroque à ses portes* ». Il y a bientôt dix ans qu'en France on ne construit plus d'immeubles longs, interdits par une circulaire d'Albin Chalandon de décembre 1971 et une directive d'Olivier Guichard de mars 1973, *qui sonnèrent* la fin de près d'un demi-siècle d'aspiration à la « *rectitude* ». C'en était fini de ces « *grands mouvements d'architecture, monotones et tranquilles* », qui avaient fait les délices des avant-gardes dans les années 20 et 30 et que l'après-guerre, voyant triompher la logique implacable du « *chemin de grue* », avait répandus sur le monde. Plusieurs opérations furent stoppées brutalement, parfois dans la polémique ; il ne fallait plus dépasser 60 mètres. Ainsi fut arrêtée la ZAC (zone d'aménagement concerté) du Val-Druel à Dieppe, pour laquelle l'architecte de Brasilia, Oscar Niemeyer, avait dessiné dix immeubles rayonnants, cintrés en « *bananes* » et longs de 150 mètres, destinés à accueillir 3 000 habitants. « *Les grands noms n'excusent pas les grandes erreurs* », estima le ministre auquel le maire communiste de la ville avait demandé si « *les ouvriers ont droit à la beauté* ». Et puis, avec la crise économique et morale, la taille des chantiers se fit spontanément de plus en plus petite, les plans de plus en plus morcelés, fragmentés, resserrés, les toits de plus en plus traditionnels, les enduits de façade de plus en plus roses et rustiques. C'était l'architecture « *à la française* », dans laquelle la critique du *New York Times,* Ada-Louise Huxtable, ne voyait l'autre jour que « *plum puddings et tutti frutti* ». La barre de 1 kilomètre de long n'est plus ici qu'un vieux rêve rétro, très « années 50 ». Mais, dans l'insatisfaction où vivent aujourd'hui les architectes français, mal-aimés, frustrés de leurs « *gestes magnifiques* », la nostalgie pourrait se faire un jour plus vive, et qui sait ? La course à la plus grande barre pourrait bien reprendre. Certains déjà y songent. ■

REFLETS DU MONDE

LE SOIR

Parfums champêtres

Un agriculteur britannique était l'objet des doléances des habitants de la ville proche de sa ferme. Ces derniers se plaignaient de l'odeur de fumier et de vache qui leur arrivait lorsque le vent soufflait dans une certaine direction. *Le Soir* rapporte que, choisissant les grands moyens pour flatter l'odorat délicat des citadins *voisins, le fermier a fait installer, sur sa propriété, dix-huit vaporisateurs de parfums qui donne à l'air ambiant une odeur de giroflée ou de rose.*

Les vaporisateurs sont actionnés par un système automatique qui les met en marche chaque fois que le vent souffle de la ferme en direction de la ville de Worcester, distante de 3 kilomètres.

THE TIMES

Histoire de bas étage

La force de l'habitude et la distraction peuvent avoir des conséquences dramatiques. Elles ont conduit un chauffeur de car de ramassage scolaire *devant un tribunal londonien. Le Times* rapporte sa mésaventure : « *Habitué à conduire des autobus simples, M. Antony Keeley, oubliant un jour qu'il était — une fois n'est pas coutume — au volant d'un car à étage, s'est engagé à grande allure sous un pont peu élevé, laissant derrière lui le toit du véhicule. Les soixante-deux enfants assis au premier étage n'ont été sauvés de la catastrophe que grâce à la présence d'esprit de leur accompagnateur, qui leur a crié à temps de se jeter à terre. Bilan : une grosse peur pour cinquante six enfants et des blessures légères pour quatre autres. Le tribunal a condamné le chauffeur à 60 livres d'amende et un retrait de permis de conduire. Son avocat a précisé qu'il était maintenant employé comme receveur dans les autobus et souffrait de cauchemars* ».

THE GUARDIAN

Le viol d'un oiseau

La population de l'île de Tinos, en Grèce, s'est émue récemment de l'outrage infligé à un pélican, oiseau dont elle a fait sa mascotte. *Le GUARDIAN* rapporte que l'auteur du méfait, un jeune Marocain, a été *arrêté,* cette intervention de la police lui ayant permis d'échapper au lynchage par une foule en colère. « *Le jeune homme a été accusé d'avoir agressé sexuellement le pélican, qui est mort ensuite d'un hémorragie interne.*

L'oiseau, qui était l'un des deux spécimens mâles de cette espèce qu'affectionnent les habitants de l'île, a été empaillé et sera pieusement conservé à Tinos. »

Claire comment ?

par Claude COURCHAY

V. – Adieu kouglofs...

Après le Berry et la Provence, on avait retrouvé la trace de Claire, la brune super-plus, du côté de Brest...

CETTE fois, j'avais à survoler la condition de la femme en Alsace.

La femme, ce n'est pas le mauvais sujet. De quoi faire six douzaines de thèses de troisième cycle, sans faux col. Ah ! la femme, quelle formidable aventure, la plus formidable sans doute depuis l'invention du protoplasme. D'abord, un pape leur donne une âme (vérifier le Concile). Et puis de Gaulle leur accorde le droit de vote (53 % du corps électoral). Et, enfin, quel fantastique sottisier à dépouiller, depuis le délicat : « *O femme ! enfant malade et treize fois impure...* » jusqu'à « *la femme est la moitié du ciel* », « *l'avenir de l'homme* », etc.

Quant à la femme alsacienne, je comptais sur ce brave René-Jules, acteur en chômage et chômeur en activité, pour éclairer ma lanterne.

René-Jules habite rue des Dentelles, au cœur de la Petite-France à Strasbourg. Ce type est une mine. Il sait tout sur tout, et, ce qu'il ne connaît pas, il l'invente. Il aurait fait un redoutable journaliste. Il ressemble à Flaubert jeune, avec un soupçon de Paul Léautaud. Il aime les chats, les chattes et la polémique.

Nous avions rendez-vous près de la cathédrale. Sur la place, les revendeurs africains revendaient, mêlés aux touristes allemands. Installé à une terrasse, René-Jules buvait un kir.

« *Alors, quoi de neuf à Paris ?*

– *Rien. Si, des arbres. Paris est plein d'arbres. Il en pousse dans tous les sens. Bientôt, pour joindre la rue des Italiens en partant de la Contrescarpe, il faudra une machette.*

– *L'effet Chirac. Et la tour Eiffel ?*

– *Elle achève sa croissance.*

– *Comment, malheureux, tu ne sais pas que ses jours sont comptés ?*

– *Ben non. A cause des termites ?*

– *Nope. Elle coûte trop cher à entretenir.*

– *Elle n'est pas la seule. Dis donc, ça va être un coup dur pour les fétichistes...* »

Pauvre tour. Ce n'est pas grand-chose, mais on finit tout de même par s'attacher. Enfin... Je m'installai. La bière était fraîche, les bretzels salés, René-Jules en forme.

La femme en Alsace ? Il poussa un soupir :

« *Ah ! mon pauvre, on peut dire que tu as mis la truffe dessus. Sais-tu que l'Alsace détient le record national toutes catégories pour les femmes battues ?*

– *Non. Et pourquoi donc ?*

– *L'histoire, mon vieux, l'histoire... Mais ce n'est pas à un homme de t'en parler. Je vais te présenter à Monique, elle connaît bien.*

– *Par expérience ?*

– *Tout juste. Elle est premier secrétaire du groupe Femmes battues de Strasbourg.* »

Allons, bon... Qui aurait jamais cru ça ? Je m'imaginais les Alsaciens comme des gens pondérés, craignant Dieu, battant des records d'honnêteté, pas de castagne. Je soupçonnais René-Jules de chercher à m'intoxiquer. Des larmes dans le kouglof, hein ? Mais sa goguenardise se briserait les dents sur le béton de mon scepticisme.

Malheureusement, le soir, Monique confirma. Alsacienne pur fruit pur sucre, étudiante prolongée, elle militait sec dans le féminisme et me reçut fraîchement. Notre époque, qui ne sait pas lésiner, en est au racisme antimâle. Nous aurons une vieillesse semée d'orties. Je me fis petit.

Pour Monique, les femmes battues, ce n'était pas un mythe. Elle s'en occupait toute la sainte journée. Elle citait des chiffres effarants. L'an passé, par exemple, dix mille femmes battues homologuées dans la région. Et pour avoir droit au titre, il faut au moins huit jours d'arrêt de travail, avec certificat médical. On comptait aussi trois mortes.

Mon enquête partait mal. Il allait me falloir changer de sujet. Traiter de la myxomatose chez les cigognes spatulées. Parce que si l'excision en Afrique fait les choux gras des magazines spécialisés, par contre, les cactus dans nos paisibles houblonnières, on n'en raffole pas. En plus, on m'avait demandé d'être gai. Tu parles...

« *Et comment expliques-tu cette situation ?*

– *La personnalité alsacienne.* »

Les évidences des uns ne sont pas celles des autres, c'est ce qui fait le charme de la démocratie pluraliste. Monique daigna me brosser un topo.

C'est que ce n'est pas facile d'être alsako. Elle me l'expliqua en long, en large et en détails. Et je ne le raconterai à mon tour qu'en présence d'un avocat. Je dois reconnaître pourtant que c'était une fort belle histoire, émouvante, convaincante. De quoi vous faire sangloter une cargaison de bananes déshydratées.

A la fin, elle me demanda :

« *C'est clair ?*

– *Tout à fait. Dis-moi, tes femmes battues, on ne pourrait pas les voir plus en détail ?*

– *Comment ça ?*

– *Je veux dire concrètement.*

– *Tu veux savoir si la schlague l'emporte sur le martinet ?*

– *Ne te moque pas de moi. Tu m'as parlé de la situation en général. J'aurais souhaité que tu me montres des cas particuliers.*

– *Te montrer ? Pour que tu leur lances des cacahuètes ? Pas question. Je ne tiens pas un zoo.*

– *Je voulais dire : m'en parler. Il ne s'agit pas de curiosité malsaine. Seulement, il me semble...* »

Je fis un topo à Monique, en soulignant l'importance de l'information pour la défense et l'illustration d'une cause, même juste. Peine perdue. Elle me coupa, sèchement :

« *La case de l'oncle Tom, je connais. Et puis ce n'est vraiment pas le moment d'importuner les camarades.* »

L Je n'insistai pas. Il ne me restait qu'à la remercier. Le lendemain, je téléphonai à René-Jules :

« *Tu es libre, doux objet de mes vœux ?*

– *Toujours.*

– *Rendez-vous à la même terrasse dans une demi-heure. OK ?*

– *OK des brumes. Vos désirs sont des ordres, mein loulou.* »

De nouveau la cathédrale. C'est vrai qu'elle était belle. Elle avait, par chance, échappé à Violette Leduc. Est-ce que les gens qui bâtissaient des cathédrales avaient encore l'énergie de battre leur femme ? Mystère.

René-Jules me parut content de lui comme un sale gosse qui vient de réussir son coup. Il me demanda, l'air gourmand :

« *Alors, ça s'est bien passé avec Monique ?*

– *On ne peut mieux. J'en suis sorti entier.*

– *Tu as trouvé ce que tu cherchais ?*

– *Historiquement parlant, je suis comblé. Mais elle n'a pas voulu passer sur le terrain.*

– *Je m'en doutais un peu.*

– *Ça t'ennuierait de t'expliquer ?*

– *Oh non ! Je vais te dire : tu es tombé au mauvais moment. Il leur est arrivé une drôle d'histoire à tes femmes battues.* »

René-Jules entreprit de se curer les ongles, opération qui chez lui a tendance à s'éterniser.

« *Tu te décides à m'en parler ou tu me laisses mourir idiot ?*

– *Ce n'est pas forcément la pire mort.* »

Avec ce rigolo, il convient d'être patient. Une fois qu'il a réussi à ferrer son adversaire, il ne déteste pas retourner le bazooka dans la plaie. Je me concentrai donc en pensée sur la vie de sainte Blandine, vierge et martyre comme nous toutes. Me voyant la sérénité d'une banquise, René-Jules daigna parler.

L'AFFAIRE remontait à presque deux ans. Le groupe Femmes battues croissait alors en force et en sagesse. Il s'était procuré un local. Des permanentes y tenaient permanence. Les premiers fruits de leurs efforts commençaient à paraître. Elles venaient de dépasser le stade exaltant mais ingrat du défrichage. A présent, tout un travail accompli de bouche à oreille leur amenait de nouvelles recrues. C'est ainsi qu'un jour elles virent débarquer une certaine Claire...

Une véritable bénédiction, cette fille. Non seulement elle avait des idées, mais elle s'y entendait pour les mener à terme. Elle créa, en un tournemain toute une série d'activités. Elle affirmait qu'il faut occuper les gens. Les femmes du groupe, battues ou pas, se mirent ou se remirent au yoga, à la danse, à la méditation, au tissage. Une bibliothèque féministe fut montée. Un coin-foyer proposait thé, périodiques et affection.

Le militantisme n'était pas négligé pour autant. Des groupes de choc partaient faire des bombages, popularisant la cause et stigmatisant le chauvinisme mâle.

La peur de l'opprimé fait la force de l'oppresseur. Claire ignorait la crainte. Elle se spécialisa dans des opérations d'intimidation.

L'orsqu'une femme venait se plaindre de son conjoint, Claire se rendait au domicile conjugal, accompagnée de Mimi, la féroce Mimi, une redoutable chienne-louve qui ne connaissait qu'elle. Bottée, sanglée dans un manteau de cuir, elle prenait le piteux phallo par surprise. Elle lui parlait net :

« *Écoute bien, sale type. Tu as battu ta femme. Tu es un lâche. Si ça se reproduit, tu sais ce qui t'attend. Tu m'as compris ?* »

Elle donnait un peu de mou à la laisse, et Mimi bondissait en grondant. Le type verdissait. Cette thérapie de choc fonctionnait admirablement. Le tout, c'est de savoir parler aux gens un langage qu'ils entendent.

Ces procédés musclés valurent très vite à Claire une énorme popularité au sein multiple de ses sœurs. Elle leur avait rendu leur dignité. Elle leur avait prouvé que les hommes ne sont jamais que des hamsters mous, et que le phallus est au bout du pouvoir, c'est-à-dire dans la tête. Elle aurait pu fonder un parti, une secte, n'importe quoi, les filles l'auraient suivie au bout du monde. Elle se contenta de se lancer dans le théâtre.

Pas n'importe lequel, évidemment. Elle choisit le théâtre militant à la Mao, style « le détachement féminin rouge ». Dans ce genre de spectacle, l'efficacité prime. La propagande reste au poste de commande. Il faut et il suffit que le message soit net. Le cas échéant, il l'était. Il exaltait la révolte des esclaves.

Il s'agissait d'une création collective. Claire professait que tout un chacun est capable de créer et de jouer. Elle exigeait que tout le monde s'exprime. Elle condamnait le culte de sa personnalité. La créativité de ses sœurs prit donc son vol. Pas dans n'importe quel sens. Il ne rimait à rien de s'embringuer dans une stupide intrigue bourgeoise. Il suffisait de montrer le monde tel qu'il est, dans une série de sketches vengeurs : la femme-à-tout-faire, la femme-fourneau, la femme-torchon, la femme-casserole, la poupée d'amour, la lapine... Et puis, pour finir, un ras-la-tasse éclatant. Les femmes transformées brisaient leurs chaînes et retrouvaient leur place sous la lune.

Comme il se doit, des chants, des projections, des chœurs parlés coupaient l'action et en marquaient les temps forts.

La flamme et la sincérité de ces... – comédiennes n'est pas vraiment le mot qui convient – ... de ces partisanes faisait plaisir à voir. Ardentes, indignées, exaltées, elles crevaient la rampe. Elles portaient témoignage.

Ce spectacle ne trouva pas vraiment son public en Alsace. Cette province vit dans le culte de certaines valeurs qui n'ont plus vraiment cours, hélas ! sans être officiellement démonétisées pour autant. Devant des spectatrices gagnées d'avance, le groupe de Claire, les Sorcières, avait sa chance. Sinon, il risquait le lynchage. Que faire ?

Ce n'est pas la peine de monter une œuvre pour la laisser sous le boisseau. Claire entraîna donc ses Sorcières au Festival « off » d'Avignon. La critique applaudit comme une seule femme. Ce cri énergique vous changeait des piètres balbutiements de trop de troupes ramollos. Des contacts furent pris. Le monde ne demandait qu'à applaudir les Sorcières. A l'époque du charter, la planète n'est plus qu'un village. Si votre rue vous boude, vous passez dans la cour du voisin.

Ainsi fut fait. Les Sorcières partirent en tournée. D'abord en France. Elles écumèrent ces dispensaires si joliment baptisés « Maisons du peuple et de la culture », où des vétérinaires de bonne volonté tentent d'injecter les bonnes œuvres d'hier aux jeunes de demain. Elles jouèrent sur des places de village, dans des cours d'usine. Elles s'inventèrent un public.

Au siècle du spectacle en boîte, elles offraient cette vision inouïe : des gens réels parlant de vrais problèmes.

Cela marcha. Claire possédait à présent un instrument bien en main. Il lui fallait choisir. Revenir à Strasbourg ? Recommencer le militantisme au ras des pâquerettes ? Ce n'était pas indispensable, puisque aussi bien la relève se trouvait assurée. Par contre, l'espace s'ouvrait devant les Sorcières. Partout, des sœurs en lutte les réclamaient. Comment hésiter ?

Elles partirent donc. Et puis... Et puis rien. Le silence.

Au début, à Strasbourg, on ne s'affola pas. Les postes ne sont plus ce qu'elles étaient, même chez nous. Alors, dans le tiers-monde, vous pensez... Les jours passèrent. Une vague inquiétude s'installa. Un accident reste toujours possible. De temps en temps, une équipe de ping-pong disparaît corps et balles dans un trou d'air, sans parler du triangle des Bermudes. Ou de ces footballeurs, partis d'Uruguay, qui survécurent dans les Andes en dégustant les cadavres de leurs groupies.

Les militantes épluchèrent la presse. En vain. Et où s'adresser, à qui ? Les Sorcières n'avaient pas laissé de plan de vol. Elles avaient filé à l'aventure, comme ces cargos qui maraudent au cœur des océans, à l'affût du premier message radio qui les rabattra vers un fret.

Et puis un jour, une carte postale arriva. Juste une carte, avec une signature, celle de Lili, une chouette fille. La carte représentait une mosquée. Elle portait le tampon de Beyrouth.

CLAUDE LAPOINTE

Une autre suivi, plus tard, d'Abidjan. Cette fois, il s'agissait de Marlène, la benjamine. Il faisait beau, disait-elle, et tout allait bien. Détails, explications, macache.

Puis une autre, de Libreville, sans plus d'explications. D'autres encore. Il semblait que le groupe essaimait au hasard, comme un Petit Poucet qui larguerait ses frères. Curieux. Et dans tout ça, rien de Claire. Qu'est-ce que ça pouvait bien vouloir dire ?

A première vue, rien. Mais en cherchant bien... Heidi, une nana à la coule, remarqua que les points de chute des copines étaient tous des centres de prostitution, des relais sur cette chaîne de lupanars qui approvisionnent en chair blanche l'Afrique et le Moyen-Orient.

Les filles se troublèrent. Prévenir Interpol ? A quel titre ? Les disparues étaient non seulement libres, mais majeures et libérées. Il n'est pas interdit non plus d'envoyer des cartes postales.

Alors ?

Pour René-Jules, il ne faisait aucun doute que Claire avait disposé de ses sœurettes. Comment, il l'ignorait. Il se pouvait d'ailleurs que ce soit avec leur consentement. Comme l'a remarqué La Boétie, l'esclavage volontaire existe. C'est le fondement même de la vie sociale.

Je me gardai de lui exposer ce que je savais déjà à propos de Claire. C'était parfaitement incroyable. De plus, je n'avais aucun moyen de vérifier quoi que ce soit. Il aurait fallu plusieurs enquêteurs à temps complet, avec un budget considérable. On sait qu'en France la recherche manque de moyens. Et puis, qui pouvait assurer qu'il s'agissait bien de la même fille ?

Je quittai Strasbourg assez déçu. Cette histoire de Sorcières ne me paraissait pas exploitable. Les gens veulent des contes de fées réels et potelés, des princesses Di, des machins dans ce genre. Du tangible en satin noir, et sans bretelles. Avec ma Claire, je pouvais toujours aller me rhabiller.

***

UN jour que j'écrémais le quartier sans conviction, entre la Huchette et le vide, pour un papier sur la drogue – un de plus, – je tombai sur l'ami Jean. Tiens tiens... C'était bien ce Ravachol qui m'avait lancé sur cette orbite désorbitée. Autant tâcher de régler ça une bonne fois.

Nous retournâmes au Balzar. Rien n'avait changé, ou si peu. Au Champo, on passait à présent *Pain et chocolat*. La bière gardait toute sa fadeur bien de chez nous. Il ne manquait que Mouna. Bon prince, il daigna passer en pédalant peinardement, la barbe au vent. J'attaquai :

« *Dis-moi, Jean, cette Claire, tu l'as revue ?*

– *Quelle Claire ?*

– *Celle dont tu m'as parlé ici-même, la dernière fois que...*

– *Moi ? Je t'ai parlé d'une Claire ? Tu rêves ou quoi ?*

– *Non seulement je ne rêve pas, mais je n'en finis pas de croiser sa piste. A croire que tu m'as jeté un sort.* »

Il éclata de rire :

« *Sincèrement, tu m'inquiètes. Une chance, les vacances approchent. Tu devrais décrocher, te reposer un peu, mon lapin.*

– *Je ne suis pas ton lapin, et je ne suis pas fou. C'est toi qui...*

– *Le fou, c'est celui qui prétend qu'il ne l'est pas. Crois moi, on commence par tourner en rond, et puis on finit par ne plus tourner rond. Repose-toi, va. Décroche, n'attends pas. Tu sais que les cimetières sont pleins de gens indispensables ?*

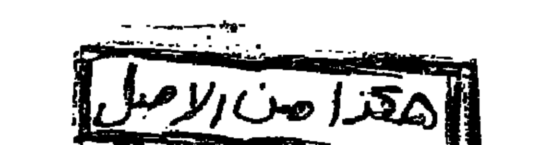
– *Mais puisque je te dis que c'est toi...*

– *Tu vas finir par m'inquiéter sérieusement. Mets-toi au vert, n'hésite pas. Tu verras, tu auras vite fait d'oublier toutes ces histoires.* »

Je n'avais rien sous la main pour tuer Jean. Dommage. D'ailleurs, il s'en allait, en me laissant l'addition. Légèrement écœuré, je m'engageai dans la rue Champollion. Au Logos, on jouait *le Genou de Claire*.

Ça manquait à ma culture. Je pris un ticket.

FIN





HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

POUVOIR

Paul Virilio, philosophe de la vitesse

Gouverner, c'est se mouvoir. Le pouvoir est dans la vitesse. Pour Paul Virilio, le défi majeur auquel les sociétés modernes sont confrontées est dans l'extraordinaire accélération du temps et du mouvement.

CHRISTIAN DESCAMPS

ARCHITECTE et urbaniste — il fut directeur de l'Ecole spéciale d'architecture, — Paul Virilio interroge la vitesse et l'espace à partir de l'expérience des guerres. Pour lui, la maîtrise du temps renvoie à la puissance. Avec une érudition étonnante, qui mêle les distances-espace et les distances-temps, ce chercheur ouvre un important champ de questions philosophiques qu'il appelle la « dromocratie » (du grec *dromos* : vitesse). En suivant l'apparition de techniques nouvelles, tout comme les logistiques militaires, il repère des classes de vitesse dont il fait les vecteurs des pouvoirs. Et ces interrogations déplacent beaucoup de nos certitudes.

Paul Virilio nous introduit à une autre histoire de l'Etat, à une histoire qui ne se confond pas avec la production et la reproduction de l'espace militaire et civil... Automobilistes, conducteurs de chars, aviateurs, cavaliers ou pirates, nous sommes pris dans des mouvements, et ces mouvements sont aujourd'hui tellement présents que, comme la lumière, nous avions eu tendance à les oublier (1).

***

« Vous semblez fasciné par la vitesse. Celle-ci renvoie immédiatement à la gestion de tout ce qui est vif, de ce qui bouge. Pour vous, la politique est politique de l'énergie. Le pouvoir renvoie au mouvoir et à l'émouvoir.

— La politique, c'est la capacité d'aller chercher les biens, les richesses, les informations. Le politique, c'est celui qui passe, possède et demeure. Ainsi la science politique est liée au passage, à la possession aussi. Le pontife, c'est celui qui capte et oriente les énergies. C'était d'ailleurs la fonction du *pontifex maximus* dans la Rome antique.

— Les pharaons avaient pour emblème le crochet et le fouet. Avec le crochet, on retient ; avec le fouet, on accélère.

— On retrouve ces symboles dans la crosse de l'Eglise. Repérer cela, c'est se rendre compte que le pouvoir est originairement lié à la conduite, et conduire, c'est toujours commander un mouvement. Les sédentaires eux-mêmes organisent des mouvements.

— La politique renverrait donc à des classes de vitesse autant qu'à des classes de richesse.

— Tout pouvoir est pirate, il veut ramener des biens, des vaisseaux, des chevaux, des monnaies. La société athénienne était triérarchique. Le triérarque, c'était celui qui affrétait une trière, cette machine de guerre était la plus performante de l'époque. Au-dessous, l'on trouvait les cavaliers, ceux qui pouvaient se payer des chevaux, et enfin les hoplites, ceux qui étaient capables de se procurer des javelots. Tout cela renvoie à des types de mouvement. Celui qui possédait les vaisseaux — les engins les plus rapides de l'époque — avaient le pouvoir dans la cité. Posséder des biens, c'est posséder les vecteurs qui les donnent, comme les vaisseaux ou les chevaux. Ainsi, le dix-neuvième siècle organise l'industrie de la vitesse ; la machine à vapeur offre un fantastique développement de la vitesse. Maintenant, on frôle la vitesse de la lumière.

— Dès le début du siècle, le futuriste italien Marinetti et, en Union soviétique, les futuristes russes attachaient une importance décisive à la vitesse.

— Le nazisme a emprunté l'idée d'une guerre-vitesse à Marinetti, même si l'on peut lui trouver des ancêtres (le maréchal de Saxe avait déjà vu qu'il n'était pas nécessaire de faire des batailles pour gagner la guerre). Mais Marinetti, c'est fondamental, car c'est d'un certain point de vue le fasciste type.

— Il vante les machines qui vont arracher l'homme à la « terre immonde ».

— Il reprend ce que disait Saint-Pol Roux. A l'époque, le véritable enjeu ne se situe pas entre fascisme et communisme, mais entre futurisme et surréalisme. Le fascisme a beaucoup emprunté à Marinetti. Pour lui, la préhistoire marchait, l'histoire roulait, la protohistoire allait voler. On retrouve là tout le cinématisme, tout ce dont nous avons besoin aujourd'hui pour penser le cinéma et la vidéo. Dans un autre contexte, Naïm Jum Paik avance que la vidéo ne renvoie pas à un « Je vois », mais à un « Je vole ». Comprendre notre monde, c'est voir que notre société n'est plus vécue de l'intérieur, qu'elle est survolée comme un spectacle.

Caméra-locomotive

— Dans les premiers moments du cinéma, bien des gens vont, eux aussi, chanter des hymnes à la machine. Vertov chante les louanges de la caméra-locomotive. A côté, Eisenstein, avec ses notions de montage, pose, lui, la question de la vitesse de déroulement des séries d'images.

— La question du cinéma est, en effet, décisive car la vitesse du film permet de transformer la réalité en séquences. Avec le cinéma ou la télévision, le réel devient potentiel. La vitesse est une illumination du monde ; parcourir le sol à 300 kilomètres à l'heure, c'est évidemment tout autre chose que de le parcourir à pied. La vitesse, c'est le levier du monde moderne. Au-dessus de 100 kilomètres à l'heure, le monde devient cinématisme. Je mets d'ailleurs sur le même plan le vecteur automobile et le vecteur audiovisuel. La télévision est automobile et le pare-brise est, lui, une machine audiovisuelle qui nous fait assister à un spectacle du monde. Ce que je vois dans la nature n'existe pas quand je suis en automobile : c'est du cinéma, c'est un cadrage lié à la boîte de vitesses.

— A très grande vitesse, le monde s'irréalise aussi. On va maintenant à New-York en trois heures, mais, à ce rythme — et si l'on imagine des rythmes encore plus rapides, — on peut penser que, dans ces accélérations, ce seront les voyages et les continents qui deviendront un peu irréels.

— Effectivement, on atteindra vite des limites absolues de vitesse. La fabrication de vitesse est en fait limitée à des espaces habitables. Même dans les espaces intersidéraux, la vitesse est liée à sa représentation sensible, qui renvoie toujours à la surface du sol. Morand disait que, plus on s'élève, moins on va vite : « *La voiture va vite, l'avion se traîne.* » En effet, le monde n'est pas infini. Et l'on va vers un point d'ubiquité et d'instantanéité. On va bientôt atteindre la capitale de la vitesse, un lieu où tout est déjà là. En un demi-siècle, le trajet Paris - New-York est passé de vingt-quatre heures à trois heures et demie. Dans vingt-cinq ans, il faudra une demi-heure. Cela va amener à construire de nouvelles villes. New-York deviendra notre banlieue. Les villes modernes s'organisent sur la télévision et sur l'aéroport, sur les moyens de transport.

Cambodge

— Vous décrivez l'échangeabilité absolue du militaire et du civil. La popularisation de la vitesse n'appartient plus au seul cavalier, au seul militaire. La vitesse-richesse n'est plus obtenue par les seuls banquiers, par quelques décideurs.

—La vitesse va en se démocratisant ; tout le monde a une voiture, le téléphone. On assiste à une généralisation de la guerre, cette aptitude au mouvement comme disait Napoléon. Aujourd'hui, on assiste à une confusion totale du politique et du militaire. Mais cela n'est pas absolument neuf. Déjà, à Sparte, la socialisation était liée à la guerre de masse et le Romain Marius avait organisé une sorte de « révolution prolétarienne » en donnant une grande importance aux fantassins, en faisant accéder la population à la caste militaire. En un sens, tout mouvement de masse est aussi militaire.

— C'est la Révolution française qui va réaliser la première levée en masse.

— En effet, et Napoléon ne fera que mettre les pieds dans les pas de la révolution militaro-bourgeoise.

— Au Cambodge, les espaces militaires et civils ont été tragiquement mêlés. La gestion et le déplacement des populations sont allés jusqu'à leur destruction ; on a transporté les villes à la campagne, détruisant par là les villes et les campagnes.

— Je suis content que vous abordiez ce sujet ; il est pour moi décisif. En effet, on voit aujourd'hui apparaître des classes militaires. Au Cambodge, on a assisté à une guerre moderne ; la classe militaire s'est opposée aux civils à l'intérieur même d'un pays. Aujourd'hui, les militaires se battent contre la classe civile. Ainsi, on ne se bat plus contre un adversaire qui serait de l'autre côté de la frontière, on se bat contre l'ennemi intérieur. L'ennemi est potentiel, c'est l'opposition interne qui peut être n'importe où. On voit partout apparaître une classe militaire qui possède des engins de plus en plus sophistiqués, de plus en plus rapides ; et puis, de l'autre côté, on voit une classe civile qui comprend tous les autres...

» On n'a pas fait assez attention au Cambodge ; c'est pourtant une maquette grandeur nature de la guerre interne, de cette nouvelle forme d'élimination par guerre civile. Il y a peu, les militaires péruviens et argentins viennent, eux aussi, d'éliminer leurs ressortissants. Au San-Salvador et au Honduras, on a également exterminé les réfugiés. Cela est pire que le goulag, c'est un au-delà du goulag. Le goulag, c'était la prolongation des camps de concentration. Le Cambodge montre une nouvelle dimension de l'extermination, on liquide sur place.

(Lire la suite page X.)

(1) — *L'Insécurité du territoire.* (Stock, 1976). *Vitesse et politique* (Galilée, 1977). *Défense populaire et lutte écologique* (Galilée, 1978). *Esthétique de la disparition.* (Balland, 1980).

EGYPTE

Trente-trois ans au service de Bonaparte

Editeur, professeur et écrivain égyptien, Saladin Boustani a passé une partie de sa vie à rechercher les traces de l'expédition française d'Egypte.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

C'EST dans la rue des libraires et des éditeurs, au milieu des encombrements et du tintamarre de la Porte-du-Fer, en vue de la gare centrale du Caire. Librairie des Arabes. Une devanture bleu naïf, fraîchement repeinte. Un magasin minuscule, comme construit avec des livres, à la fois encombré et ordonné.

« Monsieur Saladin Boustani ? ». L'homme, entre deux âges, cravaté, souriant, un peu étonné de la venue d'un étranger, se lève de derrière un petit bureau protégé d'un rempart de livres. Dans un collège voisin, on nous a indiqué qu'il avait passé sa vie à rassembler tous les textes diffusés par les Français en Egypte, lors de leur expédition dans ce pays, de 1798 à 1801. Un travail jamais tenté, réalisé sans aide ni publicité. Les dix tomes sont là (1), reliés en cuir miel. *« Il m'a fallu trente-trois ans. J'ai dû aller jusqu'en Louisiane et en Australie. Je voulais voir tous les originaux. Un à un, je les ai tous retrouvés, sauf la première proclamation de Bonaparte à l'armée de terre, imprimée à bord de l'*Orient. *Celle qui commence par : « Vous allez » entreprendre une conquête dont » les effets sur la civilisation et » le commerce du monde seront » incalculables... »*

Toute l'histoire française de cette épopée, qui finit en équipée, mais fit naître l'Egypte moderne, se dévide au fil des volumes : fac-similés des deux premiers journaux de l'histoire égyptienne, *le Courrier d'Egypte* et *la Décade égyptienne* (2), ordres du jour de Bonaparte et de Kléber, et aussi ceux d'Abdallah (ex-Jacques) Menou (3) rédigés au nom de Mahomet, avis bilingues à la population sur la police des marchés et des bains publics, rapport politique au Directoire ou mémoire sur la fabrication du pain au Caire, minutes du procès de l'assassin de Kléber, *« avis sur la vérole régnante adressé au divan du Caire par le citoyen Desgenettes, premier médecin de l'armée d'Orient »*, etc. Tout y est, jusqu'à la description du couvent des Oiseaux, repaire au sud du Caire de moines coptes barbus, que l'on chercherait en vain dans les guides contemporains, bien qu'il existe toujours. L'immense curiosité, la prodigieuse fécondité scientifique de l'expédition, éclatent à toutes les pages. La limpidité des textes administratifs fait regretter que le style « égyptien » de Bonaparte n'ait pas prévalu dans l'administration napoléonienne que nous subissons encore...

La Librairie des Arabes

Originaire du Chouf, l'une des montagnes surplombant Beyrouth, la famille Boustani, connue dans tout l'Orient arabe, a essaimé sur les cinq continents. Avec les Chehab, les Chidiac et les Pharaon, autres « maisons » de la vieille Syrie, elle présente la particularité – et l'avantage – sous les cieux ultra-confessionnalisés du Levant, de comporter des branches chrétiennes et des branches musulmanes. Les Boustani d'Egypte s'y établirent au dix-huitième siècle. Youssef Boustani fonda au Caire, en 1900, la Librairie des Arabes qui, depuis lors, édite et vend des ouvrages dans la langue du Coran.

Non conformiste et universaliste, Youssef baptisa son premier fils Richard Qalb el Assad – Richard Cœur de Lion, – tandis que les noms de ses deux filles, Ouardet el Arab et Leïlet el Arab – Rose des Arabes et Nuit des Arabes – témoignaient de son attachement à l'arabisme, longtemps avant Nasser. Le curé maronite lui passa ces caprices, mais au garçon suivant, pour faire accepter le prénom de Salah Eddine – *Saladin,* – il fallut menacer de faire de l'enfant un mahométan ! Si le fils d'Aliénor d'Aquitaine a laissé, en Méditerranée orientale, le souvenir d'un bon chrétien, le sultan Saladin ne fut qu'un grand chef musulman...

Ayant appris l'arabe en jouant, le français à la maison et l'anglais à l'université américaine du Caire, le nouveau Saladin fit ses premières armes dans le journalisme cairote, d'où il fut bientôt écarté par Nasser pour cause d'amitié avec le bon général Néguib, dont la photographie orne nostalgiquement, en 1981, la petite librairie du quartier de la gare, concurremment avec celle du cheikh Mohamed Al-Fahham, le plus débonnaire recteur qu'Al-Azhar ait connu de mémoire d'Egyptien.

Dès 1947, *Saladin Boustani* avait commencé au Caire ses recherches sur Bonaparte, ce qui lui permit notamment de recopier dans la bibliothèque royale du palais d'Abdine et à l'Institut d'Egypte maints documents originaux, notamment ceux du fonds de l'orientaliste Jean-Joseph Marcel, aujourd'hui disparus ou dispersés. Parti ensuite à la conquête de l'Amérique, il y rencontra l'islamologue égyptien Aziz Sourial Atteya, qui l'encouragea à donner à sa quête sur « l'Egypte française » la forme d'un doctorat ès lettres, qu'il doit soutenir cette année à l'université de Salt-Lake-City. Il poursuivit donc ses recherches de la France à l'Australie, de l'Angleterre aux États-Unis, avec Le Caire pour port d'attache, où, entre-temps, il succédait à son père à la tête de la petite maison d'édition-librairie et publiait au fil des ans neuf ouvrages en arabe sur Beethoven ou Wagner, la sagesse populaire en Orient et en Occident, le mur de Berlin ou la presse arabophone anti-anglaise diffusée à partir de Paris vers 1880 par les réformateurs islamiques Djamal Eddine Al-Afghani et Mohamed Abdou, etc.

M. Boustani est heureux. Il le sera tant qu'il y aura des choses à apprendre sur cette terre. Au cours de son existence, on devine qu'il n'a éprouvé qu'une seule vraie déception : le peu d'écho rencontré en France et dans le reste du monde francophone pour ses travaux sur les Français en Egypte. Mais par quelle information infuse les éventuels intéressés auraient-ils pu apprendre la parution d'un tel recueil ? *« La bibliothèque du Congrès américain prévient deux millions d'organismes dans le monde de chaque ouvrage qu'elle se procure ! »* C'est ainsi que les Editions des Arabes ont reçu d'un peu partout, du Canada et du Japon, de l'Océanie et des Etats-Unis, des commandes pour le corpus des textes de l'expédition de Bonaparte.

Les poisons de l'Occident

Les Français ont-ils oublié que l'Egypte fut le tremplin de Napoléon ? M. Boustani s'en inquiète. *« Vous savez que tous les Français ne professent pas pour l'empereur, qui fut aussi un dictateur et l'auteur de guerres désastreuses, la même admiration inconditionnelle qu'on éprouve souvent pour lui à l'étranger... »* M. Boustani sait, mais il rappelle que la conquête de l'Egypte ne ressemble à aucune autre avec ses idées de libération, de progrès et de tolérance, son cortège de savants et son général de vingt-huit ans. L'éditeur des proclamations de Bonaparte est aussi professeur auxiliaire d'histoire à l'université du Caire.

Il y enseigne à trois cents étudiants, contre vents et marées, que les Français, en 1798, donnèrent à l'Egypte le choc et une partie des moyens qui, sous Méhémet Ali, de 1804 à 1849, devaient la tirer de l'arriération, de la déshérence dans laquelle l'avaient lentement reléguée trois siècles d'une domination ottomane par mamelouks interposés.

Dans une salle de cours voisine, un autre enseignant égyptien, M. Ahmed Chalabi, répand, lui, parmi son auditoire de huit cents étudiants, la vision particulière qu'ont élaborée les Frères musulmans, depuis leur fondation, il y a un demi-siècle, de l'expédition française en Egypte : *« Bonaparte apporta seulement, sur notre terre islamique, la barbarie et les poisons de l'Occident. Il ruina notre pays, et ses soudards profanèrent nos mosquées. Seuls des égarés peuvent prétendre qu'il implanta en Egypte musulmane les bienfaits de la civilisation moderne. L'islam avait déjà généreusement donné tout cela et bien mieux que cela à notre peuple ! »*

Saladin Boustani est-il l'un des derniers représentants de cette intelligentsia d'Orient qui, depuis cent cinquante ans, avait cru marier pour toujours humanisme occidental et sagesse arabe ?

(1) *L'Expédition de Bonaparte en Egypte*, Maktabat al-Arab, 28, rue Faggalah, Le Caire. Environ 2 600 francs les dix volumes. Les textes originaux sont en français et en arabe, les commentaires en anglais.

(2) *La Décade égyptienne, journal littéraire et d'économie politique*, a aussi été rééditée récemment par la librairie Byblos, Arts-et-Métiers, Beyrouth.

(3) Le général baron de Menou (1750-1810) commanda l'armée d'Orient après l'assassinat de Kléber en 1800. Il s'était converti à l'islam pour pouvoir épouser une musulmane.

HISTOIRE

Le député de la Troisième

Obtenir pour ses électeurs des décorations, des réductions, des mutations, des permissions. Intervenir. Recommander... Tel est l'essentiel du travail du député sous la Troisième République. Il sait que c'est à son efficacité dans ce domaine plus qu'à ses positions politiques qu'il devra sa réélection...

JEAN-FRANÇOIS ECK

LE scrutin uninominal majoritaire à deux tours a été le régime électoral de la France pendant toute la durée de la Troisième République, à deux brèves exceptions près (1185 et 1919-1924). La Cinquième République l'avait repris à son illustre devancière. A l'heure des remises en cause présentes, il peut être intéressant d'en évoquer quelques aspects : les relations entre députés et électeurs par exemple, notamment dans ces années d'avant la première guerre mondiale qui sont souvent considérées comme une sorte d'apogée du régime parlementaire en France.

Assurément ce n'est pas uniquement le mode de scrutin qui détermine les rapports entre les parlementaires et leurs électeurs. D'autres données sont à prendre en considération. Pays encore très largement rural et cloisonné, la France de cette époque ne connaît guère les grands partis politiques organisés. Le poids des individus dans la vie locale reste donc dominant. D'autre part, en l'absence des puissants moyens d'uniformisation actuels, la diversité des comportements politiques est de règle, encore accentuée par la floraison de la presse locale et régionale.

On ne peut toutefois négliger ces faits essentiels : la taille souvent réduite des circonscriptions, le fait qu'un seul siège y soit à pourvoir pour une durée relativement brève (quatre ans), l'absence de limitation du nombre des candidatures éventuellement présentes au second tour. Le cadre institutionnel contribue, en même temps qu'il anime les luttes électorales, à façonner un certain type de rapports entre électeurs et élus.

Leur style est avant tout marqué par la personnalité du député. Celui-ci doit être néces-

Paul Virilio

(Suite de la page IX.)

– L'horreur nazie désignait des ennemis, le goulag prétendait « éduquer ». A certains égards, le Cambodge franchirait un nouveau stade dans la mesure où tous devraient être exterminés par les militaires.

– Les doctrines de la sécurité fonctionnent un peu comme les doctrines de la santé au dix-neuvième siècle. On identifie des signes de contagion, de maladie, et on les trouve partout...

Spectacle

– On en arriverait alors à une bio-politique.

– La révolution de la vitesse disqualifie la matière en transformant le monde en spectacle, en représentation. La matière perd sa valeur au profit de la lumière. Depuis le dix-huitième siècle, on voit réapparaître le culte de l'énergie, de la lumière. La substance disparaît au profit de l'accident. Il faudrait aujourd'hui inverser la phrase d'Aristote ; on pourrait dire que, dans la modernité, il n'y a de science que de l'accident. L'accident a le primat sur toute substance. Les corps sont devenus désuets au regard de l'énergie. Nous vivons maintenant un culte solaire tardif qui a lui aussi ses sacrifices humains.

– Vous dites classe militaire et non pas caste militaire. Les analyses de Georges Duby ou de Louis Dumont parlaient de caste dans d'autres sociétés.

– Le général Fuller avait, dès 1945, avancé que le militaire ramènerait une situation néo-féodale. En un sens, il est vrai que les multinationales et les classes militaires a-nationales ont des traits féodaux. Mais il faut voir aussi qu'ils détrônent les États-nations au profit d'états-majors militaires supérieurs. Eisenhower – qui a tant dénoncé le complexe militaro-industriel – a été le premier chef d'Etat interarmées. Ce fut le premier pontife de l'ère moderne. Mais, si les complexes militaro-industriels ont des traits féodaux, il ne s'agit pas de castes, elles ne renvoient pas à un pouvoir local. Il s'agit de classes ayant un pouvoir a-national.

– Avec l'armement nucléaire, on a atteint un point-limite dans la décision de l'emploi du feu. Avec les systèmes de décision nucléaire disparaissent les phases de négociation, de la représentation politique.

– Le chef de guerre avait un pouvoir, les états-majors géraient les Etats en marche. Ensuite, les ministres de la guerre, puis les chefs d'État, ont contrôlé les états-majors. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où un seul homme devrait décider de l'emploi instantané de vecteurs rapides, cela en attendant les lasers. La décision d'ouvrir le feu renvoie, en ce moment, à quelques minutes. Mais le mouvement s'accélérant, il n'y aura bientôt plus de décideur du tout. Au-dessous de la minute, le chef de l'État ne décidera plus de rien. Il est étrange de voir que l'on n'ose pas parler de cela.

– Avec l'emploi des armes au laser ou avec les canons à particules – qui ont des puissances de destruction comparables à celles de l'énergie nucléaire, – les pouvoirs humains semblent disparaître.

– Ces machines de guerre ont la possibilité de détruire X fois le monde. De plus, chaque sous-marin bien équipé aura de fait la possibilité de décider. On assiste en un sens à la fin de l'ancienne sphère politique. Nous vivons une stéréo-politique où le réel disparaît au profit du potentiel.

– Tout cela est un peu effrayant. Pourtant, vous dites que certains types de lutte sont possibles.

– On a vu se développer avec les guérillas des résistances nationales à la guerre totale. Je crois qu'il est nécessaire de politiser la vitesse, d'essayer de comprendre que la vitesse décide. Je propose à tous les êtres vifs de réfléchir aux moyens d'extermination ; car être vif, c'est être une vitesse. On est vitesse, et je crois décisif de faire retour au vivant, de se réapproprier le vif. Les luttes politiques font en général l'impasse sur la guerre. C'est absurde. Or la guerre, c'est moins son effectuation que sa préparation. La guerre n'est pas un crime, elle est une organisation politique de meurtre. On prépare la mise à mort, le rapport de forces. La tradition marxiste – malgré les efforts d'Engels – a disqualifié la machine de guerre au profit de la masse prolétarienne, comme si l'on pouvait distinguer l'un de l'autre. Or fabriquer un canon ou un abri anti-atomique, c'est faire la guerre. Les guerres ne passent plus par la déclaration de guerre, ces vieux rites de politesse.

– Vous insistez donc sur l'urgence de discuter effectivement des modes de destruction autant que des modes de production ?

– Ces questions devraient mobiliser chacun. Il est décisif de s'interroger sur les vitesses de destruction ; mais il faut aussi retrouver les interrogations philosophiques qui nous disent que nous sommes mortels et ne pas se contenter des cérémonies du Père-Lachaise. Réfléchir sur ces questions, proposer là-dessus une réflexion collective, c'est peut-être s'opposer à la destruction du monde, à l'extermination de toute décision humaine. » ■





JEAN-PIERRE CAGNAT

sairement un personnage proche des électeurs, souvent même un enfant du pays. Qu'il appartienne à une famille bien connue dans la circonscription, lui conférant tous les avantages de la notoriété locale, c'est là un avantage supplémentaire et souvent décisif. Peu importe d'ailleurs qu'il reste fidèle ou non à la tradition politique de cette famille. Le fait d'être le fils d'un grand notable conservateur qui fut ministre au temps de « l'ordre moral » n'a pas empêché Caillaux de se faire élire député républicain de l'arrondissement de Mamers (Sarthe), puis de devenir l'un des chefs du parti radical. Par contre, une candidature sans attaches locales solides n'a guère de chances de réussite.

« Se montrer »

Une fois élu, le député ne saurait sans danger négliger d'entretenir ce capital de relations personnelles qui a fait son succès. Le métier de parlementaire impose une présence locale fréquente. Beaucoup d'élus doivent ainsi emprunter, chaque vendredi soir, le train express qui les emmène vers leur circonscription, puis leur permet, après une nouvelle nuit sur une banquette de chemin de fer, de regagner la capitale pour assister à la séance du lundi matin. Il faut « se montrer » auprès des électeurs, pas seulement pour déjouer d'éventuelles intrigues ou pour mesurer ses chances lors du prochain scrutin, mais, tout simplement, parce que l'opinion locale comprend mal de trop longues absences du député. Elle a toujours tendance à croire qu'on la néglige par souci d'une belle carrière parisienne, qu'on projette de l'abandonner pour une autre circonscription plus prestigieuse ou qu'on redoute de la mécontenter en s'expliquant sur tel ou tel vote qui a déplu, sur telle ou telle intervention dans les administrations qui a échoué.

En ce sens, la carrière de député est semée d'embûches, de contradictions, auxquelles plus d'un a succombé. Car, si les électeurs n'apprécient guère qu'on leur préfère la fréquentation d'hommes politiques de haut rang, ils sont en même temps sensibles au renom de leur député, s'il devient rapporteur d'une importante commission, s'il se taille de beaux succès oratoires ou, consécration suprême, s'il est appelé à participer au gouvernement. En ce sens, l'ascension nationale consolide l'implantation locale. Mais elle nécessite un travail acharné à Paris, des relations bien placées au Parlement, et donc un certain degré de détachement face aux intérêts locaux.

Dans ces relations entre député et corps électoral, la politique tient, somme toute, une place relativement réduite. Les électeurs ne s'offusquent guère des changements d'orientation ou des volte-face de leur député pourvu qu'il ait su gagner leur sympathie. Après avoir promis, lors de la campagne électorale de 1902, de soutenir une interprétation tolérante de la loi sur les associations, Barthou se rallie à la politique anticléricale du gouvernement Combes, sans guère en ressentir le contrecoup à Oloron même, où il est réélu sans concurrent en 1906.

De même, les prises de position d'un député diffèrent souvent, selon qu'il s'adresse à ses collègues de la Chambre ou à ses électeurs. Louis Marin, député de Nancy, l'un des futurs chefs de la droite durant l'entre-deux-guerres, fait de fréquents appels avant 1914 au sentiment patriotique de ses électeurs lorrains, en une région fortement marquée par la présence de la frontière allemande. Mais, au Parlement, il évite soigneusement toute surenchère qui le classerait à l'extrême droite, alors qu'il poursuit avec ténacité son ascension sur les bancs des républicains modérés.

Un intercesseur

Ainsi tout se passe comme si les électeurs accordaient à leur député une grande liberté de manœuvre au Parlement et lui permettaient, dans certaines limites bien sûr, de mener une carrière en s'écartant sensiblement des orientations politiques locales. Est-ce mauvaise information de leur part ? Sûrement pas, puisque la presse locale relève avec soin le vote des députés et relate en détails à ses lecteurs les épisodes de la vie parlementaire. Est-ce alors indifférence, et, déjà, dépolitisation ? Non plus : la plupart des témoignages montrent les auditoires de ce temps attentifs aux grandes querelles qui divisent le monde politique et conscients de leur enjeu.

La véritable explication est ailleurs. Pour ses électeurs, le député est davantage un intercesseur, un mandataire, qu'un homme politique. Sa fonction essentielle n'a rien de l'auguste majesté qui s'attache au pouvoir législatif. Elle consiste, plus prosaïquement, de manière plus intéressée aussi, à distribuer des faveurs et à rendre des services. Examiner les rapports entre députés et électeurs avant la première guerre mondiale jette ainsi une vive lumière sur les réalités de la vie politique locale. En délaissant la scène parlementaire et ses grands débats, on voit apparaître les élus dans leur réalité quotidienne : celle de prestataires de services.

Pour remplir ce rôle, les députés sont en contact très étroit avec tous les petits notables de leur arrondissement : maires, dirigeants d'associations, petits patrons de l'industrie et du commerce. Le simple citoyen n'hésite pas à écrire directement à son député. Souvent cependant, il recourt à un intermédiaire pour parvenir à ses fins. Quant aux membres des catégories dirigeantes, ils possèdent la plupart du temps leurs propres réseaux d'influence. Face à ces grands électeurs, les parlementaires ne sont d'ailleurs aucunement disposés à une inféodation étroite qui menacerait leur influence locale et nuirait à leurs relations avec le reste de l'électorat.

Il y a certes des « députés d'affaires ». Ceux qui défendent à la Chambre les intérêts de la grande métallurgie, comme Paul Doumer, Alexandre Millerand ou Albert Lebrun, sont les plus connus. Mais il faut se méfier des affirmations abruptes des polémistes, contemporains ou non. Les recherches les plus récentes soulignent au contraire la réelle marge d'indépendance de ces hommes. Même lorsqu'ils défendent sur un point particulier la grande industrie, ils n'en conservent pas moins, pour la politique générale, leur entière liberté de jugement, et restent en toute hypothèse soucieux de leur autonomie locale.

Le cas le plus fréquent, avant 1914, est donc celui du député en relations suivies avec les détenteurs de certains mandats électoraux (maires, conseillers généraux) et les représentants de certaines professions (dirigeants de syndicats agricoles et d'associations). Entre eux et lui, s'établit un véritable échange de services. Pour les premiers, l'utilité du député consiste essentiellement à faire aboutir leurs multiples demandes. Les travaux d'édilité communale, par exemple, ne sauraient recevoir de subventions gouvernementales qu'après de nombreuses interventions dans les ministères intéressés : agriculture, travaux publics, intérieur, finances... Elles nécessitent une correspondance suivie, des visites fréquentes, une attention de tous les instants. Car le bon député est aussi celui qui sait, d'un mot glissé au ministre dans les couloirs de la Chambre, signaler l'urgence d'une affaire et accélérer la marche d'un dossier.

A la charnière

Si l'on ajoute les démarches auprès de l'administration militaire, pour l'affectation des appelés ou pour des permissions de vendanges et de moissons, les lettres envoyées aux compagnies de chemin de fer, pour des billets à tarif réduit ou des aménagements d'horaires, l'appui des demandes de décorations ou les sollicitations concernant la carrière des fonctionnaires, on aura le tableau à peu près complet des interventions qui absorbent une bonne part de l'énergie des parlementaires.

Ils en retirent une audience locale accrue. Authentifié par les petits notables de la circonscription comme un bon député, sensible aux intérêts locaux et efficace dans leur défense, le parlementaire devient indispensable. Sa réélection s'impose. Et, pour peu qu'il soit chanceux dans ses interventions auprès des bureaux et qu'il sache élargir son réseau de clientèle, il s'enracine, il devient le détenteur d'un pouvoir considérable, parce qu'il est à la charnière des circuits de décision parisiens et des intérêts provinciaux.

Car il ne s'agit pas seulement de recommander un protégé ou de faire décorer un allié politique, comme s'en lamente, sur un ton mi-désabusé mi-ironique, Barthou, écrivant à un correspondant : « *Nul n'est obligé d'être policier, magistrat, officier, percepteur ou parlementaire. Mais accepter une fonction suppose qu'on en remplisse les charges. Mettre des parures aux boutonnières fait partie des charges du métier de parlementaire.* » Pour le député de ce temps, de tels gestes sont l'exercice même du pouvoir qu'il détient dans sa circonscription.

Beaucoup s'en montrent d'ailleurs très jaloux et sont fort susceptibles face à tout manquement à la règle qui fait d'eux les seuls dispensateurs des faveurs gouvernementales et les intercesseurs exclusifs auprès des pouvoirs publics. Les hommes politiques de premier plan, même parvenus au faîte de leur carrière et débarrassés de tout souci quant à leur réélection, restent toujours attentifs aux moindres affaires de leur circonscription. C'est Poincaré qui ne néglige aucune séance du conseil général de la Meuse et y prépare soigneusement sa relève. C'est Barrès qui assiste aux banquets annuels où les commerçants du 1er arrondissement de Paris élisent la « reine des Halles », sacrifiant à une éloquence pour laquelle – ses *Cahiers* en témoignent – il ne ressent guère d'attrait. C'est Caillaux qui fait accorder des subventions aux églises de l'arrondissement de Mamers, soutient le privilège des bouilleurs de cru sarthois et défend la culture du chanvre, attitude parfaitement contradictoire avec les options nationales qu'il a choisies par ailleurs. Manifestement, il s'agit ici de pouvoir, au sens plein du terme, avec tout ce que cela implique : rivalités sournoises, propension à l'abus, tendance à l'immobilisme.

Avocats, médecins

Intervenant à tout propos dans les affaires locales, le député possède dans sa circonscription un pouvoir considérable, fondé essentiellement sur la compétence quasi universelle que lui attribuent ses électeurs. Il semble bien que cette transformation de son rôle, de moins en moins législateur et de plus en plus intermédiaire au service de l'arrondissement, se soit accélérée dans les premières années du siècle. Ainsi c'est à partir de 1907 que les administrations recourent à des feuilles ronéotées toutes prêtes pour répondre aux demandes d'intervention des parlementaires, dont elles sont submergées. Des conditions nouvelles seraient-elles apparues, davantage propices à ce rôle qu'auparavant ? Certes la politique anticléricale de Waldeck-Rousseau et de Combes, jamais tout à fait reniée par leurs successeurs, ouvre la porte au favoritisme, institue la recommandation et le passe-droit, politise les critères d'avancement dans la fonction publique, laissant ainsi de larges champs d'intervention aux parlementaires. Mais elle ne fait que reprendre, en l'accentuant, une orientation déjà esquissée par Jules Ferry en 1880-1881. Et la période de « l'ordre moral » a connu aussi de telles pratiques, quoique au bénéfice du camp adverse, car loin d'être l'âge d'or du libéralisme, la Troisième République y a apporté de fréquentes entorses.

Plutôt que rendre l'évolution politique responsable de la mutation du rôle des parlementaures, il faudrait peut-être rechercher l'explication dans la démocratisation du personnel politique, nette, elle aussi, au début du XXe siècle. Les avocats, médecins et journalistes qui peuplent désormais les Chambres sont sans doute plus accessibles aux demandes de leurs électeurs que les grands notables des trente premières années du régime.

Inertie

Quelles que soient les causes et les étapes d'un phénomène nécessairement diffus, ses conséquences apparaissent clairement. Il a, d'abord, contribué à une certaine dégradation du prestige attaché à la fonction parlementaire. Bien des observateurs en témoignent : choqués par les mœurs politiques de leur temps, ils proclament l'urgence d'une réforme, tout en restant sceptiques sur ses chances d'aboutir. La montée de l'antiparlementarisme, oblitérée ensuite par la victoire de 1918, mais appelée au bel avenir que l'on sait durant les années 30, s'explique aussi par certaines mesures mal comprises de l'opinion, telles que le relèvement de l'indemnité parlementaire en novembre 1906. Mais les relations entre les députés et leur électorat y ont leur part.

Elles sont, de plus, responsables du caractère un peu étriqué, fortement marqué par les luttes de personnes, de la vie politique locale française. Grâce à leur pouvoir dans leur circonscription, certains personnages sans grand relief, muets à la tribune et indécis dans leurs votes, ont pu jouer aux potentats d'arrondissement.

Enfin, le système débouche sur l'inertie. En politisant toute affaire, il a ralenti, voire empêché, certaines réalisations utiles. Quand on songe qu'un délai d'un quart de siècle a été nécessaire pour déterminer le tracé d'un chemin de fer transpyrénéen, parce que chaque député des circonscriptions intéressées voulait s'en réserver la gloire, on reste rêveur devant la puissance de ces féodalités locales et la complexité de ces réseaux d'influences enchevêtrés.

Et cependant ?... Est-il sûr que des décisions de ce genre soient prises plus rapidement et plus efficacement par des administrations moins soumises à la tutelle des parlementaires ? D'ailleurs ces députés, si jaloux de leur pouvoir local, étaient en même temps rompus aux affaires, bons connaisseurs des rouages administratifs, sensibles aux moindres fluctuations de l'opinion publique, capables, grâce à leur influence personnelle, de faire accepter aux électeurs les grandes inflexions de la vie politique nationale. Face au pouvoir exécutif, attentifs à en dénoncer les abus, ils savaient exercer leur droit de contrôle, d'une façon tatillonne sans doute, mais aussi efficace. Et ce n'est pas là leur moindre mérite. Les relations étroites, personnelles, stables, qu'entretenaient députés et électeurs en France avant la première guerre mondiale sont l'un des éléments constitutifs du régime politique de ce temps. A ce titre, elles participent de ses faiblesses, mais aussi de sa grandeur. ■

BIBLIOGRAPHIE

– Jean-Claude Allain, *Joseph Caillaux, le défi victorieux, 1863-1914*, Paris, Imprimerie nationale, 1978, 540 p.

– Jean Bousquet-Melou, *Louis Barthou et la circonscription d'Oloron, 1889-1914*, Paris, Pédone, 1972, 268 p.

– Jean-François Eck, *Louis Marin et la Lorraine, 1905-1914 : le pouvoir local d'un parlementaire sous la IIIe République*, thèse 3e cycle, Institut d'études politiques de Paris, 1980, 479 p. dact.

– B. Favreau, *Georges Mandel : un clémenciste en Gironde*, Paris, Pédone, 1969, 295 p.

– Pierre Guiral et Guy Thuillier, *La vie quotidienne des députés en France de 1871 à 1914*, Paris, Hachette, 1980, 379 p.

– Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés ? Les restrictions aux libertés publiques de 1879 à 1914*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1976, 462 p.

PÉROU

Angoisses sismiques à Lima

Les habitants de la capitale péruvienne ont vécu dans la panique à l'annonce (fausse) de tremblements de terre futurs. Ceux-ci ne peuvent encore être prévus.

NICOLE BONNET ET YVONNE REBEYROL

LES deux premiers des trois très violents tremblements de terre qui devaient ravager la région de Lima (Pérou) ne se sont pas produits. Selon la prévision faite en 1980 par deux géophysiciens américains, MM. Brian Brady (du U.S. Bureau of Mines) et William Spence (du U.S. Geological Survey), la capitale péruvienne devait très probablement subir le 28 juin, le 10 août et le 15 septembre des séismes dont la magnitude respective devait être de 7,5-8, 8,8-9,2 et 9,8-9,9 dans l'échelle de Kanamori (voir encadré). La série devait être précédée, à partir de la mi-mai, par un nombre croissant de secousses de magnitude égale ou supérieure à 4,5 (*le Monde* du 25 mars).

Dès le 28 janvier, le Conseil national (américain) d'évaluation des prévisions sismiques, composé de spécialistes à la compétence indiscutée, publiait une déclaration déniant toute base scientifique sérieuse à cette prévision. Mais la prévision avait été largement diffusée dans le public péruvien, qui se montrait inquiet. *« Maintenant, on peut se demander si la prévision d'un tremblement de terre n'est pas plus catastrophique que le tremblement de terre lui-même »*, commente le Dr Clarence Allen (du California Institute of Technology et président du Conseil national d'évaluation des prévisions sismiques). Ce à quoi Brady rétorque : *« Il aurait été irresponsable de notre part de dissimuler nos recherches et d'attendre, bras croisés, le déroulement des événements. »*

Toujours est-il que deux millions de Liméniens (1 sur 3) se sont avoués paniqués par l'annonce des cataclysmes. Et les quatre autres millions se montrent très préoccupés par la panique des premiers, qui, à elle seule, peut entraîner une catastrophe.

D'après le POP, organisme péruvien spécialisé en sondages d'opinion, 22 % de la population ont reconnu que leur existence a été perturbée par les pronostics de Brady et de Spence. C'était une obsession. Une certaine façon d'être aux aguets, de tendre l'oreille à la moindre vibration des vitres, de pousser un soupir de soulagement en identifiant le fautif : poids lourd ou hélicoptère sans gêne. Une certaine façon aussi d'écouter les aboiements des chiens confinés sur les toits en terrasse, qui, dit-on, donnent toujours l'alerte quelques secondes avant la catastrophe. A la moindre alerte, au moindre signe, au plus léger tremblement de terre, que va-t-il se passer ? Quelle vont être les réactions d'une population déjà en proie à une véritable hystérie collective ?

Toujours selon les sondages de la POP, 9 % des Liméniens ont quitté la capitale aux dates présumées fatidiques, les nantis partant pour l'Europe, les autres pour la province. Les compagnies d'assurances ont fait des affaires, et les compagnies immobilières ont pu enfin proposer à la vente, ou même en location, des maisons ou des appartements avec vue sur la mer, ce qui n'était pas aisé à dénicher l'année dernière, paraît-il. Et d'après M. Raul Soriano, président de la confédération des organisations touristiques d'Amérique latine, le tourisme a baissé de 25 % dès le premier trimestre de 1981.

Ceux qui sont restés sur place ont pris leurs précautions : 6 % ont fait des provisions d'eau, d'aliments en conserve et de médicaments. Certains ont dormi tout habillés ; d'autres ont installé des veilleuses dans les escaliers ; d'autres enfin, dans la petite bourgeoisie, ont abandonné les chambres du premier étage pour camper en famille près des portes. 10 % ont fait des exercices d'évacuation. Exercices qui ont d'ailleurs été effectués dans toutes les administrations, les hôpitaux et les écoles. Résultat ? Aucun local ne répond aux exigences de sécurité et, bien que l'évacuation ait été un simulacre, la pagaille a été de règle et les cas de panique fréquents, surtout chez les femmes et les enfants.

Cet *« état d'angoisse généralisée »*, cette *« instabilité émotionnelle »*, étudiés par M. Estuardo Balarezo, président de l'Association de psychologie expérimentale, auraient entraîné une diminution des capacités d'apprentissage et de productivité des Liméniens, et l'augmentation de la vente par les pharmacies — vente libre d'ailleurs — d'« équilibrants » ou de tranquillisants représenterait 70 % par rapport à l'année dernière.

« Nous pleurons plus de morts à cause des tremblements de terre qu'à cause de la guerre », fait remarquer l'ex-directeur de l'Institut géophysique du Pérou. *« J'ai demandé 300 millions de soles (1) pour appuyer nos travaux de recherche, c'est ce que coûte un petit tank ou un hélicoptère, pourtant je n'ai pu obtenir qu'un tiers de cette somme. La sismologie au Pérou est en enfance. Il y a tout à faire. »*

L'ambassade américaine n'a guère eu plus de succès auprès du gouvernement péruvien, lorsque certains de ses membres ont accompagné Brian Brady chez le président du Pérou en novembre dernier : *« Nous vous donnons tant (en équipement), et vous, qu'apportez-vous ? »*, auraient demandé les diplomates. Le chef de l'Etat aurait retorqué avec malice : *« Nous, eh bien, nous apportons le tremblement de terre... »*.

Politique de l'autruche

En dépit de l'émotion soulevée par les prévisions de MM. Brady et Spence, les autorités péruviennes n'ont rien fait en faveur de la recherche sismologique. Le Pérou semble ainsi suivre un peu la politique de l'autruche, car, depuis le quinzième siècle, plusieurs dizaines de tremblements de terre y ont eu une magnitude probable supérieure à 7. Donc, tôt ou tard, cette année ou dans dix ans, les séismes ravageront une nouvelle fois le pays, en particulier la capitale où se concentrent 30 % de la population et 70 % de l'activité économique. Et Lima est presque aussi vulnérable qu'il y a deux siècles, car la plupart des constructions sont toujours en briques crues, 5 % d'entre elles seulement étant en béton armé.

Il faut, paraît-il, compter sur le Service de défense civile, créé en juin 1970, juste après le séisme de Huaraz (à 300 kilomètres au nord de Lima) qui fit 50 000 morts. Ce service se montra alors d'une inefficacité remarquable, aussi bien pour répartir l'aide internationale que pour reconstruire par la suite la zone sinistrée.

Dix ans après, la *Defensa civil* est un monstre bureaucratique. Après le tremblement de terre du vendredi saint (17 avril 1981) dans la province d'Ayacucho, quelques paysans sont venus chercher de l'aide. Ils n'ont été reçus par les autorités, ni le samedi ni le dimanche, jours fériés. Les premiers secours ne sont arrivés que le mardi. Les paysans quechuas, analphabètes, qui ne présentaient pas l'accréditation tamponnée de leur communauté étaient refoulés. C'est seulement dix jours plus tard que les ingénieurs de la *Defensa civil* évaluaient les dégâts, et c'est seulement en juillet que cette zone a été déclarée « zone sinistrée ». Trois mois après...

Peut-être serait-il plus prudent de suivre les conseils pratiques de la *Defensa civil* : faites des réserves d'eau et d'aliments, achetez des pastilles pour purifier l'eau et des médicaments (contre les épidémies), ayez à portée de la main une lampe électrique à pile et un transistor, et si celui-ci s'abîme, utilisez celui de votre voiture. Peut-être même serait-il bon de planter une tente dans le jardin. On ne sait jamais... La *Defensa civil* n'a oublié qu'une chose : seuls 5 % de la population liménienne peuvent appliquer ces recettes très *american way of life*. Et les autres alors, les 95 % restants ? Que doivent-ils faire ? Tout espérer d'Amaru, le dieu mythologique précolombien, ou du « Señor de los milagros » (Notre Seigneur des miracles), et attendre ?

Vers le 15 juin, William Spence annulait sa prévision, mais il a fallu attendre le 20 juillet pour que Brian Brady en fasse autant. Comme le rapporte Richard A. Kerr, dans l'hebdomadaire américain *Science* du 31 juillet, quelques petits séismes survenus dans la région concernée à l'automne 1980 et au printemps ont suffi à Brady pour que celui-ci maintienne sa prévision. Pourtant, selon le U.S. Geological Survey, une telle activité sismique était tout simplement normale pour la zone considérée. Le 28 juin, aucun violent tremblement de terre ne s'étant produit, Brian Brady — pour qui ce précurseur était indispensable au déclenchement des séismes catastrophiques du 10 août et du 15 septembre — a commencé à penser que *« sa théorie était peut-être fausse ou qu'il avait mal interprété le schéma complexe de l'activité sismique de la région »*.

La responsabilité des spécialistes

Mais cette histoire de la prévision péruvienne donne l'occasion au docteur C.B. Raleigh (du programme de prévision des trem-

L'échelle de Kanamori

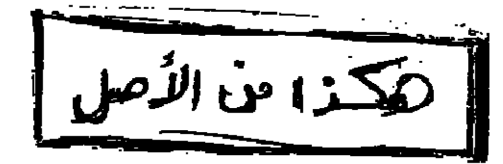
Depuis quelques années, le docteur Hiro Kanamori, sismologue au Caltech (California Institute of Technology), a mis au point un mode de calcul qui permet de définir la magnitude des très forts tremblements de terre (au-delà de 8,5 environ). Les méthodes de calcul dues au professeur Charles F. Richter subissent l'effet de phénomènes de saturation pour les très gros séismes et traduisent mal les magnitudes des tremblements de terre au-delà de 8,5 environ. Notons toutefois que l'échelle de Richter, que l'on dit souvent s'étager de 0 à 9, n'a par définition ni limite supérieure ni limite inférieure.

Les plus forts séismes connus ont rarement dépassé la magnitude de 9 (calculée selon la méthode de Kanamori), et rien ne permet de penser qu'un tremblement de terre ne puisse pas atteindre un jour une magnitude légèrement supérieure, étant entendu qu'il existe sûrement une limite physique que ne pourra jamais dépasser le plus violent séisme. En outre, des instruments permettent maintenant de détecter de très faibles secousses locales dont la magnitude calculée est négative, — 0,5 ou — 1 par exemple. Ce fait, qui paraît surprenant, s'explique parce que les calculs sont fondés sur la mesure de l'amplitude des mouvements du sol enregistrés par des sismographes d'un type donné. La magnitude « zéro », obtenue par ces calculs, ne correspond plus maintenant à l'ébranlement minimal détecté par des appareils actuels installés tout près de l'épicentre de très petits séismes. — Y. R.



PHILIPPE COUSIN





blements de terre, U.S. Geological Survey de s'interroger, dans le même numéro de *Science*, sur la responsabilité des scientifiques dans l'information du grand public. En l'état actuel des connaissances, l'estimation du moment de déclenchement et de la magnitude d'un futur séisme est trop incertaine pour conseiller des mesures telles que l'évacuation des bâtiments peu résistants ou l'arrêt des réacteurs nucléaires, ou même la précaution simple qui consiste à garer les camions d'incendie à l'extérieur et non pas à l'intérieur des casernes de pompiers. Dans la vaste gamme des mesures possibles, on peut choisir diverses précautions qui, toutes, seront préjudiciables aux finances et à l'efficacité des services publics normaux.

Mais alors que se passera-t-il ? Si un violent séisme se produit après une vague mise en garde et est cause de morts, les autorités pourraient être attaquées en justice pour insuffisance. Et si, d'autre part, le tremblement de terre ne se produit pas, les mêmes autorités pourraient être considérées comme civilement responsables de l'argent dépensé pour les mesures prises par précaution et aussi de l'argent perdu par des particuliers en valeur de propriété par exemple.

Le docteur Raleigh écrit ensuite fort justement : « *Dans notre société procédurière, on ne tolère que peu de choses dans le domaine des erreurs humaines normales, dès que celles-ci ont un effet pratique sur le porte-monnaie ou la santé de quelqu'un.* » Même si on progresse dans la compréhension des phénomènes précurseurs des séismes, même si on discute publiquement les théories et les résultats des observations, peu de scientifiques voudront prendre le risque d'« opprobre et de procès » qui pourraient naître de ces discussions publiques. « *Ainsi y a-t-il conflit entre les besoins du public en informations et les besoins des scientifiques en protection contre les menaces mettant en danger leur gagne-pain. A moins qu'une protection légale soit instituée par avance, le problème sera très vraisemblablement résolu par l'attitude des scientifiques qui se cantonneront dans un refus d'information à l'ancienne mode lorsqu'on leur demandera de rendre publique l'interprétation de leurs résultats.* » ■

(1) 1 sol = 1,35 F environ.

(Lire la suite page XIV.)

MESSAGES

La téléconférence informatisée

Apparemment une machine à écrire. En fait, un terminal qui permet (presque) toutes les formes de communication. Au moindre coût.

RICHARD CLAVAUD

LA panoplie des moyens de communication informatisés vient de s'enrichir d'un nouveau service. Après la téléréunion, l'audio et la vidéoconférence voici la téléconférence informatisée (1). Depuis le début de 1980, une société (2) propose ce service qui permet aussi bien d'envoyer des messages écrits en temps réel ou différé que d'apporter une aide à la gestion de projets industriels par l'intermédiaire des réseaux de télécommunication et d'un centre de calcul situé aux Etas-Unis.

Côté utilisateur, l'outil est un simple terminal de traitement de texte de la taille d'une machine à écrire portable muni de deux « oreilles » de caoutchouc dans lesquelles on dépose le combiné téléphonique. Il suffit alors d'appeler un réseau spécialisé (Transpac ou Tymnet) pour être en relation écrite avec n'importe quel correspondant du monde équipé du même type de terminal et abonné au service.

De nombreuses entreprises possèdent déjà ce type de matériel dont le prix est aujourd'hui d'environ 10 000 francs. Le dialogue s'établit de la même manière que pour le télex. Le message à envoyer est tapé sur le clavier du terminal, imprimé sur un rouleau de papier et transmis simultanément au correspondant. Quelques instants plus tard sa réponse vient s'inscrire sur l'appareil de l'appelant.

Les possibilités de la téléconférence informatisée sont multiples. D'après Marc Chauchard, responsable du marketing à Infomédia France, quarante personnes peuvent être mises en relation simultanément et près de cinq cents en différé. Depuis la Californie, l'ordinateur se charge d'aiguiller les messages.

Messagerie électronique

Grâce à une mémoire, le système peut fonctionner en différé. Par exemple, si M. Martin ne peut pas participer à une téléconférence à cause d'un rendez-vous important, il a la possibilité d'envoyer son intervention (texte, tableaux, données) avant la date fixée pour la réunion. L'ordinateur la diffusera au jour et à la date prévus. A son retour, il lui suffit d'interroger son terminal pour recevoir l'ensemble des communications des intervenants.

Dans ce cas, le système s'apparente plutôt à un service de messagerie électronique qu'à la téléconférence. Il peut même correspondre à une véritable « rédaction électronique » comme il en existe dans la presse américaine ou dans certains journaux français. Grâce à son terminal, le journaliste tape directement un texte qui est mis en page par l'ordinateur. Sans aller jusque là, le service proposé par Infomédia peut concurrencer certaines publications scientifiques : un organisme international peut, par exemple, organiser une « téléconférence » qui dure plusieurs mois et rassemble des chercheurs du monde entier. Chacun envoie ou reçoit des interventions quand il le désire. Lorsque la conférence est terminée, le meneur de jeu peut, grâce à l'ordinateur, gérer l'ensemble des messages, sélectionner automatiquement les interventions par thèmes et éditer le compte rendu final. A ce stade, il peut améliorer la présentation du document à l'aide d'une machine de traitement de texte évoluée (insertion de titres, paragraphes de présentation, etc.).

Une entreprise peut également constituer avec ce système une banque de données évolutive dont elle peut consulter le contenu par recherche automatique. Plusieurs critères peuvent être utilisés pour sélectionner les informations : interventions d'un participant en particulier, messages échangés entre deux individus donnés, à une date donnée, sur un thème, etc.

Plusieurs sociétés françaises se sont déjà intéressées à ce système de téléconférence qui pourrait constituer demain un mode de communication et de travail privilégié. Électricité de France participe à un groupe de travail sur la sécurité nucléaire réunissant soixante dix entreprises qui installent et gèrent des centrales aux Etats-Unis et en France. L'information qui circule dans cette « conférence » est essentiellement technique ; elle porte sur des systèmes de vannes, de conduites, des matériaux ou des tests utilisés. Elle concerne également les résultats de l'enquête sur l'accident de Three Mile Island. Chaque participant pose des questions aux autres ou essaye d'apporter des réponses. La régie Renault utilise la téléconférence informatisée pour des négociations avec American Motors Corporation, et l'Agence pour le développement de l'informatique pour mettre au point de nouvelles machines automatiques avec un constructeur et un groupe d'universitaires.

D'autres sociétés font appel à la téléconférence informatisée pour coordonner des projets de développement : des compagnies pétrolières gèrent ainsi les résultats des forages de plusieurs sites et décident heure par heure d'arrêter ou de poursuivre une recherche. On peut également penser à des applications grand public, par exemple dans l'enseignement : des étudiants pourraient s'inscrire à des téléconférences auxquelles participeraient des professeurs de différentes universités du monde.

Un des avantages du système est qu'il permet d'échanger des notes privées en appuyant sur une des touches du clavier. Par exemple, M. Durand peut envoyer une information confidentielle à M. Dupond pendant une conférence suivie par quarante personnes.

« Made in USA »

Quelle est la place de ce service dans le système français de télécommunication ? La D.G.T. (Direction générale des télécommunications) essaye de développer des systèmes de téléconférence allant du plus simple (téléréunion) au plus sophistiqué (visioconférence), ce qui devrait inciter les industriels à se lancer dans la fabrication de matériels correspondants : équipements pour studios de conférences, télécopieurs, télé-écriture, téléphones mains libres, etc.

La D.G.T. met également en service des réseaux (lignes spécialisées, Transpac, Tymnet...), dont elle confie la gestion à des sociétés mixtes. Grâce à ces matériels et à ces réseaux, les flux de communication et les formes de travail vont subir de profondes mutations, en particulier avec l'apparition des fibres optiques et des satellites de télécommunication. Si, d'ici là, la France n'a pas développé ses propres services et les matériels correspondants, elle subira une véritable domination technologique et culturelle.

L'exemple de la téléconférence informatisée mise en service par Infomédia — filiale d'une entreprise américaine — illustre cette situation : toutes les informations passent par les Etats-Unis où sont installés les deux ordinateurs de la société et la plupart des banques de données utilisées pour la téléconférence informatisée. Les terminaux des clients sont également *made in USA*, la France ayant accumulé un retard important dans ce domaine. La D.G.T. fournit essentiellement les réseaux.

Une heure de téléconférence informatisée avec un correspondant basé en Californie revient à 400 francs, dont 80 francs pour les P.T.T., somme à laquelle il faut éventuellement ajouter le temps d'utilisation de l'ordinateur pour des calculs. Une communication téléphonique de la même durée revient à 1 600 francs. Les deux systèmes permettent de dialoguer en temps réel, l'un par écrit, l'autre par oral. La téléconférence écrite qui convient très bien aux entreprises pourrait donc concurencer le téléphone et les services comme la télécopie, d'autant que le système permet de reproduire des graphiques.

Le développement de ces nouveaux services pose également le problème de la tarification. Demain, l'ensemble des communications téléphoniques sera numérisé, c'est-à-dire que rien ne permettra de différencier un bit parole d'un bit donnée. Certaines sociétés de services en informatique qui ont des bureaux dans différents secteurs d'une même circonscription de taxe, en particulier dans la région parisienne, en profitent déjà pour bloquer une ligne téléphonique pendant toute une journée et faire passer des données sur le circuit, ce qui leur revient à 0,50 franc par jour. D'autres sociétés évoquent la possibilité de se passer des réseaux des P.T.T. et de s'adresser à des groupes privés tel I.B.M. qui pourraient fournir des services équivalents, y compris les satellites, à des tarifs concurrentiels. Le développement de la téléconférence assistée par ordinateur est un des aspects de cette grande bataille des télécommunications (3). ■

(1) Lire *le Monde Dimanche* du 31 août 1980, « Les débuts de la téléconférence », et du 12 avril 1981, « Les réunions au bout du fil ».

(2) Infomédia France, 4 bis, rue de la Libération, 78350 - Jouy-en-Josas. Téléphone : (3) 956-03-48.

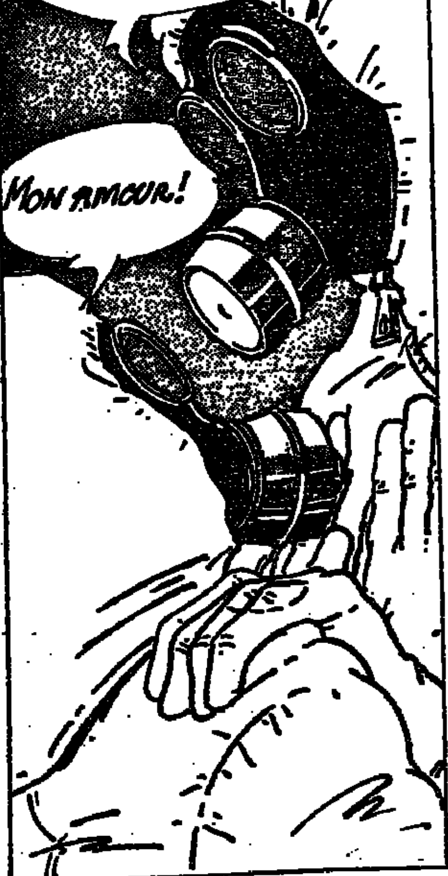
(3) Lire *le Monde* du 12 et du 13 février 1980 : « La grande bataille des communications ».











Le village errant

(Suite de la première page.)

Toujours ainsi, sous le soleil torride de l'été ou dans les pluies et gelées de l'hiver. Inébranlable et plongé dans cette tâche qui avait la forme de son obsession. Et cette femme, Nati, à ses côtés, victime de la contagion, soumise par la force monstrueuse qui jaillissait de l'homme comme une vertu semblable au courage. Nati, s'occupant et prenant soin de l'homme et du gosse de quelques mois, en plus des mille détails du voyage. La petite lente humaine née dans la plantation, rescapée de la fureur des contre-*maîtres et des capangas. Le plus* jeune fugitif de ces fiefs de l'épouvante et de la misère. Ses jours allaient marquer l'avancée du wagon. Nuit après nuit sous les impassibles constellations. Le petit nourrisson transformé en enfant, en adolescent, en homme. A travers des lieues et des lieues, des années et des années, jusqu'au moment de commencer à pousser lui aussi, de ses premières forces, l'arche roulante. Celui qui avançait là. Cristobal.

Tout cela, moi, je pouvais le comprendre en forçant un peu l'imagination. Il ne me restait qu'à écouter ce silence amoncelé en lui. A lire sur son dos plein de cicatrices les signes de l'histoire. Enfin, la partie pauvre et dénudée que l'on peut savoir d'une histoire qu'on n'a pas vécue.

Ce que je ne pouvais pas comprendre, c'était que d'abord le vol du wagon, le voyage ensuite soient passés inaperçus. Ce voyage si lent et interminable dut par force avoir attiré l'attention, la curiosité, la condamnation, le châtiment.

La dénonciation d'un télégraphiste avait suffi pour faire avorter la manœuvre du convoi des insurgés qui prétendaient envahir la capitale. Il en résulta la catastrophe de la collision avec la locomotive chargée de bombes que les gouvernementaux lancèrent sur la voie unique qui traverse la région.

L'épouvante et l'exode, l'hécatombe que produisit la terrifiante explosion, laissèrent pour longtemps tout Sapukaï stupéfait et *sans mémoire. Un gouffre intime* chez les gens, aussi profond que le cratère des bombes. Ce n'est qu'ainsi qu'on pouvait expliquer que l'homme, la femme et l'enfant, échappés de la plantation, au bout d'une inconcevable fuite, eussent pu se réfugier dans ce wagon lancé sur une voie de garage, le pousser lentement à travers champs dans l'indifférence générale ou sans que personne s'en aperçût.

En un premier temps, d'après les on-dit de l'endroit, l'homme et la femme avaient dû travailler sous couvert de la double obscurité : celle du vide hébété des survivants, celle des nuits sans lune. Ils avaient dû travailler, même les nuits d'orage. Avec de la cire sauvage ils encollaient des lucioles au bord des roues pour les *engager sur* la *piste de quebracho.* De ces roues enduites de feux follets avait dû sortir la légende selon laquelle le wagon était envoûté. Mirage. Hallucination. Allez donc savoir. A moins que l'explosion ne l'eût fait s'envoler à des lieues et des lieues loin de Sapukaï.

Mais le wagon ne s'était pas envolé. Il s'était éloigné lentement. Et, une fois sur la terre déserte, des maraudeurs, des vagabonds, des parias poursuivis, jusqu'à des malades de la léproserie, avaient aidé l'homme, la femme et l'enfant à pousser le wagon; à partager un instant ce simulacre de foyer qui avançait à travers la plaine ou reculait sans but vers le passé.

Le wagon avait fini par disparaître. Ce wagon vers lequel je m'acheminais derrière le seul guide qui pouvait m'y conduire était le noyau de l'histoire. Je ne m'attendais pas à le trouver. Plus encore, je ne croyais pas à son existence. Du mythe au fait, il n'y a pas mal en fait, disent ceux qui craignent de dénuder la réalité.

Anciens combattants

Le pis, ce fut que le wagon apparut tout d'un coup dans une clairière. Là où je m'y attendais le moins. Cristobal m'observait goguenard.

Dans la lumière oblique qui filtrait à travers le feuillage, il s'avança lentement vers nous. Solitaire. Fantastique. Tout d'abord je vis les roues à moitié enfouies dans les broussailles, les troncs violets de quebracho qui calaient les essieux. Puis la carcasse vermoulue grandit de bas en haut, recouverte de lierre et de mousse. L'étreinte de la forêt pour le retenir était tenace. Autant que la volonté qui l'avait amené jusque-là. Par les trous de la charpente poussaient des orties aux larges feuilles dentelées. Je vis les plates-formes mangées par la rouille, les rampes en bronze lépreuses de vert-de-gris. Les ouvertures des fenêtres grillagées de lianes. Dans un coin de l'assemblage perclus on pouvait encore déchiffrer la fière inscription à demi effacée, gravée à la pointe du couteau, en lettres grandes et enfantines :

Sgt. Casiano Amoïté
– 1re Compagnie –
Bataille de Sapukaï

Un nom à moitié changé. A moitié dévoré aussi par le vert-de-gris de l'oubli. Amoïté pour *jara,* qui désigne en guarani ce qui est à distance. Non pas seulement l'éloignement, également ce qui est au-delà des limites de la vision et de la volonté. Dans l'espace et dans le temps.

Je grimpai d'un saut à la plate-forme au milieu d'un nuage de poussière. J'entendis le son mou de mes talons. Je sentis les toiles d'araignée me coller au visage. J'entrai. Des lambeaux du plafond pendaient les énormes nids des guêpes qui bourdonnaient dans l'odeur âcre et douçâtre. La mousse tapissait des squelettes de banquettes. Sur un reste de moulure je vis le peigne d'une femme. Sur une caisse de kérosène il y avait un bout de bougie noirci. La petite flaque de suif, autour de lui, était aussi noire de moisissure. Là, sur le bois de la caisse, le sergent Amoïté, de plus en plus lointain, avait griffonné, ciselé, ses croquis de campagne, en les corrigeant inlassablement jusqu'à les perfectionner dans la mort. Les bas-reliefs et cannelures de cette inscription n'étaient pas seulement une carte de la contrée et du village de Sapukaï. Celle-ci représentait son image spectrale jusque dans les plus infimes détails. Les traits se superposaient sans s'effacer. Ils faisaient transparaître les choses qui étaient survenues et celles qui allaient survenir. Le temps du noyau. Le silence de la veille. Le cri du lendemain..

Je revins sur la plate-forme. Les nausées d'un vertige semblable à celui de l'insolation me faisaient tituber. Agrippé aux rampes lépreuses je posai mon regard ébloui sur l'éclat du *zénith. La vallée de Sapukaï* avançait lentement. J'eus la sensation que le wagon se remettait en marche. ■

(Traduction d'Iris Gimenez)

– AUGUSTO ROA BASTOS, écrivain paraguayen en exil – il est actuellement professeur associé à l'université de Toulouse-Le Mirail, – a notamment publié en France un roman *Moi, le Suprême* (Belfond, 1977) et un recueil de nouvelles, *Moriencia* (Flammarion, 1980). Une nouvelle de lui, « Chepe Bolivar », est parue dans *le Monde Dimanche* du 18 mai 1980.

LANGAGE

La cuiller à pot

JACQUES CELLARD

TOUT le monde les connaît, ces trois coups de cuiller à pot qui viennent à bout des difficultés en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Les trois coups peuvent d'ailleurs être deux pour les pressés, ou quatre pour les lambins.

Littré dit bien ce qu'est *cet ustensile : une cuiller (ou* cuillère, c'est une autre histoire) large et profonde, avec laquelle on prend le bouillon dans le pot-au-feu pour tremper « la soupe », c'est-à-dire les tranches de pain dur que l'on plaçait au fond de la soupière.

Quoi qu'il en soit, la cuiller à pot est tout bonnement ce que nous appelons aujourd'hui une louche, et le *Trésor de la langue française* donne les deux mots comme synonymes, la louche l'ayant définitivement emporté depuis un bon siècle. L'explication qui vient immédiatement à l'esprit est que l'on peut remplir une soupière « en trois coups de cuiller à pot ».

Evidemment, c'est plus vite fait à la louche qu'à la cuiller à café, mais ce n'est vraiment pas convaincant. Une louche (ou une cuiller à pot), c'est à peine un bol, et on ne remplit ni ne vide un bon récipient de famille comme ça, en tout cas pas très vite. D'ailleurs, personne n'a jamais donné des « coups » de louche ou de cuiller à pot dans une marmite ! Et puis, si l'explication était bonne, nous en aurions des *traces anciennes,* dans des expressions associées à la nourriture au moins. Or, rien ! Et il est tout de même surprenant que l'expression « en trois coups de cuiller à pot » n'apparaisse dans notre vocabulaire que longtemps après que la vraie cuiller à pot en a précisément disparu.

Des dates ? c'est bien difficile ! Rien nulle part dans Bruant, chansons ou romans, ni dans aucun argotier que je connaisse de la fin du dix-neuvième siècle. Rien dans Carco, rien dans Céline. Le premier texte authentifié est de Francis Ambrière (*Les Grandes Vacances*, 1946) ; on peut à la rigueur évoquer un texte de Breffort (*Montaxi et moi*, 1951), qui raconte des souvenirs de sa jeunesse, c'est-à-dire des années 20. Qui, à cette époque, utilisait encore une cuiller à pot pour puiser dans la marmite ?

Les raisons de dates s'ajoutent donc aux raisons de sens pour m'amener *(je ne veux pas faire* partager ce refus !) à repousser fermement l'explication traditionnelle. Laquelle, en l'occurrence, n'est donnée que par le *Dictionnaire des locutions et expressions figurées,* d'Alain Rey et Sophie Chantreau (« Usuels du Robert »), les autres (*Grand Larousse de la langue française* et *Trésor de la langue française*) donnant l'expression sans commentaires. A. Rey ajoute bien que dans « cuiller à pot » il y a « pot », lequel mot doit « entraîner des suggestions de facilité, de chance ». Cela me paraît bien tiré par les cheveux !

A mon tour, donc, d'avancer une hypothèse. La cuiller à pot n'est pas que ce que nous avons dit. C'est aussi, selon le petit *Dictionnaire de l'argot des typographes* d'Eugène Boutmy (1883, réédition en 1979 par la librairie « Les Insolites », c'est aussi « un grand composteur ». Le composteur, c'est (c'était ! On ne l'utilise plus qu'en bibliophilie) l'outil dont se sert le typo pour ranger sa ligne composée.

Je suppose que, avec une « cuiller à pot », on va plus vite, mais pour du travail moins soigné. C'est ce que paraît vouloir dire Boutmy en donnant comme exemple : « *Il se sert d'une cuiller à pot pour composer.* » Pour des grosses lettres, d'affiche par exemple, on pouvait avoir terminé sa page « en trois coups de cuiller à pot ».

Je n'ai aucun texte, hélas, à fournir à l'appui de mon hypothèse. *Mais si quelque* lecteur typographe émérite en savait davantage sur ces trois coups de cuiller à pot, il serait béni des lexicologues !

Je m'en voudrais de ne pas mentionner une autre hypothèse. Celle-ci me vient à l'esprit en relisant l'excellent petit roman de Jacques Perret qui a titre *le Vent dans les voiles.* Vous vous demandez ce que diable vient faire ici la marine du Roy ? Voici donc ce qu'écrit Perret, à la page 110 de ce roman, dans l'édition de poche : « *La ceinture garnie de deux pistolets,* d'un sabre dit cuiller-à-pot *et d'une courte hache [...]. Gaston s'appuyait aux enfléchures en se calant les reins contre le mât de perroquet, qui lui transmettait d'une façon très désagréable la vibration amplifiée des coups.* »

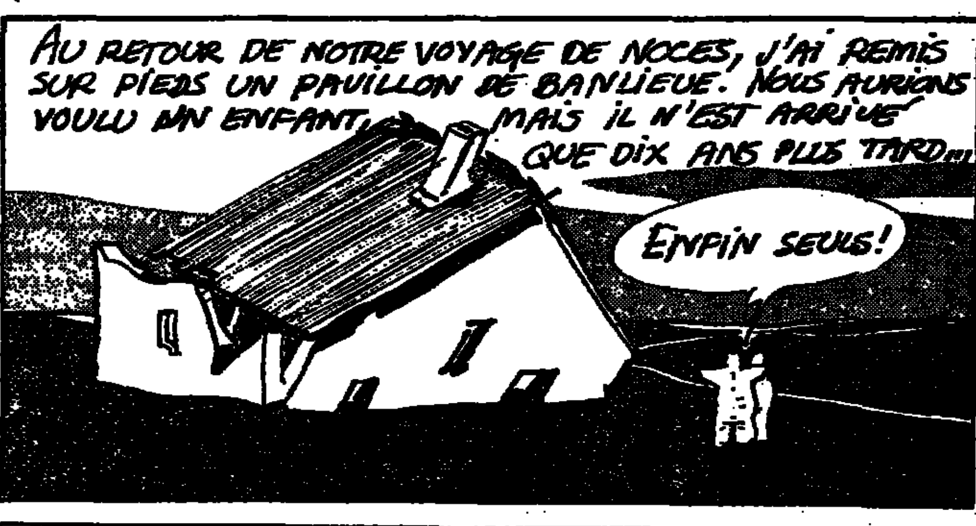
On ne doit pas douter de la documentation de J. Perret. Ce sabre court et fortement recourbé évoque d'ailleurs bien une louche dont le manche serait le bras, et qui servirait à « écumer » les têtes des forbans. Et on imagine *très bien quelque duel ou quelque* rixe terminé « en trois coups de cuiller-à-pot » !

Cette fois, c'est à un vieux, à un très vieux, marin de nous dire si c'est lubie ou réalité ! ■

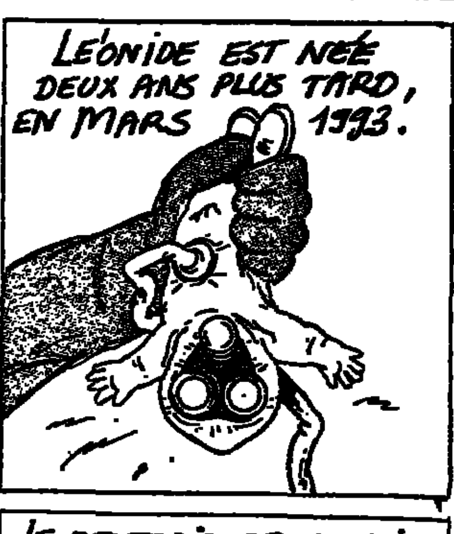
(Suite de la page XIII.)

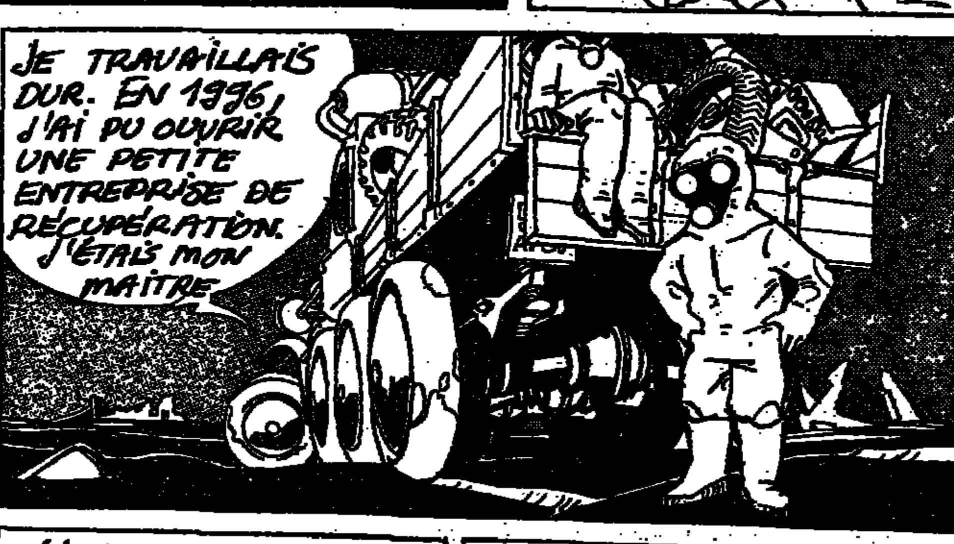








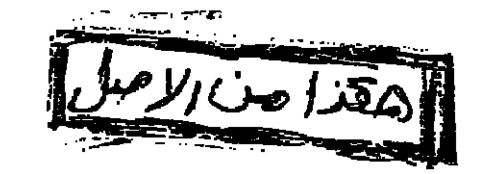












LE MONDE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1981 XV

PLANS INCLINÉS

A pied par monts et par vaux

CHRISTINE DE COLOMBEL

« C*ET été, ni Bolivie, ni Asie, guère plus de Chine, nous allons randonner dans les Alpes pendant trois semaines.* » Raisons économiques ? Faillite des services de charters qui n'arrivent pas à satisfaire une demande croissante d'exotisme à bon prix ? Rien de tout cela. Ce couple de professeurs pense que cheminer par monts et par vaux, sac au dos, est un excellent moyen de découvrir une région, un massif, de passer des vacances : musarder enfin ! Halte au rythme fou des villes.

Depuis quelques années, la cote d'amour du sentier de montagne monte en flèche. Pour s'en convaincre, feuilleter les revues de ce dernier printemps : pas un magazine n'a raté son rendez-vous avec la marche, ouvrant ses colonnes aux randonneurs en famille, aux nouveaux adeptes comme aux « camés » récidivistes des grands chemins, mais aussi aux médecins, aux para et psy quelque chose. Chacun y est de son écho et, étonnement, tous les sons de cloche s'accordent : la marche est le meilleur des sports. Bon pour les mollets, bon pour la tête. Qu'on se le dise.

Dur pour les galoches

« La marche est vraiment l'exercice physique naturel par excellence. C'est un acte automatique qui demande un minimum d'effort tout en faisant dépenser beaucoup d'énergie », affirme un podologue pour convaincre les irréductibles. Mais en existe-t-il encore ? A voir pousser comme des champignons dans le jardin des loisirs un nombre incalculable de petites associations qui promettent toutes monts et merveilles à ceux qui risqueront leurs pas en leur compagnie, il semble que non.

De fil en aiguille, les relents du terroir sont toujours les plus forts. L'appel des grands chemins de la France profonde. Cette fois, direction les gorges de l'Allier, sept heures par jour sac au dos. Dur pour les galoches, les 600 mètres de dénivelé. Rien à voir avec une randonnée « spectacle ». Quatre jours de marche à tisser des liens avec une nature verdoyante et souriante comme dans les livres d'enfants, quatre jours à sinuer sur les moelleuses échines d'une Auvergne définitivement assagie. Il a plu. Chaque pas fait glouglouter le sol spongieux des sentes. Des déchirures d'un ciel plombé tombent des rais de lumière qui irisent des champs constellés de narcisses. Les odeurs montent plus denses d'une herbe mouillée. Nous marchons depuis 9 heures ce matin, mais personne ne songe à rechigner. Chacun est perdu dans son paysage intérieur ou converse avec son voisin. L'heure du bilan, ampoules et jambes lourdes, ne sonne que le soir à la halte du jour. Aujourd'hui, Prades et son auberge. Une bonne table revigore sans compter les pèlerins fourbus d'une journée itinérante.

Un autre temps

Inutile de s'époumoner à vanter le Massif Central pour la marche, cette région a un charme fou en elle-même. Fou, les paysages, fou, les suaves ondulations sans fin, fou, les mini-villages aux grosses pierres rassurantes, tapis çà et là au creux des vallons, fou, aussi, l'accueil simple et direct d'une région pas encore contaminée par la lèpre du tourisme. Un autre temps...

Des vacances en perspective et des milliers de randonneurs bouclent leur sac en espérant n'avoir rien oublié pour leur nouvelle escapade à flanc de monts. Apparemment simple, la panoplie du marcheur : une solide paire de chaussures. Voire ! De nos jours, le randonneur s'équipe, la FNAC est formelle : *« Nous faisons 10 % de notre chiffre d'affaires avec la randonnée et nous sommes tout prêts à développer encore ce secteur en pleine expansion. En 1976, nous avons vendu quatre mille cinq cents paires de chaussures, en 1980, sept mille neuf cent cinquante, pour 1981, nos prévisions sont de dix mille paires. Et ne croyez pas que le randonneur consomme uniquement de la chaussure, il lui faut aussi un sac, des vêtements de pluie, une canne ou un piolet, un sac de couchage, un knicker, les inévitables bas de laine rouge, du matériel de camping et parfois même une corde et un baudrier. »*

Devant cette réalité dure et pure, pourquoi amorcer un discours lyrique sur l'amour grandissant pour les edelweiss et les marmottes, indice d'une France qui monte. Les statistiques sont éloquentes : le temps est au beau fixe dans la randonnée. Les chemins creux ont un bel avenir, et la Fédération française de la randonnée pédestre, fille du Comité national des sentiers de grande randonnée, voit la vie en rose depuis sa naissance. En deux années d'existence, elle affiche trois cent mille membres, mais n'ignore pas que un million de personnes usent leurs souliers sur les G.R. De ces chiffres sont exclus les promeneurs du dimanche qui ne peuvent quitter des yeux leur automobile plus d'une heure sans avoir des crampes d'estomac.

Alors quel est-il, ce parfait randonneur, outre quelqu'un qui s'équipe et prépare ses « coups » à l'aide de topoguides et de cartes I.G.N. (Institut géographique national). Une étude réalisée par le comité régional du tourisme l'a débusqué sur les sentiers en Midi-Pyrénées. C'est un cadre moyen ou supérieur qui marche de trois à huit jours, en été de préférence, n'appartient pas à une association, s'héberge dans les gîtes d'étape et est à la recherche de l'évasion et de la rêverie. Implacable dossier ! Pas de dépaysement pour l'ouvrier ou l'agriculteur dont la présence sur les sentiers est faible (9,5 %). La vague de 1936, qui avait poussé nombre d'entre eux sur les grands chemins, le cœur léger, n'a pas laissé de traces. C'était l'époque des premiers congés payés. La guerre devait cisailler ce nouvel enthousiasme. Un autre trait du randonneur d'aujourd'hui est qu'il n'hésite pas à délaisser sa tanière pour des marches de longue durée, huit à quinze jours pour 24 % d'entre eux, quinze jours et plus pour 20 %. Le safari alpin est le fin du fin, le nirvâna du piéton.

Histoire cahotique

Depuis une dizaine d'années, ce genre de raid pédestre est bien organisé et depuis cinq ans environ il fait fureur. Traverser de part en part les Alpes, cerner le Queyras, le Mont-Blanc, la Tarentaise ou l'Auvergne, voilà ce que permettent facilement les sentiers de grande randonnée qui quadrillent notre territoire sous l'œil attentif du Comité national des sentiers de grande randonnée (C.N.S.G.R.). Ni fédération, ni association, le C.N.S.G.R. est un organisme technique chargé de la création et de l'entretien des sentiers en France. Fondé en 1947 par le Touring Club, le Club alpin et le Camping Club, son but premier était de répertorier et de baliser un certain nombre de sentiers reconnus comme présentant un intérêt sportif et touristique. Il ne sera reconnu d'utilité publique qu'en 1971. Jusqu'à cette date, une histoire cahotique de bénévoles enthousiastes. Ainsi pour encercler Paris, il a fallu plus de quatorze années d'un travail d'araignées asthmatiques. Puis ces insectes ont lancé leurs filets sur les pays de Loire, les Alpes, les Cévennes. Pour faire vivre, le C.N.S.G.R., des subsides privés. Dès 1970, le réseau s'enorgueillissait de 15 000 kilomètres de sentiers balisés. C'est alors que les chemineaux des temps héroïques n'ont plus eu à crier dans le désert, les pouvoirs publics s'apercevant que ces beaux sentiers étaient des éléments d'aménagement du territoire : ici un village ressuscité, là une vallée extirpée d'une douce somnolence grâce aux nouveaux sportifs du jarret. Environnement, jeunesse et sport, agriculture, tourisme, se sont, d'un coup, sentis concernés. Les sentiers aussi. Ils se sont multipliés, chacun voulant le sien, le syndicat d'initiative comme des associations locales.

Aux signalisations académiques rouges et blanches du C.N.S.G.R., se sont alors ajoutés le bleu, le jaune, le vert, engendrant par endroits de joyeuses cacophonies de couleurs. Querelles de techniciens ! Les 20 000 kilomètres de sentiers praticables étaient là, drainant chaque année un nombre encore plus grand de fans. Il fallait faire mieux, aménager encore ces voies réservées aux voyageurs au long cours en leur offrant des abris de nuit : ainsi sont nées les associations pour la création des gîtes d'étape. La Grande Traversée des Alpes a été la première (1974), Chamina opère en Massif Central, Randonnées pyrénéennes entre Atlantique et Méditerranée, pour ne citer qu'elles.

Un des points noirs du nouveau pèlerin semble toujours être de savoir avec qui partir. Seuls les drogués de la déambulation ne se posent pas la question : ils ont une famille, ils l'entraînent sur les sentiers comme ce père de famille qui, durant une année, a cheminé avec femme, enfants et âne sur les chemins de France ; ou ce solitaire au teint basané, à la barbe de plusieurs jours et au dos rendu monstrueusement bossu par le paquetage, qui entame allègrement, par les gorges de l'Allier, son deuxième mois d'errance.

Pour tous les autres, qui n'ont pas le temps d'organiser une grande randonnée ou n'ont pas déniché les amis de cœur avec qui se lancer dans l'aventure, il existe mille et une associations qui proposent toutes d'alléchants programmes parfaitement capables de satisfaire les imaginations les plus débridées : safaris-photos dans les parcs nationaux, découverte de la faune et de la flore ici ou là... Le passionné de dynamique de groupe peut tout aussi bien y trouver son compte que l'amoureux de paysage ou le sportif endurci. Reste que les micro-associations ont l'avantage sur les grosses, sises à Paris, de vivre et de respirer l'air du pays qu'elles font miroiter : pas un petit secret ne leur échappe. ■



En savoir plus

● *Renseignements*

– Comité national des sentiers de grande randonnée (C.N.S.G.R.), 92, rue de Clignancourt, 75883 Paris Cedex 18. Tél. : 259-60-40.

– *Fédération française de la* randonnée pédestre, 92, *rue de Clignancourt,* 75883 Paris Cedex 18. Tél. : 259-60-40.

– Cimes, 14, rue de la République, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 54-34-36. Renseignements sur l'état des sentiers et les conditions en montagne.

● *Matériel*

Choisir avec soin les chaussures (200 à 350 F), qui doivent être ni trop souples ni trop rigides. Hormis les claies de portage, préférer les sacs à renforts souples et ceintures ventrales (200 à 350 F). La cagoule imperméable est le seul vêtement indispensable (20 à 150 F). Un sac de couchage est le plus souvent nécessaire (500 à 800 F), parfois aussi une boussole (100 à 150 F). Les randonneurs de montagne peuvent avoir besoin *d'un* piolet (150 à 250 F) et de crampons (170 à 250 F). *Ne pas oublier* les cartes I.G.N. au 1/50 000 ou *1/25 000 et les topoguides.*

● **Bibliographie**

– **Chemin faisant**, de Jacques *Lacarrière*, *Livre de poche* (1977). 1 000 km à pied à travers la France.

– **La Randonnée pédestre**, éditions Amphora, ouvrage général.

– **« Sentiers et randonnées »**, collection de chez Fayard, par région (Alsace, Bretagne, Provence, etc.)

– **Le Guide du randonneur** *et les topoguides édités par le* C.N.S.G.R.

– **Randonnée G.R.**, revue (cinq numéros par an) publiée par la Fédération française de la randonnée pédestre.

– **Alpinisme et randonnée**, revue mensuelle sur la montagne avec une chronique sur la randonnée, 7, rue de Lille, 75007 Paris.

Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.



Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil



THIERRY DALBY.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. – Solange Paillard, femme de ménage au Paradise, un cinéma des Champs-Elysées, s'est trouvée entraînée dans de biens surprenantes aventures à Venise, tout cela parce qu'elle avait trouvé sous un fauteuil un portefeuille appartenant à un certain Etienne Delachaume et contenant un papier avec une formule mystérieuse : « Z sur la droite. Deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil ».

Plusieurs personnages importants, particulièrement intéressés par cette formule, se sont lancés sur ses traces : Berryer, P.-D.G. de la Sporex (Société de recherche en matière d'énergie), le commissaire Giocavi et le jeune ministre français de l'énergie, tombé amoureux d'elle.

Elle a aussi découvert que tous ses proches étaient mêlés à cette sombre affaire, et en particulier sa vieille amie Maryvonne.

Après bien des fausses pistes, l'hypothèse la plus sérieuse semble celle d'un règlement entre gangs d'écrivains, dans lequel serait mouillé le ministre.

12 Où vont-ils chercher tout ça ?

Par BERTRAND POIROT-DELPECH

« ET toi, qu'est-ce que tu leur fais, le midi ? »

Solange Paillard réfléchit. Il restait de la blanquette de veau. Ses hommes adoraient ça, réchauffé. Certaines semaines, elle en préparait pour trois repas, carrément. Elle rallongeait avec des nouilles. Elle se pencha vers le strapontin de sa copine Maryvonne :

« *Un reste de veau*, lui dit-elle. *C'est meilleur réchauffé.* »

Maryvonne n'entendit pas la réponse. Les premiers invités tendaient leur carton et demandaient où se placer. La salle du Colisée-Gaumont, aux Champs-Elysées, était aux trois quarts pleine. Après un mois d'août pourri, septembre 1982 ressemblait à un début d'été. Robes claires et bras bronzés, les femmes avaient l'air de remonter de la plage. Les hommes portaient des vestes pastels et sifflotaient en posant leurs mains hâlées sur le cou de leur compagne.

« *Depuis mai 81, on respire autrement !* », observait l'un d'eux, à la cantonnade.

C'était aussi l'opinion de Solange Paillard. Après ses folles aventures de l'été 1980, elle avait retrouvé avec soulagement son emploi de femme de ménage. Persuadés qu'il s'agissait d'une « couverture », une douzaine de types bizarres étaient venus la questionner chez elle, en se présentant comme des écrivains. Après quoi, elle avait eu droit au doux silence des humbles. En juillet-août 1981, Maryvonne lui avait écrit à Saint-Pair-sur-Mer, où elle passait les vacances, deux chambres sur plage, très correct, papier neuf façon toile de Jouy, le beurre sur la table, le tout pour la moitié de ce que ça aurait coûté dans le Midi ; bien sûr, ce ne fut pas la grosse chaleur, mais l'iode, maman disait toujours... Donc Maryvonne lui avait écrit à Saint-Pair (Manche) que le journal *le Monde* racontait « son » histoire. Hélas ! le journal en question n'arrivait pas régulièrement au Bazar de la plage et Solange avait craint de ne pas comprendre ce qui y était écrit. Elle avait essayé naguère de lire ce quotidien, un soir qu'elle en avait ramassé un exemplaire sous un fauteuil du cinéma : il était question d'une « *vive tension qui montait* » entre deux capitales dont elle ne connaissait pas le nom. En plus, c'était écrit tout petit... Où en était-elle ? Ah ! oui : au printemps 1982, la Gaumont ayant été nationalisée, ainsi que les femmes de ménage, Maryvonne, qui était socialiste S.F.I.O. depuis toute petite, avait fait engager Solange comme ouvreuse au Colisée, avec un salaire assimilé à postière, pourboire interdit (mais le Français est frondeur), robe jaune citron fournie par la société, classe de neige pour les gosses et séances de créativité collective en vue du « boom » artistique inscrit au Plan...

« *Moi*, indiqua Maryvonne à retardement, *je leur ouvrirai une boîte de quelque chose, un Saupiquet quelconque.* »

Ainsi les deux amies de toujours étaient de service ensemble, en ce beau soir de septembre 1982 pour la première de gala du film *A quatre pas du soleil*. Près d'elles, un radio-reporter susurrait à son micro quantité de détails dont le sens leur échappait, à Solange surtout. On avait longtemps cru, paraît-il, que le feuilleton dont le film était tiré était l'œuvre posthume et inavouée de Romain Gary. Les douze auteurs signataires avaient certifié leur collaboration, mais ils s'étaient brouillés, pour une sombre affaire de droits d'adaptation mal répartis. Ils s'étaient croisés dans le hall du gala sans se dire bonjour. Seul Erik Orsenna parlait à Poirot-Delpech, pour « *se ménager de bonnes critiques* », et Poirot-Delpech, « *que l'on sait impatient de revêtir l'habit vert* », saluait Henri Troyat avec insistance.

Des flashes crépitèrent au balcon.

« *Tiens : la sœur à Annie Girardot !* s'exclama Solange.

– *C'est Girardot en personne*, rectifia le reporter à l'usage de Solange, en bouchant son micro avec la paume de la main. *Elle a le premier rôle de la femme de ménage, la petite conne courageuse qui tient tête aux méchants.*

– *Oh ! Roger Hanin*, trépigna Solange, que ce rassemblement de célébrités commençait à exciter comme un jeu de devinettes.

– *Parbleu !* lui confia le reporter, toujours « off ze ricorde ». *C'est lui qui fait le commissaire Giocavi. On le voit plus que Lino Ventura lui-même dans le rôle de Delachaume !*

– *Plus que Ventura ?* s'ébahit Solange.

– *Ct' connerie !* lui glissa encore l'homme au micro, avant de se précipiter dans le hall : *le film est produit par sa femme, Christine Gouze-Rénal.*

– *La belle-sœur du président !* intervint Maryvonne en agitant sa lampe de poche. *Même que si tu veux l'apercevoir, le président, c'est le moment !* »

Une bousculade eut lieu dans l'allée centrale. A en croire le reporter, c'était bien le chef de l'Etat qui faisait son entrée, costume de tergal vert olive, chemise d'oxford, regard clignotant sous les flashes. A ses côtés : Paul Guimard casquette de marin, un fume-cigarette calé au coin d'un sourire épanoui ; Jack Lang, « *dont la veste saumon rehausse le bronzage* », et, penchant sa moustache vers sa voisine, l'œil allumé par sa propre verve, le « nouveau sous-directeur de la prospective à la Gaumont nationalisée ». Toujours selon le reporter, venaient ensuite Georges Filloud et les présidents des trois chaînes, dont Solange ne comprit pas bien les noms, plusieurs ministres, dont cinq communistes, des députés, Gisèle Halimi, très applaudie, et Jean-Pierre Elkabbach, toujours aussi hué...

La projection fit passer Solange par des états dont elle aurait dit, si elle était née avec le Proust-Pléiade sur son étagère en aggloméré de douze – ce qui n'était pas le cas, – qu'ils oscillaient entre le sentiment de déjà vu et une sensation de totale étrangeté. Tantôt le scénario suivait à la lettre le récit qu'elle avait fait aux inspecteurs déguisés en écrivains ; tantôt, le film n'avait plus, avec ses dires, qu'un rapport fantaisiste.

« *Où vont-ils chercher tout ça ?* », murmura-t-elle à l'oreille de Maryvonne, que le Saupiquet du déjeuner avait plongée dans une somnolence compliquée.

Sans trop se demander ce que le personnage du film tenait d'elle, Solange sympathisait avec l'héroïne incarnée par Girardot. Comme elle avait entendu dire, d'une projection de critiques : « *Elle s'identifiait, quelque part.* » Bien que le boulot de femme de ménage exige en réalité moins de bravoure digne que n'en exprimait l'actrice, Solange aimait que celle-ci la fît prendre en sympathie par le public. Elle se mit à sangloter sur son cas en entendant renifler la salle. A voir la comédienne se débattre, à Venise, dans les situations rocambolesques qui furent les siennes, elle se mit à craindre pour elle-même, comme si elle ignorait la fin.

« *Comment ça se termine ?* chuchota-t-elle à Maryvonne.

– *Ça, c'est la meilleure !* s'esclaffa sa copine. *T'es en pleine catharsis, ou quoi ?* »

Solange n'osa pas demander le sens du mot « catharsis ». Ce n'était pas la première fois que Maryvonne la surprenait par son vocabulaire, dû à une longue affectation dans les salles du quartier Latin. Au son, « catharsis » semblait signifier une déprime chic pour intellectuels. Solange interrogerait plus tard son cher docteur Dugommier. Au besoin, elle lui demanderait du « catharsol », si le mal persistait. Pour l'instant, la fin du film la retenait tout entière. Allait-elle, oui ou non, se dépêtrer des espions qui la menaient en bateau, ou du moins en gondole, sur les eaux vineuses de la Giudecca ? A l'écran, comme à la ville, ce débile de Delachaume répétait : « *Vous qui ne connaissiez pas Venise, chère Solange, voilà comblée une fâcheuse lagune !* » « *Lagune avec un g* », précisait-il en riant tant et plus...

Solange avait beau connaître la suite, elle ne put s'empêcher de crier : « *Vas-y Solange !* », lorsque Girardot décrocha le coup de poing qu'elle avait effectivement envoyé à Delachaume, voici deux ans, qu'elle gagna la rive à la nage, courut dans son tailleur vert, répondit aux lazzi des flâneurs par des bras d'honneur, et prit le premier vol pour Roissy. Tandis que se déroulaient en surimpression le nom de la maquilleuse et la marque de la pellicule, signes que « the end » approchait, Solange applaudit, bientôt suivie par la salle. « *Chapeau pour la claque !* », lui lança le reporter en courant vers Girardot, que félicitait le président.

De l'étonnement meurtri se mêlait à la fierté de Solange. Se pouvait-il que les écrivains volent ainsi aux gens leur histoire, sans que les modèles aient leur mot à dire, et des dividendes à ramasser ? Elle s'en ouvrit à Maryvonne :

« *Les auteurs appellent ça du « pris sur le vif »*, lui répondit sa copine de toujours. *Tu devrais être fière d'avoir inspiré une telle pléiade de talents !* »

Solange s'estima heureuse, à cause du beau mot de « pléiade ». Ce qu'elle voulait désormais, c'était la paix. Qu'il ne lui arrive plus que du banal. Le rare, le suspens, elle avait donné. Ce qu'il lui fallait d'urgence, c'était la gare à heure fixe, les mêmes têtes que la veille, le train-train qui évite de s'interroger sur le pourquoi des choses, le petit bonheur poussé devant soi, teuf-teuf, comme quand, môme, elle faisait la locomotive dans les feuilles mortes, un bon film à la télé, le bonsoir à son homme, et salut la compagnie !

Les derniers spectateurs quittaient la salle du Colisée. Les uns complimentaient le dialogue de Jean-Loup Dabadie, toujours « *si juste et délicat* », « *si moderne parce que vierge de mots d'auteur* ». D'autres louaient la mise en scène de Serge Moatti, sa « *façon aiguë de faire voir la lutte des classes et le naufrage du capitalisme, aussi inéluctable que celui de Venise* »...

« *Ce qu'il faut pas entendre !* » maugréa Solange, en balayant machinalement les premières rangées de fauteuils avec sa lampe de poche.

– « *Qu'est-ce que tu fiches ?* lui lança Maryvonne. *Les ouvreuses n'ont pas à inspecter la salle ; c'est bon pour les femmes de ménage !* » « *Allez : arrivée-d'air-chaud*, » ajouta-t-elle, selon une plaisanterie dont l'usure leur tenait lieu de complicité affectueuse.

∴

SOLANGE allait répondre crânement, comme Annie Girardot dans le film : « *La conscience professionnelle, c'est notre grandeur à nous, les petits !* » Mais Maryvonne était déjà loin. Heureusement, d'un sens, car Solange avisa soudain du côté où était assis le président, entre un étui d'esquimau prâliné et un sachet de minthos, un portefeuille identique à celui d'où lui étaient venus, deux ans plus tôt, tant d'espoirs et de drames. Elle s'assura que personne ne la voyait. Le dernier spectateur à quitter la salle, M. Troyat, lui sembla-t-il, lui adressa un petit salut, qu'elle prit pour un encouragement. C'était plus fort qu'elle, une « *ironie du sort* » comme elle avait entendu dire dans l'omnibus Paris-Granville : elle se baissa, ramassa l'objet, et courut aux toilettes.

Une fois assise, elle fit l'inventaire : plusieurs photographies de vacances heureuses dans une maison au milieu des Landes ; une page de carnet où étaient notés une liste de sociétés « nationalisables », une phrase obscure d'un certain Chardonne, et ce pense-bête : « *Décrire la force tranquille du Morvan, si mauve ce soir-là...* » Un autre bout de papier glissa de la poche intérieure :

« *Z sur la droite deux fois...* »

Solange eut un sentiment douloureux de répétition. Et si tout devait recommencer ? Elle s'apprêtait à faire disparaître le document, quand des pas retentirent. Cinq paires de chaussures en solide cuir noir s'alignèrent sous la porte des toilettes.

« *Service du contre-espionnage, ouvrez !* », fit une voix nullement prête à badiner.

Solange était de nouveau prise au jeu. Elle retrouvait avec excitation l'âme des héros de romans, obligés d'inventer leur vie à chaque minute, de jouer sans cesse leur destin aux dés. « *Sur la droite deux fois...* » S'agissait-il du « virage à droite » du P.S., longtemps dénoncé par ses alliés communistes ? « *Y en plein* » : « Y » voulait-il dire Yougoslavie ? La France s'engagerait-elle à fond dans l'autogestion essayée à Belgrade ? Et les « *quatre pas* » ? Et le « *soleil* », qui manquait tant, par parenthèse cet été-là ?

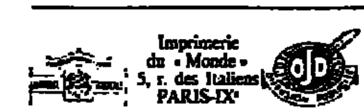
« *Nous faisons appel à votre patriotisme*, enchaîna la voix peu badineuse ; *vous êtes en possession du code de la bombe atomique française ! Passez-le sous la porte, oubliez-le, et vous aurez la vie sauve !* »

Étaient-ce seulement de vrais policiers ? Delachaume remettait-il ça ?

– *Allons bon*, laissa tomber Solange en tirant la chasse d'eau et en s'apprêtant à de nouvelles randonnées cisalpines : *on est pas sorti de l'alberge !*

FIN

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

